CŒURS MEURTRIS

TROISIÈME PARTIE (1)

VIII

Jean reparcourait d'un pied las les sentiers fleuris où, la veille, il avait cheminé avec une hâte si joyeuse. Les lendemains de fêtes sont rarement gais; mais, pour lui, au sentiment de tristesse vague qui suit inévitablement la fin d'une journée heureuse, s'ajoutait une lourde inquiétude causée par le mystérieux avertissement de Simonne, et cette inquiétude lui gâtait toute la félicité goûtée auparavant.

Pendant le trajet sur le lac, sa pensée demeura constamment préoccupée des dernières paroles que M[lle] de Frangy lui avait murmurées en descendant du Charbon. Avec un frais bouillonnement, le bateau glissait sur l'eau bleue, et Jean se tourmentait à chercher le motif du brusque revirement opéré dans l'attitude de la jeune fille. Que s'était-il passé entre elle et son père? Quelles injonctions lui avait signifiées M. de Frangy? Tout en faisant la part de la bizarre humeur de ce dernier, le jeune homme se sentait menacé par un danger inconnu. De fâcheux pressentimens l'assombrissaient. Quand on n'a pas la conscience nette, on devient facilement la proie des plus déprimantes appréhensions. Il s'imaginait que le père de Simonne était peut-être instruit déjà de sa courte liaison avec M[lle] Balmette, et il frissonnait en son-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1[er] février.

geant aux désastreuses conséquences d'une semblable révélation. Il déplorait sa faiblesse et mesurait avec terreur l'étendue de la responsabilité qu'entraîne une détermination prise à l'étourdie, une défaillance qui tout d'abord semble vénielle. A cette heure, sa vulgaire aventure galante le mettait à la merci d'une fille vindicative et peu scrupuleuse. Il essayait de se rassurer, à la vérité, en se disant qu'aux yeux de beaucoup de gens son amourette pouvait passer pour une peccadille sans importance; mais il avait beau s'ingénier à créer des circonstances atténuantes, il était obligé de constater que cette peccadille était de nature à ruiner tout son bonheur à venir. Sans doute, Philomène, dans son propre intérêt, était tenue à une grande réserve et ne se risquerait pas à perdre sa clientèle bourgeoise en faisant du scandale; sans doute aussi, il était résolu à ne plus revoir l'ouvrière, avec laquelle il avait définitivement rompu. Toutefois un scrupule le tracassait : sa délicatesse se révoltait à l'idée que Philomène pouvait le classer dans la catégorie de ces galans qui prennent du plaisir avec une fille sans lui en savoir gré. Au lieu de descendre au ponton de Talloires, il resta sur le bateau jusqu'à Annecy et entra chez un bijoutier de la rue Filaterie. Uniquement préoccupé de sauvegarder sa dignité et son amour-propre, il choisit à l'étalage une chaînette d'or et un médaillon orné de grenats. Sans réfléchir que Philomène pourrait interpréter ce cadeau comme une tentative de raccommodement, il fit expédier le tout à l'adresse de Mlle Balmette. Après quoi, il reprit le bateau d'une heure et rentra par Menthon à Écharvines, où sa mère l'attendait avec impatience.

La bonne Mme Serraval avait hâte de connaître les détails de l'excursion du Charbon. Elle pressentait que, pendant cette intimité de vingt-quatre heures, quelque chose de décisif avait dû se produire, et elle brûlait d'en recevoir la confidence. Mais Jean ne lui donna pas cette satisfaction. Il était trop tourmenté pour s'épancher librement avec sa mère. Ne pouvant lui expliquer les causes de son inquiétude, il se borna à lui narrer sommairement les péripéties de la montée et de la descente, glissa légèrement sur ses tête-à-tête avec Mlle de Frangy, et, prétextant une grande fatigue, se retira dans sa chambre. Il n'en redescendit qu'à l'heure du dîner pour recommencer le même sommaire récit à son père, qui ne l'écouta du reste que d'une oreille fort distraite.

Il passa une mauvaise nuit, entrecoupée par de pénibles cauchemars. Dès qu'il s'endormait, il se voyait longeant de rocheux précipices en compagnie de Simonne; chaque fois, à un

certain moment, le pied lui manquait, et il se sentait rouler dans le vide, tandis que, penchée sur la roche, elle le regardait avec épouvante disparaître au fond de l'abîme. — Au matin, il se leva tout fiévreux, et le malaise dont il souffrait s'accrut encore lorsqu'il apprit que Philomène venait ce jour-là travailler au chalet. Ce fut avec une désagréable appréhension qu'il entra à midi dans la salle à manger. La première chose qui le frappa fut le médaillon que Mlle Balmette portait déjà à son cou, en le dissimulant à peine dans les plis du corsage. Rapidement l'idée lui vint qu'elle désirait attirer l'attention de Mme Serraval et provoquer quelque esclandre. Les grenats ne pouvaient guère passer inaperçus; Jean tremblait que sa mère, surprise et choquée, ne questionnât l'ouvrière, et que celle-ci ne répondît effrontément : « C'est un cadeau de votre fils!... » Il fut heureusement quitte pour la peur. Mme Serraval, soit qu'elle fût distraite, soit qu'elle préférât s'abstenir de toute question fâcheuse, parut n'avoir rien remarqué. Quant à Philomène, elle demeurait très calme, très maîtresse d'elle-même, et son attitude réservée rasséréna un peu le malheureux Jean.

Cette fausse sécurité ne devait pas être pourtant de longue durée, car, lorsqu'une heure après, il remonta dans sa chambre, il se trouva face à face avec l'ouvrière qui traversait le couloir, comme par hasard. Elle s'arrêta près de lui, et le regardant droit dans les yeux :

— Je veux vous parler, chuchota-t-elle rapidement; je vous attendrai ce soir à neuf heures, dans le chemin des Granges...

Et comme il balbutiait un refus :

— Je le veux, insista-t-elle d'un ton de menace, il le faut!

Puis elle s'éloigna sans l'écouter et le laissa fort abasourdi.

Le danger qu'il avait cru définitivement écarté redevenait plus impérieusement imminent. En se dérobant au rendez-vous qui lui était assigné, Jean risquait d'exaspérer Philomène et de la pousser à quelque scandaleuse équipée. Il avait tout à craindre en lui refusant cette dernière satisfaction, tandis qu'en la lui accordant, il ne s'exposait qu'à l'ennui de récriminations inutiles ou peut-être à des supplications attendries auxquelles il saurait résister, car il était maintenant sûr de lui et bien décidé à ne plus faiblir. Il pourrait même, en s'y prenant adroitement, calmer l'irritable fille et l'amener à entendre raison. Il résolut donc de faire face à l'ennemi et de braver les périls du tête-à-tête.

Dès la tombée de la nuit, il se glissa hors du chalet, prit pour éviter toute fâcheuse rencontre le sentier de Perroir, et de là redescendit vers le hameau des Granges. A l'heure indiquée,

il débouchait dans le chemin solitaire, bordé de gros noyers dont les opaques feuillées étendaient sur la chaussée une obscurité propice aux secrets entretiens.

Après avoir un moment erré sous cette voûte enténébrée, il distingua à la faveur d'une éclaircie une confuse silhouette féminine qui se tenait immobile entre deux arbres. Au bruit des pas du survenant, la silhouette commença de se mouvoir et se rapprocha. Bientôt elle frôla presque le jeune homme.

— Est-ce vous? chuchota-t-il.

— Oui, c'est moi, répondit Philomène, en posant sa main sur le bras de Jean qui ébaucha un mouvement pour se dégager; — n'ayez peur, ajouta-t-elle, les gens des Granges dorment tous à cette heure et personne ne vous apercevra!... Voyez, j'ai mis votre médaillon à mon cou pour vous prouver que je n'ai pas de rancune; mais je tiens à savoir s'il en est de même de vous et si vous me l'avez envoyé en signe de raccommodement.

— J'aurais mauvaise grâce à vous garder rancune, Philomène... Quant à un raccommodement, croyez-moi, les meilleurs ne valent rien. Nous nous sommes montré l'un à l'autre combien notre humeur et nos caractères sympathisent peu... A quoi sert de recommencer une expérience qui n'a pas réussi? Restons-en là et quittons-nous bons amis...

— C'est-à-dire que vous en avez assez de moi et que vous m'avez fait ce cadeau comme on jette un os à un chien, pour se débarrasser de lui! s'écria Mlle Balmette avec colère; en ce cas, reprenez-les, vos grenats, je n'en veux plus!...

En même temps elle portait la main à son cou comme pour en arracher le médaillon. Jean, qui était demeuré très calme, lui saisit le bras et prévint cette exécution simulée ou sincère.

— Ne vous emportez pas, Philomène! répliqua-t-il posément, la violence ne changerait rien aux résolutions que j'ai prises... Ce qui est passé est passé et nous ne pouvons ni l'un ni l'autre redonner de la vie à un sentiment qui n'existe plus. Soyez raisonnable et ne gâtez point par une fâcherie le souvenir des heures de plaisir que nous avons goûtées ensemble.

Les paroles très fermes et très nettes du jeune homme tombèrent ainsi que des gouttes d'eau glacée sur la colère de Mlle Balmette. Elle le regarda, croisa les bras et dit d'une voix radoucie:

— Ainsi, c'est fini de nous aimer?

— Oui, déclara-t-il, il serait inutile de nous leurrer mutuellement, c'est fini... Je regrette d'être pour vous la cause d'une déception et je vous demande pardon de vous dire des choses pénibles, mais je crois agir honnêtement en vous les disant... Je

vous en prie, ne conservez que le souvenir des momens agréables, et gardez aussi ce médaillon que je vous ai envoyé comme un témoignage de bonne amitié.

— Le fait est, s'écria-t-elle indulgemment, qu'il est fort joli et de très bon goût...

A mesure que sa colère se dissipait, sa coquetterie et son insouciance reprenaient le dessus.

— N'importe, soupira-t-elle, déjà résignée à demi, j'aurais préféré un peu plus de vrai amour... Je ne veux pas que vous vous imaginiez que je me laisse enjôler avec des bijoux... Dans le pays, il ne manque pas de gens qui auraient voulu m'en couvrir, et auxquels je n'ai jamais accordé ça, ajouta-t-elle en faisant claquer son ongle sur ses dents; si j'ai été aimable avec vous, c'est que vous me plaisiez, et vous auriez été pauvre comme Job, que je vous aurais aimé tout autant... Enfin, n'est-ce pas? on ne peut point garder les cœurs de force... C'est triste tout de même qu'après avoir si bien commencé, ça ait si vite fini!... Je ne vous dirai pas que je m'en casserai la tête contre les murs; je ne suis pas fille à me tourner le sang pour un galant qui ne veut pas de moi et je me consolerai sans doute avec un autre... mais je vous regretterai... et vous me regretterez peut-être aussi, un jour!...

— Je suis désolé de vous avoir chagrinée, Philomène... Permettez-moi de vous serrer la main et de vous quitter en vous souhaitant meilleure chance...

— Qui vous presse?... Vous pouvez bien me conduire jusqu'à la croisée des chemins... Faites-moi au moins ce plaisir-là!

Jean pensa qu'après cette explication heureusement terminée à l'amiable, il convenait de ne pas se montrer trop cruel. D'ailleurs la route d'Écharvines n'était pas loin. Il se résigna donc à donner cette dernière satisfaction à M[lle] Balmette, qui lui avait pris le bras et continuait :

— A la bonne heure, vous êtes gentil!... De ce qu'on n'a point pu s'accorder ensemble, ce n'est pas une raison pour se mal quitter... C'est dommage tout de même!... De tous les jeunes gens que j'ai rencontrés, vous étiez celui qui me plaisait davantage... Aussi vous pouvez vous fier à moi, personne ne saura rien de ce qui s'est passé, et je ne chercherai jamais à vous faire de la peine...

— Nous voici à la croisée des chemins, insinua Jean qui redoutait de voir la conversation redevenir sentimentale.

En effet, on voyait blanchir la route tournante qui va de Talloires à Menthon, et on entendait le frais bouillonnement de

la fontaine qui coule dans une auge de pierre, juste à l'entrée du carrefour.

— Adieu, Philomène, poursuivit-il en dégageant son bras.

— Allons, soupira-t-elle résignée, embrassez-moi encore une fois, méchant garçon!

Elle lui tendit ses joues et il s'exécuta.

— Adieu, Jean! murmura-t-elle.

Or, tandis qu'ils s'embrassaient, le glouglou de la fontaine les empêcha d'entendre le bruit des pas d'un promeneur qui débouchait d'un raccourci frayé à travers la prairie montueuse. Ce passant était M. de Frangy qui rentrait au Toron, après avoir fait marché avec un voiturier de Talloires, qui devait le conduire le lendemain à Faverges. Il s'arrêta un moment, intrigué, à la vue de ce couple amoureux dont les silhouettes rapprochées se dessinaient sur le ciel clair. Les deux jeunes gens se quittèrent. Jean remonta vers Écharvines et Philomène dévala lentement vers Talloires. Elle devait nécessairement se croiser avec M. de Frangy, et celui-ci la dévisagea au passage. Comme elle était tête nue, il ne lui fut pas difficile de la reconnaître, et naturellement sa curiosité mise en éveil se reporta sur le galant qui, après avoir embrassé l'ouvrière, filait là-bas dans la direction de Menthon. Un confus instinct de policier, joint à ce besoin de commérage qui est le défaut de la province, le poussa à s'assurer de l'identité du mystérieux ami de Mlle Balmette.

Au lieu de suivre les lacets de la route, il prit un second raccourci qui la coupait en droite ligne et arriva au sommet de la rampe, près de l'entrée du Toron, de façon à devancer l'inconnu. Dissimulé derrière un massif, il put ainsi, sans être vu, apercevoir son homme, qui lui parut au jugé ressembler extraordinairement à Jean Serraval. Pour plus de sûreté, il le laissa passer, et l'accompagna à distance, jusqu'au moment où le jeune homme rentra dans le chalet paternel sans se douter qu'il était épié. Cette fois, les présomptions se changeaient en certitude : le fils du juge était bien l'amoureux de Philomène. La découverte sembla causer à M. de Frangy une satisfaction notable. Il rebroussa chemin, exécuta un moulinet avec sa canne et regagna le Toron, en sifflotant ironiquement...

Jean Serraval, cependant, s'était couché et avait dormi comme un homme qui a la conscience apaisée. Il s'éveilla le lendemain avec une agréable sensation d'allégement. Tout était fini; il n'avait plus rien à redouter de la part de Philomène, et, en somme, les choses s'étaient arrangées beaucoup mieux qu'il ne l'espérait. Maintenant il pouvait concentrer toutes ses pensées, toutes ses

préoccupations sur Simonne. A la vérité, son inquiétude, de ce côté, n'était point calmée. Mais il aimait Mlle de Frangy, il se savait aimé et, avec l'assurance naturelle à la jeunesse, il ne doutait pas de triompher des derniers obstacles qui le séparaient d'elle momentanément.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, ce même matin, il reçut une nouvelle destinée à lui mettre le cœur en joie. A dix heures, Babette arriva du Toron et lui remit un court billet de Simonne, ainsi conçu :

« Venez aujourd'hui vers deux heures, je pourrai enfin vous donner l'explication que je vous dois et vous dire tout ce qui me tourmente... A tantôt, mon ami !

« S... »

Ce laconique billet, bien qu'il ne fût pas complètement rassurant, émut la tendresse de Jean Serraval. Simonne souffrait à cause de lui ; il en était navré, mais il allait pouvoir enfin, sans arrière-appréhension, lui jurer que son cœur lui appartenait tout entier et que désormais aucune volonté étrangère ne serait de force à les séparer. Après les heures d'angoisse pendant lesquelles il avait craint d'assister au naufrage de son bonheur, il allait se retrouver en présence de son amie ; loin d'elle, tout semblait compromis, mais maintenant qu'il possédait la certitude de la revoir dans quelques instans, les pressentimens fâcheux, les terreurs douloureuses, se dissipaient comme les matinales vapeurs suspendues à la cime des montagnes. L'âme rassérénée, il se présenta au Toron à l'heure dite.

Babette l'introduisit dans le salon où Simonne l'attendait, assise près du piano. Dès que la porte se fut refermée, la jeune fille se leva, Jean s'élança vers elle, et ils demeurèrent un moment silencieux, savourant la joie de se revoir et de se serrer les mains. La jeune fille, un peu pâlie, regardait Jean avec des yeux attendris et tristes.

— Chère amie, murmura-t-il, je vous retrouve enfin !... Pendant ces deux jours, il me semblait que vous étiez à jamais perdue pour moi. J'avais le cerveau plein d'idées noires...

— Hélas ! pas aussi noires que les miennes !... J'étais si tourmentée, si chagrine !... Je pensais que vous aussi vous étiez en peine, et j'ai voulu au moins que vous sachiez la cause de mes ennuis... C'est mal de vous recevoir ici, en l'absence et contre la volonté de mon père, mais...

— Comment ! interrompit Jean, M. de Frangy vous défend de

me recevoir?... Pour quels motifs? quels griefs a-t-il contre moi?

— Je l'ignore... Tout d'un coup, le matin où nous avons quitté le Charbon, il a été pris d'un de ses accès d'irritabilité et m'a accusée d'être trop libre avec vous... Je n'ai rien répondu, désirant éviter une scène devant des étrangers, et je me suis bornée à vous avertir... Mais quand nous sommes rentrés au Toron, j'ai provoqué une explication... Elle a été affreuse. Il s'est emporté, et dans ces momens-là, il n'est plus maître de lui ni de ses paroles. J'ai entendu des choses qui m'ont humiliée et navrée... Il m'a reproché de manquer de retenue, de donner en public le spectacle de ma coquetterie et de mes familiarités équivoques avec un jeune homme que je connaissais à peine; enfin, dans les termes les plus offensans, il a incriminé ma conduite et vos intentions.

— Pauvre chère enfant! répliqua Jean, indigné... Il fallait lui répondre que je vous aime et que mon plus ardent désir est de vous épouser.

— J'ai dit tout cela, mon ami... J'ai ajouté que je vous aimais, moi aussi, et que j'étais sûre de vous. Mes réponses n'ont eu d'autre résultat que de l'irriter davantage : « Sotte, s'est-il écrié avec un ricanement qui me meurtrissait le cœur, ce garçon se moque de toi, il s'amuse à tes dépens et ne compte nullement t'épouser... Le voulût-il que ses parens s'y opposeraient... Ces gens-là aiment trop l'argent pour marier leur fils à une fille sans dot. Quand il t'aura absolument compromise, il te tirera sa révérence et ira chercher aventure ailleurs... » Voilà ce que j'ai entendu, Jean, et bien d'autres réflexions plus blessantes encore. Mon père a terminé en jurant qu'il vous fermerait sa porte, afin de faire cesser des fréquentations scandaleuses...

— M. de Frangy se trompe, protesta Jean avec impétuosité, et je le lui prouverai... Dès ce soir, j'instruirai mon père de mes intentions... Ma mère, je vous l'ai dit, les connaît déjà et les approuve. Je vous promets que, demain, tous les deux viendront au Toron solliciter l'honneur de vous avoir pour bru... Je me plais à penser que cette démarche convaincra votre père et qu'il se rendra à l'évidence.

— Je l'espère... Quelles que soient ses préventions, il ne sera pas assez déraisonnable pour repousser une demande qui flattera son amour-propre... Quant à moi, mon ami, je n'ai jamais douté de vous et vous pouvez être sûr de mon affection, comme je suis sûre de la vôtre.

Tandis qu'elle parlait, ses yeux se mouillaient, et on voyait des larmes perler entre ses cils.

— Chère Simonne, reprit Jean en lui saisissant les mains et

en l'attirant près de lui, combien je suis navré de vous avoir causé tant de souci!... Moi qui rêvais d'être pour vous une consolation et un porte-bonheur, je n'ai encore réussi qu'à redoubler vos chagrins...

— Ne dites pas cela, interrompit-elle, les seuls instans de joie que j'ai goûtés, c'est à vous que je les dois... Allons, ajouta-t-elle en essuyant ses yeux, ne nous désolons pas... Ce n'est qu'une bourrasque qui passera comme tant d'autres... Asseyez-vous et causons.

Elle le fit asseoir près d'elle, et tout doucement ils oublièrent leurs ennuis récens, en évoquant le souvenir de la promenade au Charbon. La vision rétrospective de cette soirée et de cette matinée uniques, où, sur la crête de la montagne silencieuse, ils avaient vécu d'inoubliables heures, suffit pour ensoleiller leurs âmes. La jeunesse triompha de leurs appréhensions. Elle les enleva sur son aile de fée à des hauteurs où les petites misères de la réalité disparaissaient, où les plus pénibles complications du présent se dénouaient comme par un charme. De même que, sur les sommets, l'atmosphère plus légère, plus transparente, laisse voir nettement les lignes lointaines du paysage, leur horizon moral s'éclaircissait, et ils apercevaient au loin l'avenir doré de soleil.

Encore qu'elles fussent délicieuses et imprégnées de tendresse, les minutes pour eux s'envolaient rapidement. En entendant le cartel du salon sonner cinq heures, Simonne se leva :

— Il faut que vous partiez, mon ami, murmura-t-elle, mon père ne tardera pas à rentrer, et bien que la démarche de vos parens doive demain rendre notre situation tout à fait nette et débarrassée d'équivoques, il est inutile qu'on sache que votre visite a devancé la leur... Au revoir, comptez sur ma ferme volonté, comme je compte sur votre constante affection...

Jean s'était levé à son tour et lui tendait les mains.

— Je suis à vous pour toujours... A vous, ma chère mienne!

Elle sourit et fixa tendrement ses yeux clairs sur les siens :

— Oui, votre fiancée, Jean... Embrassez-moi.

Il se pencha et lui mit sur le front son premier baiser; mais quand ses lèvres eurent touché cette chair tiède et satinée, elles ne purent plus s'en détacher et Simonne fut obligée de rejeter sa tête en arrière pour le rappeler à la raison.

— Partez! dit-elle, il est tard!...

Il obéit et se dirigea vers la porte, mais avant de la refermer, il se retourna, envoya un dernier regard d'amour à la jeune fille qui lui souriait, puis disparut.

Une fois dehors, il chemina lentement, tout étourdi, noyé dans une tendre griserie... Tout à coup il s'arrêta, tressaillit, et son ivresse se dissipa brusquement.

A quelques pas, M. de Frangy, de son pas saccadé, remontait l'allée bordée de pommiers. Le propriétaire du Toron avait déjà reconnu le visiteur qui sortait de chez lui. Dans ses yeux gris luisait une flamme rageuse, et une crispation nerveuse mettait un mauvais sourire sur ses lèvres. Dès qu'il fut près du jeune homme, et sans lui rendre son salut, il l'interpella d'une voix aigre :

— Je trouve fort étrange, monsieur, que vous profitiez des heures où je suis absent pour vous introduire chez moi.. Permettez-moi de vous faire remarquer que ce procédé est des plus incorrects. J'y vois un manque de convenance et d'égards peu digne d'un homme bien élevé.

— Pardon, monsieur de Frangy, répliqua Jean, faisant un effort pour se contenir, je n'ai eu nullement l'intention de vous offenser... Je n'ai cru manquer ni aux convenances ni au respect que je vous dois, en rendant visite à Mlle de Frangy. Dans les termes d'intimité où sont nos deux familles, je pensais que ces visites n'avaient rien d'incorrect, puisque vous avez bien voulu les tolérer plusieurs fois.

— Si je les ai tolérées, riposta l'irascible gentilhomme, j'ai eu tort, mais je ne les tolérerai pas davantage... Tenez-vous pour averti!... Ces familiarités sont déplacées de la part d'un jeune homme qui n'est ni un proche parent ni un fiancé.

— En ce cas, monsieur, et puisque vous me donnez l'occasion de m'expliquer franchement, permettez-moi, dès ce soir, de faire près de vous une démarche que je ne comptais accomplir que demain avec l'assistance de mon père... J'aime Mlle Simonne et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

M. de Frangy eut un haut-le-corps, et sa figure bilieuse prit une expression d'ironie acerbe.

— Ouais! dit-il en soulevant railleusement son feutre, vous voulez épouser ma fille et vous me le déclarez comme ça, à brûle-pourpoint, sur la grande route... C'est aller un peu vite en besogne et les demandes en mariage exigent un peu plus de cérémonie. On n'y répond pas le pistolet sous la gorge... Êtes-vous sûr seulement du consentement de votre famille?

— Oui, monsieur... Excusez ma précipitation ; elle n'a pour but que de vous rassurer sur la loyauté de ma conduite... Nous comptions demain vous adresser une proposition dans les formes.

— Mon cher monsieur, repartit l'autre avec son irritante affectation d'ironie ambiguë, vous aimez Simonne, votre famille consent à favoriser vos désirs, c'est fort bien... mais pour procéder à un mariage, il faut le consentement des deux parties, et j'ignore encore ce que nous déciderons, ma fille et moi. Ces sortes d'affaires ne se concluent pas au pied levé... Il y a certaines considérations à peser, certaines informations à prendre... Tout ce que je puis vous promettre, pour l'instant, c'est de réfléchir à votre proposition... honorable, mais fort inattendue, et de vous donner demain une réponse catégorique... Voyons, si pressé que vous soyez, vous m'accorderez bien un délai moral... Revenez demain vers trois heures et, croyez-moi, revenez seul!... Nous aurons à causer d'abord tous les deux et la présence de vos parens pourrait nous gêner... A bientôt, monsieur... Bonsoir!

Il lança à Jean un cérémonieux coup de chapeau et tourna les talons.

IX

M. de Frangy rentrait chez lui en proie à des sentimens complexes et contradictoires. Sa colère était mélangée d'une maligne joie. La désobéissance de sa fille l'irritait comme une injurieuse atteinte à son autorité, mais en même temps il était enchanté d'avoir maintenant un moyen sûr de se venger de l'outrecuidance du jeune Serraval et d'évincer un prétendant qui menaçait de faire échouer ses projets ambitieux. Il gravit lestement le perron et gagna tout droit le salon où les modulations du piano révélaient la présence de Simonne.

La jeune fille était, en effet, assise devant le clavier et jouait la sonate en *la* de Mozart. Cette musique limpide, d'une suavité légèrement mélancolique, lui semblait comme l'écho de la tendresse inquiète qui chantait dans son cœur. Au bruit de la porte violemment poussée, elle releva la tête et aperçut son père.

A la nervosité des gestes de M. de Frangy, à la crispation de ses lèvres, à la lueur méchante qui tremblotait dans ses yeux, Simonne devina qu'il venait de rencontrer Jean Serraval et s'apprêta avec un tremblement intérieur à subir courageusement l'explosion de la colère paternelle.

L'orage éclata tout aussitôt. Après avoir fait claquer la porte en la refermant, M. de Frangy se retourna vers sa fille qui avait quitté le piano :

— Est-ce ainsi qu'on se moque de moi? dit-il d'une voix aiguë; je vous avais défendu de recevoir M. Jean Serraval, et la

première personne dans laquelle je me jette en rentrant, c'est ce monsieur qui profite de mon absence pour continuer ses impertinentes visites !

— M. Jean sort d'ici, en effet, déclara Simonne ; il y est venu à ma prière, parce que je désirais le voir.

— C'est parfait !... J'admire le cas que vous faites de mes recommandations, et l'effronterie avec laquelle vous me narguez !

— Je respecte vos ordres, mais après avoir été reçu chez nous dans l'intimité, M. Jean pouvait s'étonner de trouver notre porte fermée, et je lui devais une explication... Je la lui ai donnée.

— Vraiment !... Vous êtes pleine de déférence pour les étrangers... Moi seul, je suis traité comme un père de comédie, comme un Cassandre !... Vous avez dû bien rire tous deux du bon tour que vous me jouiez, et ce monsieur, naturellement, vous a encouragée à me manquer de respect ?

— Vous vous trompez... M. Serraval est trop bien élevé pour se permettre des réflexions que je n'aurais pas tolérées... Il vous respecte parce que vous êtes mon père et parce qu'il m'aime.

— Ha ! ha !... Il a osé vous faire une déclaration... Et qu'avez-vous répondu ?

— Que j'étais fière d'être aimée par lui...

— Et que vous l'aimiez, n'est-ce pas ? interrompit furieusement le maître du Toron.

— Et que je l'aimais, oui, répliqua bravement Simonne.

M. de Frangy mâchonna un juron entre ses dents. Enfonçant ses mains dans ses poches, il arpenta le salon en piétinant de rage, puis, brusquement il s'arrêta devant sa fille avec un ricanement sarcastique :

— C'est un comble, en vérité !... Le comble de la rouerie et de la bêtise !... Je te fais mon compliment, tu places bien tes affections !... Pauvre niaise, je t'avais pourtant avertie... Ce jeune Serraval est un farceur qui t'enjôle avec de belles phrases et se gausse de toi !

— Vous vous trompez... Demain, son père doit venir vous demander de consentir à notre mariage.

— Le père et le fils se valent !... Mais si le juge vient ici, il en sera pour sa démarche, car ce mariage n'est pas faisable.

Simonne pâlit et regarda M. de Frangy avec un étonnement anxieux. Elle vit sur les lèvres et dans les yeux de son père une lueur de joie mauvaise qui lui fit peur, et elle repartit d'une voix tremblante :

— Pour quelle raison ?

— Parce que je ne donnerai jamais ma fille à un débauché...

— Oh ! protesta-t-elle, indignée.

— Oui, à un coureur... Bon chien chasse de race, et le fils marche sur les traces de son galantin de père.

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela signifie que Jean Serraval a ici une maîtresse... Je rougis d'entrer dans de pareils détails devant ma fille, mais tu es aveuglée à un tel degré que je suis bien forcé de mettre les points sur les *i*... La donzelle est une ouvrière qui travaille chez les Serraval et que tu as toi-même, avec ta candeur bête, employée au Toron.

— Philomène Balmette ?... C'est une calomnie !

— C'est la fable du pays.

— Vous devriez savoir le peu de valeur qu'ont de pareils commérages et ne pas y ajouter foi ! s'écria Simonne avec mépris.

— J'ajoute foi au témoignage de mes yeux, riposta victorieusement son père ; or, pas plus tard qu'avant-hier, j'ai vu, comme je te vois, ton amoureux et M[lle] Balmette s'embrasser à la belle étoile...

— C'est impossible ! murmura-t-elle, essayant encore de protester ; mais cette dernière affirmation l'avait ébranlée ; elle blêmissait, un froid subit lui glaçait le corps et elle était obligée de s'appuyer au piano.

— Impossible ? reprit ironiquement M. de Frangy, tu es pire que saint Thomas et tu donnes facilement un démenti à ton père !... Il existe heureusement un moyen bien simple de te convaincre... Encore que j'aie pour la moralité de M. Jean Serraval une estime médiocre, je le crois néanmoins assez loyal pour ne pas oser mentir en ta présence. Interroge-le toi-même et tu verras ce qu'il répondra.

— C'est ce que je compte faire... Je vais le prier de venir se justifier devant vous.

La foi de Simonne luttait encore contre les accusations répétées de M. de Frangy, mais le doute commençait à se glisser dans son cœur ; un nuage passait sur ses yeux et elle se sentait défaillir.

— Il n'est pas convenable que tu écrives à M. Serraval, déclara sèchement le propriétaire du Toron ; c'est d'ailleurs inutile, car j'ai moi-même tout à l'heure assigné à ce monsieur un rendez-vous ici, demain dans l'après-midi... Tu seras donc promptement édifiée sur sa conduite... Je te laisse à tes réflexions, ajouta-t-il avec un ton de compassion hypocrite, et, bien que je n'aie guère à me louer de toi, je te plains sincèrement, ma pauvre fille !...

Elle était à plaindre, en effet, et elle subissait une torture

atroce. Quoiqu'elle eût fait de bonne heure l'apprentissage de la souffrance, jamais elle n'avait rien ressenti de comparable à la douleur qui la meurtrissait. De précoces chagrins avaient désolé son enfance; plus tard, les soucis d'argent, les tracas domestiques, les blessures d'amour-propre avaient imprégné d'amertume les premières années de sa jeunesse; mais depuis le printemps, depuis la venue de Jean au Toron, la certitude d'être aimée et de pouvoir se reposer sur une solide affection avait aboli ces pénibles souvenirs, ou du moins les avait rejetés dans un fabuleux lointain. Elle s'était soudain sentie transportée dans un milieu clément, sous un ciel exquisement bleu. La plante longtemps battue du vent, longtemps déprimée par le gel, rencontrait un sol hospitalier, une exposition en plein midi, elle se développait merveilleusement et allait se couvrir de fleurs. Et voilà qu'un orage de grêle éclatait à l'improviste : tiges, feuilles et fleurs, cruellement mutilées, saignaient par toutes leurs fibres.

La première impulsion de Simonne avait été de mépriser les allégations de son père. Elle essayait de s'affirmer à elle-même qu'il les inventait pour satisfaire sa rancune et la détacher de Jean Serraval. Mais à mesure que M. de Frangy précisait ses accusations, nommait la complice, accumulait les preuves, une douloureuse lumière pénétrait brutalement l'esprit de la jeune fille. Elle savait son père acariâtre, rancunier, prédisposé à voir surtout les vilains côtés de la nature humaine, mais elle lui reconnaissait un fonds de dignité et le jugeait incapable de s'abaisser à un mensonge. Alors une logique implacable lui démontrait que, si M. de Frangy était sincère, c'était Jean qui devenait coupable de la pire déloyauté. A l'heure où il lui prodiguait des paroles tendres et des promesses de constante affection, il la trompait avec la première venue; ses protestations d'amour n'étaient qu'un jeu injurieux, une scélérate comédie. Les mêmes lèvres qu'il venait de poser sur le front de celle qu'il appelait sa fiancée, il les avait profanées la veille en les traînant sur le visage de Philomène Balmette! A cette pensée, la fierté de Simonne se révoltait, un dégoût lui montait à la bouche. Dans son intègre pureté, dans son intransigeance de jeune fille, elle était incapable de comprendre les faiblesses masculines et ces brèves liaisons où l'homme croit pouvoir prendre un rapide plaisir, tout en réservant son cœur. Ayant donné toute son âme, elle estimait que Jean devait lui appartenir totalement. Une infidélité, même superficielle, lui semblait une offense impardonnable, et si réellement le jeune homme s'était avili à ce point, elle le déclarait indigne d'elle.

Mais elle l'aimait trop pour admettre une si odieuse trahison. Quelle que fût la gravité de l'accusation, elle n'y voulait pas croire. Elle se disait que son père avait dû être le jouet d'une illusion, qu'avec son esprit hostile et prévenu; il avait dû, la nuit, prendre pour Jean quelque étranger qui lui ressemblait. Elle cherchait à se convaincre qu'il n'y avait dans tout cela qu'une déplorable méprise, un mystérieux malentendu, et que, le lendemain, le jeune Serraval, avec un mot, réduirait à néant ces téméraires affirmations. Malgré cela, le doute la tenaillait férocement; il se mêlait à toutes ses pensées ou plutôt il lui enlevait la faculté de penser à toute autre chose qu'à la trahison possible de celui qu'elle aimait. Elle trouvait affreusement longues les heures qui la séparaient encore du moment où Jean serait mis en demeure de se disculper. Quand la nuit vint, elle essaya vainement d'engourdir son angoisse en s'assoupissant. Le doute ne lui laissait pas de repos, il tenait ses nerfs surexcités et ses yeux grands ouverts. Selon le mot de Shakspeare, « il n'y avait ni pavot, ni mandragore, ni soporifique au monde qui pussent lui rendre le doux sommeil, maintenant que le soupçon était entré dans son âme. »

Pendant ce temps, Jean Serraval regagnait Écharvines, très ému de son entretien avec Simonne et de sa rencontre avec le propriétaire du Toron. Tout en faisant la part de la méchante humeur de M. de Frangy et de ses préventions, il ne pouvait se dissimuler que ce dernier avait accueilli sa demande avec une satisfaction très modérée et y avait répondu avec une ironique ambiguïté peu rassurante. Dès qu'il fut remonté au chalet, il emmena sa mère dans son cabinet de travail, l'embrassa tendrement et lui confessa ce qui s'était passé depuis le jour de l'excursion au Charbon : — la scène inexplicable de M. de Frangy, les confidences de Simonne, les engagemens pris et enfin son entretien avec l'irascible gentilhomme.

— Chère mère, dit-il en terminant, tu trouveras peut-être que j'ai répondu un peu vite de ton consentement et de celui de mon père, sans vous avoir consultés tous deux; mais pour tranquilliser Simonne et aussi pour me défendre contre les soupçons blessans de M. de Frangy, j'ai cru devoir rendre la situation aussi nette que possible... Je pense que vous ne me désavouerez pas.

— Mon Jean, repartit Mme Serraval, les difficultés ne viendront pas de notre côté... Tu sais combien je serai heureuse de te voir épouser Simonne... c'est tout à fait la femme que je désirais pour toi.

— Mais, mon père ?

— Je lui ai déjà parlé de nos projets... Tout en trouvant la jeune fille charmante, il reste un peu hésitant à cause du manque de fortune; mais ce soir même je reviendrai à la charge et je le rangerai à mon avis... Tranquillise-toi donc, mon cher enfant, et ne gâte pas ton bonheur par d'inutiles inquiétudes.

— Merci, maman... J'étais du reste persuadé d'avance de votre bon vouloir à tous deux... Je ne suis pourtant pas complètement rassuré, car je crains l'opposition de M. de Frangy; il ne m'aime pas et m'a répondu d'une façon peu encourageante.

— Bah! tu sais combien il a le caractère bizarre et l'esprit mal fait. Il appartient à cette catégorie de gens qui seraient désolés de s'exécuter de bonne grâce et de dire une parole agréable... Et puis, comme il est méfiant, il a voulu se réserver et ne se prononcer que lorsqu'il serait sûr de notre assentiment. J'ai peine à croire qu'il pousse l'esprit de contradiction jusqu'à refuser un mariage inespéré pour sa fille. Va donc demain au rendez-vous qu'il t'a assigné, sois aimable avec lui, annonce notre très prochaine visite, et tu verras qu'après réflexion, il mettra de l'eau dans son vin... ou plutôt dans son vinaigre...

Ainsi qu'elle l'avait promis, Mme Serraval s'enferma le soir même avec le juge dans sa chambre et lui exposa éloquemment la situation. Pour triompher des résistances de son mari, il est probable que la pauvre femme fit valoir son indulgente longanimité, et que Marius, ayant de nouveaux péchés sur la conscience, crut devoir acheter son pardon en se montrant conciliant, car le lendemain matin, avant de partir pour l'audience, Serraval père prit le bras de son fils et l'emmena dans le jardin :

— Eh bien! garçon, lui dit-il, il paraît que tu es amoureux de Simonne de Frangy?... Ma foi, si le père est désagréable, la petite est jolie à croquer, et cela fait compensation... J'avais rêvé pour toi un plus brillant mariage, mais ta mère a si bien plaidé en son nom et au tien que j'ai fini par vous adjuger gain de cause... Marie-toi donc, de par Dieu, comme disait Pantagruel à Panurge; quand tu voudras, j'irai formuler ta demande.

Ainsi, de ce côté, comme Jean l'avait prévu, toutes les difficultés étaient aplanies. Fort de l'assentiment de sa famille, il ne lui restait plus qu'à triompher de l'humeur quinteuse de M. de Frangy.

Les heures d'attente lui semblèrent d'autant plus pénibles que le temps s'était mis à l'orage et que l'électricité répandue dans l'atmosphère ajoutait un énervement tout physique à l'angoisse qui pesait sur son cœur. Les pointes du Lanfont disparaissaient

sous d'opaques nuées qui se zébraient d'éclairs et descendaient en coulées noires vers le lac couleur de plomb. Des grondemens de tonnerre se répercutaient dans les gorges de Saint-Germain, et une lugubre obscurité enténébrait l'étroit horizon d'Écharvines. Jean, que sa nervosité prédisposait aux idées superstitieuses, voyait dans ce trouble atmosphérique comme un pronostic d'insuccès. Il se disait que ce temps orageux rendrait M. de Frangy plus irritable, moins maniable, moins enclin à la conciliation, et il lui semblait que tout était perdu. De violentes averses se succédaient, emplissant la campagne d'un bruit d'écluses lâchées, et le jeune homme avait la sensation de l'écroulement de tous ses projets d'avenir s'en allant à vau-l'eau avec cette pluie torrentielle.

Enfin la tempête s'éloigna, les nuées s'éparpillèrent en flocons blanchâtres au flanc des montagnes, et des coins d'azur apparurent çà et là, au milieu de ces tournoyantes fumées. L'ondée avait cessé. Jean en profita pour quitter le chalet et s'élancer sur la route du Toron. Avec l'éclaircie, un rassérénement se produisait dans son esprit. Les pressentimens fâcheux et les terreurs se dissipaient à l'imitation des vapeurs de l'orage. Tout en cheminant sur la route lavée par la pluie, il traitait maintenant de chimériques les craintes qui l'avaient tourmenté. Le père de Simonne, songeait-il, était vaniteux, et le mariage proposé ne pouvait que flatter son orgueil. De plus, en sa qualité d'homme à projets, égoïstement occupé de sa lubie, il ne serait pas fâché de se débarrasser de ses responsabilités familiales et d'avoir ses coudées franches. Il n'était donc pas possible qu'il fût assez fou pour rejeter une demande de tous points avantageuse... Tandis que Jean caressait ces pensées rassurantes, il arrivait près du Toron, à l'endroit d'où l'on domine Talloires, et il s'y arrêtait un moment pour reprendre haleine. Le lac, d'un bleu verdissant, riait dans la lumière; toutes les cimes fumaient au-dessus des prés montueux et des bois lustrés par les ondées. Partant de la Tournette et allant tremper sa base derrière le Roc-de-Chèvre, un large arc-en-ciel arrondissait sa courbe irisée très haut, pardessus les Granges et le Toron, qu'il semblait surmonter d'une auréole chatoyante. Jean salua cette arche aux couleurs suavement fondues comme un fortuné présage d'espérance. Lentement, trois coups tintèrent à l'horloge de l'église. C'était l'heure fixée par le père de Simonne pour l'explication décisive. Jean Serraval, tout d'un élan, parcourut l'allée du Toron et vint heurter, avec un battement de cœur, à la porte du logis. Babette accourut et l'introduisit dans le salon. Il s'attendait à y trouver M. de Frangy et

le cherchait des yeux dans la demi-obscurité de la pièce, quand il aperçut Simonne à quelques pas de lui.

Dès l'abord, il fut frappé des traits altérés de la jeune fille et de leur expression de gravité anxieuse.

— Jean, dit-elle d'une voix tremblante, on vous accuse d'une mauvaise action à laquelle je ne veux pas croire... Aussi, quoiqu'il m'en coûte de parler de certaines choses répugnantes, j'ai obtenu de mon père la permission de m'expliquer là-dessus, seule avec vous, et d'en appeler à votre sincérité... Est-il vrai que depuis votre retour et tandis que vous me demandiez de devenir votre fiancée, vous étiez l'ami... très intime d'une ouvrière qui travaille ici et chez votre mère... de Philomène Balmette?...

Le malheureux Jean sentit tout tourner autour de lui. Il lui sembla que le tonnerre qui, tout à l'heure, grondait au-dessus du Lanfont, venait d'éclater à ses pieds. Il devina que M. de Frangy connaissait ses relations avec Philomène et n'avait pas craint de les révéler à Simonne. Il se jugea perdu et tenta néanmoins un dernier effort pour retarder son désastre.

— Simonne, répondit-il, cette explication que vous me demandez, permettez-moi de la donner à votre père... Il y a des choses qu'un homme seul peut comprendre...

— Non, répliqua-t-elle d'une voix navrée, si vous n'êtes pas coupable, je puis tout entendre... Oui ou non, avez-vous été l'amoureux de cette fille?...

Il baissa la tête et balbutia sourdement :

— Oui... dans un moment de folie...; mais je vous jure que tout est fini entre elle et moi.

Une rougeur colora les joues pâlies de Simonne et un éclair de méprisante indignation passa dans ses prunelles.

— Il suffit... Ainsi, quand vous me promettiez un sérieux amour, vous en courtisiez une autre... et quelle autre!... Vous!... Vous que je plaçais si haut et à qui je donnais tout mon cœur!

Elle se dirigea impétueusement vers la porte entr'ouverte sur une pièce contiguë et appela :

— Mon père!

Presque immédiatement, M. de Frangy parut. Il affectait une gravité théâtrale, mais dans ses petits yeux bilieux luisait un oblique sourire de satisfaction.

— Mon père, dit la jeune fille, vous aviez raison, et je vous demande pardon de vous avoir désobéi... Veuillez vous-même dire à M. Serraval pourquoi je reprends ma parole...

Sans regarder Jean, elle passa devant lui et disparut dans la pièce voisine.

— Monsieur, insinua sarcastiquement M. de Frangy, inutile,

je crois, de pousser plus loin l'explication... La déclaration de ma fille doit vous suffire, et vous me dispenserez de prolonger un entretien qui tournerait à votre confusion... Vous devez comprendre maintenant combien j'ai agi sagement en vous priant de n'amener ici ni votre père, ni madame votre mère...

Tout en parlant, il avait ouvert la porte du vestibule et la montrait au jeune homme consterné :

— Voici votre chemin, monsieur; serviteur!...

Le lourd battant se referma avec un bruit sourd et, quelques instans après, Jean se retrouvait sous l'arbre de Judée, en face des montagnes où couraient de rapides coups de soleil. L'arc-en-ciel qu'il avait salué comme un présage d'espérance s'arrondissait encore au-dessus du lac, mais il s'amincissait déjà et se décolorait à l'approche d'un nouvel orage. Jean Serraval tourna brusquement le dos aux dérisoires clartés du paysage ensoleillé et marcha désespérément vers les nuées noires qui s'éparpillaient autour d'Écharvines, comme un emblème de la nuit où venaient de sombrer misérablement tous ses rêves de bonheur...

Après le congé signifié par M. de Frangy, il ne lui restait d'autre espoir que l'intervention de sa mère. Dès qu'il fut rentré au chalet et seul avec elle, il n'hésita plus à lui confesser sa faute et le désastre qui en était le châtiment. Mme Serraval l'écouta avec stupeur et fondit en larmes. Son affliction surpassait celle de son fils; non seulement elle pleurait sur la chute de ses rêves les plus chers, mais elle constatait avec amertume que son Jean n'avait pas échappé à la contagion du vice paternel, et cette nouvelle déception lui déchirait le cœur. Elle comprenait à quel point Simonne, — fière, exclusive, et chastement tendre, — avait dû être cruellement blessée par la trahison de celui en qui elle avait mis toute sa confiance, et elle ne cacha pas à Jean que le cas lui paraissait désespéré. Néanmoins, navrée de l'état misérable dans lequel il se trouvait et cédant à ses supplications, elle lui promit de tenter une démarche près de Mlle de Frangy.

Le lendemain, elle s'achemina vers le Toron. Pendant le trajet, la pauvre femme préparait d'avance le discours qu'elle tiendrait à Simonne. Elle se disait qu'en pareil cas, à sa place, elle aurait pardonné; elle trouvait des prières émues, des excuses d'une naïveté touchante, pour attendrir la jeune fille. Elle n'eut pas, hélas! à se mettre en frais d'éloquence, car lorsqu'elle eut frappé à la porte du Toron, Babette vint, non sans embarras, lui annoncer que Mlle de Frangy était sortie avec son père. Mme Serraval ne se laissa pas abattre par ce premier insuccès; elle renouvela sa tentative à quelques jours d'intervalle. Cette fois, on lui fit répondre que Simonne ne pouvait la recevoir. Il devenait évident

que les Frangy se dérobaient à toute explication : aussi le juge, mis au courant de ce double échec, déclara que M. de Frangy ne savait pas vivre et défendit à sa femme de continuer ses démarches humiliantes.

Pourtant Jean Serraval ne se rebutait pas encore. Il ne pouvait pas croire que Simonne demeurât impitoyable et qu'elle eût totalement arraché de son cœur la tendresse d'autrefois, si vivace et si profondément enracinée. Il s'obstinait à chercher à la rencontrer et ne manquait plus maintenant une grand'messe, dans l'espoir de se trouver sur son passage dans l'étroite église de Talloires. En effet, un dimanche, il vit Mlle de Frangy agenouillée à sa place accoutumée. Elle semblait absorbée dans sa prière et tenait sa face collée contre les pages de son paroissien ouvert. Quand elle releva enfin la tête, Jean fut frappé de l'altération de ses traits ; elle avait maigri, ses paupières étaient gonflées comme celles de quelqu'un qui a beaucoup pleuré : plus de couleurs sur ses joues, plus de gaieté dans ses yeux ni sur ses lèvres. Son visage avait je ne sais quoi de lassé et de désenchanté. Elle aperçut tout à coup le jeune Serraval debout contre un pilier et replongea sa tête dans ses mains... Jean rentra à Écharvines, le cœur gros, mais soutenu cependant par l'espoir de se retrouver près d'elle à la prochaine grand'messe. Le dimanche d'après, quand il revint à l'église, la place de Simonne resta inoccupée, et il en fut de même les dimanches suivans. Il la crut malade, s'informa, et apprit qu'elle allait maintenant entendre la grand'messe à Annecy, chaque semaine.

Alors il résolut de tenter un dernier effort, de guetter le départ du bateau et de saisir une occasion de parler à Mlle de Frangy. Un dimanche matin, en effet, au moment où la *Couronne-de-Savoie* traversait le lac entre Duingt et Talloires, il aperçut Simonne sur le ponton désert. Babette n'avait pu sans doute l'accompagner et elle se rendait seule à Annecy. Tandis que le pontonnier, surveillant l'abordage, s'apprêtait à recevoir la corde lancée et à la fixer au poteau de l'estacade, soudain Jean se présenta à la jeune fille :

— Simonne ! supplia-t-il...

Elle tressaillit et se retourna.

— Pourquoi me persécutez-vous ? murmura-t-elle, vous savez bien que tout est fini...

Elle lui jeta un regard où il y avait une indicible tristesse, une sourde pitié et aussi un inflexible adieu, puis elle gravit la passerelle, sauta sur le bateau, et il n'osa l'y suivre...

Cette fois, il comprit qu'il devait renoncer à toute tentative ; il revint découragé au chalet d'Écharvines et s'y claquemura, en

proie à un morne désespoir. Sa mère craignit pour sa santé. Bien que son cœur saignât à l'idée d'une séparation, elle insista la première pour qu'il cherchât dans l'éloignement sinon l'oubli, du moins une diversion, et il se résigna à quitter ce pays dont le séjour lui devenait trop pénible. Vers la fin de juillet, il partit pour Paris afin d'y commencer son stage d'avocat.

X

Qu'on rie ou qu'on pleure, le temps s'en va. Si longues, si lentes qu'elles paraissent, prises une à une, les journées s'enfuient d'un vol égal et silencieux comme celui de ces phalènes aux ailes de velours qui se meuvent dans la nuit. Cette fuite rapide est si discrète que nous avons peine à nous en rendre compte. Nous ne la constatons guère qu'à l'aspect des visages modifiés de ceux qui marchent avec nous dans la vie; quant à notre propre personne, grâce à une clémente illusion, elle nous semble être restée toujours la même. Nous ne nous voyons pas changer. A mesure que nous nous éloignons de la jeunesse, un bienheureux mirage rapproche de nous les impressions, les émotions d'autrefois. Elles gardent dans notre cerveau leur fraîcheur, leur coloration et leur parfum, comme des roses coupées de la veille. Et le temps s'en va pourtant, et nous nous en allons avec lui... Dans son cabinet de travail donnant sur les jardins du Luxembourg, Jean Serraval songeait mélancoliquement à ces choses, par une claire matinée de juillet, tout en classant les pièces d'un dossier qu'il comptait emporter au Palais...

Douze années s'étaient écoulées depuis le soir d'été où M. de Frangy avait brutalement refermé derrière Jean la porte du Toron, et où le jeune homme était rentré à Écharvines, humilié, désolé, traînant lourdement le remords d'avoir, par sa faute, gâté la vie de Simonne et la sienne. Bien des événemens s'étaient produits pendant cette période de douze ans, bien des transformations s'étaient opérées en dehors et au dedans de lui, et cependant les souvenirs et les remords de jadis gardaient en son cœur la même vivacité. Il revoyait, comme si c'eût été hier, le logis délabré du Toron, et, près du piano, la figure de Simonne l'interrogeant avec ses grands yeux bruns attristés. Chaque fois qu'il évoquait les paysages du Roc-de-Chère ou des cimes escarpées du Charbon; chaque fois qu'il se rappelait le confiant abandon de Mlle de Frangy, les furtifs baisers posés sur les mains et le front de la jeune fille, un choc intérieur le faisait tressaillir, sa poitrine se comprimait et un cuisant regret le prenait à la gorge... Cette chère image de Simonne à jamais perdue demeurait vivante en lui. La fière et

attirante beauté qui avait un moment illuminé sa jeunesse, le hantait et le troublait encore. Bien souvent, au milieu de son existence parisienne, affairée, il se lamentait d'avoir passé à côté du bonheur, et il revivait avec un douloureux délice les jours d'autrefois.

Il était arrivé à Paris à l'époque où le second Empire, déjà déclinant, jetait néanmoins encore un éclat pareil à la mélancolique magnificence des soleils couchans. Tout entier à sa tristesse, il ne prit aucune part à cette vie de plaisir où se ruait la société d'alors, pendant ces fêtes de l'Exposition de 1867 qui transformaient la grande ville en une sorte d'auberge cosmopolite. Il n'avait pas de cœur à s'amuser et la chute dont il se relevait meurtri avait singulièrement amorti sa chair. Il se rejetait au contraire dans le travail afin de fuir les tentations et comme pour se châtier de ses défaillances récentes. Chaque semaine, sa mère lui écrivait longuement. Un jour, avec de tendres précautions, elle lui annonça qu'il était question d'un mariage pour Mlle de Frangy : elle allait, disait-on, épouser un ingénieur établi à Chambéry. Ne voulant pas trop appuyer le doigt sur une blessure encore mal fermée, la bonne Mme Serraval bornait là ses renseignemens; mais cette nouvelle suffisait pour mettre de nouveau en deuil l'âme de Jean, et afin d'engourdir son chagrin, il s'enfermait avec une volonté plus désespérée dans sa studieuse solitude. Le travail est le plus puissant des anesthésiques, et il y trouvait sinon les joies du cœur, du moins une accalmie morale. Il était devenu le secrétaire d'un avocat célèbre, fréquentait les conférences, s'essayait à plaider et se faisait remarquer par son intelligence des affaires, la solidité de son argumentation, la vigueur de son éloquence. Les Savoyards, dès qu'ils sont transplantés hors du sol natal, subissent une transformation tout à leur avantage. Les dons qu'ils possèdent à l'état latent : patience, énergique vouloir, solidité de jugement et pénétration d'esprit, s'épanouissent tout à coup dans le milieu nouveau où ils s'acclimatent. A ces qualités communes à ses compatriotes, Jean Serraval joignait une culture d'esprit étendue, une rare délicatesse et une sorte de poétique verdeur, qui le tiraient promptement hors de pair. On commençait à le compter parmi les membres du jeune barreau qui donnaient les plus sérieuses promesses, lorsque éclata la guerre de 1870.

Il n'hésita pas un instant. Sans écouter les exhortations de ceux de ses confrères qui le poussaient à se mêler aux jeunes politiciens bourdonnant comme une ruche autour du Gouvernement du 4 septembre, il s'enrôla dans le bataillon des mobiles de la Savoie et passa presque toute la période du siège aux avant-postes... Entraîné dès l'enfance aux rudes courses de montagne,

aux ascensions sac au dos par tous les temps, il s'endurcissait vite au métier de soldat et y montrait ses rares qualités d'énergie et d'entrain.

Dans l'état d'esprit où il se trouvait, portant le deuil de ses espérances d'amour et toujours inconsolé, il supportait stoïquement les épreuves de son nouveau métier, allait vaillamment au feu, faisait bon marché de sa vie et avait un âpre plaisir à s'exposer au danger. Pendant les pluvieuses nuits de novembre, montant sa faction entre la Seine et Vitry, il écoutait avec indifférence les balles siffler au-dessus de sa tête. Il songeait à Simonne maintenant installée en un autre logis, près de cet ingénieur qu'elle avait consenti à épouser; il évoquait le souvenir des chastes joies du Toron; il se disait que la seule femme qu'il eût aimée était irrévocablement perdue pour lui, que désormais sa vie serait forcément décolorée et sans saveur, et il en venait à souhaiter qu'une balle perdue le couchât pour toujours dans la tranchée boueuse qui se creusait à ses pieds.

La mort pourtant ne voulait pas de lui. Fait prisonnier au combat de Champigny, il était interné à Bonn, et sa mère, traversant la Suisse et le duché de Bade, allait vivre à ses côtés pendant quatre mois. Il ne rentrait à Paris qu'après la Commune et se remettait fiévreusement au travail. — Pendant sa captivité aux bords du Rhin, il avait ébauché de beaux projets de rénovation morale pour son pays. Il espérait que les dures leçons de la défaite auraient porté fruit, que la France, rendue à la libre disposition d'elle-même, tenterait un énergique effort vers une orientation meilleure. Une déception l'attendait. Quelques mois après son retour, il s'apercevait, hélas! que les mœurs n'avaient pas changé et que les esprits ne s'étaient point assagis. Les jeunes confrères du barreau auxquels il confiait ses rêves se chargeaient rapidement de le désillusionner. Les uns s'abandonnaient au découragement et accueillaient son idéalisme par de sceptiques hochemens de tête; les autres, plus pratiques, s'efforçaient de tirer parti de la situation, devenaient politiciens ou journalistes, et sans conviction pour la plupart, jouaient des coudes pour arriver plus vite aux honneurs ou à la fortune. Une nouvelle société remplaçait celle du second Empire, mais elle avait la même indifférence, la même légèreté, les mêmes appétits de plaisir. Elle différait de l'autre uniquement par un égoïsme plus féroce, un luxe plus criard, une corruption moins élégante et plus effrontée.

Découragé à son tour, Jean renonçait à lutter contre le courant et se consacrait tout entier à sa profession. Là, du moins, il ne subissait pas de déconvenues. Lentement, mais sûrement, sa

réputation s'établissait. Deux ou trois causes gagnées avec éclat, en cour d'assises, le mettaient soudain en vue. Il devenait rapidement un des maîtres du barreau. Les journaux publiaient tout au long ses plaidoiries émouvantes, colorées, où vibrait un accent de passion âpre et contenue. Il s'acheminait du même coup vers la célébrité et vers la fortune. Le monde cherchait à l'attirer, mais il opposait à ses avances une sauvagerie entêtée; il en voyait de trop près, dans son cabinet de consultation, les dessous honteux, les compromissions suspectes, les basses trahisons. Des amis avaient voulu le marier, il s'y était obstinément refusé. De belles clientes avaient essayé de lui plaire et s'étaient heurtées à une froideur voulue. Pendant ces douze années de vie parisienne, il n'était certes pas resté un saint, et plus d'une fois le tempérament paternel l'avait fait trébucher, mais toujours il était revenu de ses essais de galanterie vénale avec le dégoût aux lèvres et une rapide sensation de lassitude. Comme Hamlet, prince de Danemark, les hommes lui déplaisaient et les femmes ne le charmaient plus.

Une seule créature avait pris toute son affection, — sa mère. Chaque année, au printemps, elle venait s'installer auprès de lui pendant cinq ou six semaines, et c'étaient pour Jean des semaines d'une joie très pure. Il choyait et gâtait l'excellente Mme Serraval et se rafraîchissait, se rajeunissait à son contact. Elle apportait avec elle la verte odeur de ce pays de Savoie d'où il s'était exilé, le sourire de ce lac bleu où il avait laissé le meilleur de son âme, mais où il avait éprouvé aussi la plus violente douleur de sa jeunesse. Bien que le temps eût marché, il ne se sentait pas encore suffisamment stoïque pour revoir sans une pénible irritation la province où Simonne vivait avec son mari.

Il connaissait, du reste, maintenant toute cette histoire que sa mère n'avait pas jugé à propos de lui conter. Un jour, au coin d'une rue, il s'était brusquement rencontré avec Philomène Balmette. L'ouvrière, lasse de tirer l'aiguille à Talloires, était venue chercher aventure à Paris. Après quelques minutes de causerie, elle ne résista pas au malin plaisir de donner à Jean des nouvelles de « sa bonne amie ». Elle lui apprit que la jeune fille avait épousé un M. Divoire, un ingénieur, et qu'après avoir vécu quelques années à Chambéry, elle s'était installée à Faverges, avec son mari qui dirigeait une manufacture de soieries. Les commérages de Philomène avaient de nouveau fait saigner l'ancienne blessure, et le souvenir de Simonne hantait plus obstinément l'esprit de l'avocat.

Mme Serraval le devinait; aussi, dans leurs intimes causeries du soir, se gardait-elle prudemment de reparler de Mlle de Frangy.

Malgré sa discrète réserve, néanmoins, elle était si intimement imprégnée de ce milieu savoyard, récemment quitté, que sa présence seule suffisait pour réveiller l'ancien amour endormi. Qu'elle le voulût ou non, le fantôme de Simonne se glissait entre Mme Serraval et son fils. Elle finissait par s'en apercevoir, et pour éloigner ce fâcheux revenant, elle exhortait doucement le jeune homme à rompre avec la vie de célibataire, à songer au mariage, et à se créer enfin un intérieur. Jean répondait par un sourire désabusé et un hochement de tête négatif. Il n'était guère tenté de recommencer une expérience qui avait si mal réussi; à l'heure actuelle, il ne se sentait aucune des vertus nécessaires pour rendre une femme heureuse. Mme Serraval soupirait et murmurait alors : « Assurément, mon ami, si tu ne crois pas pouvoir être un bon mari, mieux vaut rester garçon; bien qu'il m'en coûte de ne point devenir grand'mère, je connais trop les peines que cause un mariage mal assorti pour exposer une femme à subir, par ton fait, les épreuves que j'ai supportées silencieusement. » Elle ne poussait jamais plus loin ses allusions aux infidélités du juge. D'ailleurs, depuis quelques années, elle jouissait d'un peu de sécurité. Une légère attaque de paralysie avait donné à Marius Serraval un premier avertissement salutaire. Il était devenu plus casanier et renonçait forcément, sinon de plein gré, à courir les aventures...

Par cette claire matinée de juillet 1880, Jean, tandis qu'il classait son dossier, songeait mélancoliquement à toutes ces choses du passé. Une récente visite de sa mère avait de nouveau ravivé les souvenirs de son dernier séjour en Savoie. En repartant pour Annecy, l'excellente femme avait laissé dans le logis de son fils l'atmosphère tout imprégnée du parfum du pays natal. Jamais les images d'autrefois ne s'étaient reproduites dans le cerveau de Jean avec une si intense vivacité. Il lui semblait, malgré l'intervalle de douze années, toucher du doigt ce printemps épanoui de 1867, qui brillait comme le point culminant et ensoleillé de sa jeunesse. Il avait, à un degré inquiétant, l'hallucination du lac encadré de vignes et de bois, des châtaigneraies du Roc-de-Chère et de la route d'Écharvines fuyant toute blanche sous la voûte des noyers. Il entendait distinctement le chant des coqs dans les basses-cours des Granges, le frais bouillonnement des roues de la *Couronne-de-Savoie* quittant le ponton de Talloires, le musical tintement des *clarines* dans la montagne. Chacun de nous a eu dans sa vie de semblables minutes d'étrange lucidité où les êtres lointains agissent à distance sur les profondeurs obscures de notre âme, où nous croyons entendre de mystérieux appels transmis à travers l'espace et nettement perçus par nos sens doués tout à coup d'une sensibilité suraiguë. Jean déjeuna rapidement, en

proie à l'émotion causée par cette persistante et quasi matérielle résurrection du passé. Il se levait de table et se disposait à partir pour le Palais, lorsqu'un brusque coup de timbre le fit tressaillir. La porte de son cabinet s'ouvrit, et son valet de chambre lui apporta un télégramme.

Il déchira l'enveloppe bleue et pâlit en lisant les mots transcrits distraitement par le télégraphiste :

« Ton père gravement malade. Apoplexie. Viens vite. Louise. »

D'une voix altérée, il ordonna au domestique de tout préparer pour un prompt départ; puis il réfléchit que, quelque hâte qu'il fît, il ne pourrait prendre que l'express de neuf heures du soir, le seul qui correspondît avec les trains d'Aix et d'Annecy. D'ailleurs, avant de quitter Paris, il lui fallait courir au Palais, s'entendre avec des confrères pour obtenir la remise de certaines affaires à une époque indéterminée. Tout cela occuperait certainement son après-midi. — Il n'arriva en effet que vers huit heures à la gare de Lyon où l'attendaient ses bagages, et après un repas rapide, il monta en wagon. Il passa presque toute sa nuit sans dormir, se morfondit à Aix, en guettant le départ du train, et débarqua enfin à dix heures à Annecy, d'où une voiture le transporta directement à Écharvines.

Dès qu'il eut gravi l'escalier du chalet, l'aspect lugubrement silencieux de la maison lui donna le pressentiment qu'il arrivait trop tard. Sa mère, accourue au roulement de la voiture, l'attendait dans le couloir. Elle l'embrassa convulsivement, sans parler, puis l'emmena dans une pièce dont les volets étaient clos et où, à la lueur des cierges, Marius Serraval gisait déjà rigide sur son lit mortuaire.

Mme Serraval serra de nouveau Jean dans ses bras et, après une crise de sanglots, lui conta en quelques mots les derniers momens de son père. Elle semblait craindre d'insister sur des détails pénibles et glissait rapidement sur les heures qui avaient précédé la catastrophe finale. — Marius Serraval, lui avait-on dit, venait de quitter le Palais quand l'apoplexie l'avait terrassé. Après avoir administré au malade les premiers soins, un médecin d'Annecy s'était chargé de le ramener en voiture à Écharvines; mais malgré l'emploi de révulsifs énergiques, le mal n'avait pu être enrayé, et le juge était mort sans reprendre connaissance.

Ayant terminé ce récit, la pauvre femme recommença à fondre en larmes. Tout à travers ses pleurs, elle laissait échapper quelques paroles pleines de regrets confus, où Jean crut comprendre qu'elle se reprochait son trop long séjour à Paris et se regardait comme responsable de ce qui était survenu : pendant son absence, Marius, livré à lui-même, était sans doute retombé

dans son vieux péché, et ce retour de galanterie sénile avait déterminé le dénouement fatal. Cette tragique douleur maternelle remua Jean bien plus profondément que la perte d'un père faiblement aimé. Il entoura sa mère de ses bras, mêla ses pleurs et ses baisers aux siens, et cette triste journée s'acheva dans une longue effusion d'apitoiement et de tendresse.

On ramena le corps à Annecy, où les Serraval possédaient un caveau de famille, et le lendemain les obsèques eurent lieu, solennellement, à Notre-Dame. Les notables et tout le tribunal y assistèrent. La mère et le fils rentrèrent brisés, le même soir, à Echarvines. La secousse avait été trop forte pour Mme Serraval, et pendant une semaine sa santé s'en ressentit gravement. Elle fut forcée de s'aliter, et Jean ne quitta guère son chevet. Peu à peu, cependant, l'état de la malade s'améliora, son excitation nerveuse s'apaisa, le sommeil lui revint et elle put de nouveau s'occuper de sa maison. Jean se trouva alors plus souvent livré à lui-même, et son oisiveté commença de lui peser. Absorbé jusque-là par sa sollicitude et ses inquiétudes filiales, il avait pour ainsi dire vécu sans contact avec le monde extérieur. Sur les instances de Mme Serraval, il se décida à sortir, à essayer quelques promenades au dehors, et tout à coup l'ancienne souffrance, le tourment du ressouvenir le ressaisit. D'abord il évita de diriger ses excursions vers les endroits qui lui rappelaient trop vivement le passé. Il tournait le dos au Toron et à Talloires et se plongeait dans les solitudes boisées des gorges de Bluffy. Là, les forêts de sapins et de hêtres étaient vierges de souvenances trop chères; ses pieds pouvaient se poser sur le sol tapissé de mousse sans y éveiller l'écho des tendresses défuntes. Mais insensiblement un désir le prenait de se redonner l'illusion d'autrefois, en revisitant les sites hantés par les fantômes de sa jeunesse. Un matin, il ne put résister à la tentation de pénétrer dans les verdoyantes profondeurs du Roc-de-Chère. Il reparcourut les allées sablonneuses où il avait marché près de Simonne; il gravit les crêtes rocheuses où, à travers le délicat feuillage des bouleaux, on apercevait le lac azuré; il revit la futaie où Mlle de Frangy cueillait des muguets, la châtaigneraie feuillue où il lui avait demandé son amitié. A mesure qu'il cheminait dans le vert royaume de jadis, les sensations, les délices de ses amours évanouies voltigeaient autour de lui comme des ombres. Par momens, l'image de Simonne lui apparaissait si nettement qu'il croyait voir sa taille souple se courber sous les branches, et sentir la moite tiédeur de sa main appuyée contre la sienne. Mais, hélas! il était seul à se ressouvenir. La plantureuse végétation des sous-bois, le susurrement des sources, l'ombre mobile des châtaigniers semblaient avoir

tout oublié. L'impassible indifférence de cette nature, témoin de ses plus pures joies, le navrait. Il sentait plus amèrement l'inanité de nos plus exquises jouissances, dès qu'elles sont tombées dans le gouffre du passé. Il s'en revint au soleil couchant, l'esprit mortellement triste, mais le cœur, malgré tout, hanté par l'adorable fantôme de Simonne.

Ce soir-là, sa mère et lui soupèrent sur la galerie du chalet. Le crépuscule était si tiède, l'air si limpide, les entours boisés si indulgemment silencieux; la nuit descendait avec une si sereine placidité des hauteurs du Lanfont que, même une fois la table desservie, ils demeurèrent accoudés à la balustrade de la loggia enguirlandée de glycine.

— Mon Jean, demanda timidement M[me] Serraval, est-ce que tu comptes repartir bientôt?

— Non, mère, je me suis arrangé pour être libre jusqu'après les vacances, et j'ai du temps devant moi.

— Oui, mais après les vacances?... Vois-tu, mon ami, cette idée de ton départ me tourmente et me gâte déjà la joie de t'avoir... Si j'osais... Tiens, laisse-moi te parler à cœur ouvert... Bien que je n'aie pas eu à me louer de ton père, néanmoins sa mort a été un douloureux déchirement. On ne vit pas ensemble près de quarante ans sans se sentir liés sinon par une mutuelle affection, du moins par une habitude devenue chère... Maintenant qu'il est parti, je suis comme perdue, et mon isolement m'effraie... Si seulement je pouvais te conserver près de moi!...

— D'abord, maman, rassure-toi... Je prolongerai mon séjour ici jusqu'en novembre, et après... qui t'empêche de venir t'installer à Paris, chez moi? Nous ne nous quitterions plus et nous mènerions une si bonne vie à nous deux!

— Hélas! mon Jean, je vais te paraître bien égoïste, mais je ne pourrai jamais me décider à abandonner ma maison... Je suis Savoyarde dans l'âme, et là-bas je me trouverais trop désorientée, j'y aurais trop fort le mal du pays... Mon ami, je serais déraisonnable en te demandant de me sacrifier ton avenir; mais je t'en prie, reste avec moi le plus longtemps possible, jusqu'à ce que je me sois faite à ma solitude!

— Maman, s'écria-t-il très ému, je resterai tant que tu voudras!... Ne parle pas de sacrifice... C'est un trop gros mot, et il n'est pas de mise dans la circonstance. Si tu savais comme ce que tu appelles « mon avenir » m'est indifférent!... Je n'ai plus qu'une ambition, c'est de te donner tout le bonheur que tu mérites et dont tu as été si sevrée... Ne t'inquiète donc pas... Je ne retournerai à Paris que pour y terminer rapidement quelques affaires; ensuite je m'arrangerai pour ne plus te quitter...

— Merci, mon cher enfant!... Tu es trop bon, mon Jean!... Pourtant, réfléchis encore... Je me reprocherais cruellement d'être pour toi une entrave!... Quoi qu'il arrive, je ne te serai pas moins reconnaissante de ce mouvement de ton cœur... Viens m'embrasser!

Ils restèrent un moment serrés l'un contre l'autre, leur visage se touchant, tandis que la nuit étendait au-dessus d'eux son manteau d'étoiles. Tout à coup, dans la paix de la campagne, des sonneries d'angélus tintèrent successivement au fond du lac et s'égrenèrent lentement dans l'ombre transparente. Jean reçut en pleine poitrine ce choc douloureux et doux qu'il ressentait chaque fois que sa pensée était ramenée vers Simonne. Après quelques secondes d'hésitation, il rompit le silence :

— Maman, murmura-t-il, est-ce que M. de Frangy habite toujours le Toron ?

— Non, répondit évasivement Mme Serraval, il l'a vendu à son gendre et il est parti je ne sais où... en Piémont, je crois.

Il y eut un nouveau silence, pendant lequel les derniers tintemens des cloches achevèrent de s'évanouir au fond du lac, puis Jean reprit :

— Tu m'as écrit autrefois que Mlle de Frangy s'était mariée. Pourquoi ne m'as-tu pas dit qu'elle demeurait maintenant à Faverges ?

— Parce que, répliqua Mme Serraval inquiète, j'ai pensé que moins nous parlerions d'elle, mieux cela vaudrait.

— A-t-elle des enfans ?

— Oui, deux filles, repartit brièvement sa mère, puis elle ajouta d'un ton plus grave : — A quoi bon ces questions, mon ami? Il y a des sujets sur lesquels il est inutile d'arrêter sa pensée... Pour toi, Simonne de Frangy ne doit plus exister... Oublie-la... Elle est mariée, elle est heureuse; ne te rends pas malheureux à cause d'elle !

En disant cela, elle frissonnait comme si elle pressentait déjà dans cette évocation inattendue une menace pour son propre bonheur.

— Voici la fraîcheur qui tombe, poursuivit-elle, rentrons, mon Jean... Je vais me coucher.

Elle saisit le bras de son fils avec une hâte nerveuse et le serra farouchement contre elle; on eût dit qu'elle craignait qu'on ne vînt le lui arracher, et tous deux rentrèrent mélancoliquement dans la maison endormie.

André Theuriet.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

EURIPIDE

Il n'y a pas longtemps que la tragédie grecque est comprise en France, et il serait imprudent d'affirmer qu'elle l'est complètement. Le XVIII[e] siècle, peu ouvert, en général, aux choses de la Grèce, avait transmis au XIX[e] une poétique formée sur une médiocre interprétation de Racine, à laquelle il soumettait le théâtre antique. *Les Tragiques grecs*, de M. Patin, écrits après une étude sérieuse des textes et des travaux les plus importans de la critique étrangère, ont été une véritable révélation et sont encore aujourd'hui, après cinquante ans, d'un grand secours pour ceux qui s'occupent de ce beau sujet. Grâce à lui, la plupart des principales idées que ce sujet comporte sont devenues courantes, et elles sont si bien entrées dans le domaine commun que nous ne songeons pas toujours à en faire honneur à celui qui nous en a donné la notion et l'intelligence. Mais cette sorte d'ingratitude est peut-être la meilleure récompense de la critique. Depuis M. Patin, nous n'avons pas cessé de faire des progrès; bien que nous ne soyons point imprégnés de paganisme au même degré que nos pères, notre goût, de moins en moins exclusif, admet plus facilement ces formes antiques si différentes des formes françaises; nous en saisissons mieux la nature, nous sommes particulièrement sensibles à ce que les artistes appellent le *caractère*, et, l'archéologie aidant, elles nous attirent à peu près comme l'exotisme contemporain. Ajoutons, pour être justes envers nous-mêmes, que les beautés fortes et simples agissent plus directement sur nos esprits plus libres.

Le succès récent de l'*Antigone* de Sophocle, représentée aux Français et au théâtre d'Orange, paraît confirmer ces observations. Eût-on goûté de même, il y a trente ans, cette simplicité d'action et cette composition forte et délicate d'un caractère où la grâce

féminine et la tendresse du cœur se font sentir tout en restant si hardiment subordonnées à un dévouement exalté à la religion de la famille et de la mort dans une race incestueuse et maudite? Eût-on conçu l'idée de ce décor où le luxe déjà recherché d'un âge barbare, emprunté à une restauration de l'art mycénien, brille dans la claire lumière d'un paysage grec? C'est, pour les dévots de l'hellénisme, le cadre qui convient à une sorte de mystère poétique et religieux et à l'élégante figure que l'on y voit paraître sous le péplos antique; pour la majorité du public, c'est au moins un curieux spectacle offert à son scepticisme bienveillant. Il n'y a pas à se dissimuler que le succès de cette tentative pour se rapprocher des représentations du théâtre de Dionysos n'est et ne pouvait pas être complet. On réussira peut-être à frapper plus vivement encore nos yeux et notre imagination : on ne nous rendra jamais tout, et, pour ne parler que de la principale lacune, nous ne saurons jamais ce que c'était que l'effet des chœurs et de toute la partie lyrique. Constatons seulement que nous sommes mieux préparés à comprendre la nature propre d'un art qui a pu, à travers les siècles, animer de son souffle et créer l'art moderne, mais en reste séparé par des différences profondes.

Des trois grands tragiques d'Athènes, c'est Euripide, le dernier par la date et par la valeur, qui nous est le plus accessible. Il se prête mieux à notre analyse; son art est plus compliqué et sa poésie plus simple; la nature de son pathétique et de ses effets, en particulier le caractère plastique de ses descriptions s'accordent mieux avec nos goûts actuels. Il n'est pas enfermé, comme Eschyle et Sophocle, dans une conception à peu près unique de la tragédie et dans la tradition d'une croyance religieuse qu'avaient établie les premières œuvres; son esprit curieux s'ouvre à toutes les idées, explore tous les mondes dans l'ordre intellectuel et moral, cherche dans le passé et dans le présent; et cette activité inquiète n'est pas sans analogie avec cette recherche de la matière dramatique par laquelle le théâtre d'aujourd'hui fait effort pour se renouveler. C'est ce que montre bien un livre récent (1) dont le titre : *Euripide et l'esprit de son théâtre*, indique le point de vue judicieusement choisi par l'auteur, M. Decharme. Les deux principales divisions de cet excellent livre, *l'esprit critique* et *l'art dramatique chez Euripide*, placées dans leur ordre naturel, font voir nettement la source de l'originalité et le caractère des œuvres chez le poète grec. Je voudrais, en suivant le même ordre et en m'aidant beaucoup du travail de M. Decharme,

(1) *Euripide et l'esprit de son théâtre*, par M. Paul Decharme, professeur de poésie grecque à la Faculté des lettres de Paris; Garnier frères.

m'arrêter sur quelques-unes des questions qu'il a traitées. J'insisterai sur la première un peu plus qu'il ne l'a fait.

I

« L'esprit critique », ce mot, très justement employé au sujet d'Euripide, indique presque une révolution dans la tragédie. Quand on parle d'Eschyle et de Sophocle, le seul qui convienne, c'est « religion ». C'est, en effet, la religion qui a fait naître la tragédie, qui en a dirigé le développement jusqu'à Euripide et qui, on peut le dire, en est restée l'âme. On ne saurait donc donner à ce fait trop d'attention, pour bien sentir à quel point le théâtre antique diffère du théâtre moderne et pour avoir quelque intelligence du premier. Non seulement la tragédie, succédant au dithyrambe, est d'abord une partie des fêtes dionysiaques et presque un rite du culte rendu à Dionysos, mais elle est l'expression des sentimens les plus profonds qu'excite cette religion étrange. Sur toute l'étendue de la terre grecque, Dionysos, dans la plus importante de ses attributions multiples, était le dieu des transports et de la sérénité obtenue par les transports mêmes; il était le dieu *libérateur;* il avait pour fonction de délivrer les âmes de l'inquiétude douloureuse qu'elles sentent plus ou moins vivement, mais qu'elles portent toutes en elles. Le dithyrambe et, à sa suite, la tragédie, transportèrent dans l'éclatante lumière des fêtes athéniennes ces émotions violentes et cet apaisement bienfaisant que les cultes mystérieux et orgiastiques cherchaient à produire. Tel est le principe que l'on trouve à l'origine du drame tragique; il est si vrai que ce principe eut une action décisive et durable, qu'après la grande période de production, Aristote, embrassant dans son ensemble le développement du genre, lui assigne pour effet propre le soulagement de l'âme au moyen des émotions de la terreur et de la pitié. C'est là le sens de sa célèbre théorie de la *Katharsis.* C'est en vue de cet objet que les tragiques déployèrent les richesses de leur drame et de leur poésie, et il s'est produit ce fait singulier que la forme de l'art qui a donné de la vie humaine l'image la plus vive et la plus pathétique est sortie d'une forme de la religion.

Sophocle, comme Eschyle, est religieux. Faut-il entendre par là qu'ils subissent une sorte de servitude religieuse et que leur esprit ne conserve aucune liberté? Nullement; car la religion grecque n'est point un corps de dogmes arrêtés et immuables; elle n'est point par nature fixe et immobile, elle a une histoire, qui se compose des histoires particulières de ses dieux et des

phases de l'organisation matérielle et morale du monde; enfin elle est perfectible. C'est dire qu'elle est constamment soumise à l'action de l'esprit humain, qui l'a créée en grande partie à l'image de l'homme et n'a cessé de modifier son œuvre par les légendes, les croyances et les formes du culte inventées de toutes parts, au hasard de mille influences, pour répondre à la diversité de ses impressions, de ses sentimens et de ses aspirations. De plus, la religion particulière dont la tragédie est née est précisément une de celles qui se proposent d'entrer en communication plus intime avec l'homme et de donner une plus grande satisfaction aux besoins de son âme. On comprend donc que la piété d'Eschyle et de Sophocle ne les ait pas empêchés de se mouvoir librement dans ce monde des traditions religieuses, sur tant de points mobile et indécis.

Il est même à remarquer que le plus pieux des deux, Eschyle, est celui qui s'est le plus attaché à en montrer les modifications. « Déméter, toi qui as nourri mon âme, fais que je sois digne de tes mystères » : cette invocation, mise par Aristophane dans la bouche du poète d'Éleusis, est significative. Eschyle avait trouvé sa plus haute inspiration dans le sentiment qui grandit en Grèce avec une force si remarquable au VIe siècle, d'où naquirent le pythagorisme et l'orphisme, et dont les mystères Éleusiniens paraissent avoir été la principale expression religieuse. C'était un besoin de pureté, de justice, d'harmonie qui modifiait les anciennes croyances au profit de l'homme moins opprimé et de la divinité devenue meilleure. Eschyle, le sombre interprète des antiques légendes où le crime est fatalement engendré et expié par le crime, le peintre terrible des fureurs humaines sous l'action jalouse d'une divinité cruelle, conçoit en même temps une idée de conciliation et d'ordre moral et s'efforce de la réaliser dans ses plus belles œuvres. La trilogie de *Prométhée* présente au début le spectacle de la lutte violente engagée entre le nouveau maître du monde et les forces élémentaires de la nature, principalement la plus noble de toutes, l'intelligence humaine, personnifiée dans le Titan : elle aboutit à un accord, où l'homme prend la place qui lui convient dans l'organisation régulière de l'univers. L'*Orestie*, où toutes les horreurs de la destinée des Atrides, les meurtres, l'adultère, l'inceste, le parricide, sont exposées avec une merveilleuse puissance, a pour terme l'acquittement d'Oreste, soustrait à la loi de l'hérédité du crime, et la révolution qui transforme les ministres de cette loi, les Erinnyes, en Euménides, c'est-à-dire en divinités bienveillantes.

Il y a dans Eschyle une sorte de philosophie théologique. On

ne peut en dire autant de Sophocle dont la piété s'occupe plus de montrer l'homme déployant son intelligence, sa volonté, sa passion sous la domination de la divinité que la divinité elle-même dans son action puissante et mystérieuse. Dans ce que nous connaissons de son théâtre, le drame d'*Œdipe à Colone* atteste seul la pensée d'accorder le gouvernement divin avec les idées de bienveillance et de justice. Œdipe y reçoit la réparation de sa destinée. De sa misère étalée dans toute son horreur, expiation cruelle de ses crimes involontaires, il s'élève jusqu'au rang de héros protecteur, et sa mort est une apothéose. Cette pièce a donc un certain rapport avec *les Euménides;* mais il y a cette différence que, dans Eschyle, c'est la divinité qu'on voit s'adoucir et se transformer, tandis que, dans Sophocle, c'est l'homme qui paraît au premier plan et c'est le drame humain qu'on a sous les yeux (1). C'est plutôt Euripide qui aurait recueilli cette partie de l'héritage d'Eschyle qui consistait dans l'examen de la théologie grecque. Aristophane ne s'y est pas trompé, et au lendemain de la mort de Sophocle et d'Euripide, c'est celui-ci qu'il a choisi pour le rapprocher d'Eschyle dans les *Grenouilles*. Mais il les a rapprochés pour les opposer entre eux, et pour faire ressortir par la piété de l'un l'irréligion de l'autre. Euripide, et c'est là sa première originalité, est franchement irréligieux.

Le fait est depuis longtemps constaté, et l'on a cité maintes fois des passages qui ne laissent aucun doute sur ce point. M. Decharme, comme il ne pouvait se dispenser de le faire, les cite à son tour. On y voit Euripide attaquer, au nom du bon sens ou de la moralité, les légendes consacrées par la tradition et le rôle qu'elles attribuent aux dieux. Ainsi les amours de Léda et de Jupiter, métamorphosé en cygne, et les deux œufs, pondus par l'héroïne, d'où naissent Hélène, Castor et Pollux : « S'il est vrai, comme on le raconte, dit le chœur d'*Iphigénie à Aulis*, que Léda l'enfanta de son union avec l'oiseau dont Jupiter avait pris la forme, ou si les fables renfermées dans les tablettes des Piérides ont répandu à tort chez les hommes ce vain récit. » La légende ancienne sur le soleil changeant son cours pour faire expier aux hommes la perfidie de Thyeste n'est pas moins suspecte au poète : « On le dit, mais j'ai peine à croire que le soleil à la face d'or ait, pour le malheur des hommes, détourné son char enflammé et changé de route à cause de la faute d'un mortel. » L'*autochthonie* athénienne elle-même, si chère à la vanité de son public,

(1) Je ne puis qu'effleurer ici ce point, et, en général, la question religieuse dans Eschyle, que j'ai essayé de traiter dans mon livre sur le *Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle*.

dont le symbole consacré était l'image d'Erichthonios sortant du sein de la Terre, ne trouve pas grâce devant son scepticisme impartial. « Les enfans ne naissent pas du sol, » répond Xouthos à une question que lui adresse le jeune Ion. Le même Ion, lorsque Créüse lui révèle qu'il est le fruit de ses amours avec Apollon, la prend à part pour lui dire à l'oreille son sentiment au sujet de ces amours des dieux et des mortelles : « Prends garde, ma mère; ne va pas, après avoir cédé au mal qui pousse les jeunes filles à des unions secrètes, imputer ta faute au dieu. » Dans les *Troyennes*, Hécube s'appuie sur une idée analogue pour réfuter Hélène qui prétend que c'est la déesse Vénus qui l'a livrée à Pâris : « Mon fils était d'une rare beauté ; à sa vue, c'est ton cœur qui est devenu Cypris — car toutes leurs folies pour les mortels s'appellent *Aphrodite*, et c'est avec raison que ce nom commence comme *Aphrosyné* (la folie). — Quand tu l'as vu dans son costume barbare et tout brillant d'or, la folie de la passion t'a emportée. » Quant à la fable du jugement de Pâris, il est de toute évidence que les déesses Héra et Athéné n'ont pas pu s'y soumettre : qu'avaient-elles à y gagner? La première voulait-elle un époux plus grand que Jupiter? et la seconde, qui avait obtenu de son père le privilège de la virginité, désirait-elle s'unir à quelque dieu?

Ces citations suffisent. Euripide fait volontiers ressortir l'invraisemblance et la puérilité des fables mythologiques; en particulier, il ne néglige pas une occasion d'insister sur le rôle immoral qu'elles prêtent aux dieux. L'impiété de Zeus à l'égard de son père Kronos et bien d'autres faits, les passions et les scandales qui déshonorent l'Olympe, toutes ces indignes légendes sont jugées par lui presque comme elles le seront par les pères de l'Église dans leur polémique contre le paganisme. De là plus d'une proposition malsonnante pour les oreilles des dévots d'Athènes, car le culte lui-même est atteint par ces hardiesses : « Les fables qui font peur aux mortels profitent au culte des divinités, » dit le chœur d'*Électre*. Le gouvernement divin, tel qu'il paraît dans les actes de certaines divinités, est cruel et odieux : Apollon pousse irrésistiblement Oreste au parricide ; Aphrodite, pour venger son culte négligé, immole deux victimes, Hippolyte et Phèdre. Tous ces récits sur les dieux, acceptés par la croyance vulgaire et consacrés de tout temps par la poésie, offensent la raison d'Euripide, et, bien qu'ils forment la matière de son œuvre dramatique, il n'hésite pas à les attaquer. Mais il n'y aurait peut-être là qu'une impiété relative ; car, si ces critiques avaient pour effet de diminuer le respect des dieux, elles pouvaient venir d'une conception plus haute de leur nature et n'excluaient pas néces-

sairement la foi à leur existence. Ce point mérite d'autant plus d'être examiné qu'Euripide était évidemment préoccupé de l'intéressante tentative faite au VIe siècle et continuée de son temps pour établir, à côté de la religion populaire, une autre religion plus propre à satisfaire chez les fidèles le désir de pureté et de sainteté. On peut se demander si, de même qu'Eschyle s'était inspiré, jusqu'à un certain point, des mystères d'Éleusis, Euripide ne subit pas l'influence de l'orphisme.

L'orphisme, à travers les obscurités dont il reste enveloppé pour nous, apparaît comme une œuvre singulière de foi et de calcul. Constitué principalement par le faussaire Onomacrite, qui fut chassé d'Athènes pour avoir falsifié un oracle, il s'inspire d'un désir pieux de réforme religieuse et morale. Ayant d'antiques racines dans les conceptions religieuses de la Phrygie et de l'Orient, il cherche à s'introduire dans la religion populaire de la Grèce en se rattachant à la théogonie d'Hésiode, qu'il ramène à l'unité par un syncrétisme hardi et rempli d'allégories et de symboles. C'est ainsi qu'il compose des cosmogonies, qu'il prétend consacrer par les noms légendaires d'Orphée et de Musée. En même temps il a une doctrine de la transmigration et de la purification des âmes qui paraît inspirer ses mystères, et il semble qu'il n'est pas étranger au mouvement qui, par l'introduction d'Iacchos, représentant de l'âme humaine, détermina le développement des saints mystères d'Éleusis. La *vie orphique*, à laquelle se vouent ses initiés, leur impose par ses minutieuses prescriptions l'extérieur et la pratique de la pureté; et par là, comme par certaines parties de sa doctrine, l'orphisme confine au pythagorisme. Il y touche même de si près, qu'un certain nombre des premiers Pythagoriciens sont des Orphiques.

C'est donc une intéressante et grande chose que cette création complexe de l'orphisme. Il exerça une réelle influence, il obtint assez de succès pour que ses poèmes, comme l'atteste l'*Ion* de Platon, fussent admis à l'honneur des récitations publiques; et ses conceptions sur le monde, sur la double nature morale de l'homme et sur la destinée, après avoir attiré l'attention de Platon, occupèrent encore les néoplatoniciens. Cependant il ne semble pas que l'orphisme ait réussi à pénétrer bien avant dans l'esprit de la foule. Sa théogonie, avec ses allégories et ses combinaisons, paraissait froide à côté de celle d'Hésiode, dont la naïve grandeur s'était emparée des imaginations, où les Grecs voyaient, réelle et vivante, la merveilleuse histoire de la constitution de l'univers et qui leur présentait l'origine des dieux de leurs cités, de leurs temples et de leurs fêtes. De plus, la *vie orphique*, la singularité

du costume et des habitudes qu'adoptaient les initiés étaient plus faites pour provoquer, dans la masse du public, la défiance et la raillerie que pour gagner la faveur populaire. Enfin le charlatanisme des *orphéotélestes*, confondus parmi les initiateurs de bas étage et les débitans de bonheur d'outre-tombe, fit rejaillir sur l'orphisme quelque chose du ridicule et du mépris dont Théophraste nous a laissé le témoignage.

Les traces de l'orphisme sont très reconnaissables chez Euripide. Dans différentes pièces, Orphée est célébré, non seulement comme le poète dont les chants ont un charme irrésistible, mais comme le sage inspiré qui, avec Musée, fut le bienfaiteur de l'humanité, et particulièrement d'Athènes, par l'introduction des mystères et par l'invention de ces remèdes contre la souffrance qui sont « gravés sur les tablettes thraces ». Sur la *vie orphique* et sur le dieu qui la prescrit, nous avons trois passages fort intéressans qui nous permettent d'apprécier l'orphisme d'Euripide. Le premier et probablement le second appartenaient à une pièce perdue intitulée *les Crétois;* le troisième se lit dans *Hippolyte porte-couronne*. Voici ces passages. Dans le premier, c'est un chœur d'initiés aux mystères de Jupiter Idéen qui parle :

« La pureté est la loi de ma vie depuis le jour où j'ai été consacré aux mystères de Jupiter Idéen, où, après avoir pris part aux *omophagies* (repas fait avec la chair crue du taureau) suivant la règle de Zagreus, ami des courses nocturnes, et agité en l'honneur de la Grande Mère la torche dans la montagne, j'ai reçu saintement le double nom de Curète et de Bacchant. Couvert de vêtemens d'une parfaite blancheur, je fuis la naissance des mortels, ma main n'approche pas du cadavre qu'on ensevelit, et je n'admets parmi mes alimens rien de ce qui a vécu. »

On voit tout de suite que ces mystères de Jupiter Idéen sont une combinaison assez complexe. Les initiés sont à la fois des Corybantes, des Curètes, des Bacchans et des Orphiques. Ils appartiennent à la fois au culte phrygien de Cybèle, au culte crétois de Zeus, au culte enthousiaste du Bacchus grec et au culte orphique de Zagreus. C'est ce dernier qui domine; c'est un idéal de pureté qu'ils se proposent et c'est la *vie orphique* dont ils suivent les prescriptions dans leur costume, dans leurs mœurs et dans leur vie. Le témoignage d'un chrétien du IVe siècle, Firmicus Maternus, montre qu'en réalité l'orphisme avait pénétré très profondément dans la religion du grand dieu de l'Ida; mais, même en admettant que ce syncrétisme se fût déjà produit au temps d'Euripide, il resterait encore à relever le rapprochement de Cybèle et de Bacchus avec le Zeus Idéen. Euripide traitait fort libre-

ment cette matière religieuse; il la combinait et la modelait à sa façon. Son *Hippolyte* en est la preuve la plus frappante; mais arrêtons-nous d'abord sur le second des textes qui ont été annoncés plus haut, sorte de prière orphique qui contient l'essentiel de la doctrine théologique et morale :

« A toi, souverain ordonnateur, j'apporte cette offrande et cette libation, à toi, Zeus ou Hadès, suivant le nom que tu préfères; accepte ce sacrifice sans feu, ces fruits de toute sorte offerts à pleines corbeilles. C'est toi qui parmi les dieux du ciel tiens dans ta main le sceptre de Zeus, et c'est toi aussi qui dans les enfers partages le trône d'Hadès. Envoie la lumière de l'âme aux hommes qui veulent apprendre les épreuves de leur destinée mortelle, révèle-leur dès maintenant d'où ils sont venus, quelle est la racine des maux, laquelle des divinités bienheureuses ils doivent se concilier par des sacrifices pour obtenir le repos de leurs souffrances. »

Il est douteux qu'aucun prêtre ou aucun initié ait jamais adressé à un dieu quelconque de la Grèce une semblable prière; aucun n'a demandé « la lumière de l'âme »; mais le caractère orphique est ici fortement imprimé. C'est une glorification du dieu de l'orphisme, Zagreus, représenté comme un autre Zeus et un autre Hadès, c'est-à-dire comme le dieu de la vie dans le monde supérieur et dans le monde inférieur, de la vie universelle, et comme celui qui donne la paix à l'âme humaine. Il est l'unique et grande divinité bienfaitrice.

Voilà l'orphisme sous son aspect le plus beau. *Hippolyte porte-couronne*, la pièce qu'il paraît avoir inspirée de ce qu'il avait en lui de plus élevé et de plus délicat, nous donne aussi en quelques vers l'expression nette des répugnances et des défiances dont il était l'objet. Thésée dit à son fils :

« Va maintenant te glorifier de ta pureté; interdis-toi, par une affectation hypocrite, la chair des animaux; sanctifié par Bacchus, proclame Orphée pour ton maître et pare-toi de la science de tous ses livres, vaine fumée. »

Ces choses-là se disaient couramment à Athènes; mais les Athéniens qui les entendaient répéter au théâtre connaissaient l'innocence d'Hippolyte, et, à ce moment du drame, ils avaient dans l'esprit l'image noble et pure à laquelle l'art délicat du poète avait su donner une réalité si originale. Ce que je veux ici faire remarquer, c'est d'abord que la sympathie d'Euripide pour l'orphique qu'il a mis sur la scène n'est pas douteuse; c'est ensuite que cet orphique est un composé de son invention. En effet, la divinité qu'adore Hippolyte est d'une espèce toute parti-

culière; elle n'appartient pas à la mythologie orphique et les temples de la Grèce n'ont jamais vu le culte qu'il lui rend ni entendu la prière qu'il lui adresse ; c'est une Artémis nouvelle. Ce qu'il porte à son autel, ce sont « des fleurs écloses dans une prairie solitaire, où l'abeille seule ose pénétrer, qu'entretient la fraîche rosée de la Pudeur et qu'une loi sainte ne permet de cueillir qu'aux mortels doués par un privilège de nature d'une pureté inaltérable » ; et il existe un commerce mystique entre la déesse et ce héros qui paraît formé à son image. Ces traits, si souvent admirés, sont d'un hellénisme qui n'appartient qu'à Euripide.

La conclusion se tire d'elle-même. L'orphisme d'Euripide est plus littéraire que religieux. Faut-il aller jusqu'à dire qu'il n'y a vu qu'un élément d'intérêt pour quelques-uns de ses drames ou pour quelques morceaux poétiques et qu'il y est resté lui-même indifférent, ce qui semble être la pensée de M. Decharme ? Ou bien faut-il souscrire au jugement que M. Maurice Croiset exprime dans quelques jolies pages de son chapitre sur Euripide (1), et penser que cette nature mobile et libre s'est arrêtée un instant à considérer avec intérêt les doctrines orphiques sans s'y attacher par des liens durables? Cette dernière opinion me paraît plus près de la vérité. J'irais même un peu plus loin et j'admettrais volontiers que dans ces doctrines, certaines idées avaient séduit son esprit méditatif en même temps que son imagination : celle-ci, par exemple, que le philosophe Héraclite avait aussi exprimée à sa manière et qui vaut la peine d'être rappelée.

Les orphiques et les pythagoriciens considéraient le corps comme une prison où était enfermé le principe divin et vivant. Ils se servaient même d'un mot plus fort, un *tombeau;* ce qui donnait en grec une allitération expressive : *sôma*, corps et *sêma*, tombeau; et l'on sait que Platon a recueilli le mot et l'idée. La mort était donc pour eux une délivrance et un commencement de vie véritable. C'est exactement ce que dit Héraclite : « Lorsque nous vivons, nos âmes sont mortes et ensevelies en nous, et lorsque nous mourons, nos âmes reviennent à l'existence et vivent. » Et encore : « Tout ce que nous voyons éveillés est mort. » Euripide à son tour, dans une pièce perdue qui portait le nom du devin Polyidos, fait dire à un de ses personnages : « Qui sait si vivre n'est pas mourir, et si mourir n'est pas vivre pour ceux qui sont dans les enfers? » Et ce qui semblerait indiquer que cette idée était assez familière à son esprit, c'est le singulier euphémisme qu'emploie sa Médée, au moment le plus pathétique,

(1) *Histoire de la Littérature grecque*, t. III, p. 304 et suivantes.

quand la mère, au milieu d'élans de tendresse, se résout à tuer ses enfans : ils l'auront quittée, dit-elle, pour « une autre forme de vie ». Pourquoi, dans ces passages et dans les autres, n'y aurait-il que des fantaisies poétiques, et pourquoi ce poète qu'on nous dépeint comme sombre et mélancolique ne se serait-il pas attaché avec un intérêt sérieux et persistant à ces mystères de la mort, du sommeil et, en général, de la condition humaine? Il semble seulement qu'il y avait dans son âme plus de trouble que de confiance dans une solution religieuse quelconque et d'aspiration passionnée vers cette solution. Il diffère profondément d'Eschyle.

Si Euripide n'est ni fidèle à la religion populaire ni sectateur d'une religion épurée, la croyance aux dieux existe-t-elle chez lui? La liberté de sa pensée va-t-elle jusqu'à l'athéisme? C'est ce que pensait de son temps plus d'un Athénien, à en juger par les attaques d'Aristophane. Il fait dire à une marchande de couronnes qui accuse Euripide de ruiner son commerce en propageant l'impiété : « Il a persuadé aux hommes que les dieux n'existent pas. » Pour ne citer qu'un autre trait, dans *les Grenouilles*, les seules divinités qu'invoque le poète tragique sont l'Ether, la Volubilité, l'Intelligence et le Flair. Il n'y avait du reste, malgré la prudence qui lui était imposée au théâtre, qu'à recueillir dans ses pièces bien des vers suspects d'impiété; c'était lui-même qui était son premier accusateur. Les plus célèbres, ceux mêmes auxquels la marchande de couronnes d'Aristophane semble faire allusion, étaient ceux-ci, prononcés par Bellérophon : « On dit qu'il y a des dieux au ciel? Non, non, il n'y en a pas, si l'on veut enfin renoncer à la sottise de répéter un vieux conte. » Ici, il est vrai, cette négation était dans le caractère de son personnage, et Euripide n'en était pas plus responsable que ne l'avait été Eschyle des hardiesses de son Prométhée; mais dans nombre d'autres passages c'était évidemment lui qui parlait en son propre nom, sans souci du sujet ni de la vraisemblance. Zeus, le dieu souverain, est particulièrement visé par son scepticisme. Voici des vers des *Troyennes* qui sont surtout significatifs : « O toi qui soutiens la terre et qui sièges sur la terre, Zeus, dont nulle conjecture ne dira qui tu peux être, nécessité de la nature ou esprit des mortels... » Il y a bien dans Eschyle des formes de prière ou des propositions théologiques qui présentent une certaine analogie extérieure avec cette invocation d'Hécube. Le chœur d'*Agamemnon* dit : « Zeus, *quel qu'il soit*, si ce nom lui agrée, c'est sous ce nom que je l'invoque. » Et on lit dans un fragment d'une pièce perdue : « Zeus est l'éther, Zeus est la terre, Zeus est le ciel;

Zeus est tout et ce qu'il peut y avoir de supérieur à tout. » Mais le premier de ces passages est un élan de la piété du chœur qui, agité par des terreurs mystérieuses, se réfugie dans une foi craintive et absolue. Le panthéisme exprimé dans le second, dont nous ne pouvons déterminer exactement la valeur, puisqu'il nous est parvenu isolé, loin de diminuer la divinité suprême, proclame sa toute-puissance. Mais ces mots d'Euripide « nécessité de la nature ou esprit des mortels » expriment une pensée toute différente. Ce n'est plus de la religion ni de la théologie; c'est de la philosophie. Il est certain que son théâtre est animé d'un esprit philosophique. On l'a appelé, dans l'antiquité même, « le philosophe de la scène ». Il faut donc voir ce que c'est que la philosophie d'Euripide.

Pour en finir d'abord avec son athéisme, disons qu'il n'en a pas fait profession, qu'il a eu soin, au contraire, de ménager le sentiment populaire et de rendre ostensiblement dans ses drames des hommages aux dieux, mais que cependant, en somme, malgré la nature et les sujets de la tragédie, il exprime assez son opinion personnelle pour nous permettre de conclure qu'il supprime les dieux. Il a pour cela deux raisons. La première, qui a déjà été signalée, c'est l'immoralité des légendes religieuses et le contraste qu'elles étalent entre la conduite de ces maîtres du monde et les lois qu'ils sont censés faire respecter par les hommes. La seconde, c'est le désordre et l'iniquité qui règnent dans leur prétendu gouvernement. En réalité, la justice et la providence divines n'existent pas : « O Zeus, s'écrie Talthybios, dans la tragédie d'*Hécube*, dirai-je que tu as les yeux sur l'humanité, ou bien les hommes se sont-ils fait une opinion vaine sur l'existence des dieux, et est-ce la fortune qui préside à toutes les choses humaines? » C'est donc un point acquis qu'Euripide n'est gêné par aucune croyance et qu'il a toute liberté pour diriger sa pensée où il voudra. La dirige-t-il en effet, ou bien la laisse-t-il flotter au gré de sa curiosité et des impressions du moment?

C'est une question à laquelle on ne peut guère répondre avec certitude. Euripide n'écrivait pas des traités, mais des pièces, où il y avait bien des raisons pour que la suite et la concordance des idées ne fussent pas nettement marquées ni absolues. Cependant, tout compte fait, d'après l'examen des passages qu'il a introduits dans ses drames sans nécessité, mais par besoin d'esprit, et d'après la tradition qui s'était établie dans l'antiquité, de son temps et après, on peut dire qu'il fut, non pas philosophe, mais sérieusement épris de philosophie. C'est affirmer un peu plus que ne le font M. Decharme, qui a étudié de très près cette question,

et M. Maurice Croiset (1). Il ne fut ni l'inventeur ni l'adepte d'aucune doctrine, mais il s'intéressa vivement aux systèmes inventés par d'autres, vécut avec plusieurs philosophes, et certaines idées paraissent l'avoir particulièrement frappé. On ne peut guère douter qu'il ait connu les écrits de Xénophane et d'Héraclite; mais, parmi les philosophes, les dates et l'histoire ne permettent de lui attribuer de rapports personnels qu'avec Anaxagore et son disciple Archelaüs le *physicien*. Ajoutons le dialecticien Zénon d'Elée, qu'il put connaître dès sa jeunesse et qui développa peut-être en lui le goût de l'argumentation. Ces rapports semblent avoir été assez étroits avec le premier de ces deux hommes; c'est ce qu'on peut conclure avec Valckenaer (2), sans attacher autant d'importance que lui à des allusions qu'on a cru reconnaître dans certains vers. Quant à la doctrine seulement, si Euripide ne fut pas, comme le disent Cicéron et d'autres, disciple d'Anaxagore, l'enseignement du philosophe avait cependant laissé son empreinte dans l'esprit du poète. Il n'est pas certain que celui-ci, comme Denys d'Halicarnasse le fait entendre, eût écrit *Mélanippe la philosophe* tout exprès pour exposer le système de son ancien maître; mais, à tout prendre et si l'on ne cherche pas dans une tirade de tragédie une exposition exacte et rigoureuse d'un système philosophique, Anaxagore se retrouve dans les explications cosmogoniques et physiques que la jeune femme juge à propos de donner à son père pour l'empêcher de brûler vifs les deux enfans qu'elle a eus de Jupiter et qu'on croit nés d'une vache et d'un taureau. Il se retrouve aussi, et peut-être plus visiblement encore, dans un fragment de son *Chrysippe*.

M. Decharme remarque avec raison que dans la cosmogonie de *Mélanippe* manque le *Nous*, l'intelligence, qui met en mouvement les élémens inertes du monde, primitivement confondus, omission grave assurément, et qu'il n'y est pas non plus question des *homœoméries*. Il aurait pu ajouter qu'un autre système que celui d'Anaxagore n'a pas laissé des traces moins profondes chez Euripide : c'est le système de Diogène d'Apollonie, qui faisait de l'Ether, cette substance pure et impalpable, l'être suprême, à la fois corps éternel et intelligence toute-puissante. « Vois-tu en haut cet Éther qui étend ses bras souples autour de la terre? Crois que c'est Zeus, crois qu'il est dieu. » Et dans d'autres fragmens

(1) M. Weil, dans un article du *Journal des Savans* sur l'*Euripides Herakles* de M. Wilamowitz-Möllendorff (cahier de janvier 1890), me paraît se rapprocher de l'opinion que je soutiens.

(2) Le savant hollandais a traité longuement cette question dans la discussion intitulée : *Diatribe in Euripidis perditorum dramatum reliquiis* (à la suite de son édition de l'*Hippolyte*).

l'Éther est célébré comme la divinité souveraine, comme le père des dieux et des hommes. Il fallait bien que cette conception tînt chez le poète une place importante pour qu'elle fût si vivement attaquée par Aristophane. Euripide était un indépendant, qui se plaisait à reproduire tour à tour différentes hypothèses philosophiques. Peut-être est-ce dans les vers des *Troyennes* cités plus haut qu'on trouverait les deux idées qui ont le plus occupé sa pensée : *la nécessité de la nature* ou *l'intelligence de l'homme*, données comme l'essence de la divinité souveraine. Les deux propositions sont d'une grande hardiesse. La première conçoit l'organisation et la marche du monde comme le développement nécessaire de certaines lois immanentes ; nous pouvons aujourd'hui en mesurer la portée. La seconde place l'origine de tout, puissance organisatrice, système de l'univers, lois physiques et morales, religion, dans l'homme lui-même : c'est son esprit qui a tout créé. Euripide entend-il qu'en dehors de la conception humaine il n'y a rien, et que tout cet édifice à l'existence duquel nous croyons, d'après lequel nous réglons notre vie morale et religieuse, n'est que notre propre construction ? Ou bien veut-il dire seulement que l'esprit de l'homme a élevé des systèmes religieux ou philosophiques d'après les principes indépendans qu'il porte en lui, quelque chose comme ce que Descartes appellera les *idées innées* ? Ce serait trop déterminer une pensée qui se dérobe en grande partie ; cependant l'influence que paraissent avoir exercée sur elle certaines idées de l'orphisme et du système d'Héraclite ne rendrait pas cette interprétation invraisemblable. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'Euripide pensait beaucoup lui-même et faisait penser les autres.

Il n'y a guère à s'arrêter sur la tradition qui mettait Euripide au nombre des disciples de Socrate, bien que les comiques se fussent empressés de l'accueillir. Ils allaient jusqu'à faire du philosophe l'inspirateur ou même le collaborateur du poète : « Voici Mnésilochos qui cuisine un drame nouveau d'Euripide, et Socrate met le fagot sous la marmite », disait Téléclide. Les comiques mettaient sur la scène, suivant leur habitude, les préventions populaires, également hostiles à deux hommes que rapprochait leur esprit novateur, mais qui innovaient dans des sens différens. On sait que Socrate, très défiguré par eux, avait été choisi, à cause de la singularité de son extérieur et de ses habitudes, comme un type des sophistes : c'est surtout à ce titre, fort peu justifié, qu'ils le mettaient en rapport avec Euripide. En réalité, beaucoup des maximes prêtées par le poète à ses personnages et, en général, l'esprit de son théâtre, étaient en désaccord

avec la doctrine de Socrate, particulièrement sur l'intime union de la moralité et de la science. Il n'en est pas moins très probable qu'Euripide fréquenta Socrate et qu'une curiosité réciproque les attira l'un vers l'autre. Le premier était séduit par cet enseignement si original qui étudiait les relations des idées en même temps que les faits de la vie pratique. Comment le second ne se serait-il pas intéressé à ces nouveautés religieuses et morales qui s'étalaient au théâtre et à leur effet sur la foule? Sur ce point, la tradition est d'accord avec la vraisemblance.

De même Euripide fréquenta les sophistes, particulièrement Protagoras, exactement son contemporain. L'aphorisme de celui-ci « l'homme est la mesure de toutes choses » n'était pas fait pour lui déplaire. Cependant ce qu'il prit d'eux, ce sont moins leurs idées, qu'il attribue quelquefois à ses personnages suivant les caractères et les situations, que leur rhétorique, dont il blâme les abus, mais qu'il aime à mettre en pratique. C'est pour cela qu'il multiplie les plaidoyers et les scènes où se soutiennent successivement le pour et le contre. Il y était d'ailleurs encouragé par le goût public. Il dit bien dans l'*Hécube :* « Quand un homme a fait le mal, ses discours devraient être faibles et ne jamais réussir à rendre l'injustice éloquente »; mais il se complaît à plaider les mauvaises causes, à soutenir les thèses paradoxales et à faire montre des ressources de son argumentation oratoire. « Il me faut, dit Jason, prouver que je ne suis pas inhabile à parler »; et, au moment où il commet la trahison la plus ingrate, il démontre à Médée avec assurance qu'il ne lui doit rien, qu'elle est trop heureuse d'avoir été enlevée par lui et qu'elle n'a pas à se plaindre d'être abandonnée au mépris des sermens.

En somme, nous n'avons qu'une idée incomplète de la philosophie d'Euripide. Cette philosophie elle-même avait sans doute quelque chose de vague et d'indécis; mais nous ne connaissons pas la mesure de cette indécision. Du moins les traits et les indices qu'on recueille dans ses œuvres et dans les témoignages de l'antiquité ont pour effet de faire revivre sous nos yeux une figure très particulière et très attachante. On voit clairement dans cet esprit une participation passionnée au mouvement de pensée qui, au VIe et au Ve siècle, renouvelle ou fait naître la religion, la philosophie et l'éloquence. Il le suit dans le présent et il le cherche dans le passé. Euripide avait une bibliothèque, richesse fort rare de son temps. Il lisait, il s'entretenait avec les penseurs, il méditait lui-même dans la retraite où il aimait à fuir la foule et le bruit. Tels étaient les contrastes de cette nature, à la fois vive et mélancolique. On montrait à Salamine son refuge préféré, une

grotte ouvrant sur la mer, qu'il s'est plu à peindre. Ajoutons à ces traits les dons de l'artiste et du poète, l'imagination et la sensibilité, qui l'ont mis au rang des premiers. A ce sujet, M. Decharme, dans un chapitre sur la vie et le caractère d'Euripide, rappelle et interprète ingénieusement un petit monument d'archéologie figurée :

« Sur un camée appartenant à notre Cabinet des médailles, on croit voir Euripide à côté d'une Muse qui appuie familièrement le bras droit sur son épaule : tous deux se tiennent debout devant une Nymphe assise sur un rocher, à l'entrée d'un lieu sacré. La Nymphe fait au poète et à la Muse un signe amical : elle semble les inviter à entrer dans la grotte, séjour divin, sanctuaire de l'inspiration poétique. »

Il n'est pas sûr que l'artiste ait songé à la grotte de Salamine; mais il paraît certain que le penseur-poète a aimé la solitude et vivement senti le charme de la nature.

II

Un argument d'Euripide contre la réalité du gouvernement divin et même contre l'existence des dieux, c'est que le monde ne marche pas bien, c'est que le désordre et le mal y dominent. Il ne voit donc pas le monde en beau. Il est d'ailleurs par tempérament porté à la tristesse, ce qui l'incline aussi vers le pessimisme. Euripide est pessimiste. Telle est la conclusion de M. Decharme avec les raisonnemens qui paraissent l'y conduire; et c'est pour cela qu'il commence son étude des idées morales d'Euripide par un chapitre sur le pessimisme du poète.

Il faut reconnaître d'abord, comme il le fait, que la tragédie en général, par sa nature même et par celle des légendes qu'elle traite, ne se prête guère à l'expression de l'optimisme. Rien de plus inexact, à cet égard, que la théorie qui fait du Grec un enfant insouciant et gai, sur lequel glissent de légères impressions, en opposition avec le Sémite et l'homme du Nord, qui seuls ont le sentiment profond des tristesses et des mystères de la vie. Y a-t-il en Grèce une seule légende où l'homme soit libre et heureux? La liberté du héros grec est en lui; elle est dans son énergie et dans sa noblesse; et il ne connaît guère d'autre bonheur que la jouissance de cette énergie et l'exercice de ses brillantes facultés. Une puissance attachée à réprimer chez l'homme toute supériorité, qui, pour un manquement aux obligations religieuses plus souvent qu'à la loi morale, le frappe cruellement dans son corps et dans son âme; l'expiation du crime par le crime, la responsabilité étendue à la famille et à la cité et une hérédité funeste

prolongée pendant des générations; la destruction des affections naturelles et le meurtre fatal entre parens; la passion, l'espérance, la raison elle-même ne servant qu'à égarer et à décevoir; enfin le mal et la souffrance atteignant leurs victimes dans tout leur être au milieu de catastrophes inouïes : voilà le fonds commun de presque toutes les légendes. Aussi la plainte du Grec a-t-elle souvent retenti dans la poésie et ailleurs. Le vieil Hésiode racontait comment mille tristesses, échappées de l'urne de Pandore, erraient parmi les hommes; et il ajoutait : « La terre est pleine de maux, la mer en est pleine; jour et nuit, les maladies viennent d'elles-mêmes, apportant des maux, visiter les hommes, en silence, car le prudent Zeus les a privées de la voix. » Le chœur d'*Œdipe à Colone*, en présence des maux qui affligent encore la vieillesse du héros thébain, ne peut que répéter, en faisant un retour sur lui-même (c'est un chœur de vieillards), la maxime attribuée par la légende au dieu prophète Silène : « Ne pas naître est de beaucoup la meilleure chose; le mieux de beaucoup ensuite c'est, quand on est né, de retourner au plus vite là d'où l'on vient. » Le pessimisme moderne ne va pas plus loin. Cette misère de la condition humaine, la tragédie a pour fonction propre d'en peindre toute l'horreur dans les exemples les plus frappans : comment ne serait-elle pas pessimiste, et comment peut-on dire d'Euripide en particulier qu'il se distingue des autres tragiques par son pessimisme?

Il ne serait pas impossible de soutenir le contraire. Comparez son théâtre à celui d'Eschyle : quel est celui où la couleur est le plus sombre, où la victime humaine se débat dans une impuissance plus poignante? Il n'y a pas chez Euripide ces ténèbres mystérieuses ni ce sentiment profond de la domination absolue d'une force funeste. Il arrive même quelquefois qu'il dissipe l'horreur tragique; il adoucit la tragédie et y fait pénétrer les rayons d'une lumière presque riante. Non seulement le dénouement est heureux dans *Alceste*, pièce d'un genre particulier qui tenait la place d'un drame satyrique, mais il l'est dans *Iphigénie en Tauride* et dans *Hélène*, et même, par la déconvenue des deux rois, Thoas et Théoclymène, il s'y rapproche quelque peu de la comédie; et sans doute d'autres pièces, dans le grand nombre de celles qui ont disparu, laisseraient des impressions analogues. Cependant le mot « pessimisme », qui ne viendrait à l'esprit de personne à propos d'Eschyle, paraît naturel, appliqué à Euripide. La principale raison vient de cette différence de leurs dispositions religieuses sur laquelle j'ai dû d'abord insister. J'ai dit qu'Eschyle, acceptant les légendes, adore en croyant la divinité, et que dans les grandes compositions où il a mis le fond de sa pensée, il montre le progrès du monde vers le bien. Il a la foi et l'espérance.

On a vu que chez Euripide, au contraire, la foi n'existe pas et l'espérance est douteuse. Il n'accepte pas les légendes qu'il met sur la scène, il ne croit pas aux dieux et se plaît à faire ressortir le mal, sans jamais faire voir dans le présent ni dans l'avenir une amélioration. Il a bien pu, dans quelques pièces, où son imagination s'abandonne à une fiction séduisante et où son art, ingénieux et chercheur, effleure en passant la comédie, atténuer ou même dissiper les horreurs tragiques; mais ce sont des exceptions dans un ensemble où la tristesse domine de beaucoup.

Euripide était considéré par Aristote comme « le plus tragique des poètes », et ce jugement était expliqué par la nature de ses dénouemens, qui lui était reprochée à tort, dit l'auteur de la *Poétique*. Cela veut dire sans doute qu'on se plaignait de l'impression triste que ses drames laissaient. Et en effet il vaut surtout par le pathétique; et cela vient de ce qu'il analyse la souffrance humaine. Il se place à un point de vue humain; Eschyle se plaçait, au contraire, à un point de vue religieux. Les principaux acteurs de celui-ci, quoique le plus souvent invisibles, étaient les puissances supérieures, dont l'intervention, rendue sensible, faisait marcher le drame et produisait les grands effets. Par là les spectateurs étaient transportés dans les régions lointaines d'un monde merveilleux, où l'homme n'apparaissait que dans des types simplifiés et agrandis. Avec Euripide, ils se retrouvent eux-mêmes dans des héros rapprochés d'eux et réduits à la condition de l'humanité contemporaine; ils reconnaissent les maux dont ils souffrent dans le détail d'une reproduction précise, qui ramène les terribles émotions des légendes mythologiques aux impressions présentes de la vie réelle. Il en résulte qu'en sortant du théâtre, ils n'éprouvent pas au même degré cette sorte de soulagement où Aristote voyait l'effet propre de la tragédie et qu'il faisait consister dans un apaisement du trouble qui est au fond de toutes les âmes par les émotions mêmes de la terreur et de la pitié. Ils reviennent des représentations d'Euripide plus pénétrés de leurs misères et moins confians dans la bienveillance divine.

Veut-on un exemple de la manière dont il humanise, pour ainsi dire, le merveilleux mythologique et le transforme par l'observation attentive de la réalité? On n'a qu'à voir ce qu'il fait de la scène des *Choéphores* d'Eschyle où Oreste, aussitôt après le parricide, devient la proie des Erinnyes. L'action des divinités vengeresses s'y fait d'abord sentir en lui-même; sa conscience s'inquiète, sa raison se trouble et il se débat vainement contre une agitation croissante; mais ce n'est pas tout : les Erinnyes sont présentes pour lui, il les voit : c'est une véritable apparition

Elles n'apparaissent pas dans l'admirable scène qui ouvre l'*Oreste* d'Euripide. Ici c'est une hallucination qui se produit pendant une crise d'un malade. L'origine de la maladie est nettement expliquée, et les phases de l'accès se succèdent régulièrement sous les yeux des spectateurs.

La nuit qui a suivi le meurtre de Clytemnestre, pendant la veillée funèbre, le parricide, qui osait remplir ce devoir, a été saisi par le mal. Les sens et l'imagination échauffés par l'impression récente du crime et du sang versé, il a cru voir apparaître tout à coup la troupe menaçante des Erinnyes. Depuis ce temps, — il y a de cela six jours, — sans manger, sans prendre aucun soin de son corps, il est en proie à la fièvre et au délire. Dans l'intervalle des accès, il dort caché sous son manteau; mais aussitôt que le sommeil cesse, à peine a-t-il eu le temps de sentir le bienfait de ce repos momentané, que ses esprits s'égarent de nouveau, et bientôt le malade, affreux, la chevelure en désordre, la bouche écumante, s'élance de sa couche et s'épuise dans une lutte furieuse contre ses ennemies imaginaires. Euripide donne au public le spectacle complet d'une de ces crises; il lui en montre successivement la naissance, le progrès et la terminaison. On assiste au réveil d'Oreste; auprès de lui est sa sœur, qui le garde; il entend ses douces paroles et réclame ses soins avec la confiance égoïste d'un enfant et avec l'appréhension d'un malheureux qui, à bout de force, redoute tout ce qui peut troubler le calme et l'oubli procurés par le sommeil. Mais, bientôt, sa voix devient brève et sa parole dure : c'est le mal qui s'annonce ; et, en effet, il éclate avec toute sa violence. Electre veut retenir le malade sur son lit : au contact des mains de la jeune fille il sent redoubler son épouvante et sa fureur; il la prend elle-même pour un des monstres. Enfin il retombe brisé: il reconnaît sa sœur, qui pleure près de lui, et les deux misérables, ayant conscience de leurs maux et du crime qui les a causés, confondent leurs larmes. Telle est cette belle étude physiologique et morale, que suggère au poète une pensée de révolte contre la tradition et que vivifie son génie dramatique.

Dans les pièces d'Euripide qui nous ont été conservées, il y a plus d'un exemple de ce pathétique obtenu aux dépens de la légende héroïque par l'observation exacte de la nature : il n'y en a pas de plus frappant. Il s'impose presque au choix de ceux qui étudient ce côté d'Euripide ; j'avais dû l'analyser moi-même autrefois en comparant ce poète à Eschyle, et M. Decharme n'a eu garde de le négliger

Si les maladies, et particulièrement celles qui atteignent le cerveau, éprouvent durement l'humanité, ce n'est pas que le cours de la vie lui donne, en dehors de ces accidens, la tranquil-

lité et le bonheur. Les avantages mêmes et les jouissances se tournent contre elle. La noblesse et la fortune sont sujettes à des catastrophes; l'amour, qui a particulièrement occupé la pensée et l'imagination du poète, est la cause de désordres, de crimes, de souffrances inouïes; les joies de la famille elles-mêmes sont empoisonnées par les malheurs qui la menacent, et qui la frappent d'autant plus qu'elle est plus nombreuse et leur offre plus de prise. Toutes ces infortunes et d'autres encore forment la matière commune de la tragédie; Euripide, en les dépouillant en grande partie de leurs voiles mythologiques, les voit plus nettement et en touche comme la réalité présente; il en a un sentiment plus vrai et plus désolé. Il semblerait qu'il dût, par une conséquence naturelle, conseiller de rejeter ce fardeau de la vie si lourd et si pénible et faire l'apologie du suicide. Et ce moyen de délivrance paraîtrait d'autant mieux s'accorder avec ses idées qu'il représente la mort, soit d'après la croyance vulgaire, comme un état bien voisin du néant, où toute sensibilité est éteinte, soit, dans des passages plus personnels qui ont été relevés plus haut, comme « une autre forme de la vie », peut-être même la vie véritable, celle où les facultés sont vraiment actives, tandis que la vie terrestre n'est qu'une apparence et un rêve. La mort, d'ailleurs, que l'on ne craint que par la peur de l'inconnu, est une loi naturelle, qui s'accomplit nécessairement et contre laquelle il est illogique de se révolter :

« On enterre ses enfans; on en a d'autres; on meurt soi-même. Et des mortels s'indignent de porter à la terre ce qui est terre ! Mais c'est la nécessité qui veut que la vie soit moissonnée comme un épi mûr; que l'un vive, que l'autre meure. Pourquoi gémir sur ce qui s'accomplit suivant une loi de la nature ? Rien de ce qui est nécessaire ne doit nous paraître cruel. »

Cependant, à regarder de près ces vers, qui étaient célèbres dans l'antiquité, on n'y voit nullement un encouragement au suicide, quelque peu de valeur qu'ils semblent attribuer à la vie. Ils contiennent plutôt un conseil de résignation et de dignité, et il n'est pas surprenant que les Stoïciens aient cru y reconnaître une expression anticipée de leur doctrine. Il serait même possible d'en conclure que, dans la pensée du poète, on doit accepter la vie, laquelle est comme la mort une loi naturelle. Et, de fait, c'est l'opinion qu'il exprime nettement dans plus d'un passage : « Ne parle pas de mourir, dit Ménélas à Oreste ; ce n'est point là de la sagesse. » Hercule, devenu dans un accès de folie le meurtrier de ses enfans, souhaite la mort, mais ne veut pas se la donner de peur de passer pour lâche. Il est vrai que, dans *Hécube*, Polymestor aveugle regrette de ne pas pouvoir se tuer et que Phèdre

se tue dans *Hippolyte*. Mais le poète croit devoir excuser la pensée du premier, qui pourtant n'a guère à perdre dans l'estime du public, en disant, par la bouche du coryphée, que la vie est devenue pour lui une torture intolérable, et Phèdre, comme l'indique le chœur, est dans une situation sans issue. M. Decharme cite, à ce propos, très justement, un passage du IXe livre des *Lois* où Platon déclare que, par exception, le suicide est excusable dans le cas où l'on y est réduit « par quelque opprobre qu'on ne pourrait ni réparer ni supporter. » Euripide n'est donc pas un apologiste du suicide; il ne l'est pas plus que Sophocle, quand celui-ci fait mourir volontairement Jocaste dans *Œdipe-Roi*, Hémon et sa mère Eurydice dans *Antigone*, Déjanire dans *les Trachiniennes*, ou Ajax dans la pièce qui porte son nom.

Il faut reconnaître aussi que le pessimisme d'Euripide n'est pas absolu. Nous avons de lui bien des vers où respire un vif sentiment des biens et des joies de la vie. Ainsi cette grande misère humaine, la plus grande peut-être à ses yeux, qui consiste dans l'impuissance et dans les déceptions de l'intelligence, admet pourtant une félicité d'un ordre particulier pour le sage qui aime la science et qui, contemplant l'ordre inaltérable de la nature éternelle, « reste étranger aux ambitions mauvaises et aux pensées honteuses. » Si l'amour égare et perd, il peut donner aussi les plus nobles jouissances : « Lorsqu'il arrive aux mortels d'aimer, s'ils rencontrent un objet digne de leur amour, rien ne manque à leur bonheur. » Si la famille est pour le père et pour l'époux une cause d'inquiétude, si elle l'attriste par des deuils, c'est à elle cependant qu'il doit aussi sa force et ses plus vives jouissances. Le plaisir causé par la naissance d'un enfant n'a jamais été mieux rendu que dans le joli fragment de *Danaé*, traduit ainsi par M. Decharme :

« O femme, bien douce à voir est cette lumière du soleil, et la mer que n'agite aucun souffle, et la terre quand elle fleurit au printemps, et la riche abondance des eaux, et tant d'autres choses dont je pourrais vanter la beauté; mais le plus brillant, le plus beau des spectacles est, pour ceux qui sont sans enfans et que ce regret torture, de voir rayonner dans leur maison le visage d'un enfant qui vient de naître. »

J'ai déjà rappelé combien Euripide était sensible aux beautés naturelles, en particulier au charme de la mer. Il reconnaissait qu'il existait là une source de vives jouissances. Il ne serait donc pas juste de lui attribuer une disposition d'esprit exclusive. La mélancolie paraît avoir été le fond de son caractère, mais ses facultés de voir et de sentir restaient entières et libres. Quelle que fût en toute chose son impression dominante, il n'en était

pas esclave. Quand son observation, si curieuse, se porte sur les conditions de la vie sociale, il faut conclure encore que, s'il y a chez lui un courant d'idées plus fort et plus sensible, il n'en voit pas moins bien les divers aspects du monde, qu'il examine et qu'il juge.

Cela est vrai surtout d'un sujet qui paraît avoir été une de ses principales préoccupations : le mariage et les femmes. On connaît les anecdotes recueillies ou plutôt inventées par la comédie contemporaine et par ses commentateurs sur Euripide lui-même et sur ses infortunes conjugales : les désordres de ses deux femmes, son indifférence philosophique ou sa vengeance quand, découvrant les infidélités de la première, il l'abandonne à son amant ; la double collaboration attribuée à son jeune esclave ou disciple Céphisophon ; enfin toute cette légende qui explique sa sévérité pour un sexe dont il avait tant à se plaindre. De là en partie sa tristesse ; de là aussi les représailles supposées des femmes, par exemple le complot des *Thesmophories* si spirituellement imaginé par Aristophane. La critique de M. Decharme montre l'inconsistance de ces traditions. On a dit aussi qu'Euripide n'avait dit trop de mal des femmes que parce qu'il les avait trop aimées. Nous n'en savons rien. Ce que nous pouvons faire et ce qui nous remet dans la réalité, c'est de chercher dans le détail avec M. Decharme comment les idées de ce juge peu indulgent sont en rapport avec les mœurs de la société athénienne, et comment il y puise les élémens de ses allégations et de ses peintures.

Il faut d'abord se rappeler à quel point l'idée que les Athéniens s'étaient faite primitivement du mariage déterminait encore, au temps de leur plus brillante civilisation, la condition de la femme mariée. Cette idée était surbordonnée à leur conception de l'État, qu'ils considéraient comme une réunion de familles, dont chacune était nécessaire à la cité pour l'accomplissement des devoirs civiques et des devoirs religieux. Or la femme, en assurant par le mariage la perpétuité de la famille, assurait l'accomplissement de ces devoirs : à la cité elle donnait des fils légitimes, capables de suffire aux différentes charges ; aux ancêtres et aux dieux particuliers, patrons et protecteurs des familles, des dèmes, des tribus et de l'État, elle fournissait ceux qui pouvaient entretenir leur culte et contribuer ainsi au salut commun. Elle assurait enfin la pureté de la race, sans laquelle rien n'était conçu comme possible. Ces considérations avaient déterminé la condition de la femme, presque exclusivement attachée au foyer, réduite à une éducation élémentaire, étrangère aux applications élevées de l'intelligence et maintenue dans un état inférieur, le plus souvent renfermée dans la maison par une claustration presque orientale ; d'où les mœurs particulières du gynécée. Dans ce domaine, où elle est confinée

tandis que les hommes vivent au dehors, la femme, à côté des soins de la famille, cherche et trouve ses compensations et ses plaisirs : la parure dans les maisons riches, dans toutes les relations avec les voisines, le bavardage, la médisance, les petits complots. Cette contrainte à laquelle elle est soumise peut la disposer à la dissimulation et à la ruse, et elle aura des complices naturelles dans ses esclaves, qui sont constamment et intimement mêlées à sa vie. Une catégorie particulière, les orphelines héritières, qui transportent avec elles, comme un dépôt qu'elles tiennent de la nature et de l'État, la fortune, les droits et les charges d'une famille, montre quelquefois un caractère difficile et orgueilleux.

M. Decharme a réuni et souvent traduit les nombreux passages où Euripide a jugé à propos de transporter sur la scène tragique ces détails de la vie des femmes athéniennes. C'est un des chapitres les plus curieux de son livre. On y voit tout ce que cette matière avait fourni au poète : satires spirituelles, déclamations violentes ou bizarres, tableaux gracieux, ces différentes formes se succèdent pour exprimer sa pensée, qui est celle d'un Athénien malveillant. Le soin qu'il a pris de relever tous ces traits et d'exprimer ces jugemens défavorables, sans que ni le sujet ni l'action de ses drames l'y amenassent nécessairement, explique l'opinion qui, de son vivant, le représentait comme un ennemi des femmes. Et comme la chronologie de ses pièces fait voir que ces satires se répartissent sur toutes les dates connues de sa vie, on doit conclure qu'il y avait chez lui une disposition persistante à la sévérité. Mais, d'un autre côté, on ne saurait soutenir qu'il ait fermé les yeux aux qualités et aux mérites des femmes. Qui mieux que lui a senti le charme pur de la jeune fille? Polyxène mourante dans son *Hécube* est un type de grâce fière et chaste. La femme dans la famille peut être pour lui l'épouse dévouée jusqu'au sacrifice de la vie, la mère tendre et adorée de toute sa maison : la figure noble et vraie d'Alceste réunit ces deux caractères. Dans un ordre inférieur, Andromaque, la veuve fidèle d'Hector, devient un type de soumission patiente à l'autorité et même de douce et complaisante résignation à l'inconstance du mari. Nous n'en demanderions pas autant aujourd'hui, et comme le remarque M. Decharme, il s'agit d'une épouse asiatique. Enfin les héroïnes d'Euripide sont capables des sentimens les plus élevés et des plus beaux dévouemens. Son Iphigénie, qui apparaît d'abord sous les traits d'une victime, désolée et plaintive, est touchée tout à coup comme par la grâce. Elle sent l'aiguillon intérieur du patriotisme et de la gloire et elle marche à la mort la tête haute et transfigurée par l'inspiration. Pour avoir eu l'idée de cette belle péripétie, il faut bien qu'Euripide

ait vu dans la nature féminine le germe de pareilles vertus.

Il est donc évident qu'Euripide ne s'est pas borné à faire la satire des femmes et qu'elles n'ont pas eu parfois de meilleur apologiste. C'est au poète, saisi par une idée ou une émotion dramatique, autant qu'au moraliste soucieux de la vérité, qu'elles ont dû cette justice : le moraliste plus que le poète paraît s'être ému de certaines questions sociales, comme la distinction des classes, comme l'esclavage. En vrai fils de la démocratique Athènes, il considère la noblesse comme un préjugé. Quelle déviation de la nature essentielle de la tragédie, consacrée primitivement aux héros et aux princes, fils des dieux! Tous les hommes, dit-il, ont une mère commune, la Terre, qui a donné à tous la même forme, ce qui fait que, « nobles et non nobles, nous sommes tous de la même race. » En réalité, il n'y a pas d'autre noblesse que la noblesse morale; le noble, c'est l'honnête homme, et le pauvre vaut souvent mieux que le prétendu noble qui ne doit ce nom qu'à la richesse acquise par ses pères. La gloire militaire elle-même, au jugement d'Euripide, n'est pas un titre qui compte à côté de la vertu; car elle est acquise par le général vainqueur aux dépens des soldats. On lit dans *Andromaque :* « Quand une armée érige en trophée les dépouilles de l'ennemi, on ne considère pas cette victoire comme l'œuvre de ceux qui ont été à la peine, mais c'est le général qui en recueille tout l'honneur. » Réclamation dangereuse, où l'esprit démocratique touche de près à l'anarchie, et dont la hardiesse surprendrait davantage, si l'on ne se souvenait des accusations du Thersite d'Homère contre les chefs de l'armée grecque et des plaintes que font entendre les vieillards mycéniens dans l'*Agamemnon* d'Eschyle. Mais les accusations de Thersite tombent étouffées par le mépris et le ridicule, et les tristes réflexions des vieillards de Mycènes sur le deuil des familles, qui « ne reçoivent qu'un peu de cendre à la place des soldats qu'elles ont envoyés combattre sur la terre étrangère », sont un pressentiment des représailles divines contre leur chef Agamemnon, responsable de toutes ces vies détruites. Euripide, lui, réclame au point de vue social.

Il se fait volontiers le patron des humbles. Non seulement il aime à faire valoir les avantages moraux attachés à la médiocrité et en particulier les vertus des gens de la campagne, mais sa sympathie et sa pitié descendent jusqu'aux esclaves. Il admet comme tout Grec que l'esclavage est un mal nécessaire, car l'homme libre ne saurait se passer d'esclave ; il n'ignore pas que la servitude dégrade l'âme, presque condamnée à la bassesse et au mensonge ; mais il plaint celui qui y est réduit, il affirme que la mort serait préférable pour l'esclave qui a connu la liberté, et,

de plus, il veut le relever. C'est ce qu'il fait, soit en proclamant qu'il y a des esclaves qui sont supérieurs à des hommes libres, soit en donnant dans ses pièces à certains d'entre eux des caractères qui leur méritent le respect, ou même par exemple, dans l'*Électre*, en leur attribuant des rôles où leur intelligence et leur activité sont les ressorts du drame. Il y a là plus qu'un effet de la douceur relative des mœurs athéniennes à l'égard des esclaves; c'est le souci personnel du poète qui paraît dans les idées qu'il exprime et dans sa composition dramatique.

Un poète aussi attentif aux faits de la vie réelle ne pouvait pas rester indifférent aux intérêts généraux et à l'état de son pays. La poésie d'ailleurs, surtout la poésie dramatique, si intimement mêlée à la vie des Athéniens, ne séparait pas le poète de la cité et ne créait pas pour lui une sorte d'isolement littéraire. On a souvent rappelé qu'Eschyle combattait avec ses concitoyens à Marathon et à Platée; il soutenait jusque sur la scène son parti politique. Sophocle, plus renfermé dans son art, n'en exerça pas moins des fonctions importantes; les plus hautes du pouvoir exécutif, celles de stratège, lui furent confiées deux fois. Euripide ne prit pas une part aussi active aux affaires d'Athènes; nous savons que c'était un méditatif; mais son patriotisme se montra dans ses œuvres. Les légendes attiques y tinrent une plus grande place que dans celles d'Eschyle et de Sophocle. Il est vrai que cela s'explique en partie par le besoin de renouveler la matière tragique et par la tentation, alors de plus en plus puissante, d'employer ce moyen sûr de plaire au public athénien. Mais, soit pas le choix de certains sujets, soit par l'expression de sentimens personnels que le poète à l'habitude d'introduire dans ses pièces, il prouve combien il est loin de se désintéresser de la politique.

Deux de ses tragédies, les *Héraclides* et *les Suppliantes*, qui ont entre elles des ressemblances frappantes, furent composées en vue de circonstances déterminées. M. Wilamowitz-Möllendorff a démontré que la représentation de la première était en rapport manifeste avec un fait de la première invasion de l'Attique par les Lacédémoniens dans la guerre du Péloponnèse, et devrait se placer peu de temps après l'année 430. On ne peut douter que *les Suppliantes* n'aient été comme une consécration dramatique de l'alliance avec Argos conclue par l'influence d'Alcibiade peu de temps après la paix de Nicias. *Andromaque*, donnée au commencement de cette même guerre du Péloponnèse, respire la haine de Sparte; *les Troyennes* et *Électre* renferment des allusions à l'expédition de Sicile. Dans l'*Hippolyte porte-couronne*, les vers où est déplorée la mort du héros s'appliquaient évidemment, dans la pensée du poète et des spectateurs, à la mort

récente de Périclès. Il y avait souvent des allusions dans la pièce d'Euripide. Des critiques, surtout Hartung, se sont évertués à en découvrir là où il n'en existait pas ; mais on voit qu'il y en a d'importantes qu'on peut reconnaître avec certitude.

Il est assez intéressant de rapprocher des passages où s'exprime la passion patriotique d'Euripide à l'égard des ennemis étrangers, des vers où se découvre le fond de sa pensée au sujet de la guerre en général. Il ne l'aime pas. S'il loue à l'occasion la bravoure du soldat, il déplore les maux de la guerre ; il voudrait que les cités cherchassent à s'entendre avant de se combattre et que leurs querelles pussent se vider par la parole, et non par le sang. Dans ce curieux esprit il y a déjà comme un germe d'idée humanitaire. Aussi ses héros ne sont guère héroïques. Capanée. dans la petite oraison funèbre que prononce Adraste, est un riche simple et un galant homme fidèle à ses amis, affable pour tous, même pour ses esclaves. On ne comprend pas que Jupiter l'ait foudroyé.

Quant à la politique intérieure, les idées d'Euripide sont celles d'un Athénien modéré de son temps. Ni tyrannie, ni démagogie, ni oligarchie, mais, s'il était possible, un régime pondéré qui unirait toutes les classes sous une direction équitable : tel est l'idéal assez simple qu'il semble proposer. De la tyrannie il ne pouvait être question que pour la flétrir. C'était le langage naturel d'un citoyen de la glorieuse république athénienne. Les bons rois des *Héraclides* et des *Suppliantes*, Démophon et Thésée, doivent être mis à part. Ils sont couverts par la légende ; peu s'en faut que le second ne soit le fondateur de la démocratie. Mais la tyrannie, telle qu'elle existait réellement sur certains points du monde grec, ou telle que se la représentait l'imagination populaire, est vigoureusement attaquée par Euripide. C'est, dit-il dans les *Phéniciennes*, « une injustice heureuse ». Elle marche à son but, qui est la destruction de la loi, à travers les bassesses, les trahisons, les crimes sanglans, appuyée sur les plus vils de ses sujets, terrorisant, déshonorant et dépeuplant la cité par ses violences, ses caprices et ses guerres. Arrive-t-il au poète de mettre sur la scène un tyran, comme Lycos dans *Hercule furieux*, il en fait un type de férocité brutale. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer, dans un chœur curieux d'*Andromaque*, — où la collaboration littéraire est comprise dans une sentence générale contre tout ce qu'entreprend une volonté double ou multiple, — qu'aux momens de crise le pouvoir d'un seul homme, fût-il médiocre, vaut mieux que la direction d'une réunion d'habiles gens.

Les deux biens politiques dont les Athéniens se montraient le plus fiers étaient l'*isonomia* (l'égalité des droits) et la *parrhésia*

(la liberté de la parole). Il est clair que ces biens étaient supprimés par la tyrannie; l'oligarchie et la démagogie n'étaient pas moins contraires à leur conservation. Dans ce que nous avons d'Euripide, l'oligarchie n'est qu'implicitement attaquée par lui. Un passage des *Suppliantes* (vers 231-237) signale l'action funeste des jeunes ambitieux, qui « poussent à la guerre sans souci de la justice, corrompent les citoyens, celui-ci pour obtenir des commandemens militaires, celui-là pour s'emparer du pouvoir et l'exercer avec insolence, un autre pour faire fortune aux dépens des intérêts du peuple. » A la date où se donnait la pièce, vers 420, les complots oligarchiques qui devaient, quelques années après, bouleverser l'État, n'existaient pas encore; mais les attaques du poète sont dirigées contre ceux qui sont prêts à prendre part à toute tentative pour détruire l'ordre existant, et, évidemment, contre le principal d'entre eux, Alcibiade. Rien ne prouve, — ni un témoignage suspect d'après lequel Euripide aurait chanté la fameuse victoire remportée par Alcibiade aux jeux Olympiques, ni des allusions à son exil, supposées au mépris de la chronologie, — qu'il ait subi la séduction de cet homme remarquable. Quant à la démagogie, ses sentimens sont exprimés de la manière la plus nette, particulièrement dans son *Oreste*. On s'accorde à reconnaître le démagogue Cléophon dans le « bavard effréné » dont il est question dans le long récit qu'on lit dans cette pièce et où l'assemblée d'Argos est en partie décrite sur le modèle d'une assemblée athénienne.

Tels sont les principaux aspects sous lesquels Euripide nous apparaît dans ce qui nous reste de son théâtre. On a vu qu'ils ne sont pas toujours faciles à saisir. Cette nature mobile, ouverte à toutes les idées et à toutes les impressions, ne se prête pas aisément à une analyse exacte qui prétendrait en fixer les traits. Elle s'échappe à tout instant et souvent semble se dérober au moment où l'on croit en toucher le fond. Cela vient aussi de ce qu'il y a en lui, en même temps qu'un penseur, un poète qui suit sa fantaisie ou obéit à des exigences dramatiques. Si l'on désire connaître du moins tous les élémens d'une étude si complexe, il faut lire le livre de M. Decharme, qui les rassemble et réussit souvent à en marquer nettement la valeur dans une exposition élégante et complète. Il faut lire aussi la seconde partie de son ouvrage, où est traitée une question non moins difficile et plus délicate encore, celle de l'art dans Euripide. A cause du côté technique de cette question, je n'en parlerai ici que d'une façon très incomplète.

III

Il semble au premier abord qu'il y ait un contraste singulier entre Euripide philosophe et Euripide artiste. Comment se fait-il que le même homme se soit préoccupé des problèmes les plus graves sur l'homme, sur la religion, sur la destinée humaine, sur la société, et qu'il ait été en même temps si épris d'art dramatique? La question pouvait déjà se poser pour Eschyle, dont la comparaison avec Euripide s'impose à tout moment; mais on songe moins à le faire, parce que la conception de la tragédie chez Eschyle est à ce point unie à une philosophie religieuse qu'elle se confond avec elle. Pour Euripide c'est tout différent. On a vu que cette philosophie, dont il éprouve le besoin impérieux d'entretenir le public, est en désaccord avec la matière et l'esprit du drame grec à son origine; de plus, son art, singulièrement libre, ingénieux et varié, n'a nullement le caractère de gravité qui parait naturel aux préoccupations philosophiques. Cependant, c'est bien le même esprit qui anime en lui le philosophe et le poète; c'est la même inquiétude, toujours éveillée, qui se porte sur tout, avide de nouveauté, et cherche en dehors des idées toutes faites et des formes reçues. Il est inutile d'ajouter qu'Euripide, comme Eschyle, a au plus haut degré le génie dramatique.

Il résulte de là que la question d'art chez lui est très complexe. Ce qui augmente pour nous la difficulté, c'est que plus d'un point échappe à notre ignorance et que même, quoique beaucoup d'effets dramatiques soient accessibles à notre intelligence et à notre critique, nous avons un soupçon vague plutôt que la sensation nette de la nature de certains autres auxquels les habitudes modernes ne nous ont nullement initiés. Quels que soient les résultats de nos efforts, cette étude est d'un vif intérêt, par ce qui dépasse notre portée comme par ce que nos yeux voient clairement dans toutes ces tentatives plus ou moins heureuses de ce grand chercheur dramatique. Pour nous aider à nous diriger, on sait que nous avons un guide précieux, bien que fort insuffisant, car il ne nous montre que le mal; c'est Aristophane, l'ennemi littéraire le plus acharné qu'ait eu sans doute Euripide. Il nous est fort utile, parce que ses critiques sont celles d'un Grec, ce qui, pour plus d'une question, nous indique le juste point de vue, et parce qu'elles se portent sur toutes les parties essentielles de la tragédie attique. Aussi ses jugemens ont-ils été souvent cités ou même pris pour point de départ d'une appréciation d'Euripide. C'est à peu près ce que je vais faire moi-même. Il me fournira presque un sommaire de la revue rapide à laquelle doit se borner ici mon examen.

On a déjà vu qu'Aristophane exprimait avec insistance et sous diverses formes la critique principale qu'un Grec d'alors pût adresser au théâtre d'Euripide, l'irréligion ; et je crois avoir suffisamment montré à quel point elle affectait le fond même et l'essence de la tragédie, telle qu'elle avait été conçue et telle qu'elle s'était produite au moment de sa plus puissante expansion. Sur ce point comme sur les autres une idée résume tous les reproches d'Aristophane : l'abaissement de l'art. Tout le monde connaît les vers éloquens des *Grenouilles* où est définie la fonction des poètes. Leurs maîtres, c'est Orphée, qui a purifié les âmes et civilisé les mœurs ; ce sont Musée et Hésiode, qui, par leurs enseignemens pratiques, ont été les bienfaiteurs de la vie humaine ; c'est le divin Homère, dont les vers forment les Grecs aux vertus guerrières, d'où dépend le salut de la patrie. Le poète doit, non pas étaler le mal, mais en bannir le spectacle corrupteur. « Il y a pour les enfans le maître d'école qui les instruit ; c'est le poète qui est l'instituteur des hommes. » Or Euripide a mis sur la scène le vice et l'immoralité ; il a dégradé les héros et les légendes héroïques ; il a réduit l'action à des combinaisons petites ou forcées et fait de l'art tragique un composé de recettes ; il a énervé la poésie et dépouillé le lyrisme de sa grandeur, de sa variété, de sa beauté technique. Ces critiques, évidemment exagérées, contiennent une grande part de vrai. Elles sont très graves, car elles impliquent dans le débat, avec les innovations d'Euripide dont elles contestent la valeur, les lois mêmes de l'art, et dans la Grèce antique et dans tous les temps.

J'ai parlé, à propos des rôles de femmes, de l'immoralité de certains sujets traités par le poète. Sa grande hardiesse consiste, on le sait, dans ses peintures de l'amour, cette passion à peine entrevue dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle. Elle paraît chez lui violente, parfois monstrueuse. Il ne craignit pas, dans *les Crétois*, de mettre au théâtre l'amour de Pasiphaé. Aristophane, ce qui peut surprendre, n'en parle pas ; mais il a soin de rappeler et Canaché, cédant à la passion de son frère Macareus ; et la prêtresse Augé, accouchant dans le temple d'Athéna, la déesse vierge ; et Mélanippe *la Sage* (ou plutôt *la Philosophe*), séduite par Poséidon ; et surtout Sthénébœa et Phèdre, provoquant à l'adultère Bellérophon et Hippolyte et se vengeant de leur refus. Il est certain, d'après ces drames et d'autres qu'on pourrait citer, qu'Euripide s'est complu dans des sujets qui répugnaient à la fois à la délicatesse des Grecs eux-mêmes, bien que familiarisés avec leurs légendes, et à la dignité de la tragédie. Et l'on ne peut guère invoquer pour sa défense, comme, d'après une anecdote, il le fit lui-même, les dénouemens qui montrent le châtiment des coupables. Le dénouement ne peut être qu'un pal-

liatif bien insuffisant à l'effet produit par les scènes d'un drame. Et d'ailleurs Euripide ne prenait pas toujours la peine de donner, par la punition du crime, une satisfaction à la conscience du public. Ainsi, dans les *Crétoises*, Aéropé, plus coupable que Mélanippe, cédait, non pas à la puissante séduction d'une grande divinité, mais à son amour pour un esclave; ce qui n'empêchait pas qu'à la fin elle échappait au supplice auquel son père l'avait condamnée et devenait l'épouse de Plisthène.

Il faut dire que, probablement, dans ces pièces, c'était surtout la donnée qui était immorale plutôt que la façon dont elle était traitée. Nous ne connaissons bien qu'une seule de ces héroïnes de l'amour coupable, Phèdre, et c'est une admirable création. Il est vrai que c'est la Phèdre du second *Hippolyte*, dépouillée de son impudence et presque épurée. Celle du premier avait sans doute choqué les Athéniens par l'emportement de sa passion. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on reprocherait au poète d'avoir étudié et peint hardiment ces maladies de l'âme et ces égaremens des sens. Son audace, étant données les idées des Grecs sur la tragédie, était plus grande que celle des modernes; mais il paraît avoir tenu davantage à rendre ses personnages intéressans. Le fait est évident pour Phèdre; il est probable que l'impression de l'amour incestueux de Macareus et de Canaché était atténuée par la lutte que le premier soutenait contre lui-même, par sa douleur et par la mort des deux amans. Il n'en reste pas moins qu'Euripide avait choisi ce genre de sujet dans cette infinité de légendes que lui offrait la mythologie grecque; mais on doit remarquer aussi que, dans le nombre si considérable de ses tragédies (la fécondité des grands tragiques d'Athènes est, on le sait, merveilleuse), il y en avait, en somme, fort peu où l'impudeur des femmes fût au premier plan. Les exemples de noblesse et de dévouement, comme ceux d'Alceste et d'Evadné, y étaient peut-être aussi nombreux. Nous devons donc, pour conclure, nous contenter de dire que l'invention curieuse de ce novateur dramatique s'était attachée à ces sujets comme à beaucoup d'autres.

La dégradation des héros et des légendes héroïques n'est pas moins attaquée par la censure d'Aristophane que l'immoralité des sujets. Il fait dire à Eschyle, accusé par son rival, de parler une langue inhumaine à force d'emphase : « Mais, malheureux, pour de grandes pensées et de grands sentimens, il fallait faire des mots de même taille. Et d'ailleurs il est naturel que des demi-dieux se servent de mots plus grands, car ils portent aussi des vêtemens beaucoup plus majestueux que les nôtres. Telles étaient mes belles inventions, et toi, tu les as gâtées. — Comment cela? — D'abord en habillant les rois de haillons, pour attirer sur eux

la pitié... » On connaît trop, pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler tous les détails, la jolie scène des *Acharniens* où Dicéopolis, avant d'affronter la colère du peuple et d'oser lui conseiller la paix, va demander à Euripide, pour émouvoir ses concitoyens, de lui prêter quelqu'un des costumes misérables dont il a revêtu ses personnages. C'est un chef-d'œuvre de satire dramatique. On voit défiler, pour ainsi dire, tous ces rois loqueteux, mendians, estropiés, affreux, dans l'énumération de leurs défroques, étiquetées et rangées chacune à sa place dans le magasin du poète. Avec les haillons vont les accessoires, bâton de mendiant, petit panier brûlé, écuelle ébréchée. « Tu me prends toute une tragédie... Mes drames sont réduits à rien », s'écrie Euripide, dépouillé par ce quémandeur indiscret. On ne pouvait railler plus spirituellement l'abus des moyens matériels.

A ces diminutions hardies de la majesté extérieure des rois et des héros répond souvent dans Euripide la diminution de leurs caractères. Un mouvement en ce sens avait été commencé depuis longtemps par l'épopée. A mesure que la poésie se rapprochait de l'humanité en s'éloignant de la source première, que l'élan de l'imagination qui avait transporté le poète dans un monde idéal s'affaiblissait et qu'il s'adressait à la réalité pour suppléer à la force qui lui manquait, les types s'étaient amoindris et les caractères s'étaient dégradés. Ulysse et Ménélas lui-même avaient perdu leur noblesse : la ruse du premier devient une fourberie méchante ; tous deux deviennent cruels. Sophocle acceptait dans une certaine mesure cet amoindrissement moral de quelques héros, sans cependant leur enlever toute dignité. Euripide va plus loin: il lui est commode, pour construire ses drames et pour obtenir des oppositions pathétiques, d'avoir des types tranchés qui, par leur énergie malfaisante, créent les situations et dont les sentimens ou les actes odieux font ressortir la générosité ou la misère des personnages intéressans. Et cependant le sens dramatique est trop vif chez lui pour qu'il soit esclave d'un système et qu'il ne lui arrive pas quelquefois d'animer ces masques un peu rigides comme par un souffle de vérité humaine, qui émeut d'autant plus qu'il est imprévu. Par exemple son *Iphigénie à Aulis* nous présente d'abord un Ménélas égoïste et dur, d'une dureté dont une froide rhétorique aggrave encore l'impression. Il réclame d'Agamemnon, avec menace, le sacrifice promis d'Iphigénie. Au milieu de la querelle des deux frères, on vient annoncer à celui-ci l'arrivée de sa fille, dont il croyait avoir arrêté le voyage d'Argos à Aulis. A la vue de la douleur paternelle, cette dureté de Ménélas se fond ; il est saisi d'une pitié soudaine et il parle avec la tendresse d'un frère. C'est une des touchantes péripéties de ce

beau drame. Si Euripide a plus d'une fois abusé des moyens extérieurs pour exciter la pitié, nul aussi n'a su mieux que lui faire jaillir ce sentiment du fond de l'âme et n'en a mieux connu la source intime.

Aristophane, qui ne fait que des satires, ne dit rien de cette grande qualité d'Euripide. C'est cependant elle qui fait surtout sa supériorité, et, dans une appréciation impartiale et complète, c'est sur elle qu'il convient le plus d'insister. Il y a particulièrement à étudier l'usage qu'il a fait dans les situations tragiques de la peinture des mères et des enfans. On y sent peut-être encore quelquefois l'abus du procédé ; mais personne n'a jamais songé à contester la force pathétique de scènes comme celles d'*Alceste*, ou de *Médée* ou d'*Hercule furieux*. Dans ces deux dernières pièces, surtout dans *Hercule furieux*, à la pitié s'unit l'autre grande émotion de la tragédie grecque, la terreur. L'emploi de la terreur dans Euripide prêterait à peu près aux mêmes critiques et aux mêmes éloges que celui de la pitié.

Il y a d'abord, en se plaçant au point de vue grec, à faire une observation que je ne trouve pas chez M. Decharme, d'ailleurs si attentif et si complet, et qui me paraît capitale. La terreur, telle qu'elle devait être d'après la conception première de la tragédie et telle qu'elle existe dans certaines pièces d'Eschyle, comme *Agamemnon* et les *Choéphores*, ne se produit pas seulement dans les catastrophes. Elle est presque partout ; on la sent vague et menaçante avant et après les coups qui frappent les personnages ; elle enveloppe tout le drame et elle est comme la manifestation mystérieuse de l'acteur principal qu'on ne voit pas, de la puissance funeste qui conduit tout. On la retrouvait encore dans des pièces de Sophocle, par exemple dans l'*Œdipe-Roi*, qui était probablement son chef-d'œuvre ; mais le développement du drame humain eut pour conséquence naturelle de diminuer la force et, pour ainsi dire, le rôle de cette espèce de terreur tragique, à mesure qu'il la dépouillait de son caractère religieux. Il est très probable que ce fut Euripide qui, en substituant décidément le drame humain au drame religieux, acheva cette transformation de la terreur tragique.

On parle bien de deux pièces perdues de Sophocle, l'*Alétès* et le *Chrysès*, dont la structure, si l'on accepte la restitution proposée par Welcker d'après des récits d'Hygin, aurait eu des rapports avec la fable de certains drames d'Euripide. Dans la première, Électre se précipitait un tison enflammé à la main sur Iphigénie et allait lui crever les yeux quand Oreste, intervenant, se faisait reconnaître et provoquait du même coup la reconnaissance des deux sœurs. C'est la même situation que dans le *Cresphonte* et l'*Ion* d'Euripide, où une mère, Mérope ou Créuse, reconnaît

son fils au moment où elle veut le faire périr. Mais la restitution de Welcker est conjecturale, et nous ignorons les dates d'*Alétès* et de *Chrysès*. S'il est vrai que Sophocle et Euripide, qui, pendant une grande partie de leur carrière, travaillèrent en même temps pour le théâtre, exercèrent de l'influence l'un sur l'autre, ce serait probablement à l'imitation du second que le premier aurait recherché ces complications de péripétie et de reconnaissance.

J'ai déjà rappelé qu'Euripide, au jugement d'Aristote, est le plus tragique des poètes, et j'ai remarqué que, d'après quelques lignes de la *Poétique*, ce jugement serait motivé par la nature des dénouemens; mais, sans doute, son premier titre à cette attribution est dans ces combinaisons dramatiques, où la terreur, la pitié, la surprise s'unissent pour émouvoir, presque en un seul instant, les spectateurs. C'est aussi que les situations touchantes et terribles et les faits qui ont ces caractères sont souvent chez le poète multipliés dans un même drame. Il semble qu'il les accumule à plaisir. Médée se venge de sa rivale en lui envoyant le manteau de Nessus, et la jeune fille mourante se tord dans d'affreuses convulsions. Ce n'est pas assez, il faut encore que Créon, témoin des souffrances de son enfant, les partage et meure comme elle. Le vieillard se précipite sur le corps de sa fille et l'enveloppe de ses bras en poussant des cris. « Quand ses gémissemens et ses sanglots ont cessé (j'emprunte la traduction de M. Decharme), il veut relever son vieux corps; mais, comme le lierre adhère aux tiges du laurier, ainsi il reste attaché au fin tissu. C'est une lutte effroyable. Essaie-t-il de soulever un genou, sa fille morte le retient; fait-il un effort violent, les chairs sont arrachées de ses os... » Auparavant la mort de la fille n'a pas été peinte par des traits moins horribles que celle du père. Les sentimens d'horreur et de pitié sont excités avec la même force par le récit de la folie furieuse d'Hercule tuant ses enfans et sa femme; et avant ces scènes terribles il y avait déjà eu dans la même pièce comme une première tragédie, remplie par la détresse et le péril de la famille du héros absent que le tyran de Thèbes, Lycos, allait faire périr. Les émotions se succèdent ainsi et s'ajoutent les unes aux autres. Souvent, par exemple dans *Phénix*, pièce perdue dont nous connaissons le sujet, la catastrophe est multiple et rassemble sous ses coups plusieurs victimes. Elle était plus simple dans le drame d'Eschyle, où une seule impression grandissait, pour ainsi dire, d'elle-même et suffisait à tout remplir. L'art ingénieux d'Euripide combine et redouble ses effets de manière à remplacer la grandeur par le nombre.

Il s'adresse aussi, pour toucher son public, à un sentiment qui, jusqu'à lui, était resté au second plan, celui de l'admiration.

L'admiration, à côté des grandes émotions propres à la tragédie, n'était guère produite que par une certaine idée de noblesse inhérente à la conception de personnages choisis dans le monde héroïque. Mais voici qu'elle prend la première place et, par moment, concentre sur elle-même l'intérêt. Rappelons encore l'héroïsme d'Iphigénie. Ce rôle de l'admiration dans le théâtre d'Euripide serait intéressant à étudier; mais, ne pouvant ici qu'effleurer les sujets et m'attachant surtout à montrer le mélange d'idées heureuses et de faiblesses qui existe à un degré remarquable chez ce grand poète, je ne veux citer qu'un exemple de ces inventions dramatiques par lesquelles il cherche à surprendre l'admiration : la mort d'Evadné dans *les Suppliantes*. C'est un curieux et touchant épisode de la scène finale, où les lamentations des mères argiennes accompagnent les funérailles de leurs sept fils. On ne voit que le bûcher de Capanée; l'impie, foudroyé par Zeus, a dû être séparé des autres chefs. Tout près se dresse un rocher, que l'on chercherait vainement dans le voisinage de Thèbes. Si le poète l'a mis là, c'est qu'il veut faire apparaître au sommet Evadné, la femme de Capanée, qui, ne pouvant survivre à son époux, se précipitera dans les flammes du bûcher. Le chœur l'aperçoit tout à coup, et il l'entend chanter deux couplets lyriques; son vieux père, Iphis, qui la cherche inquiet, arrive, et elle engage avec lui un assez long dialogue où elle l'informe de son dessein. Enfin, malgré les prières du vieillard, elle se lance dans l'espace. Il est certain que cet acte de dévouement conjugal pourrait s'accomplir plus simplement. Euripide a recherché un effet théâtral, qui, après tout, a l'avantage de rompre la monotonie d'une pièce assez languissante.

Ce n'est pas l'admiration, c'est simplement la surprise, unie aussi à un effet de spectacle, qu'il a voulu produire dans d'autres scènes, par exemple dans celle des *Troyennes* où il fait paraître Cassandre et qui relève par un contraste hardi la longue lamentation d'Hécube sur sa patrie, sur les siens et sur elle-même. L'intérieur du palais s'illumine de clartés subites; Talthybius, venu pour chercher Cassandre et l'emmener au vaisseau d'Agamemnon, se demande si ce n'est pas un incendie allumé par les Troyennes dans leur désespoir. La jeune fille arrive en courant, hors d'elle-même, une torche à la main, et entonne un chant d'hyménée. Elle chante avec une mimique enthousiaste la cérémonie supposée qui l'unit elle-même au roi vainqueur, dont elle doit en réalité partager la couche comme esclave. Dans son délire, elle fait du palais un temple d'Apollon, et elle invite sa mère (la vieille Hécube!) à danser avec elle pour célébrer cette grande fête. Il y a, dans ces étrangetés et d'autres que je passe, une certaine logi-

que; car, après cela, la prophétesse quitte ses allures tumultueuses pour expliquer à Hécube comment cette joie est justifiée par les malheurs dont sa captivité est comme le signal pour les vainqueurs achéens et qui seront la revanche de Troie. C'est d'abord la mort d'Agamemnon avec ses suites affreuses (Cassandre elle-même sera enveloppée dans ce drame sanglant; mais elle ne s'y arrête pas : elle n'a pas plus conservé la timidité que la pudeur de la femme). C'est ensuite, comme type de la destinée des autres rois, le retour d'Ulysse, le maître désigné d'Hécube; et la vierge inspirée donne en quelques vers un sommaire presque complet de l'*Odyssée*. Elle peut donc soutenir cette thèse que les Troyens sont plus heureux que les Grecs, et elle la soutient avec les froides habiletés de la rhétorique quelques instans avant que les Troyennes captives partent pour l'exil en voyant leur patrie s'abîmer dans les flammes. Il faut tâcher d'oublier ici la Cassandre d'Eschyle : le souvenir en serait écrasant pour la Cassandre d'Euripide.

Les effets de spectacle et l'emploi des machines dans Euripide seraient fort intéressans à étudier. Il faudrait une fois de plus le comparer avec son grand prédécesseur Eschyle, dont la puissante invention s'était portée sur ces moyens dramatiques. On reconnaîtrait sans doute encore, si l'on avait tous les élémens de cette comparaison, combien le second en date a imité le premier, et cependant combien l'imitation diffère du modèle et à quel point elle procède d'un autre système. Mais trop souvent, dans le détail, on se sentirait arrêté par l'insuffisance de nos connaissances sur la scène antique et contraint de remplacer par l'hypothèse l'explication certaine de la représentation matérielle. Nous ne rencontrons pas cet obstacle dans la plupart des importantes questions qui se rapportent à la nature du drame et à la conduite de l'action. Aussi ont-elles été bien traitées depuis longtemps. On a dit ce qu'il y avait à dire sur toutes ces variétés : la tragédie épique comme *les Phéniciennes*, la tragédie romanesque comme *Hélène* ou *Iphigénie en Tauride*, ou celle qui reprend les sujets du drame naissant comme *les Bacchantes*, ou celle qui en reproduit jusqu'à un certain point les formes comme *les Suppliantes*, ou celle qui confine au drame satyrique comme *Alceste* ou, dans certaines scènes, à la comédie. L'énumération n'est pas complète. De même, sur l'action implexe avec péripétie et reconnaissance et sur la multiplicité des incidens, sur l'action simple ou double, sur les prologues et les dénouemens, la critique a pu se prononcer en connaissance de cause. M. Decharme remarque, au sujet des prologues, ces sortes d'introduction qu'Euripide avait ajoutées pour préparer le public à comprendre la fable, qu'ils ne méritent pas au même degré, ni même tous, le

reproche de froideur qu'on leur adressait dès l'antiquité; qu'il faut tenir compte des dates et reconnaître comment l'auteur a corrigé son invention, comment il en a varié les formes et augmenté l'intérêt. De cette apologie, peut-être un peu complaisante, il y a à retenir que, même là où les défauts paraissent le plus évidens, Euripide par sa souplesse et son ingéniosité échappe aux jugemens absolus.

A plus forte raison nous abstiendrons-nous de juger d'un mot la poésie d'Euripide; grand sujet, très complexe et inégalement mais toujours difficile, qui ne peut se traiter véritablement que par le détail et le texte sous les yeux. Il est clair que des deux parties dont se compose la poésie chez un tragique grec, la partie iambique et la partie lyrique, la première, qui comprend tout ce qui n'est pas chanté, c'est-à-dire presque tous les dialogues et les récits, est de beaucoup la plus accessible à notre appréciation. Mais déjà que de choses qu'il est délicat d'apprécier! D'abord le mouvement de pensée et d'imagination qui fait le poète, et puis le style, et en même temps la langue, et la technique des vers: voilà de quoi occuper le savoir et l'intelligence du critique. Pour Euripide en particulier, on peut, en le rapprochant d'Eschyle et de Sophocle, remarquer qu'il parle une langue plus simple, plus fluide, plus souple, plus appropriée aux inflexions d'une pensée souvent délicate et subtile, qu'il vaut plus, dans les plus beaux endroits, par l'élégance et la grâce que par la force et la grandeur; mais comme ces généralités sont insuffisantes! combien de passages, de vers ou d'expressions restent en dehors et demanderaient un jugement moins sommaire!

Pour la partie lyrique, les difficultés sont évidemment bien plus grandes. L'art d'Euripide, d'une inspiration moins haute et moins puissante, qui n'est pas toujours exempt d'afféterie, s'y était montré singulièrement ingénieux et varié. Il serait trop long de le prouver par un examen détaillé et par des analyses. Le plus important serait peut-être de se représenter, — ce qu'on ne fait pas ordinairement, — combien le poète subit l'influence du mouvement musical qui alors transformait le dithyrambe. Aristophane lui adresse en partie les mêmes critiques qu'aux dithyrambiques contemporains. Non seulement, dans la poésie, l'abus des nuages, du vol des oiseaux et des rêveries banales sur la nature, mais, dans la musique, l'emploi des modulations molles, des trilles, des petits procédés et des petits effets sont blâmés et parodiés chez l'un comme chez les autres. De là, dans un système dramatique dont les pièces ont, pour ainsi dire, moins de consistance et de cohésion, la liberté avec laquelle sont composés les chants du chœur. Si Euripide n'en fait pas encore, comme Agathon, des intermèdes

étrangers, et si le plus souvent ils ne sont pas complètement indépendans de l'action, les liens qui les y rattachent sont en général trop lâches pour qu'ils fassent corps avec elle. Tout leur effet est en eux-mêmes; ils sont avant tout destinés à charmer le public pendant les intervalles des scènes. De là aussi le caractère qu'Euripide donna aux *monodies*, c'est-à-dire aux chants isolés des personnages. On sait que ce fut là une de ses principales innovations et un des principaux griefs d'Aristophane.

La composition musicale était la moitié d'une tragédie grecque, et c'est ce qui empêchera toujours les modernes de comprendre tout à fait Euripide et ses émules. Dans les efforts que l'on a faits pour se figurer ce que devait être une représentation tragique au théâtre de Bacchus, on a quelquefois parlé de nos opéras. L'assimilation ne manque pas de vraisemblance sur plus d'un point. Et en effet, l'opéra, tel qu'il est ou qu'il doit être, se distingue entre toutes les représentations dramatiques parce qu'il réunit la plus grande variété de moyens d'expression et d'effets. Plus que le drame ordinaire, il use des effets de spectacle: les machines, les décors, les costumes, le groupement des personnages et les danses servent à charmer et à éblouir les yeux. Comme le drame ordinaire, il intéresse par les caractères et par les situations. Mais le tout est surbordonné à l'effet musical. C'est la musique, dont tout cet appareil extérieur n'est que le cadre et le commentaire visible, qui donne le sens et l'expression. Les situations et les caractères ne sont qu'indiqués par le livret: c'est elle qui anime et qui développe, tout en parlant aussi aux sens des spectateurs, et avec quelle éloquence forte et insinuante dans ses formes à la fois précises et indéfinies!

Il y a quelque chose d'analogue dans la tragédie grecque, et surtout dans la tragédie d'Euripide. Bien entendu, il faut mettre à part la valeur des poètes, qui est hors de toute proportion avec celle des librettistes; mais la jouissance que la tragédie grecque procurait à son public était souvent un plaisir de spectacle et un plaisir musical plus qu'un plaisir intellectuel. Déjà on pourrait presque dire que les tirades, en particulier chez Euripide, sont comme des airs de bravoure dont l'effet est à peu près indépendant de la valeur des personnages. Ceux-ci, par exemple les tyrans, paraissent d'ailleurs assez inconsistans, ou n'ont qu'une vie bien incomplète; ce ne sont guère que des motifs à couplets. Mais ce sont surtout les scènes lyriques qui font penser à nos opéras. On y trouve, dans une composition plus compliquée et plus savante, des soli, des duos, des trios, des chœurs; la plastique, la musique, la danse, y ont un rôle considérable. A ces parties s'attache un intérêt d'un genre particulier; elles ont

leur valeur propre, parfois presque indépendante de l'action.

En général, les tragiques grecs, dont la puissance pathétique est très supérieure à celle des modernes, ont eu plus que beaucoup d'entre eux le soin de détendre par momens le drame, de ménager des repos pour permettre à l'émotion de se renouveler et pour distraire l'imagination en lui offrant des objets plus simples, ou plus aimables, ou plus brillans; et les chants lyriques ont beaucoup servi pour atteindre ce but. Cet art de prévenir, par la variété, la fatigue des spectateurs était peut-être d'autant plus nécessaire à Euripide que le fond tragique s'amoindrissait chez lui. Il montra son goût de recherche ingénieuse et d'innovation dans des morceaux lyriques qu'on ne peut pas complètement apprécier à la lecture. Les effets de la musique, de la danse, des attitudes, du costume faisaient partie intégrante de l'impression qu'ils produisaient. Les couplets de lamentation qu'Électre chante dans la première partie de la pièce qui porte son nom nous plaisent médiocrement, si nous les jugeons uniquement d'après les convenances littéraires. Considérés en eux-mêmes, ils pâlissent singulièrement auprès des plaintes passionnées des Électre d'Eschyle et de Sophocle, et le contraste qu'ils forment avec cette espèce d'idylle rustique où ils sont intercalés ne suffit pas pour éveiller chez nous un vif intérêt. Rien n'était moins tragique que la transformation de la noble fille d'Agamemnon en une brave paysanne allant chercher de l'eau pour son pauvre ménage, et remplissant volontiers cet humble devoir par égard pour l'honnête et discret campagnard dont elle est devenue, par une bizarre invention du poète, l'épouse nominale. Il y a là un rapetissement quelque peu puéril et ridicule, bien fait pour justifier à nos yeux les censures d'Aristophane qui ont été rappelées plus haut. Et cependant il se peut que cette scène lyrique n'ait pas déplu au public athénien. L'entrée de la jeune femme, ses attitudes, quand elle arrive avec une urne sur sa tête rasée ou qu'elle la dépose à terre pour se livrer à ses explosions de douleur, la nature de sa mimique et la musique de ses chants au milieu de ce paysage agreste où va se passer un drame terrible, l'ont peut-être séduit et charmé par le piquant d'effets inattendus dans un sujet dont l'horreur lui avait été si fortement exposée par d'autres. L'exemple le plus frappant des efforts de cet esprit inventif pour diversifier le drame et en renouveler les impressions était sans doute la célèbre monodie de l'esclave phrygien d'Hélène, exprimant ses terreurs, à la fin d'*Oreste*, par l'étrangeté de sa danse et de son chant. Mais je dois me borner à une simple indication.

Il ne m'était guère possible d'abréger cette rapide revue des

idées et des formes qui caractérisent Euripide. Il fallait bien présenter un certain nombre d'exemples et de faits pour donner quelque valeur à la conclusion à laquelle je voulais arriver. Cette conclusion est double. C'est d'abord que l'œuvre du poète, grâce à sa richesse d'invention, à sa souplesse, à son ingéniosité, est d'une merveilleuse variété dans les idées comme dans les formes. Non seulement les idées élémentaires de la tragédie se retrouvent chez lui avec l'accent particulier que leur donnent sa sensibilité tendre et délicate, son génie plastique, la nature propre de sa poésie; mais elles s'humanisent, pour ainsi dire, au contact plus direct de la réalité et elles laissent une place à tout ce qui occupe alors sérieusement la pensée de l'élite des Athéniens : les questions religieuses, la destinée humaine, la philosophie morale et sociale, l'art de raisonner et de parler. On pourrait presque dire que son théâtre est l'image de l'état moral et intellectuel d'Athènes dans la seconde moitié du ve siècle. La variété de son invention n'est pas moins remarquable dans les formes dramatiques. Combien y en a-t-il, dans toute l'histoire du drame sérieux, qu'il n'ait pas essayé de faire entrer dans le moule de la tragédie grecque? Je viens d'en donner une énumération incomplète et d'indiquer aussi quelques-unes des particularités de sa composition lyrique.

Ma seconde conclusion, c'est qu'Euripide, en voulant renouveler la tragédie grecque, se condamnait à la détruire en partie. Telle est peut-être la loi des innovations dans les arts qui sont parvenus à un état de perfection : on ne change et l'on n'ajoute qu'aux dépens d'élémens constitutifs. Cela est vrai du moins de la tragédie grecque. Elle s'était formée dans des conditions si particulières et surtout sous une influence religieuse si déterminée, que ses idées et ses formes principales étaient, quand Eschyle réussit à en construire le magnifique ensemble, comme des parties essentielles d'un organisme auquel on ne put toucher sans en diminuer la consistance. Euripide, auquel le mouvement de la société contemporaine ne permettait guère de retrouver l'inspiration primitive, porta une main hardie sur cette construction; il la modifia au point d'en ébranler la cohésion et d'en retirer, pour ainsi dire, l'âme, et, sans doute, il en hâta la chute. Cela valut mieux, après tout, que s'il avait fait de pâles copies des chefs-d'œuvre d'autrefois. Ses drames n'en eurent que plus de succès, et de son vivant à Athènes, et après sa mort dans tout le monde ancien. Ce serait sa justification, si jamais un grand poète avait besoin d'être justifié.

JULES GIRARD.

ESSAI

DE

PALÉONTOLOGIE PHILOSOPHIQUE

I

MULTIPLICATION DES ÊTRES, LEUR DIFFÉRENCIATION ET LEUR ACCROISSEMENT PENDANT LES TEMPS GÉOLOGIQUES.

Si récentes qu'elles soient sur la terre, les créatures pensantes aspirent à connaître les origines de la grande nature qui les a précédées et les environne. Les philosophes ont longuement discuté sur le développement des êtres. Il est utile qu'à leur tour les paléontologistes apportent leur avis; car les philosophes n'ont présenté que des vues de leur esprit; ils n'ont pas eu de bases objectives. Pour saisir l'histoire du monde animé, il faut interroger les êtres fossiles.

La paléontologie a changé de face depuis l'époque où Cuvier en a jeté les bases. L'étonnement causé par les étranges et gigantesques créatures enfouies dans les pierres entraîna à les cher-

(1) En 1707, Leibniz, après avoir émis la supposition qu'on trouvera des êtres établissant des transitions dans la nature, ajoutait : *Je suis convaincu qu'il doit y en avoir de tels que l'histoire naturelle parviendra peut-être à connaître, quand elle aura étudié davantage cette infinité d'êtres vivans que leur petitesse dérobe aux observations communes et qui se trouvent cachés dans les entrailles de la terre et dans l'abîme des eaux. Nous n'observons que depuis hier; comment serions-nous fondés à nier la raison de ce que nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir? Le principe de continuité est donc hors de doute chez moi et pourrait servir à établir plusieurs vérités importantes dans la philosophie... Je me flatte d'en avoir quelques idées, mais ce siècle n'est point fait pour les recevoir.*

cher de toute part. Mais, comme alors on admettait la fixité des espèces, on n'eut pas la pensée d'étudier leurs évolutions à travers les âges. Elles furent rangées à côté des formes vivantes qui s'en rapprochent le plus; la paléontologie était considérée comme une annexe des différentes branches de la zoologie. On avait si peu la croyance que les fossiles serviraient à découvrir le plan de la création que, lorsqu'en 1853 l'État fonda dans le Muséum d'histoire naturelle de Paris une chaire de paléontologie, cette chaire rencontra une vive opposition; les professeurs de zoologie et d'anatomie conservèrent l'administration des fossiles; aucun objet placé dans les galeries publiques ne fut confié à la garde du nouveau professeur. Même, en 1868, il parut un arrêté ministériel, consacrant le démembrement des fossiles entre les divers services chargés des animaux actuels. Il était donc impossible de constituer une collection qui présentât l'histoire du développement des êtres à la surface de notre globe.

Aujourd'hui on commence à constater que les espèces fossiles n'ont pas été des entités immuables, isolées, mais de simples phases de développement de types qui poursuivent leur évolution dans l'immensité des âges. Mon ouvrage sur les *Enchaînemens du monde animal dans les temps géologiques* a eu pour but d'appuyer par des preuves patiemment réunies cette manière d'envisager la nature. On vient de construire dans le Jardin des Plantes une galerie de paléontologie qui permettra de suivre les changemens des êtres depuis les siècles primaires jusqu'à nos jours; les penseurs pourront enfin étudier l'histoire de la vie.

Un plan domine cette vaste et magnifique histoire. Je vais essayer de dire ce que je crois en avoir aperçu. Assurément, je ne me dissimule pas que, dans l'état de notre science qui est à son aurore, un pareil essai sera très défectueux. Quand je faisais mes voyages en Orient, je voyais le matin les horizons cachés sous les brumes bleutées que les poètes aiment tant, et je tâchais d'y découvrir les silhouettes des belles montagnes de marbre. Ainsi, au matin de notre science paléontologique, nous regardons les lointains de la vie esquissés vaguement, et nous nous efforçons de distinguer quelques traits du plan qui la domine. Nous entrevoyons peu de chose; mais ce peu suffit déjà pour nous charmer, comme charme une éclaircie de soleil dans un paysage obscur.

Il me semble d'ailleurs qu'en dehors de son intérêt philosophique, la recherche du plan de la création a de l'importance pour la géologie pratique. Jusqu'à présent la détermination des âges de la terre a été empirique. Quand on possédera le plan de la création, cette détermination deviendra rationnelle; les géo-

logues reconnaîtront qu'un des meilleurs moyens pour fixer la date d'un terrain est de savoir le stade de développement des fossiles qu'il renferme.

I

Le monde animé est une grande unité dont on peut suivre le développement comme on suit celui d'un individu. — Lorsque, embrassant l'immensité des temps géologiques, nous en suivons le cours, nous rencontrons des changemens successifs; notre esprit marche de surprise en surprise. Chaque époque a eu sa physionomie propre, et chaque phase de chaque époque a présenté quelque variation; les jours du monde se suivent et ne se ressemblent pas.

Si manifestes que soient les différences, elles ne sont pas radicales. La paléontologie n'a fait découvrir aucun embranchement nouveau, aucune classe ou sous-classe nouvelle.

Dès les siècles primaires, la nature animée avait des traits généraux de ressemblance avec la nature actuelle. Déjà les spongiaires et les polypes formaient des colonies, les échinodermes se divisaient en cinq parties, les insectes étaient munis de trois paires de pattes, les arachnides en possédaient quatre, les myriapodes en avaient une multitude. M. Bernard Renault a trouvé dans le terrain houiller un ostracode dont le corps s'est conservé entièrement; l'étude qu'en a faite M. Charles Brongniart a montré les mêmes détails d'organisation que de nos jours. Plusieurs brachiopodes appartenaient à des genres qui existent dans nos mers: *Lingula*, *Rhynchonella*, *Terebratula*. A côté de poissons de types spéciaux, on en a rencontré qui ont des tendances vers ceux d'aujourd'hui; M. le professeur Vaillant, en examinant un genre permien, que j'avais autrefois décrit sous le titre de *Megapleuron*, le juge si voisin des *Ceratodus* vivans d'Australie qu'il propose de l'inscrire sous le même nom générique. Les reptiles primaires, quoique très différens de ceux de notre époque, ont plusieurs caractères semblables. Par exemple, ayant eu occasion d'étudier en détail les reptiles du permien dont nous avons une belle collection, grâce aux savans d'Autun, je fus très frappé de voir que leurs têtes, soit en dessus, soit en dessous, ont les mêmes os que chez les animaux actuels. En comparant les pattes d'un reptile du même terrain, avec celles d'un varan ordinaire, MM. Marcellin Boule et Glangeaud ont remarqué leur extrême similitude.

Lorsqu'on arrive dans le Secondaire, on découvre beaucoup d'animaux invertébrés qui se rapportent à des genres vivans.

Parmi les vertébrés, la plupart sont faciles à distinguer, mais le plus souvent ce n'est point parce qu'ils présentent des particularités inconnues, c'est parce qu'ils réunissent des caractères actuellement répartis entre des classes distinctes. Ainsi l'habile paléontologiste M. Seeley décrit en ce moment des quadrupèdes du Trias de l'Afrique australe qui diminuent la distance entre les reptiles et les mammifères; l'*Ichthyosaurus*, cité comme un des fossiles les plus extraordinaires, rappelle les poissons par ses vertèbres, les mammifères marins par ses nageoires de devant, les reptiles par ses autres caractères; quoique le *Pterodactylus* appartienne certainement à la classe des reptiles, sa manière de voler avait de l'analogie avec celle des mammifères; l'*Iguanodon* est un reptile où les membres de derrière annoncent ceux des oiseaux; réciproquement l'*Archæopteryx* est un oiseau qui a des souvenances reptiliennes. En réalité les fossiles secondaires, qui ont tant étonné les paléontologistes par leurs singularités, établissent des liens entre les êtres animés, au lieu de révéler des lacunes.

Dans l'ère tertiaire, les genres actuels, rhinocéros, tapir, sanglier, gazelle, éléphant, hyène, chat, ours, etc., apparaissent tour à tour. On trouve non seulement des genres, mais des espèces si voisines des formes vivantes qu'il est difficile de ne pas admettre leur proche parenté.

Enfin, dans les temps quaternaires, les espèces sont pour la plupart identiques avec celles d'aujourd'hui, ou si peu différentes qu'on les considère simplement comme des races. Il est impossible de marquer une limite entre les êtres qui ont existé avant nous et ceux qui vivent près de nous.

Il faut donc reconnaître que le monde fossile n'est pas distinct du monde actuel; il n'y a qu'un monde unique qui s'est continué depuis les plus anciens âges jusqu'à nos jours. Il peut être étudié comme un individu; de même que nous suivons le développement d'un individu à travers ses différens âges, nous suivons le développement du monde animé à travers les phases de son existence que nous appelons les époques géologiques.

Lorsqu'un vieillard éprouve le poids des ans, il sent bien que sa jeunesse s'est enfuie; mais à quel moment a-t-il passé de l'enfance à la jeunesse, puis à l'âge mûr et à la vieillesse? Il ne le sait point; les phases de sa vie se sont déroulées peu à peu. Il en a été de même pour l'ensemble des êtres. Le monde n'a plus aujourd'hui la physionomie qu'il avait autrefois; dans quels instans a-t-il passé de son état primaire à son état secondaire, de celui-ci à son état tertiaire, de celui-ci à son état quaternaire ou

actuel ? Nul ne peut le dire ; le changement des êtres a été lent et continu.

Le développement de l'homme, c'est-à-dire de l'être par excellence, dans lequel se résument les merveilles du monde animé, présente les phases suivantes :

1° Multiplication des parties constituantes ; par exemple on voit apparaître de nombreux points d'ossification qui deviendront des os séparés.

2° Différenciation des parties. — A mesure qu'elles se multiplient, elles se différencient : ainsi des points d'ossification semblables au début vont se montrer différens : l'un sera humérus, un autre sera radius, un autre cubitus, etc.

3° Accroissement des parties. — En même temps qu'elles se multiplient et se différencient, elles grandissent.

4° Progrès de l'activité. — A côté des progrès matériels, il y a des progrès d'un ordre plus élevé; de l'existence passive enfermée dans le sein de sa mère, l'individu arrive à la vie active et il manifeste une énergie propre.

5° Progrès de la sensibilité. — La sensibilité augmente en même temps que l'activité et souvent la détermine.

6° Progrès de l'intelligence. — Enfin l'intelligence apparaît; venue la dernière, elle s'en ira la dernière avec la sensibilité et consolera le vieillard de l'affaiblissement de ses autres facultés.

L'histoire du monde animé, considérée dans l'ensemble des temps géologiques, est à peu près la même que l'histoire d'un homme dans sa courte vie. Nous étudierons successivement :

La multiplication des êtres à la surface du globe ;
Leur différenciation ;
Leur accroissement ;
Les progrès de l'activité ;
Les progrès de la sensibilité ;
Les progrès de l'intelligence.

II

De la multiplication des êtres. — Qu'est-ce que la vie ? Pourquoi tant d'êtres l'ont-ils reçue avant nous ? Nul ne le comprend, mais c'est un fait. Une quantité immense d'animaux existe aujourd'hui et a existé depuis une antiquité qui surpasse notre imagination. Tous, sans doute, ne sont pas venus à la fois : il est curieux d'apprendre comment le globe a été peuplé.

La multiplication des êtres a été facilitée parce qu'à l'origine ils ont été très protégés. — Ainsi que l'histoire de l'humanité,

l'histoire du monde animé nous montre en présence le terrible dualisme si connu des philosophes de l'antiquité : la lutte du bien et du mal, de la formation et de la destruction, de la vie et de la mort. Les êtres ont une puissance de multiplication qui a rencontré celle de la destruction. La première l'a emporté : les êtres anciens ont eu des organes particuliers de défense qui leur ont permis de résister et de se multiplier.

Beaucoup de polypes primaires ont été des tabulés, c'est-à-dire des animaux abrités par des murailles et des tables. Un plus grand nombre ont été des rugueux où la substance pierreuse était plus abondante encore que la substance vivante, et l'enveloppait de toute part dans un réseau vésiculeux; il y en avait qui portaient un couvercle.

Plusieurs des premiers échinodermes ont été tellement enfermés qu'on a imaginé pour eux le nom de cystidés. Ceux qu'on appelle des blastoïdes ont été presque aussi bien enveloppés. Chez les crinoïdes proprement dits, les viscères, au lieu d'être à nu, comme dans les genres des époques plus récentes, ont été couverts par une voûte.

Les brachiopodes articulés, très répandus dans les mers primaires, ont leurs valves engrenées l'une dans l'autre, de telle sorte qu'elles se séparent difficilement. Ces animaux ne pouvaient servir de proie à moins que leur test fût percé.

Les mollusques bivalves, ptéropodes et gastéropodes, ont été et sont encore protégés le plus souvent par une coquille.

Les céphalopodes anciens ont été enfermés, et même chez plusieurs l'ouverture de la coquille, par laquelle l'animal se mettait en rapport avec le dehors, était très contractée. C'est seulement depuis l'époque du Lias qu'il y a des céphalopodes à corps complètement nu comme les seiches et les calmars de nos mers. On observe chez eux un curieux moyen de diminuer les dangers auxquels leur nudité les expose : ils ont une poche à encre, et, quand ils sont inquiétés, ils la pressent de sorte que l'eau, noircie autour d'eux, leur permet de se dissimuler à leurs ennemis. Les poches à encre ne sont pas rares dans le Lias.

Le nom de crustacé indique un être protégé par une carapace ; or les temps anciens ont vu le règne des crustacés : trilobites, ostracodes, mérostomes. Tous ces enfermés ont été dans des conditions favorables pour se conserver.

Plusieurs des premiers poissons ont présenté cette singulière particularité qu'ils avaient des enveloppes aussi dures que les crustacés. Les poissons osseux ont eu pendant longtemps des écailles brillantes, dites ganoïdes, formant une cuirasse impé-

nétrable. Ce n'est que dans la seconde moitié de l'ère secondaire que leurs écailles ont cessé d'être osseuses.

Il est intéressant de noter qu'on rencontre, dans les terrains primaires, des reptiles dont le ventre est protégé par un plastron d'écailles ganoïdes analogues à celles des poissons osseux. Leurs successeurs du Trias ont perdu ces écailles.

Les oiseaux et les mammifères, arrivés tardivement dans le monde, sont pour la plupart dépourvus d'enveloppe défensive. Comme ce sont des animaux à sang chaud, il leur faut des plumes ou des poils pour conserver leurs chaleur; plus les pays qu'ils habitent sont froids, plus épaisse est leur couverture de plumes et de poils; mais, sauf quelques édentés, aucun ne porte de cuirasse dure.

L'homme a son corps complètement nu. Pourquoi aurait-il une armure? Tout nu, il a passé au milieu des mammouths, des grands lions; il a bien su se défendre; son génie est sa cuirasse.

La multiplication des êtres a été facilitée parce qu'à l'origine ils ont été moins attaqués. — Les anciens êtres ont été non seulement mieux défendus, mais encore ils ont été moins attaqués; les carnivores n'étaient pas autrefois aussi nombreux que de nos jours.

Les polypes, les échinodermes, les brachiopodes, les trilobites, les mollusques bivalves n'ont pu être de grands destructeurs. Dans nos mers, il y a beaucoup de gastéropodes carnivores; il n'en était pas ainsi à l'époque primaire. Les genres caractéristiques de cette époque sont des herbivores que leur bouche entière, sans échancrure ni siphon, a fait nommer holostomes. Les siphonostomes ont été très rares dans le Primaire; ils se sont multipliés plus tard. La plupart sont des carnivores. Il en est qui, avec leur trompe armée de dents, font dans le test des mollusques des trous ronds par lesquels ils sucent leur chair; ces traces se voient souvent sur les coquilles tertiaires; on n'en observe pas sur les coquilles primaires. Il en est d'autres qui sont dans le monde des mollusques ce que sont les vipères dans le monde des reptiles; ils ont une glande chargée de sécréter du venin avec lequel ils empoisonnent leur proie. Ces genres venimeux, très répandus dans les terrains tertiaires et les mers actuelles, ne se trouvent pas dans les couches anciennes.

Les céphalopodes, qui aujourd'hui ont des becs et des bras garnis de griffes ou de cupules formant ventouses, sont de redoutables destructeurs. Ils n'étaient pas ainsi armés autrefois; on n'a pas encore découvert des bras avec griffes au-dessous du

Lias. Des becs calcaires de nautilidés ont été trouvés dans les terrains secondaires, mais non dans les terrains primaires, quoique les coquilles de ces animaux soient en profusion dans plusieurs gisemens. Il semble même que les ammonitidés n'aient pas eu des becs calcaires, puisqu'on n'en a jamais rencontré.

De tout temps les poissons de mer ont dû manger principalement des animaux; autrement ils n'auraient pu se nourrir; toutefois il est à noter que les squales, qui sont les plus grands carnivores, ont apparu tardivement. Si le *Carcharodon megalodon*, dont les dents atteignaient $0^m,13$ de haut, avait les mêmes proportions que les requins, dont les dents ont $0^m,05$, il devait avoir 13 mètres de long; ce gigantesque destructeur n'a vécu qu'à partir du Tertiaire moyen.

Les reptiles ont été pour la plupart des carnivores, mais leurs carnages n'ont pas été tels qu'on pourrait le supposer d'après leur nombre et leur grandeur. D'abord, je ferai remarquer que les plus redoutables d'entre eux ne sont arrivés que durant les temps secondaires, alors que le monde organisé était déjà très avancé dans son développement. En second lieu, nous constatons que ceux dont la taille a été la plus extraordinaire ont été des herbivores sans doute inoffensifs. Plusieurs même des carnivores ont dû être peu destructeurs, dévorant des cadavres aussi bien que des bêtes vivantes. Delegorgue prétend que les crocodiles conservent plus de créatures qu'ils n'en détruisent; il a écrit : « S'il n'existait pas de crocodiles, les débris putréfiés s'accumulant à l'embouchure des rivières... il en résulterait pour les hommes des maladies pestilentielles qui enlèveraient infiniment plus de personnes que tous les crocodiles de la terre. »

On sait d'ailleurs que les animaux à sang froid mangent beaucoup moins que ceux à sang chaud. M. Vaillant a publié d'intéressantes informations sur la ménagerie des reptiles du Muséum dont il a la direction. Il raconte qu'un boa du Brésil, l'Anacondo, long de 6 mètres, bien portant, n'a fait en six ans et demi que trente-quatre repas, soit cinq en moyenne par an. Il m'apprend aussi que les 36 crocodiliens du Muséum consomment en moyenne par jour 11 kilogrammes de viande, ce qui fait, pour chaque jour et chaque animal, la somme de 300 grammes; c'est peu, comparativement à ce que mangent les mammifères. M. Sauvinet me dit que, dans la ménagerie des bêtes féroces du Muséum, il compte chaque jour 3 kilogrammes de viande pour une hyène, autant pour une panthère, et 5 kilogrammes pour un lion.

J'ai été frappé de voir que tous les grands reptiles du Permien d'Autun ont eu, comme les *Ichthyosaurus* du Lias, des coprolithes

d'une forme spirale qui indiquent un intestin muni de valvules. Ces valvules retardent le passage des alimens et leur donnent plus de temps pour introduire dans l'économie leurs élémens nutritifs, avant que le surplus de la digestion soit expulsé. Il semble résulter de là que les animaux dont les intestins ont des valvules spirales n'ont point besoin, pour s'alimenter, d'une aussi grande quantité de nourriture, et que par conséquent ils font moins de victimes.

Enfin nous devons noter que plusieurs reptiles secondaires ont été vivipares. Nous avons dans le musée du Jardin des Plantes un *Ichthyosaurus* avec un petit dans son ventre, la tête tournée vers l'anus, prêt à sortir. M. Pumpecki m'a fait voir, dans le musée de Munich, un *Ichthyosaurus* qui a dans son ventre huit petits dont la tête est, au contraire, tournée à l'opposé de la queue. Les musées du Wurtemberg possèdent divers individus d'*Ichthyosaurus* avec un ou plusieurs petits. Il se pourrait aussi que les dinosauriens carnivores eussent été vivipares; on observe sur le *Compsognathus* du musée de Munich des débris d'un petit animal placé sous son ventre, et on s'est demandé si ce n'était pas un fœtus de ce dinosaurien. Il est manifeste que la viviparité diminue beaucoup la reproduction. L'habile embryogéniste Gerbe m'a montré à Concarneau un Ange (*Squatina*) qui, pendant neuf mois, portait cinq petits dans son ventre, tandis que, durant le même laps de temps, une Roussette pondait deux œufs tous les huit à dix jours, soit soixante environ pour neuf mois.

Comme l'étude des reptiles secondaires, celle des mammifères tertiaires montre que les bêtes de proie n'ont pas entravé le développement du monde animé. Les mammifères les plus puissans étaient inoffensifs. Les premiers carnivores de grande taille ont été ceux que M. Cope a nommés les créodontes; ils ont dû, pour la plupart, manger surtout des cadavres, à en juger par l'usure de leurs dents qui rappelle l'état où l'on trouve souvent les molaires des hyènes; leurs coprolithes sont chargés de substance osseuse comme ceux de ces animaux. Dans la période oligocène, à côté des créodontes, se sont développés les *Amphycion*, chez lesquels la dentition, plus omnivore que celle de leurs descendans, les *Canis*, indique des mœurs moins sanguinaires. Les félidés les plus redoutables ne se sont multipliés qu'à partir de la période miocène, c'est-à-dire dans le temps où la classe des mammifères, parvenue à son apogée, a un excédent d'herbivores. Delegorgue, dans ses *Voyages en Afrique*, raconte que les troupes d'herbivores mangent tout sur leur passage, à tel point qu'à l'arrière-garde il y a des sujets plus faibles qui deviennent très maigres

parce qu'ils ne trouvent plus d'herbe; les bêtes féroces, en les dévorant, mettent fin à leurs souffrances; sans les carnivores, toute végétation serait ravagée et les déserts agrandis n'offriraient plus qu'une nourriture insuffisante au monde animal.

Quant aux êtres qui vivent des produits de la végétation, ils n'ont pu se détruire beaucoup les uns les autres; car, sauf pour leurs amours, ils n'ont guère eu de sujets de querelles, leur alimentation étant fort variée. Pikermi est une des régions où l'on a observé le plus grand rassemblement de mammifères fossiles sur un espace restreint; cependant, comme je l'ai expliqué dans mon ouvrage sur l'Attique, les différences de régimes étaient si bien graduées, que chaque genre trouvait son bien sans avoir à envier celui de ses voisins. Au commencement du Tertiaire, les ongulés étaient surtout des omnivores, c'est-à-dire des animaux mangeant de tout et par conséquent si faciles à nourrir qu'ils n'avaient pas besoin de changer de place. Quand ils se multiplièrent et que la plupart d'entre eux devinrent des herbivores, la lutte pour la vie aurait pu être terrible. Mais alors ils devinrent rapides à la course; tandis que les créatures des temps primaires trouvaient leur salut dans la coquille ou la cuirasse qui les recouvrait, celles de la fin de l'ère tertiaire et de notre époque cherchent le plus souvent leur salut dans la fuite.

On a dit que les êtres des divers âges géologiques ont engagé des luttes où les plus forts ont vaincu les plus faibles, de sorte que le champ de bataille est resté aux mieux doués; le progrès serait la résultante des combats et des souffrances du temps passé. Telle n'est pas l'idée qui ressort de l'étude de la paléontologie. L'histoire du monde animé nous montre une évolution où tout est combiné comme dans les successives transformations d'une graine qui devient un arbre magnifique couvert de fleurs et de fruits, ou d'un œuf qui se change en une créature compliquée et charmante. Le têtard est certainement très inférieur au crapaud adulte qui se promène sur la terre ferme; mais il est bien constitué pour remplir ses humbles fonctions de têtard; grâce à ses branchies, il respire dans l'eau; sa queue aide ses mouvemens aquatiques; ses longs intestins conviennent à son régime herbivore. Ainsi en a-t-il été des êtres anciens, leurs fonctions étaient moins élevées, mais leurs organes étaient en rapport avec leurs fonctions : tout était bien ordonné. Il ne faut pas croire que l'ordre soit sorti du désordre; le monde géologique n'a pas été un théâtre de carnages, mais un théâtre majestueux et tranquille.

Cette manière de concevoir la vieille nature donnera des déceptions à quelques personnes. Lorsque la théorie des sou-

lèvemens brusques a été proposée, elle a captivé beaucoup d'esprits qui aiment le terrible; on s'imaginait des commotions immenses, des déchiremens du globe, les océans se précipitant sur les continens et détruisant tout. Cela a paru grand. Mais bientôt on a reconnu que c'était très exagéré, et, obligé d'abandonner la géologie des cataclysmes, on s'est rejeté sur la paléontologie, imaginant des luttes violentes dans le monde animé; on s'est représenté le *Machairodus* rugissant devant le *Dinotherium*, le *Megalosaurus* aux prises avec l'*Iguanodon*, etc. En réalité ces combats ont été des exceptions; il faut se figurer une grande nature où, comme de nos jours, tout était harmonie.

D'après cela, nous allons comprendre comment la multiplication des êtres n'a pas été entravée, et comment, après tant de siècles écoulés, la vie se répand encore de toutes parts, quelquefois triste, plus souvent joyeuse, toujours offrant le spectacle d'un épanouissement merveilleux.

La multiplication des êtres s'est produite successivement pendant le cours des âges géologiques. — Les géologues admettent que notre planète a eu d'abord une température élevée. Sans doute il y eut un temps où la chaleur était trop forte pour que des êtres organisés pussent vivre. Il est donc probable que l'apparition de la vie a eu lieu après celle du règne minéral. Il est cependant permis de penser que l'existence des organismes inférieurs remonte très loin dans l'histoire de la terre, car nous savons aujourd'hui que des algues supportent une haute température. Les eaux des geysers du parc de Yellowstone, qui atteignent 85°, renferment des algues en profusion, comme viennent de le montrer les curieux travaux de M. Weed. M. Lindsay, en Islande, a rencontré des conferves dans des eaux si chaudes qu'un œuf y était cuit en cinq minutes.

On n'a, il est vrai, trouvé encore dans les plus anciens terrains sédimentaires ni algues, ni microbes. Mais ces organismes ne se conservent à l'état fossile que dans des conditions exceptionnelles. Il a fallu tout le génie d'observation de M. Bernard Renault pour découvrir dans le Carbonifère et le Permien les microbes qu'il a dernièrement montrés à l'Académie et dont personne n'avait soupçonné la présence dans ces terrains sans cesse explorés par les industriels et les géologues.

Les Éozoon du Canada, qui ont fait tant de bruit dans le monde scientifique, sont maintenant regardés par plusieurs savans comme de fausses apparences d'êtres organisés; il est loin d'être démontré que ces contradicteurs soient dans le vrai. M. Cayeux vient de trouver dans l'Archéen de Bretagne des

radiolaires, des foraminifères avec des spicules d'éponges. Peut-être, dans divers pays, on va, suivant l'exemple de l'habile paléontologiste de l'École des mines, soumettre les roches anciennes à l'examen du microscope et y rencontrer des organismes. En attendant, il faut reconnaître que nous avons peu de traces d'êtres vivans dans les assises inférieures au Cambrien.

Il n'en est plus de même pour ce terrain. Quelques paléontologistes, notamment Barrande en Europe et M. Walcott en Amérique, y ont signalé de nombreux fossiles. Néanmoins nous pouvons dire que leur abondance n'est pas en proportion de l'épaisseur des couches et du temps immense qu'elles représentent.

Dans le Silurien, les vestiges de la vie se multiplient : les calcaires de Dudley sont pétris de fossiles; M. Barrande m'a conduit dans des gisemens de la Bohême où l'on ramasse des orthocères ainsi que dans nos étages parisiens on récolte des cérites; j'ai vu en Russie des falaises siluriennes remplies aussi d'orthocères; en Bretagne MM. Édouard et Louis Bureau m'ont montré les cercueils de la Hunaudière dans chacun desquels est un morceau fossile, souvent un trilobite entier. En Suède et en Amérique, les terrains siluriens sont très fossilifères.

Les autres couches primaires ne renferment pas moins d'invertébrés : en outre, nous y trouvons parfois de nombreux vertébrés comme à Lethen-Bar en Écosse, où on a rencontré tant de miches contenant un *Pterichthys*, et à Muse, près d'Autun, où chaque feuillet de schiste offre des poissons et des coprolithes de reptiles.

Quand nous quittons les assises anciennes pour aborder le Secondaire, nous constatons beaucoup d'absences. Mais en même temps nous apercevons une multitude de formes nouvelles. Les sources de la vie, au lieu de s'épuiser, grandissent toujours. D'Archiac avait pensé qu'à l'époque du Trias, il y avait eu diminution, les êtres primaires ayant disparu en partie et les êtres secondaires n'ayant pas encore pris tout leur essor. Mais les vastes ouvrages de Mojsisovics viennent de nous apprendre que le monde des invertébrés triasiques était d'une extrême richesse.

Dans les temps jurassiques, le nombre des animaux devait surpasser celui des créatures primaires. Les récifs du Corallien de la France étaient plus importans que ceux du Dévonien de la Belgique. L'abondance des *Exogyra virgula* dans les falaises de Boulogne est prodigieuse. Sur beaucoup de points on trouve des accumulations d'ammonites, de bélemnites, de mollusques de toute sorte. Solenhofen en Bavière et Holzmaden dans le Wurtemberg semblent des mines inépuisables de fossiles. Eudes Deslong-

champs a évalué à 450 les squelettes des téléosauriens réunis dans la pierre de Caen sur un petit espace. Chacun sait combien de découvertes ont été faites depuis quelques années dans le Jurassique américain. Durant les époques crétacées les êtres ne semblent pas avoir été moins nombreux.

Lorsque nous arrivons dans le Tertiaire, nous ne remarquons pas moins d'absences que lorsque nous avons passé du Primaire au Secondaire. Il n'y a plus d'ammonites, de bélemnites, de rudistes, de dinosauriens, de ptérosauriens, d'ichthyosauriens, etc. Si nous pensons à tous ces disparus, nous pouvons croire que les forces vitales diminuent. Mais, si nous regardons les nouveaux venus, nous voyons des êtres de plus en plus serrés les uns contre les autres : la vie grandit encore. Les nummulites, les milioles et d'autres foraminifères forment par leurs accumulations des couches puissantes. L'Eocène de Paris, le Miocène de Bordeaux, le Pliocène d'Asti sont pétris de coquilles de mollusques. Les marnes d'Œningen, l'ambre de la Baltique renferment des insectes de toutes sortes. Monte Bolca est une étonnante réunion de poissons. Pendant les temps oligocènes, le lac de Saint-Gérand-le-Puy et ses rives ont nourri d'innombrables canards, des mouettes, des pélicans, des troupes de flamans, de *Palælodus*, d'ibis et de grues, des passereaux, des rapaces diurnes et nocturnes. Il y a eu quelques bandes de *Paloplotherium* dans l'Éocène, de *Prodremotherium*, de *Dremotherium*, de *Cainotherium*, etc., dans l'Oligocène. Cependant ce n'est guère avant le Miocène que les grands troupeaux ont été constitués ; les dicrocères de Sansan, les hipparions, les gazelles, les tragocères de Pikermi et du Léberon ont laissé des enchevêtremens d'ossemens qu'on ne voit pas dans les terrains d'âge plus ancien.

Durant l'ère quaternaire, les animaux étaient encore nombreux dans notre pays ; M. Sirodot a recueilli les restes d'une centaine d'éléphans au Mont-Dol en Bretagne. Selon M. de Mortillet, Solutré, près de Mâcon, renferme les dépouilles de 40 000 chevaux ; les os de ces animaux ont été rencontrés dans les cavernes de Belgique en telle quantité que le nom d'hippophages a été donné à leurs habitans. Les débris de rennes se rencontrent à profusion dans les abris-sous-roche des Pyrénées, de l'Angoumois et du Périgord, et même auprès de Paris, à Montreuil. A l'époque où j'ai visité la grotte de l'Herm, chaque coup de pioche faisait apparaître une pièce d'*Ursus spelæus*. Il y a en Allemagne et en Angleterre des cavernes remplies de débris d'hyènes et d'ours.

Pour compléter cette étude de la multiplication des êtres, je vais jeter un regard sur ceux qui vivent maintenant. Ainsi pour-

rons-nous comparer l'état présent du monde animé avec ses états antérieurs.

Le rôle des organismes inférieurs est immense. La vie est partout. Les microbes sont en nombre indéfini. Des roches que l'on croyait d'abord appartenir uniquement au domaine de la minéralogie, entrent pour une bonne part dans le domaine de la biologie. Par exemple un des plus grandioses spectacles offerts dans le Parc national des Montagnes Rocheuses est celui des terrasses de Travertin des Mammoth Hot Springs; or voici que M. Weed nous déclare que leur formation est surtout l'œuvre d'algues qui, fixant l'acide carbonique des eaux chargées de carbonate de chaux, amènent la précipitation du calcaire. Quand des Mammoth Hot Springs on se rend dans la région des geysers, on voit, au lieu de dépôts de calcaire, des dépôts de silice qui rendent cette région blanche comme neige; la silice est fixée aussi par des algues; ce qu'on prend parfois pour de la silice gélatineuse n'est qu'une matière végétale.

Ainsi que les plantes, les animaux inférieurs sont tellement nombreux sur quelques points qu'ils contribuent à la formation des roches. Plancus, selon d'Archiac, a calculé que trois grammes de certains sables de la mer des Antilles renferment 480000 coquilles de foraminifères. M. Schlumberger, dans la vase de l'Atlantique, rapportée par l'expédition du *Travailleur*, constate 116000 coquilles de foraminifères par centimètre cube.

Les polypes construisent des atolls, des récifs frangés et même des îles; si les fonds des mers étaient mis à découvert, nous verrions sans doute des roches coralliennes non moins étendues que celles de l'étage secondaire appelé Coralrag.

On dit que les coquilles d'éthéries forment au Sénégal de telles couches qu'elles sont exploitées pour la fabrication de la chaux et que, près de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du lac Pontchartrain, les *Gnathodon* constituent un banc de 7 kilomètres de long sur 60 mètres de large et 5 mètres de haut.

M. Sauvage, auquel on doit d'importans travaux sur les animaux marins, a bien voulu me donner les renseignemens suivans : le nombre des huîtres enregistrées dans la statistique du ministère de la marine pour une seule année atteint le chiffre prodigieux de 1407390400. Dans la même année, on compte 631300 hectolitres de moules et 248000 hectolitres de mollusques autres que les moules et les huîtres. M. Sauvage évalue à 2200000 les homards ou langoustes et à 16 milliards les crevettes (crangons et palémons), à 1 milliard, 80 millions les sardines, à 400 millions les harengs (toujours en une seule année). La morue, le

maquereau et la marée fraîche représenteraient aussi des quantités considérables. Les cordiers et chalutiers du seul port de Boulogne, pendant une période de neuf années, ont pris 63 millions de kilogrammes de poissons. Assurément les statistiques d'autres pays, tels que la Grande-Bretagne, la Norvège et Terre-Neuve, ne donneraient pas des chiffres moins considérables. Cela montre quelle richesse de vie se cache sous les flots des mers actuelles.

Bien que les reptiles soient beaucoup moins variés à notre époque que dans les temps secondaires, ils sont encore nombreux sur certains points. Suivant Alcide d'Orbigny, les caïmans sont répandus par milliers dans la province de Moxos. Le voyageur Leguat, parlant des tortues éteintes de l'île Rodriguez, a écrit ce passage qui prouve la prodigieuse quantité des tortues en 1708 : *On en voit quelquefois des troupes de 2000 et 3000, de sorte que l'on peut faire plus de 200 pas sur leur dos... sans mettre le pied à terre*. M. A. Milne-Edwards a découvert dans les archives du ministère de la marine une statistique d'après laquelle 30 000 tortues furent enlevées en une année et demie de l'île Rodriguez pour l'approvisionnement de Maurice et de la Réunion. Les serpens venimeux sont si communs dans l'Inde que M. Sauvage dit : *en comparaison d'eux, les tigres et les panthères ne sont que des êtres inoffensifs;* d'après des documens officiels, plus de 19 000 personnes ont péri dans l'Inde en une seule année par la morsure des serpens.

Les animaux à sang chaud surtout se multiplient à notre époque. Livingstone, dans le pays des Makolobos, a rencontré plus de trente espèces différentes d'oiseaux, notamment des centaines d'ibis, des files de 300 pélicans, des myriades de canards, beaucoup d'oies, de hérons, de kalas, de becs-croisés, de marabouts, de spatules, de flamans, une énorme quantité de mouettes et de grues. Delegorgue a fait aussi des peintures qui montrent la richesse des oiseaux; il parle de 500 à 1 000 vautours sur un seul cadavre d'éléphant : *Rien*, dit-il, *n'est plus curieux pour le chasseur que de voir à son approche s'élever, tournoyant dans l'air, cette masse d'êtres emplumés qui forme au-dessus de lui une espèce d'immense dais mobile*. Alcide d'Orbigny, dans son voyage en Bolivie, descendant le Mamore, trouve ses rives animées par une quantité innombrable d'oiseaux de rivage. *Le tantale, par troupes de quelques milliers, se promenait à pas lents sur les parties vaseuses, en compagnie de la spatule rose ou des blanches-aigrettes, tandis que les bancs de sable étaient couverts de becs-en-ciseaux et d'hirondelles de mer... mêlés à beaucoup d'engoulevens*. Dans

le pays des Chiquitos, d'Orbigny rencontre *le cardinal et le cacique qui possèdent des qualités rarement réunies, la mélodie et l'éclat du plumage. Des toucans font résonner les bois de leurs accens aigus qui se mêlent aux cris désagréables des perroquets d'une multitude d'espèces et des aras rouges et jaunes... Les bois retentissent des cris cadencés des pénélopes, des hoccos; par ses cris à heure fixe le kamichi cornu sert d'horloge aux Indiens.*

L'abondance des mammifères est encore plus extraordinaire que celle des oiseaux. Livingstone mentionne une bande de plus de 40000 euchores; Delegorgue décrit ainsi une rencontre qu'il fit de ces antilopes : *La poussière volait et dans cent directions formait d'épais nuages; parfois elle s'élevait en colonnes tournoyantes à 100 et 200 pieds de hauteur... Je ne tardai pas à reconnaître des troupes innombrables de spring-booken qui soulevaient ces tourbillons... Cette vue m'étonna suffisamment pour me questionner moi-même et m'assurer que ce n'était pas une vision; c'étaient des bandes de 3000 à 10000 individus chacune, se croisant à la course sur tous les points à la fois.*

Le même voyageur parle aussi de grands troupeaux de gnous, de cannas; il cite des bandes de 1000 à 1500 buffles.

Allen, dans son admirable ouvrage sur les bisons d'Amérique, donne de curieux détails sur l'importance qu'ont eue leurs troupeaux et sur leur extinction. Assurément cette extinction n'est pas aussi triste que celle des pauvres Indiens, qui est une des hontes de l'humanité; néanmoins c'est grand'pitié de voir les hommes employer leur génie pour détruire tant de précieuses créatures. Entre 1870 et 1875, 2 millions et demi de bisons ont été tués annuellement; cela ferait pour un siècle 50 millions.

Les solipèdes abondent à notre époque. Delegorgue a vu en Afrique des bandes de 400 à 500 couaggas. M. Blanford dit que le docteur Aitchison a rencontré dans l'Afghanistan un troupeau de 1000 hémiones. Brehm prétend que, selon Youatt, le nombre des chevaux pour toute la Russie est approximativement de 20 millions de têtes. On sait avec quelle rapidité les chevaux laissés libres se sont multipliés en Amérique.

Les éléphans sauvages finiront par être anéantis par l'homme; cependant ils sont encore nombreux dans quelques régions. Speke raconte qu'étant sur les bords du Nil, il se vit *au milieu d'un troupeau de plusieurs centaines d'éléphans*. Delegorgue a estimé à 600 le nombre d'éléphans rassemblés sur un espace de 3000 mètres de diamètre, dans le pays des Amazoulous.

Les rongeurs ont une force de propagation surprenante. Voilà longtemps que cette force de propagation est mise à profit

pour faire fortune; on prétend que 24 lapins donnent par an 720 lapins et qu'en doublant ce chiffre on peut avoir 1000 francs de rente. Peut-être cette assertion est exagérée, mais ce qui est certain, c'est que les lapins se reproduisent avec une facilité singulière. En 1862, M. Austin a porté des lapins en Australie pour le plaisir de la chasse; cette introduction a été un désastre; les lapins se sont tellement multipliés que des milliers d'hectares sont ravagés et des milliers d'hommes ruinés. Suivant une statistique faite il y a trois ans, on aurait compté du sud de Victoria au nord de Queen's land 20 millions de lapins.

Brehm dit qu'on a détruit en quinze jours dans le canton de Saverne un million et demi de campagnols (*Arvicola arvalis*) et qu'une fabrique de Breslau ayant proposé un centime par douzaine de campagnols, quelques paysans en livrèrent 1400 par jour. Charles Martens a donné de curieux détails sur les troupes immenses des lemmings de Norvège (genre myodes).

Dans les Montagnes Rocheuses, j'ai été frappé de la multitude des écureuils; nous en rencontrions à chaque pas en traversant les régions boisées.

Alcide d'Orbigny raconte qu'étant à Carmen de Moxos, il faillit être suffoqué dans sa maison par l'odeur du musc; cette odeur était due à des milliers de chauves-souris qui se tenaient pendant le jour sous les toits.

Les mammifères marins, avant qu'ils eussent été poursuivis activement par l'homme, étaient aussi très nombreux. Buffon dit qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à 75° de latitude, l'équipage d'un navire anglais rencontra un troupeau de plus de mille morses.

Malgré la multitude des êtres qui ont disparu aux diverses époques, je pense que la somme des apparitions a surpassé celle des extinctions jusqu'à la fin de la période, miocène. Je n'ose pas assurer que, depuis cette période, il n'y a pas eu quelque diminution; mais ce qu'on peut affirmer c'est qu'il y a de nos jours une fécondité prodigieuse.

III

De la différenciation des êtres. — Si un artiste compose une série de variations sur un même air, nous pouvons dire qu'il a du talent. Lorsque, au lieu de simples variations, il invente des airs différens les uns des autres, nous pensons que c'est un génie créateur.

En parcourant la série des âges géologiques, les paléontolo-

gistes rencontrent beaucoup de différences de genres et d'espèces, comparables aux variations d'une même mélodie; mais ils trouvent aussi des types distincts les uns des autres; ces types impriment à l'époque où ils sont réunis un cachet de supériorité, car plus il y a de diversité, plus il y a de force créatrice.

De nos jours, la nature animée présente une étonnante différenciation; les océans nourrissent des cétacés, des tortues, des poissons, des invertébrés de genres très divers. Sur la terre ferme l'homme rencontre des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des insectes de formes variées. Partout se manifeste une diversité capable de satisfaire l'artiste le plus passionné pour le changement. Comment s'est-elle produite?

La différenciation des êtres a dû avoir lieu plus lentement dans les temps anciens. En voici la raison : les changemens des animaux inférieurs sont moins rapides que ceux des animaux supérieurs. J'en ai été très frappé, il y a longtemps déjà, quand, après avoir étudié les invertébrés tertiaires des bords de la Méditerranée, à peine distincts des espèces actuelles, j'examinai les mammifères de Pikermi, presque tous différens de ceux qui vivent aujourd'hui. Je publiai alors une note intitulée : *Sur la longévité inégale des animaux supérieurs et des animaux inférieurs dans les dernières périodes géologiques*. Sir Charles Lyell et plusieurs autres savans ont fait également des remarques sur l'inégalité dans la durée des espèces. Le regretté docteur Fischer en a donné une preuve très concluante en découvrant, lors des explorations du *Talisman* et du *Travailleur*, des mollusques de mer profonde dont les espèces n'étaient encore connues qu'à l'état fossile. La coquille simple d'un mollusque n'offre pas autant d'occasions de changement que le squelette d'un vertébré et surtout d'un mammifère composé d'une multitude de pièces différentes. Aussi les mammifères sont de tous les animaux ceux qui marquent le mieux l'heure au grand calendrier des temps géologiques. Or, les êtres supérieurs n'ont pris leur développement qu'à une époque assez récente; par conséquent nous devons croire que la longévité a été plus grande dans les anciens âges; cela équivaut à dire que la différenciation s'est produite alors avec plus de lenteur.

Bien que les différences des êtres aient mis plus de temps à s'accuser pendant les époques primaires, nous voyons dans le Cambrien, qui est le plus ancien terrain dont la faune soit bien connue, une différenciation déjà bien marquée; nous trouvons des cœlentérés, des cystidés, des vers, des bryozoaires, des brachiopodes; toutes les classes de mollusques et plusieurs de celles

des crustacés inférieurs sont représentées. Une telle constatation ne peut se concilier avec la croyance à la théorie de l'évolution qu'en reconnaissant notre ignorance des débuts de l'histoire du monde et en supposant un laps de temps immense entre l'apparition des premiers êtres et l'époque cambrienne. Sans doute aussi il faut rejeter l'idée d'un tronçon unique, se divisant en branches, pour y substituer l'idée de tiges multiples. Comme je l'ai dit dans le résumé de mes *Enchaînemens des fossiles primaires*, les paléontologistes aussi bien que les embryogénistes, ne sauraient admettre une seule série linéaire, commençant à la monade, se continuant tour à tour sous la forme de polype, d'échinoderme, de mollusque, d'annelé, d'articulé, de poisson, de reptile, d'oiseau, de mammifère, et finissant à l'homme. Il n'y a pas eu un enchaînement unique, mais plusieurs enchaînemens d'êtres dont le développement s'est poursuivi d'une manière indépendante.

Tout en reconnaissant, dès l'époque cambrienne, une certaine diversité, nous constatons qu'elle est bien faible comparativement à celle de la nature actuelle. Nous allons voir qu'elle a été toujours en s'accentuant pendant la succession des âges géologiques.

A l'époque silurienne, quelques poissons apparaissent. Ils se multiplient singulièrement dans les temps dévoniens, et ainsi ils changent la physionomie du monde aquatique. Sur la terre ferme les insectes commencent à se montrer.

A l'époque carbonifère, les myriapodes et les arachnides se mêlent aux insectes devenus très nombreux. Quelques individus d'amphipodes, d'isopodes, de stomapodes et décapodes préparent l'avènement des crustacés dont le règne va remplacer celui des trilobites. Le genre *Soleniscus* annonce les gastropodes siphonostomes; les *Pupa* du Canada et d'Écosse marquent le début des gastropodes pulmonés. Les Ammonites se développent. Les oursins vont succéder aux cystidés. Les reptiles commencent.

A l'époque permienne, les reptiles se répandent en Asie, en Amérique aussi bien qu'en Europe.

A l'époque triasique, les ammonés prennent la place que les nautilidés avaient dans les temps primaires. Les dinosauriens vont étonner les continens par leurs formes étranges et gigantesques que les fossiles primaires ne pouvaient faire présager. Des mammifères petits et rares apparaissent.

A l'époque jurassique, les reptiles deviennent très variés : dans les mers, règnent des *Ichthyosaurus*, des *Plesiosaurus*, sur la terre des *Brontosaurus*, des *Megalosaurus*, et dans les airs des ptérosauriens. L'*Archæopteryx* marque l'aurore de la classe des

oiseaux. Les bélemnites et d'autres céphalopodes à coquille interne forment des troupes nombreuses. Les ammonites et les oursins se jouent dans des variations infinies.

A l'époque crétacée, les pythonomorphes présentent de nouvelles combinaisons reptiliennes; les céphalopodes déroulés et les rudistes augmentent la diversité de la classe des mollusques.

A l'époque tertiaire, les cœlentérés, les brachiopodes, les oursins, les mollusques bivalves, les céphalopodes ont été moins abondans et par conséquent moins variés; les gastéropodes prosobranches et pulmonés l'ont été davantage. Quoique les insectes aient été déjà nombreux à l'époque houillère, ils n'ont dû avoir toute leur diversité que dans l'ère tertiaire ou à la fin du Crétacé, car c'est alors que les végétaux à fleurs se sont pleinement développés, et l'on sait que beaucoup de coléoptères, d'hémiptères, de mouches et de papillons vivent sur les fleurs. Dans mes voyages en Orient, lorsque, traversant des campagnes brûlées par le soleil d'été, j'apercevais quelque fleur isolée, j'aimais à aller la saluer, car elle m'égayait non seulement par ses jolies couleurs, mais par l'animation d'un petit monde butinant et bourdonnant, dont elle était le centre. A l'époque où il n'y avait pas de fleurs, on ne devait pas voir de tels rassemblemens d'insectes variés.

Je ne veux pas prétendre que les poissons cartilagineux des mers tertiaires et actuelles soient plus variés que ceux des mers plus anciennes. Sauf les serpens et les tortues, les reptiles tertiaires ont été beaucoup moins diversifiés que ceux de l'ère secondaire.

D'après ce qui précède, on voit qu'il est difficile de dire si c'est dans les temps secondaires ou dans les temps tertiaires que les invertébrés et les vertébrés à sang froid ont été le plus différenciés. Mais évidemment, c'est dans l'ère tertiaire que les animaux à sang chaud, mammifères et oiseaux, ont présenté le plus de richesse de formes.

Si les insectes aiment les fleurs, les oiseaux aiment les fruits; les végétaux des temps tertiaires leur ont offert une nourriture qu'ils n'auraient pas trouvée dans les âges géologiques antérieurs; ce n'est qu'à l'époque de la craie qu'ils ont dû prendre leur développement. Ils sont aujourd'hui répartis en sept ordres, tous représentés dans l'ère tertiaire.

Les mammifères, encore mieux que les oiseaux, fournissent la preuve d'une tardive différenciation. On n'a découvert dans le Tertiaire le plus inférieur ni solipèdes, ni ruminans, ni proboscidiens, ni édentés, ni carnivores proprement dits (non créodontes),

ni singes véritables. A la fin de l'Éocène et dans l'Oligocène, plusieurs mammifères ont marqué des tendances à prendre les caractères de ces divers ordres, mais c'est seulement à l'époque miocène que la différenciation est devenue complète. Après cette époque, les êtres terrestres ont perdu, tandis que les mammifères marins ont été de plus en plus variés.

On voit par les pages précédentes que la diversité du monde organique a augmenté pendant les temps géologiques. Pour le prouver, j'aurais pu, au lieu de considérer la différenciation des familles, m'attacher à la différenciation des organes. Un jour viendra où, tandis que plusieurs paléontologistes étudieront la généalogie des familles fossiles, d'autres paléontologistes feront l'histoire de l'évolution des organes. On choisira tel ou tel os de la tête pour le suivre d'étages en étages; par exemple on verra par quelles phases ont passé l'occipital, le frontal, l'ouverture nasale, la mâchoire, le tympanique, etc., ou bien on fera l'histoire du bras ou de la jambe, de la main ou du pied, de l'épaule ou du bassin, de l'atlas ou de l'axis, etc.; on apprendra comment, dans la suite des âges, chaque partie s'est peu à peu développée, depuis ses premières manifestations jusqu'au moment où elle a atteint son maximum de perfectionnement. Ces histoires ajouteront de curieux chapitres à l'anatomie comparée et contribueront à prouver que les êtres ont présenté une différenciation de plus en plus tranchée.

IV

De l'accroissement des êtres. — Comme un individu grandit en passant de l'état embryonnaire à l'état adulte, les corps des créatures qui ont peuplé notre globe ont grandi à mesure que le monde animé passait de l'état initial à celui de complet développement.

Les fossiles trouvés par M. Cayeux dans l'Archéen sont des foraminifères, des radiolaires et des spongiaires qu'on ne peut étudier qu'au microscope.

Le cambrien jusqu'à présent ne nous montre que des êtres d'une dimension peu considérable; le plus grand d'entre eux, le *Paradoxides* Davidis n'avait pas un demi-mètre. Le crustacé problématique d'Amérique dont les empreintes ont été appelées protichnites ne semble point avoir excédé cette dimension. La plupart des autres fossiles étaient beaucoup plus petits.

Dans le Silurien, les invertébrés ont déjà acquis un développement considérable, et même, chose assez inattendue, plusieurs

surpassent notablement les espèces du même ordre aujourd'hui vivantes. Ainsi les ptéropodes qui, dans les mers actuelles, sont de chétives bestioles, ont eu des coquilles de $0^{m},250$ de hauteur; nos ostracodes, difficiles à voir sans le secours de la loupe, ont atteint près d'un décimètre; des crustacés de l'ordre des branchiopodes ont laissé des pointes caudales tellement grandes qu'on s'est d'abord refusé à croire qu'elles appartinssent à des animaux de cet ordre; elles ont été prises pour des aiguillons de poissons. On a trouvé aussi, dans le Silurien, un trilobite de $0^{m},70$ de long, un mérostome d'un mètre, des orthocères de deux mètres et même davantage.

Ces invertébrés, dont la dimension nous surprend, sont de petites créatures comparativement aux vertébrés qui régneront dans les ères secondaire et tertiaire. C'est seulement parmi les vertébrés qu'on rencontre des animaux d'une taille imposante. Or ils étaient à leur début pendant l'époque silurienne. J'ai vu dans le Colorado des couches du Silurien inférieur pétries de débris de poissons; M. Walcott, qui les a bien étudiés, n'y a reconnu aucun indice de grandes espèces.

A la vérité, nous savons encore peu de chose; l'étude des étranges vestiges des grès armoricains de Bretagne et de Normandie nous en fournit une preuve frappante. On croit rêver quand on voit les empreintes que les paysans des environs d'Argentan appellent des pas de bœufs. Quelles étaient leurs dimensions? Nous l'ignorons.

La période dévonienne marque de notables progrès. Plusieurs poissons atteignent une assez forte taille. Une aile, trouvée dans le Dévonien du Canada, annonce un insecte qui n'avait pas moins de vingt centimètres d'envergure. Les mers actuelles n'ont pas de crustacé aussi grand que celui du Dévonien auquel les carriers d'Écosse donnent le nom de séraphin.

Pendant les derniers temps primaires, les invertébrés conservent des dimensions considérables. De gros oursins *Melonites* abondent dans le carbonifère américain. Le roi des brachiopodes, *Productus giganteus*, large de $0^{m},30$, est enfoui dans le Carbonifère du Derbyshire. Pour se faire une idée de la taille des insectes houillers, on pourra consulter le bel ouvrage que M. Charles Brongniart vient de publier sur les fossiles découverts par M. Fayol dans les houillères de Commentry; on y verra la figure du *Titanophasma*, long de $0^{m},25$ sans y comprendre les antennes, et un *Meganeura* qui, avec ses ailes déployées, mesurait $0^{m},70$. Dans ce même terrain de Commentry, où se rencontrent des insectes d'une si étonnante dimension, M. Fayol a trouvé un crustacé

terrestre qui était probablement un énorme isopode. Les poissons continuent à grandir; le savant américain Newberry a signalé dans le Carbonifère le *Titanichthys* qui pouvait atteindre cinq mètres de long. Les quadrupèdes commencent à se développer; je suppose que l'*Anthracosaurus* du houiller avait $1^{m},80$ et que l'*Eryops* du Permien avait $2^{m},25$. La dimension de ce dernier et celle de notre *Actinodon* d'Europe m'étonnent, car l'imparfaite ossification de leurs individus adultes indique des types qui simulent un état fœtal ou tout au moins un état jeune. Au sein de nos familles humaines, nous rencontrons des enfans qui sont grands pour leur âge; en langage évolutionniste, on pourrait dire que l'*Actinodon* d'Europe et l'*Eryops* d'Amérique sont des enfans qui sont grands pour leur âge géologique. Il importe toutefois d'ajouter que ce sont des vertébrés bien chétifs comparativement à ceux qui vont leur succéder dans les temps secondaires.

En somme, si nous nous représentons l'aspect de notre globe à la fin de l'ère primaire, nous imaginons des tableaux où le règne minéral et le régne végétal offraient déjà des scènes majestueuses, tandis que le règne animal avait encore peu de prestige.

Dès le début de l'ère secondaire, la scène change : il y a eu pendant la période triasique d'énormes labyrinthodontes; les dinosauriens ont commencé. C'est dans la période jurassique que les puissances brutales ont eu leur règne; les océans ont nourri des *Plesiosaurus*, des *Ichthyosaurus*, qui ont pu atteindre huit mètres de longueur. Les continens ont été habités par les plus grands quadrupèdes qui aient jamais paru sur notre globe. Il est difficile d'en juger en France parce que les restes de dinosauriens y sont rares. Ils sont plus répandus en Angleterre; quand on visite le musée d'Oxford, on ne passe pas sans étonnement devant les os du *Cetiosaurus*, notamment son fémur qui a la hauteur d'un homme. Mais l'Amérique surtout nous donne une idée des géans de l'ère secondaire. Rien d'étrange comme les restes des reptiles que MM. Marsh et Cope, au prix de mille sacrifices, ont arrachés des Montagnes Rocheuses. Je garderai toute ma vie l'impression que j'ai ressentie en entrant dans les salles du sous-sol d'Yale College, où sont réunis les os du *Stegosaurus*, du *Brontosaurus* et de l'*Atlantosaurus*. D'après M. Marsh, le *Brontosaurus* avait 15 mètres de long et l'*Atlantosaurus* aurait eu 24 mètres! Si on faisait les moulages des os d'un membre de ces animaux et qu'on les plaçât dans leur position naturelle, on formerait certainement un des spécimens les plus extraordinaires qu'on puisse imaginer.

La période crétacée a conservé l'ampleur de la période jurassique. Les mers nourrissaient encore des *Ichthyosaurus*, des *Plesiosaurus* et en outre de nombreux pythonomorphes qu'on a comparés à de gigantesques serpens. Suivant M. Dollo, le *Mosasaurus Camperi* atteignait 15 mètres. Il y avait sur les continens divers dinosauriens, notamment l'*Iguanodon*.

M. Matheron m'a montré des os énormes qu'il a découverts dans le Var, à Fos d'Amphoux ; un de ces os mesure $1^m,35$. Les reptiles volans atteignaient leur apogée ; l'un d'eux, signalé en Angleterre, avait, suivant M. Newton, 6 mètres quand il étalait ses ailes ; M. Marsh en a trouvé un d'aussi grande taille en Amérique.

L'ère tertiaire a vu se produire de profonds changemens. Si on excepte les tortues et un gavial des monts Siwalik, les animaux à sang froid ont beaucoup diminué. Les dinosauriens des temps secondaires ont disparu pour faire place aux vertébrés à sang chaud, moins grands, mais plus parfaits : le règne du beau a succédé au règne du grand.

Nous ne saurions dire que la paléontologie révèle un agrandissement progressif des oiseaux, car, dès le début du Tertiaire, elle nous montre des oiseaux gigantesques ; mais elle nous fait asssister à l'agrandissement des mammifères.

En effet ces animaux, qui étaient très chétifs dans le Secondaire restent assez petits dans l'Eocène le plus inférieur. Un peu plus tard, dans l'âge des lignites, apparaît le *Coryphodon* qui a deux mètres de long. Plus tard encore, dans la seconde moitié de l'Eocène et surtout dans la période oligocène les animaux grandissent ; le plus important est le *Titanotherium ;* il a $3^m,43$ sans la queue.

C'est seulement à l'époque miocène que les mammifères sont parvenus à leur apogée ; il y eut à Pikermi un rassemblement de puissans animaux comme on n'en voit plus dans aucun pays de la terre ; le *Dinotherium giganteum*, d'après mes calculs, devait avoir 5 mètres de hauteur et $5^m,50$ de longueur, lorsqu'il n'étendait pas sa trompe.

L'époque pliocène a connu encore d'imposantes créatures. Le squelette de l'*Elephas meridionalis* de Durfort que possède le Muséum de Paris, a $4^m,15$ de hauteur, $6^m,80$ de longueur avec les défenses et $5^m,45$ sans les défenses ! Le *Mastodon Borsonis* n'avait pas une moindre dimension. Cependant les grands mammifères n'étaient pas aussi variés que dans les temps miocènes.

Durant la phase chaude du Quaternaire, il y a eu d'énormes éléphans, ainsi que l'indique l'humérus haut de $1^m,33$ qui fut

trouvé dans le bas de Montreuil près Paris, et donné au Muséum par le baron Haussmann. Mais, pendant la phase glaciaire, la taille a diminué : j'ai vu le fameux mammouth de la Sibérie, dont on admire le squelette dans le musée de l'Académie à Saint-Pétersbourg ; il n'a que 3m,42 de hauteur.

A l'époque actuelle, les mammifères marins sont les plus grands qui aient existé. Le rorqual appelé la baleine bleue (*Balænoptera Sibbaldii*), représenté dans le Muséum de Paris par deux squelettes, a 24 mètres de long. Brehm parle de rorquals de 34 mètres. Si l'on compare la taille de ces cétacés avec celle des animaux primaires, on voit un curieux contraste qui prouve d'une manière frappante l'accroissement des vertébrés marins pendant le cours des âges. Plusieurs des invertébrés ont aussi de nos jours leur maximum de taille : par exemple il y a des oursins et des étoiles de mer plus gros que dans les temps géologiques. Jamais les mollusques bivalves n'ont égalé les *Tridacna* employées dans les églises comme bénitiers. Quoique les céphalopodes aient atteint une dimension considérable sous la forme orthocère dans le Primaire, sous les formes bélemnite et *Leptoteuthis* dans le Jurassique, sous la forme ammonite dans la craie, ils sont loin d'avoir les proportions gigantesques du *Mouchezia* découvert par M. Vélain, du poulpe et de l'*Architeuthis* actuels dont M. Ward m'a montré les moulages dans son magnifique établissement de Rochester.

Sur les continens, il s'est produit un amoindrissement ; les mammifères actuels sont moins grands que ceux des temps tertiaires et quaternaires. Dans les îles, il n'en a pas été de même ; à une époque très récente, il y avait encore à la Nouvelle-Zélande des oiseaux plus forts que nos autruches, à Madagascar des oiseaux, des tortues et un lémurien d'une taille extraordinaire.

En résumé, l'Auteur du monde étant la puissance infinie, chaque époque a reçu quelque reflet de cette puissance. Dès l'origine, avant les manifestations de la vie, le règne minéral a sans doute offert d'imposans spectacles ; plusieurs ordres d'invertébrés ont eu, pendant l'ère primaire, leurs principaux représentans ; les gigantesques vertébrés à sang froid ont été cantonnés dans l'ère secondaire ; les plus grands mammifères ont vécu durant les temps tertiaires ; l'homme, plus faible de corps, mais plus fort que tous les êtres par son génie, règne depuis l'ère quaternaire.

Nous pouvons donner quelques explications de ces apogées successifs. Ainsi il est permis de croire que, si plusieurs des invertébrés ont pris tant d'importance dans les premiers jours pri-

maires, c'est parce que les vertébrés ne leur disputaient pas l'empire de la terre et des mers. Quand nous voyons les reptiles devenir, pendant l'ère secondaire, les plus gigantesques créatures qui parurent jamais sur les continens, nous pensons que cela résulte en partie de ce qu'ils n'ont pas été gênés par des mammifères, plus agiles, plus adroits, plus intelligens. Le développement magnifique de ces derniers durant les temps tertiaires n'a pas été entravé par les sociétés humaines ; ils ont été les seuls maîtres du monde ; l'accroissement de ceux d'entre eux qui ont été des herbivores et forment leurs espèces les plus nombreuses, a été favorisé par l'extension des angiospermes et notamment des graminées ; l'accroissement des carnivores a été à son tour facilité par la multiplication des herbivores dont ils faisaient leur nourriture. Mais, certainement, à ces causes, il faut en ajouter d'autres que nous ignorons. Nous sommes arrivés à cet état de la science où l'on constate beaucoup de choses, où nous en expliquons très peu.

La progression dans la grandeur du corps des animaux n'a pas été indéfinie ; elle s'est arrêtée chez les articulés dans le Primaire, chez les reptiles dans le Secondaire, chez les mammifères terrestres à la fin du Tertiaire. Cependant le perfectionnement des êtres semble être continu. Il faut conclure de là que le développement de la matière n'est pas la condition essentielle du progrès : le progrès réside dans une sphère plus haute.

ALBERT GAUDRY.

BOERS ET ANGLAIS

DANS L'AFRIQUE DU SUD

J'arrivai au Cap de Bonne-Espérance le 2 décembre dernier, venant d'Australie, après une longue traversée de dix-neuf jours. Le paquebot *Damascus*, qui m'amenait, portait plus de 250 immigrans : mineurs, charpentiers, ouvriers de tous métiers, chercheurs d'or qui délaissaient leur pays, encore plongé dans une crise intense, pour recommencer une nouvelle vie aux champs d'or du Transvaal. Le même jour, un paquebot amenait d'Angleterre plus de 500 passagers de toute nationalité. Le courant d'immigration qui se portait vers l'Afrique du Sud était alors à sa plus grande puissance. Mille personnes débarquaient chaque semaine au Cap pour prendre aussitôt le train de Johannesburg.

Il me semblait arriver sur les côtes d'Écosse, tant la brume matinale était épaisse, mais le soleil la déchira tout à coup, au moment où nous accostions, et nous découvrit l'imposant contour de la baie, fermée au sud par l'énorme muraille de la Montagne de la Table, que flanquent les pics étranges de la Tête et de la Croupe du Lion, tandis que les monts des Hottentots, estompés dans le lointain du nord-est, complètent l'hémicycle des côtes. La ville du Cap elle-même ne vaut pas le site ; bien qu'âgée de deux cent cinquante ans, elle n'a que 80000 habitans dans ses petites maisons blanches à toit plat, disposées en damier, et ses faubourgs étendus le long de la plage ; à peine le vieux château délabré et quelques anciennes maisons à large perron rappellent-ils la domination hollandaise, qui dura jusqu'en 1806. La population est plus pittoresque que la ville ; grâce au mélange des Hollandais, des protestansde l'ouest et du midi de la France, des Malais importés au XVIIIe siècle, des Hottentots olivâtres et des nègres cafres, toutes les nuances possibles y sont représentées ;

les toilettes voyantes des Malaises et des mulâtresses égaient les rues de la ville et les allées du beau jardin botanique.

Si Cape-town n'est pas plus important, c'est que la colonie entière avait végété et comptait encore, il y a vingt-cinq ans, parmi les plus ingrates des dépendances britanniques. La découverte des mines de diamans à Kimberley, dans l'extrême nord, lui donna, en 1870, une première impulsion ; celle des gisemens aurifères du Witwatersrand une bien plus vigoureuse, depuis 1886. Mais c'est, encore, aujourd'hui, surtout une porte d'entrée et de sortie pour le Transvaal, dont l'or forme la moitié de ses exportations ; les diamans de Kimberley en fournissent un autre quart. Quant au flot humain qui arrive chaque semaine de tous les points du monde, il s'arrête à peine au port de débarquement, et les trains, qu'il faut doubler ou tripler à chaque arrivée de paquebot, l'emportent aussitôt vers le Witwatersrand.

Ce long trajet de 1 700 kilomètres, de Cape-town à Johannesburg, qui se fait en cinquante heures par l' « express » hebdomadaire, est le plus monotone qui se puisse imaginer. La voie s'élève rapidement sur les plateaux désolés du Karrou, dont le sol rougeâtre, insuffisamment arrosé, apparaît entre de maigres touffes d'herbe desséchées par le soleil. Ce désert sans grandeur est parsemé de collines pierreuses, et de très rares oasis, où quelques saules pleureurs entourent une ferme située à proximité d'une source ou d'un puits. Les stations, éloignées parfois de 50 kilomètres, desservent seulement quelques habitations disséminées au loin. Les plaines herbeuses de l'État d'Orange, que l'on traverse ensuite, n'ont pas plus d'arbres que le Karrou, mais d'assez nombreux troupeaux animent du moins le paysage, et les fermes sont moins espacées. On s'arrête même à une ville de 5 000 âmes, Bloemfontein, la seule qu'on voie dans tout le trajet. Enfin, après avoir franchi le Vaal, on se trouve sur les plateaux plus ondulés du Transvaal, et après deux jours de voyage, on distingue enfin à l'horizon une chaîne de médiocres collines précédées de hautes cheminées qui s'alignent de l'est à l'ouest. C'est la « Rangée de l'Eau Blanche », le fameux Witwatersrand, avec le plus grand champ d'or du monde étendu sur ses pentes.

I

Après n'avoir parcouru pendant deux jours que des solitudes silencieuses, on peut se croire transporté dans un pays fantastique en suivant, pendant la dernière heure du trajet, l'affleurement du *Main Reef*. On n'aperçoit de part et d'autre de la voie que les hangars en tôle qui abritent les machines, les énormes

entassemens de résidus, les lignes des grandes cuves où se fera la cyanuration et d'où déborde une eau boueuse et grise, amenée par des canalisations de bois; on n'entend que le bruit assourdissant des batteries de 50, 100, 150 pilons. Enfin le train s'écarte un peu vers le nord de la ligne des mines et entre en gare de Johannesburg.

La prodigieuse croissance de cette ville, qui vient à peine d'entrer dans sa dixième année, laisse bien loin en arrière les *mushroom cities*, les « villes-champignons » de l'Amérique et de l'Australie. Ce qu'il y a de plus frappant dans Johannesburg, c'est le caractère de solidité, de permanence de tous ses édifices; ils ont été faits pour durer; et on n'y voit presque plus aucune des misérables baraques de tôle ondulée qui, en 1887, composaient *Ferreira's Camp*, comme on appelait alors ce qui devait être Johannesburg. C'est peut-être à l'absence de bois dans tous les pays environnans que cette ville doit d'avoir dépouillé si tôt le caractère temporaire qu'on retrouve encore dans des cités américaines trois ou quatre fois plus âgées. Une maison de bois est une habitation fort convenable, plus fraîche en été et plus chaude en hiver, disent les Américains, qu'une maison de pierre. Aussi ne se hâte-t-on pas de remplacer la première par la seconde. Mais une cahute en tôle ondulée, comme celles que j'ai habitées dans l'Australie de l'ouest, torride en été, glaciale par les nuits d'hiver, est le plus triste logis qu'on puisse imaginer et le moins approprié au climat de Johannesburg; dès qu'on a pu être assuré que, grâce à la puissance des gisemens aurifères, son existence serait de longue durée, on a commencé à faire des constructions en pierre ou en briques: la plus grande partie de la ville proprement dite est fort bien bâtie aujourd'hui.

Au centre, s'étend la grande place du Marché, toute pleine chaque matin d'énormes chariots attelés de douze à dix-huit bœufs, dont les fermiers du voisinage se servent pour apporter leurs produits. Entre la place et la grande artère de *Commissioner Street*, ainsi que le long de cette rue, se trouvent les bâtimens où la plupart des compagnies minières et des grandes maisons financières ont leurs bureaux. Quelques-uns d'entre eux, surtout ceux des banques, ne seraient pas déplacés dans une grande ville européenne. C'est « entre les chaînes », dans une courte rue allant de la place du Marché à *Commissioner Street*, et interdite aux voitures par des chaînes tendues à chaque extrémité, qu'est l'endroit le plus animé de la ville; la Bourse s'ouvre sur cette rue, et tous les flâneurs, tous les gens qui vont aux nouvelles s'y donnent rendez-vous; toute la journée de nombreux groupes y stationnent. De l'autre côté de la place du Marché, *Pritchard Street*

est la rue des boutiques, des magasins de détail. En m'y promenant, la veille de Noël, et voyant la foule se presser devant les étalages éclairés à l'électricité des marchands de jouets, de meubles, des bijoutiers, des modistes, où étaient exposées les dernières « créations » de la mode européenne, j'avais peine à imaginer que dix ans auparavant il n'y avait, à la place où se trouve aujourd'hui cette ville de 80 000 habitans d'une activité fiévreuse, que des pâturages sans limite et de si peu de valeur qu'une ferme de 2 000 hectares changeait de mains pour un attelage de 16 bœufs, soit pour moins de 4 000 francs, alors que des terrains viennent de s'y vendre 500 francs le mètre carré. C'est l'attrait de l'or qui a créé tout cela, et si on l'oubliait un instant, on n'aurait qu'à jeter un coup d'œil dans l'une des rues perpendiculaires, à l'extrémité de laquelle un entassement de *tailings* (résidus de broyage), aussi haut que les maisons avoisinantes, rappellerait que c'est aux mines d'or que Johannesburg doit sa naissance.

Elle s'élève immédiatement au nord de l'affleurement des lits de conglomérat aurifères : les mines de *Worcester*, de *Ferreira*, *Wemmer*, *Salisbury*, *Jubilee*, *City and Suburban* touchent la ville et limitent absolument son développement vers le sud. Mais des autres côtés elle s'étend indéfiniment en faubourgs : à l'est et au nord-est sont Jeppes-Town et Doornfontein, sur les collines : là sont les habitations particulières des gens riches et aisés qui, conformément à l'habitude anglo-saxonne, se logent en dehors de la ville proprement dite. Elles sont le plus souvent construites dans le style des pays chauds, avec des vérandas et des balcons couverts, parfois meublées avec le plus grand luxe, et entourées de jardins. Malheureusement il n'est pas aussi facile de faire grandir un arbre que de construire une ville : l'unique ombrage dont on jouisse est celui que donne parcimonieusement le maigre et triste feuillage de l'eucalyptus. Cet arbre raide et peu gracieux est le seul dont la croissance soit assez rapide pour suivre celle d'une telle ville : c'est par excellence l'arbre des pays neufs ; aussi est-ce lui qui fait l'ornement des parcs, encore quelque peu dans l'enfance, et plusieurs compagnies minières en ont fait de grandes plantations. Les quartiers de l'ouest et du nord-ouest ont encore le caractère du Johannesburg primitif avec leurs petites maisons de tôle ; là sont confinés, par mesure administrative, les gens de couleur, Hindous et noirs, qu'on ne doit plus voir dans les autres parties de la ville après la tombée de la nuit.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette ville, c'est qu'elle est née et s'est développée jusqu'à la fin de 1892 sans avoir aucun moyen de communication moderne. Il a fallu tout transporter dans des chars à bœufs, de Natal ou de Kimberley, où s'ar-

rêtait alors le chemin de fer du Cap, à une distance de 600 kilomètres. Le matériel même du chemin de fer qui longe le Witwatersrand, de part et d'autre de Johannesburg, et amène aux mines d'or le charbon de Bocksburg, a dû être apporté ainsi. Aujourd'hui la ville est pourvue de voies aussi nombreuses que faciles, et communique par chemin de fer avec cinq ports : Cape-Town, Port-Elizabeth, East-London, Durban ou Port-Natal, et Delagoa-Bay. Le séjour en est sain et le serait encore davantage si l'eau y était bonne et en quantité suffisante. Malheureusement il est difficile d'avoir de bonne eau en abondance sur les hauts plateaux du Transvaal, où la sécheresse est absolue pendant six mois, quelquefois pendant huit à neuf : en 1889, Johannesburg fut désertée par la plus grande partie de la population à la suite d'une de ces saisons exceptionnelles dont l'influence, combinée avec le manque de moyens de transport, avait amené les vivres à des prix de famine; et peut-être en aurait-il été de même en 1895 s'il n'y avait eu des chemins de fer. Le climat est d'ailleurs peu agréable, balancé entre les influences contraires de l'altitude qui atteint 1750 mètres, et de la latitude qui est de 26 degrés. Pendant la saison sèche les variations de température atteignent 25° à 30° dans une même journée, surtout en juillet et août où les gelées nocturnes ne sont pas rares; le vent soulève la poussière en de tels tourbillons que d'un côté d'une rue on ne peut apercevoir l'autre. Pendant la saison humide, de novembre à mars, au contraire, des averses assez fréquentes, souvent prolongées et toujours torrentielles, changent les rues à peine pavées en lacs de boue.

Ce ne sont pas ces inconvéniens secondaires qui peuvent arrêter la foule des immigrans, attirée par l'appât de l'or. Il est difficile d'évaluer la population de Johannesburg : aucun renseignement statistique précis n'existe, et elle varie constamment. La réponse qu'on prête à un habitant de Chicago interrogé sur le chiffre de la population de la ville : « Je n'en sais rien : il y a huit jours que j'en suis parti », ne serait pas déplacée dans la bouche d'un habitant de Johannesburg. D'après des évaluations de décembre dernier, la population du Witwatersrand entier, de *Randfontein* à *Modderfontein*, serait de 160000 personnes de toute race : mais un grand nombre sont disséminées sur les diverses mines; sans doute l'étroite ligne de constructions est à peine interrompue tout le long de l'affleurement du filon, surtout dans la partie centrale où les mines sont petites et rapprochées, toutefois on ne peut comprendre dans l'agglomération de Johannesburg, outre la ville proprement dite, que les faubourgs s'étendant de la mine *Robinson* à l'ouest, jusqu'à *Wolhuter* ou tout au plus

Metropolitan à l'est; elle doit compter ainsi 80 000 habitans environ, dont un tiers, probablement, de nègres, en y comprenant ceux qui travaillent dans les mines au sud de la ville et vivent dans les *compounds* construits par les compagnies, et quelques centaines d'Hindous, petits commerçans et garçons d'hôtel. La population blanche serait donc de 50 000 à 55 000 âmes pour Johannesburg même, et de 80 000 à 90 000 pour tout le Witwatersrand, le grand district aurifère. La population blanche totale du Transvaal, dont l'étendue atteint la moitié de celle de la France, doit être comprise entre 200 000 et 220 000 habitans, tandis qu'il s'y trouve 650 000 à 700 000 nègres.

Mais la distinction de couleur n'est pas la seule qui s'impose; les blancs sont divisés en deux catégories nettement tranchées : les *Boers*, descendans des colons hollandais et des huguenots français, premiers immigrans arrivés de la colonie du Cap il y a cinquante ans, et les *Uitlanders*, les étrangers, accourus presque tous depuis la découverte de l'or en 1884 dans le district De Kaap, et surtout en 1885 dans le Witwatersrand. Ces nouveaux venus forment environ les deux tiers des blancs vivant sur le territoire de la République. C'est la population la plus mêlée qu'il soit possible d'imaginer : toutes les nations d'Europe y sont représentées; mais les sujets anglais en forment la majorité. Encore importe-t-il de distinguer ici entre les immigrans venus des Iles Britanniques, ceux qui sont originaires des colonies anglaises de l'Afrique du Sud, le Cap et Natal, et les Australiens : la seconde catégorie est évidemment la plus nombreuse. En 1890, année où fut fait un recensement, assez peu exact, il est vrai, elle comprenait 29 280 personnes; mais elles n'étaient pas toutes de race anglaise, car le mouvement d'émigration des Boers vers le nord n'ayant commencé qu'en 1835 et s'étant poursuivi pendant plusieurs années, presque tous ceux d'entre eux qui avaient dépassé cinquante ans se trouvaient être nés dans la colonie du Cap. Les sujets britanniques, non originaires de l'Afrique australe, étaient, à la même époque, au nombre de 8 980, tandis qu'il n'y avait que 5 354 étrangers appartenant à d'autres nationalités européennes ou américaines; mais tous ces chiffres et surtout les derniers se sont énormément accrus depuis.

Parmi les immigrans de la colonie du Cap se trouve un élément particulièrement peu recommandable; ce sont les anciens I. D. B. (*illicit diamond buyers*), acheteurs de diamans volés, qui pullulaient autrefois aux mines de diamans de Kimberley (1), et qui, voyant leur commerce ruiné par la concentration des mines

(1) A un certain moment, ce commerce s'était tellement répandu qu'on estimait que la moitié des diamans extraits des mines échappait à leur propriétaire légitime.

entre les mains de la seule compagnie *De Beers* et les lois dont elle a obtenu le vote, s'en sont venus à Johannesburg; plusieurs de ces équivoques personnages y ont amassé de grandes fortunes. Beaucoup de personnes plus honorables, de toutes professions, ont du reste aussi quitté Kimberley pour Johannesburg; car la Golconde de l'Afrique du Sud a perdu beaucoup de population depuis quelques années, à la suite de la limitation de la production des diamans qui a été la conséquence de la concentration des mines en un petit nombre de mains. Le nombre des Australiens a aussi énormément augmenté dans ces derniers temps, à la suite de la crise intense qui sévit, à Melbourne surtout, depuis 1893; ils partagent avec les immigrans venus des mines d'étain de la Cornouailles les fonctions de chefs d'équipe, chargés de diriger le travail des noirs dans les mines.

Parmi les étrangers, les immigrans venus de l'État libre d'Orange, au nombre de 11 527 en 1890, et qui n'ont pas sans doute beaucoup augmenté depuis, forment une catégorie spéciale, généralement de même origine que les Boers du Transvaal, et agriculteurs; ils sympathisent plutôt avec eux qu'avec les autres Uitlanders. Il en est de même des Hollandais, dont beaucoup remplissent des fonctions publiques pour lesquelles il serait souvent difficile de trouver des Boers en nombre suffisant; ils étaient 1 420 en 1890 et il doit y en avoir 2000 à 3 000 aujourd'hui.

Les autres nationalités les plus largement représentées sont les Américains, les Allemands et les Israélites russes. Les premiers ont presque monopolisé les emplois techniques : presque tous les *managers*, les directeurs de mines et les ingénieurs viennent des États-Unis. Un grand nombre de simples mineurs ont quitté aussi, depuis trois ans, le Nevada et le Colorado où nombre de mines d'argent ont dû cesser leur extraction à la suite de la grande baisse du métal blanc, et sont venus chercher fortune au Transvaal; il est impossible d'évaluer avec quelque exactitude le nombre des Américains; il doit être compris entre 6000 et 12000. Les Allemands prétendent être 20000, ce qui semble exagéré; ils sont très rarement occupés dans les mines, et font principalement le commerce : beaucoup d'entre eux tiennent des *stores*, des magasins qu'on voit, de loin en loin, isolés en pleine campagne, près du croisement des chemins mal définis du Transvaal, et où l'on trouve tout ce qu'il est possible de vendre. Ils sont ainsi plus directement en contact avec les Boers que la plupart des autres étrangers. Les juifs russes affluent aussi vers Johannesburg. Le jour même où je débarquai à Capetown un paquebot venant d'Angleterre en avait amené 250. Ils arrivent le plus souvent très pauvres, sans presque savoir un mot d'an-

glais ; mais nul endroit au monde ne se prête mieux à l'exercice du talent inné de leur race pour les affaires ; ils commencent par faire toutes sortes de petits métiers, sont même parfois cochers de fiacre, emploi généralement abandonné aux gens de couleur, mais s'élèvent rapidement plus haut.

Les autres peuples, à l'exception des Italiens assez nombreux, ne sont représentés chacun que par quelques centaines d'individus : Français, Suisses, Belges, Danois, Suédois, Norvégiens et autres exercent des professions très diverses et se trouvent dans toutes les classes de la société.

Le caractère essentiel de toute cette immigration est d'être urbaine et temporaire. Les étrangers habitent presque tous dans les centres miniers ou parcourent les régions aurifères encore mal connues de l'est et du nord du Transvaal à la recherche de nouveaux filons ; il n'y en a pas un sur mille qui se livre à la culture proprement dite, à peine quelques maraîchers aux environs de Johannesburg. Le gouvernement ne vend pas de terres, il est vrai ; mais il existe de grandes compagnies foncières qui se déferaient volontiers des terres qu'elles possèdent à des prix abordables ; mais tous ces immigrans sont venus ici pour faire fortune rapidement et ont l'intention arrêtée de s'en retourner dans leur pays sitôt qu'ils seront riches. Des blancs employés dans les mines, presque aucun n'a de famille, ou du moins ceux qui en ont une ne l'ont pas amenée ; il en est de même des ouvriers d'art des villes. Les hommes d'affaires, les financiers qui forment la classe supérieure se font sans doute construire des maisons à Johannesburg et y amènent leur famille ; mais, dès que leurs enfans ont grandi, ils les font le plus souvent élever en Angleterre et eux-mêmes s'y rendent fréquemment ; ils savent que, lorsqu'ils le voudront, ils pourront aisément se défaire de leur installation au Transvaal et le quitter pour toujours. Ce n'est guère que parmi les petits et moyens commerçans qu'on trouve des hommes établis au Transvaal avec toute leur famille et comptant y demeurer.

Pourquoi, d'ailleurs, les rois des mines d'or, ou ceux mêmes qui n'ont conquis au Transvaal que l'aisance, y resteraient-ils ? Johannesburg ne se prête guère à un grand étalage de luxe ; les distractions y sont rares ; le séjour n'en a rien qui puisse satisfaire la vanité d'un parvenu. D'autre part, ceux qui n'ont amassé qu'une fortune plus modeste peuvent en jouir bien moins à Johannesburg que partout ailleurs, à cause de la cherté de tout ce qui sort du cadre des objets de première nécessité (1). Il est impos-

(1) Il ne faut pas s'exagérer toutefois le prix de la vie à Johannesburg. La viande de bœuf ou de mouton, médiocre il est vrai, et de même les effets d'habillement communs ne sont pas très chers ; mais toutes les denrées et tous les objets de luxe,

sible d'avoir des serviteurs blancs et de retenir longtemps les noirs, à qui l'on peut rarement se fier. Le climat, sans être malsain, est assez fatigant. On s'explique donc que ceux qui ont réussi à gagner quelque argent au Transvaal aient bientôt le désir d'en sortir.

Il devrait être facile d'y faire, sinon une grande fortune, du moins d'importantes économies. L'ouvrier blanc qui sait un métier, charpentier, maçon, chef mineur, gagne de 20 à 30 francs par jour; son logement et sa nourriture ne lui en coûtent que 5 à 6; les compagnies minières ont des installations fort confortables pour leurs employés. Malheureusement, trop peu savent résister aux tentations de la boisson et du jeu. Sous ce climat chaud, les Anglais se laissent entraîner encore plus facilement qu'en Europe à abuser des boissons alcooliques : rencontre-t-on dans la rue à Johannesburg une personne qu'on a vue à peine une ou deux fois : « Voulez-vous boire quelque chose? » propose-t-il, et il faut le suivre dans un *bar* qui n'est jamais loin, prendre à ses frais du whiskey ou du gin arrosé d'eau de seltz, et lui rendre aussitôt la politesse, sous peine de passer pour un homme qui ne sait point vivre. Si au lieu d'être deux on est cinq, chacun devra payer successivement à boire aux quatre autres; l'argent et la santé passent vite à ce régime. Quant au jeu, il y en a de deux sortes : le jeu à la bourse qui est un mal chronique; le jeu aux courses qui est une fièvre revenant pendant trois ou quatre jours chaque trimestre. Les matins de courses, la Bourse est désertée; on ne s'occupe plus des cours des mines, mais de la cote des chevaux; on organise des poules gigantesques: pour les deux plus grandes, montées en vue du Summer Handicap, que je vis courir pendant mon séjour à Johannesburg, il avait été pris 64800 billets d'une livre sterling; le total s'élevait donc à 1620000 francs. Les organisateurs prélevaient une commission de 10 pour 100; tout en tenant compte des frais, le métier de *bookmaker* est, avec ceux d'hôtelier et de cabaretier, l'un des plus lucratifs qui soient à Johannesburg. Malgré ces deux vices, le jeu et l'abus de la boisson, la population est remarquablement respectueuse de la loi, et dans cette étrange société de gens de toute nation, au passé souvent très agité, il est juste de reconnaître que les crimes sont fort rares.

de même que les légumes frais, certains fruits et les œufs, se payent à des taux exorbitans. Dans les meilleurs hôtels de Johannesburg, on paie 15 francs par jour, nourriture comprise, et 75 à 80 francs par semaine si l'on reste plus de quelques jours, ce qui est beaucoup moins qu'en Amérique et ne dépasse pas les prix de l'Australie. Le service y est, il est vrai, encore beaucoup plus mal fait.

II

Si, quittant Johannesburg, vous vous élevez sur les hauteurs qui dominent la ville au nord, où s'étagent encore quelques maisons du faubourg *fashionable* de Doornfontein, et que vous vous retourniez pour jeter un regard sur le panorama qui s'étend vers le sud, toute la longue ligne des mines avec leurs installations de machines, leurs cheminées, leurs petits bâtimens d'habitation, leurs blancs entassemens de résidus, n'apparaît plus que comme un mince ruban se déroulant au pied des collines, comme un accident insignifiant dans le paysage immense, mollement ondulé, où quelques rangées de faibles coteaux s'estompent seulement à l'horizon.

Si, marchant encore quelques pas, vous dépassez la crête, vous voici sur un plateau sans arbres, sans cultures, sans rien qui décèle que vous venez à peine de sortir d'un centre industriel d'une extraordinaire activité, vers lequel le monde a les yeux tournés. Johannesburg n'a de banlieue qu'à l'est et à l'ouest, où les maisons et les installations minières se continuent presque sans interruption pendant 25 ou 30 kilomètres de part et d'autre. Au nord et au sud aussi, dès qu'on a dépassé de quelques centaines de mètres l'affleurement du Main Reef, on se retrouve sans transition dans l'absolue solitude; malgré les apparences, cette grande ville aux solides maisons de pierre n'est qu'un camp minier, construit pour durer quarante ou cinquante ans, parce qu'on estime que les gisemens aurifères ne seront pas épuisés plus tôt; mais si, par hasard, ils venaient à manquer demain, la ville se viderait subitement. Ses habitans ne tiennent pas au sol; ils sont campés là pour atteindre un but bien défini : faire fortune le plus tôt possible. Quand ils auront extrait tout l'or que contient le sol, ils se retireront, comme des moissonneurs après la récolte faite. Les vrais habitans de la contrée, ceux qui en ont fait leur patrie, qui s'y sont établis avec leurs femmes et leurs enfans, les *paysans*, dans le sens le plus large et étymologique du mot, ce sont les Boers : leur nom n'est que la traduction hollandaise de ce mot français : paysan.

En face du *colluvies gentium* qui s'est donné rendez-vous à Johannesburg, les Boers forment la population la plus homogène qui soit, bien qu'ils descendent surtout de deux élémens très divers : les anciens colons hollandais et les huguenots français réfugiés au Cap après la révocation de l'Édit de Nantes. Mais les deux nationalités se sont promptement amalgamées, ou plutôt la seconde a été absorbée par la première, et les descendans des pro-

testans de l'ouest et du midi de la France ont aujourd'hui la même langue, le même genre de vie que ceux des Hollandais; ils ont même, le plus souvent, perdu tout souvenir de leur pays d'origine; seuls les nombreux noms patronymiques français révèlent que notre sang coule dans les veines de beaucoup d'entre eux; assez souvent on rencontre des hommes aux yeux et aux cheveux foncés, aux traits accentués, dont la descendance latine ne peut faire aucun doute. Ce n'est pas là toutefois le type habituel du Boer, qui, sous l'influence d'un climat et d'un genre de vie tout différent, s'est aussi nettement distingué de celui du Hollandais : grand, maigre, les cheveux châtains, portant toute sa barbe blonde, qui encadre un visage impassible au front haut, aux yeux clairs, au nez mince et un peu long, le Boer est facile à reconnaître dès qu'on l'a vu une fois, qu'il marche lourdement à pied ou qu'il s'en aille aux allures détraquées de son petit cheval bai, décharné, à la croupe avalée, aux jambes défectueuses, semblant toujours prêt à tomber, mais adroit, accoutumé à marcher de nuit comme de jour, sans autre nourriture et sans autre litière que l'herbe du *veld*.

Le *veld*, c'est la campagne du Transvaal, aux longues ondulations herbeuses, vertes en été, brunies et desséchées pendant la saison sèche d'hiver, désolées surtout lorsque au printemps on a brûlé les herbes. Elle est aussi dépourvue d'arbres et de tout point saillant que la prairie américaine, et ceux-là seuls qui l'ont habitée longtemps sont sûrs de ne pas s'y perdre. Les Boers qui l'ont trouvée presque inoccupée s'y sont taillé de grandes fermes de 2 500 hectares; naguère encore, tout bourgeois de la République avait droit, à sa majorité, à une ferme prise sur les terres domaniales ; il la délimitait suivant un périmètre rectangulaire en en faisant le tour au trot de son cheval dans un temps fixé. Il pouvait alors se bâtir au milieu de ses terres une maison d'où il ne vît pas fumer la cheminée d'un voisin et vivre isolé, c'est-à-dire heureux. Les médiocres corps de ferme des Boers, qui n'ont rien conservé de la propreté hollandaise, sont entourés de quelques saules pleureurs ou parfois d'eucalyptus, puis de quelques arpens de terre où l'on cultive assez de grain et de pommes de terre pour nourrir la famille, rarement davantage. Des troupeaux de bœufs paissent sur tout le reste de la propriété. L'hospitalité des Boers, qu'ils accordent d'ailleurs volontiers, est aussi peu luxueuse que grave : du mauvais lard et du café détestable, voilà tout ce qu'on peut trouver chez eux.

Ils ont souvent deux ou trois fermes : l'une sur le haut plateau, l'autre sur les terres mieux arrosées du sud-est ou sur les croupes qui descendent vers le nord, dans le *Bushveld*, couvert

de mimosas et de bouquets d'arbres où les troupeaux n'ont pas à craindre le froid des nuits de juillet et d'août; c'est là que pendant l'hiver, lorsque l'herbe des hautes régions est desséchée, les Boers conduisent leur bétail. Ils *trekkent* eux-mêmes à leur suite, c'est-à-dire qu'ils les accompagnent dans leurs grands chariots de quatre à cinq mètres de long, bas sur roues, non suspendus, traînés par seize bœufs à grandes cornes. C'est ainsi que, mécontens de leurs nouveaux maîtres anglais, ils ont quitté la colonie du Cap, traversé les déserts du Karrou, franchi le fleuve Orange, et se sont établis les uns en deçà, les autres au delà de son affluent, le Vaal. Les gravures populaires montrent les femmes mêmes défendant les chariots à coups de fusil contre les Zoulous et les Matabelés qu'il fallut combattre. Ce grand *trek* de plusieurs milliers d'hommes évoque le souvenir des migrations germaniques du temps des Cimbres et des Teutons ou des envahisseurs de l'empire romain.

Redevenu pasteur et à demi nomade, ce peuple a l'horreur des villes : sa capitale, Pretoria, bien que doublée, elle aussi, depuis la découverte de l'or, ne compte qu'une dizaine de mille habitans, également partagés probablement en Boers, étrangers et gens de couleur, nègres ou Hindous. Au milieu se dresse l'église de style vaguement gothique, surmontée d'une flèche haute et nue comme il convient à ces calvinistes rigides. Elle n'est plus aujourd'hui le seul grand édifice de la ville; en face d'elle le palais du gouvernement, grand bâtiment de pierre, a remplacé l'ancienne maison à toit de chaume où siégeait jadis le Parlement, en même temps que les excédens de recette succédaient aux déficits budgétaires, chroniques avant la découverte des mines. Les banques, diverses compagnies financières ont entouré la place de l'église de hautes maisons. Il n'y a pourtant qu'une véritable rue à Pretoria, *Kerk Straat*, la rue de l'Église, dont les boutiques, presque toutes anglaises rivalisent avec celles de Johannesburg; les autres ne sont que des allées au milieu des jardins et des arbres sous lesquels se cachent les maisons. Du haut des collines qui la dominent, la capitale du Transvaal a l'air d'un parc plus que d'une ville, et l'aspect de cette vallée ombragée et bien arrosée contraste singulièrement avec le plateau poussiéreux de Johannesburg.

Le gouvernement des Boers est patriarcal : le président gouverne sans ministres, mais avec un conseil composé du commandant général, du secrétaire d'État élu par le premier Volksraad pour quatre ans et de deux autres membres élus par la même assemblée pour deux ans. Le premier Volksraad, élu de même que le président par le suffrage de tous les bourgeois de la République, partage avec lui tous les pouvoirs. Les étrangers ne peuvent voter

pour l'élection de ses membres que douze ans après leur naturalisation. Le second Raad, où les uitlanders sont représentés, n'est guère qu'une chambre consultative pour les questions minières et commerciales : ses votes doivent être ratifiés par le premier Raad, et elle n'intervient pas dans la fixation du budget. L'administration locale est confiée à des magistrats nommés *veld-cornets*, qui ont également des pouvoirs de juge de simple police; les *landdrosts* ou baillis, fonctionnaires d'un rang plus élevé, rendent la justice en première instance.

Le président actuel, M. Paul Krüger, qui exerce ses fonctions depuis qu'en 1881 les Anglais ont dû rendre l'indépendance au Transvaal, jouit d'une immense influence personnelle. Bien que de descendance allemande, *Oom Paul*, « l'oncle Paul » — comme l'appellent les vieux fermiers, d'un terme de respectueuse familiarité, — est un représentant typique des Boers au point de vue moral. Tandis que son grand adversaire, le premier ministre d'hier de la colonie du Cap, M. Cecil Rhodes, est à la fois homme d'État et homme de finance, le président Krüger est homme d'État et homme d'église ; il appartient à la secte ultra-puritaine des *Doppers* et prêche lui-même à l'occasion dans leur église de Pretoria. Ne buvant jamais que du café ou du lait, menant la vie la plus simple dans sa petite maison de Pretoria, qu'un factionnaire solitaire qui se promène devant la grille d'un jardin minuscule distingue seul des habitations voisines, il est bien le président qui convient à ce peuple d'un calvinisme rigide dont les lois défendent de *trek'ker*, de chasser, de donner même des fêtes privées le dimanche. Il a transporté à la présidence les habitudes de la vie rustique : à cinq heures il est debout ; il donne ses audiences, à sept heures du matin. Il n'a reçu que l'éducation la plus sommaire mais n'en est pas moins un politique des plus habiles : au milieu de toutes les difficultés que lui suscitaient la foule d'étrangers subitement accourus au Transvaal et les convoitises de l'Angleterre, il a manœuvré avec une suprême adresse. Ce n'est qu'un paysan madré, disaient pourtant bien des gens encore, avant la dernière crise; il vient de prouver qu'il était plus que cela, un véritable homme d'État.

III

Les événemens qui ont eu lieu au Transvaal en décembre 1895 et janvier 1896 étaient depuis longtemps en préparation et n'ont été que le résultat de la tension toujours croissante des relations entre les Boers et la population minière, ou du moins une certaine partie de cette population. Les Boers ont vu sans la moindre

joie, et beaucoup d'entre eux avec consternation, la découverte des mines d'or sur leur territoire et l'invasion d'immigrans qui s'est précipitée vers le Witwatersrand. Après avoir mis entre eux et les villes de la côte méridionale des centaines de lieues de déserts, ils espéraient pouvoir être enfin chez eux et vivre tranquilles et isolés dans la république rustique qu'ils avaient établie sur ces hauts plateaux. Un moment ils pensèrent à émigrer de nouveau vers le Mashonaland et le Matabeleland entre le Limpopo et le Zambèze; mais l'Angleterre prétendait à la souveraineté sur ces territoires et leur avait imposé un traité qui leur interdisait d'étendre leurs limites au nord et à l'ouest. Ce qui augmentait encore leur défiance contre les nouveaux venus, en majorité Anglais, c'est que la Grande-Bretagne avait toujours cherché à leur ravir leur indépendance; une première fois, il y a cinquante ans, lors de la grande émigration des Boers, elle avait prétendu étendre sa souveraineté jusqu'au 25e degré de latitude, mis à prix la tête de leur chef, Pretorius, devant sa résistance, et ne s'était décidée à reconnaître leur indépendance qu'en 1852; une seconde fois, en 1877, elle avait brutalement annexé le Transvaal, profitant des discordes intestines où il était plongé et de la pénurie du Trésor à la suite de guerres pénibles contre les Cafres; elle avait même refusé aux Boers, malgré ses promesses, des institutions parlementaires; elle n'avait enfin reconnu de nouveau leur indépendance qu'après une guerre marquée par de constantes défaites des troupes britanniques et terminée par le désastre de Majuba où 400 Anglais, commandés par le général Colley, furent écrasés par les Boers, 100 hommes, dont le général, tués, et presque tout le reste pris. La défiance était légitime après de pareilles et aussi récentes expériences.

Il aurait été de bonne politique, de la part des immigrans anglais, s'ils voulaient vivre en bonne harmonie avec les Boers, de chercher à calmer leurs suspicions et à les convaincre qu'ils ne voulaient pas attenter à leur indépendance. Ils n'en firent rien; au contraire les journaux de Johannesburg ne cessaient de vilipender M. Gladstone pour avoir, contraint et forcé d'ailleurs, restitué le Transvaal aux Boers; il ne se tenait pas un *meeting* sans qu'on entonnât le chant chauvin de *Rule Britannia*, pas une réunion sans qu'on réclamât à la fin le *God save the Queen*, qu'on écoutait debout, tandis qu'on affectait de ne prêter aucune attention à l'hymne national du Transvaal, pas un banquet où il n'y eût des discussions sur la priorité des toasts portés à la reine et au président. Ce sont là de petits incidens, mais qui entretenaient sans cesse la méfiance des Boers. Enfin plus récemment se produisit une manifestation plus grave: lors d'une visite au Trans-

vaal du gouverneur du Cap, sir Henry Loch, le drapeau de la République sud-africaine fut enlevé à Johannesburg et remplacé par un drapeau anglais. En même temps qu'ils affirmaient ainsi leur nationalité anglaise, tous ces hommes venus dans le pays pour y faire fortune le plus tôt possible et s'en retourner ensuite, réclamaient à cor et à cri des droits politiques. Que pouvaient conclure les Boers de toutes ces agitations. si ce n'est qu'on voulait leur reprendre leur patrie? et comment auraient-ils été enclins dès lors à examiner avec faveur les réclamations, souvent justifiées, de la population étrangère relativement aux questions économiques? N'est-il pas en particulier bien explicable qu'ils aient empêché l'ouverture du chemin de fer reliant Johannesburg au Cap, qu'ils regardaient comme un outil d'envahissement, aussi longtemps que celui de Delagoa-Bay, qui leur ouvre une autre voie de communication avec le reste du monde en dehors du territoire anglais, n'eut pas atteint les hauts plateaux? Les revendications politiques faisaient du tort aux demandes de réformes économiques; malgré cela, pourtant, le régime auquel sont soumises les mines d'or est bien loin d'être aussi intolérable que le feraient croire les bruyantes réclamations dont a retenti la presse anglaise. Nous l'examinerons un peu plus loin; il convient de faire d'abord le récit des événemens.

Les agitations politiques s'étaient calmées sur le Witwatersrand pendant la période de grand essor des mines d'or, qui avait duré de l'automne de 1894 jusqu'en septembre 1895. Mais en novembre 1895, à l'ouverture de la Chambre des mines, de Johannesburg, M. Lionel Phillips, son président, ouvrit les hostilités de nouveau par un violent discours où il menaçait le gouvernement d'une insurrection, s'il ne faisait pas des réformes politiques et économiques immédiates. M. Phillips faisait appel à l'union des travailleurs et des capitalistes contre les Boers; bien qu'il n'y eût jamais eu de difficultés ouvrières, les mineurs furent difficiles à entraîner : satisfaits de leurs gages élevés, ils supportaient sans peine le poids des impôts dont on se plaignait avec tant d'ostentation. Beaucoup d'entre eux étaient fort opposés à l'annexion à l'Angleterre qu'ils voyaient poindre au bout du mouvement. De ce nombre étaient, outre les Américains, beaucoup d'Australiens et de gens de la colonie du Cap ou Afrikanders, notamment les anciens mineurs de Kimberley qui poursuivaient d'une véritable haine M. Rhodes, président de la monopoliste compagnie *De Beers*. Dans une réunion d'employés de tout rang des mines, un ingénieur américain, M. R. E. Brown, engageait les ouvriers à ne pas se faire les instrumens de capitalistes avides de monopoles et prêchait la conciliation avec les Boers.

Malgré une campagne de presse des plus violentes où l'on porta contre le gouvernement les plus absurdes accusations, la majorité des uitlanders restait encore médiocrement disposée en faveur du mouvement au milieu de décembre. Lorsque j'arrivai à Johannesburg on pouvait distinguer trois courans : les révolutionnaires, en tête desquels étaient les grands financiers, Anglais et Israélites, que suivaient la plupart des Anglais et des Australiens, à l'exception des commerçans de Johannesburg et des mineurs cornouaillais, très opposés à toute action violente. Le but, non avoué, de leurs chefs, était l'annexion du Transvaal aux colonies anglaises et la masse du parti, assez indifférente à ce qui suivrait la chute du gouvernement boer, tenait avant tout à le voir tomber. Les modérés, Américains, Afrikanders et commerçans de Johannesburg, répugnaient à l'emploi de la violence, et tout en demandant des réformes politiques, suivaient la ligne de conduite indiquée par l'ingénieur Brown. Enfin les étrangers non Anglais, se tenaient en dehors de l'agitation et plusieurs manifestaient des sympathies pour le gouvernement.

Le 14 décembre devait être tenu un *meeting* convoqué par l'*Union nationale du Transvaal*, ligue fondée en 1891 pour soutenir les revendications diverses, mais surtout politiques, des étrangers. Il fut remis au 27 d'abord, puis au 6 janvier, sous le prétexte bizarre que le 27 se trouvant compris entre deux journées de courses, il serait à craindre que la population fût ce jour-là trop distraite des questions politiques. Les fêtes de Noël se passèrent tranquillement et joyeusement, comme en tout pays anglais; à cette date beaucoup de personnes croyaient encore que toute cette agitation se passerait en menaces, quoique de mauvais bruits eussent commencé à circuler : on parlait de fusils, de canons Maxim même, introduits en fraude par certaines compagnies minières. Il était certain, en tout cas, qu'on continuait à endoctriner les mineurs et que des personnes qui devaient être bien informées éloignaient leurs femmes et leurs enfans.

C'est le 27 décembre au matin que le feu fut mis aux poudres par la publication du manifeste de l'Union nationale. Ce document, adressé au peuple du Transvaal, déclarait que l'association se proposait d'atteindre les trois résultats suivans : le maintien de l'indépendance de la République; l'obtention de droits pour les étrangers égaux à ceux des Boers; enfin qu'il fût fait justice à leurs revendications : celles-ci étaient au nombre de dix, comprenant des réformes politiques, l'extension du droit de suffrage aux étrangers, l'établissement d'un vrai gouvernement parlementaire, de l'égalité des langues anglaise et hollandaise, du libre échange pour les produits de l'Afrique du Sud, l'enseignement

des deux langues dans les écoles, des réformes judiciaires et administratives, et l'abrogation de la loi qui réserve l'éligibilité aux seuls protestans. L'énumération de ces réclamations était suivie de cette phrase qui terminait le manifeste : « Voilà ce que nous voulons. Il reste à résoudre la question qui vous sera posée le 6 janvier : « Comment l'obtiendrons-nous? » C'est à cette question que j'attends de vous une réponse nette, conforme à votre opinion réfléchie. »

C'était une menace d'insurrection non déguisée : on jugera de l'état d'esprit de la partie exaltée des uitlanders si l'on sait qu'un journal de Johannesburg regrettait la « modération » de cet appel. Malgré tout, le 28, tout le monde se rendit aux courses : aucune préoccupation politique n'aurait pu empêcher la population d'assister à son délassement favori. Mais le soir le train partant pour le Cap fut envahi : plus de 2000 personnes, surtout des femmes et des enfans, voulaient partir aussitôt. Pendant toute la semaine suivante on put voir, à la gare de Johannesburg, une foule de femmes et d'enfans assis sur leurs bagages dès midi pour attendre le train du Cap qui ne partait qu'à dix heures du soir; quoiqu'on eût doublé, triplé le nombre des trains, il était à peine possible de faire partir tout le monde, et des femmes furent plusieurs fois réduites à s'entasser dans des wagons à bestiaux découverts, les voitures à voyageurs manquant. De toutes les mines des environs, les familles des employés affluaient à Johannesburg pour en repartir le plus rapidement qu'elles pouvaient; on dut leur organiser des gîtes tant bien que mal dans les bureaux de diverses compagnies.

A partir du lundi 30 décembre, tout le mouvement des affaires, fort ralenti déjà depuis le milieu du mois, fut arrêté à Johannesburg. Le Comité de réformes, composé d'environ vingt-cinq personnes parmi lesquelles M. Lionel Phillips, le colonel Rhodes, frère du premier ministre du Cap, M. Léonard, président de l'Union nationale et les représentans de presque toutes les grandes maisons financières et siégeant dans l'hôtel des *Consolidated Goldfields of South Africa*, dont M. Cecil Rhodes est le directeur, fut, à partir de ce jour, la seule autorité reconnue à Johannesburg. Dès le 30 on distribua des fusils au siège du comité et l'on y amena, après les avoir triomphalement promenés dans les rues, trois canons Maxim frauduleusement introduits, cachés dans des chaudières. La plupart des mines avaient aussi fait venir des fusils, dissimulés de toute manière et surtout dans des pianos; dans plusieurs d'entre elles, le personnel fut forcé de prendre les armes, sous peine de renvoi; on demandait d'abord aux mineurs s'ils consentaient à défendre, au besoin par les armes, les pro-

priétés de la compagnie, puis s'ils accepteraient d'aller au secours des femmes et des enfans, qui ne coururent pas un instant le moindre danger. Ils acceptaient sans peine de prendre ces engagemens; mais lorsqu'on leur fit entendre qu'il pourrait convenir, pour déjouer les projets du gouvernement, de prendre l'initiative de l'attaque, plusieurs refusèrent; ils furent aussitôt renvoyés.

Quelques tentatives de conciliation furent encore faites par les modérés. Les commerçans de Johannesburg avaient formé une Union pour défendre leurs propriétés en cas de désordres, se séparant des fauteurs d'insurrection; ils envoyèrent au président quelques-uns des leurs pour le prier de faire des concessions; les Américains firent de même. M. Krüger consentit à suspendre les droits d'importation sur les denrées alimentaires, ce qu'il fit par décret paru le 31 décembre. Leurs autres réclamations, déclara-t-il, seraient examinées avec bienveillance et soumises au Volksraad qui allait se réunir dans une quinzaine. Le président ne pouvait, certes, céder à des demandes faites les armes à la main; néanmoins, sa réponse fut jugée insuffisante à Johannesburg : les modérés s'effacèrent, comme toujours en pareille circonstance; plusieurs d'entre eux croyant que le mouvement allait triompher s'y joignirent. Quant aux Américains, un bon nombre d'entre eux avait déjà dû se rallier au comité de réformes pour conserver leurs positions au service des compagnies minières; les autres restèrent jusqu'à la fin de la crise spectateurs des événemens, sans pouvoir se décider à prendre un parti.

Cette révolution tint quelque peu du vaudeville. Chaque partie de l'empire britannique était représentée par un corps particulier avec un brassard et une cocarde pour le distinguer des autres : les Écossais, les Gallois, les Anglais des comtés du nord, ceux du sud, les Irlandais, les Australiens, les Afrikanders. On les voyait traverser la ville pour aller chercher des armes au siège du comité, puis s'en revenir en rang et faire des tentatives d'exercice sur la place du Marché ou quelque autre endroit découvert. Mais c'était surtout la cavalerie qu'il fallait voir : tous les jeunes gens de Johannesburg en faisaient partie; coiffés d'un sombrero au bord gauche relevé, la vareuse serrée à la ceinture, de hautes bottes jaunes resplendissantes aux jambes, d'immenses éperons aux talons, le fusil en bandoulière, ils galopaient à travers les rues, sans autre nécessité que de faire admirer leur belle mine de casseurs d'assiettes. Tous ces fringans cavaliers qui partaient ainsi en campagne sans rien emporter d'autre que quelques cartouches, avec leurs grands cols blancs irréprochables, leurs beaux vêtemens et leurs chevaux habitués à l'avoine, qu'ils commençaient par fatiguer à plaisir, caracolant à travers la ville, n'avaient aucune idée

de ce que pouvait être la guerre, et plus d'un aurait sans doute fait piètre contenance au feu, si sa monture et lui n'eussent pas succombé à la fatigue avant même d'y arriver. Les femmes aussi s'étaient mises de la partie et avaient constitué un corps d'infirmières, heureuses de se faire voir tout de blanc vêtues. Chaque jour paraissaient dans les journaux des notes annonçant que tout était prêt pour la défense de la ville, les points importans des environs occupés, enfin que « toutes les mesures que pouvaient enseigner la stratégie et l'art militaire étaient prises » ; nul ne songeait à se demander où les heureux spéculateurs, membres du comité de réformes, avaient appris ces sciences compliquées.

Lorsqu'on connut à Johannesburg, le 30 décembre au soir, l'entrée dans le Transvaal du Dr Jameson avec 700 hommes de troupes exercées, au service de la compagnie à Charte, nul ne douta plus du succès de l'insurrection. « Mais pourtant, disaient quelques sceptiques, les Boers existent encore, ils ne laisseront pas ainsi passer Jameson, sans essayer de l'arrêter, sans se battre. — Les Boers, répondait-on, ils sont dégénérés, ce ne sont plus les hommes d'il y a quinze ans; puis, ils ont été surpris et d'ailleurs nous avons acheté tous les chefs; ils ne se battront pas. » Des centaines de personnes stationnaient sans cesse devant le bâtiment des *Consolidated Goldfields* où siégeait le comité, et dont un membre paraissait de temps en temps à la fenêtre, pour prononcer quelques paroles applaudies de confiance et donner des nouvelles de l'avance de Jameson. Le 1er janvier au soir, on annonça qu'il était près de Krügersdorp, à trente kilomètres de Johannesburg, où les Boers avaient en vain essayé de l'arrêter, et qu'il serait à Johannesburg le lendemain vers midi. Le 2 dans la matinée, la ville semblait en fête : à tous les balcons, à toutes les fenêtres voisines du siège du comité, des femmes en toilette claire attendaient l'arrivée des vainqueurs; on faisait des préparatifs pour une illumination. On répandait des nouvelles fantaisistes sur l'avance de Jameson. Il est à Roodeport, disait-on; il est à Langlaagte, annonçait-on un peu plus tard ; et l'on prétendait même vous montrer dans une lorgnette des troupes d'hommes armés sur les collines à l'ouest de Johannesburg, par où il devait arriver; d'autres disaient qu'il était au champ de courses, au sud de la ville. C'était une excitation fiévreuse : on dépêcha un landau à sa rencontre ; à midi un membre du comité déclarait que la soupe était prête, pour restaurer ses hommes fatigués aussitôt qu'ils arriveraient.

Quelques minutes plus tard, le comité de réformes apprenait le désastre de Krügersdorp et la capture par les Boers de toute la troupe de Jameson avec armes et bagages. Il n'osa d'abord

l'avouer. Il semble, d'ailleurs, qu'aussitôt la révolution commencée et les armes distribuées, ce groupe, qui parlait si haut, ait perdu toute confiance, ait été effrayé des conséquences de ce qu'il avait commencé. Il avait donné des armes ; il n'osa s'en servir. Tant qu'il n'y avait eu qu'à préparer l'insurrection sur le papier, il avait été très ferme : on avait même organisé le gouvernement qui devait succéder à celui des Boers ; le président, le vice-président de la République étaient désignés. On avait, paraît-il, un nouveau drapeau qui, au lieu d'être bleu, blanc et rouge, avec une bande verte le long de la hampe, comme celui du Transvaal, portait en outre à l'angle supérieur la croix de Saint-André de l'Angleterre. Mais on n'avait eu garde de le montrer, pour ne pas s'aliéner une partie de la population, et on avait arboré en grande pompe le *Vierkleur*, l'étendard du Transvaal, au-dessus du siège du comité. De même, le 31 décembre on répudiait hautement l'acte du docteur Jameson, appelé pourtant par une lettre signée de cinq des principaux membres du comité ; le lendemain au contraire, on se décidait à déclarer qu'on ne pouvait refuser aucun secours pour la bonne cause et que le comité se faisait solidaire de Jameson.

L'attitude de tous les étrangers de diverses nationalités, en présence de cette invasion de flibustiers, était pourtant de nature à faire réfléchir : dès qu'ils l'avaient apprise, les Allemands de Pretoria et de Johannesburg s'étaient réunis et avaient décidé d'offrir leurs services au gouvernement pour la défense de l'ordre de choses légal. Les Français avaient aussi déclaré leurs sympathies pour les Boers, et quelques-uns s'étaient également offerts à s'enrôler et à prendre du service dans l'artillerie. Les Scandinaves ne cachaient pas leur hostilité au mouvement révolutionnaire ; seuls, les Italiens s'abstenaient. Les quelques centaines de Boers qui habitent Johannesburg et plusieurs étrangers s'étant présentés aux bureaux du gouvernement pour demander des armes, on les engagea à se tenir tranquilles, pour le moment, tout en leur promettant de les employer, si cela devenait utile. Il faut en faire honneur au tempérament froid des Anglo-Saxons, si dans cette ville en révolte et privée d'autorités régulières l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner, malgré la division de la population en deux partis ennemis ; à peine quelques boutiques furent-elles pillées par des nègres dans les faubourgs, et ces désordres furent facilement réprimés.

Devant l'attitude des étrangers non Anglais, les hésitations du comité s'accrurent ; peut-être la proclamation du gouverneur du Cap, Haut Commissaire de la reine, intimant l'ordre au docteur Jameson de revenir immédiatement en arrière et interdisant aux

sujets britanniques de lui prêter aucune assistance, lui inspira-t-elle la crainte de voir diminuer le nombre de ses partisans. Cette proclamation devait pourtant être prévue : l'Angleterre ne pouvait, au moins officiellement, sanctionner un acte de piraterie internationale. Toujours est-il qu'une délégation du comité, ayant obtenu une audience du président, lui demanda d'accepter la venue du Haut-Commissaire à Pretoria et de s'engager à ne faire aucune entreprise à main armée contre Johannesburg jusqu'à son arrivée qui devait avoir lieu le 4. M. Krüger accepta d'autant plus volontiers qu'il avait ainsi le temps de mobiliser toutes ses forces. Dès lors le comité, heureux de n'avoir pas à lutter, se renferma dans l'inertie ; il laissa les 5 000 ou 6 000 hommes qu'il avait armés manœuvrer à Johannesburg, mais n'osa envoyer personne au secours de Jameson, n'eut même pas assez de décision pour couper le chemin de fer par lequel le gouvernement faisait parvenir, à travers la gare même de Johannesburg, les munitions à ses troupes en lutte avec les envahisseurs. Si ces envois n'étaient pas arrivés, les Boers auraient été obligés de laisser passer leurs ennemis faute de pouvoir tirer.

Je ne referai pas ici le récit connu de la marche de Jameson et de sa fin désastreuse. Pour que le docteur eût risqué une pareille marche forcée, près de 300 kilomètres faits en trois jours (29 décembre — 1er janvier) dans un pays sans route, presque sans manger ni dormir, il fallait qu'il se crût certain de n'avoir pas à combattre ou du moins, en cas de bataille, d'être énergiquement secouru par ceux qui l'avaient appelé. Toute aide lui manquant, ses hommes fatigués devaient être vaincus. Les Boers, dont plusieurs partis le suivaient sur ses flancs, le laissèrent s'avancer jusqu'à ce qu'eux-mêmes fussent en force pour se mesurer avec lui. Le 1er janvier au soir, dans les escarmouches de Randfontein et de Rietvlei, les Boers avaient l'infériorité numérique ; ils n'étaient que 400 contre les 700 envahisseurs et eurent pourtant l'avantage. Le lendemain ils avaient reçu des renforts et Jameson, qui avait essayé de tourner leur position, acculé dans un vallon au sud de Krügersdorp, vit ses hommes entourés et fusillés par le tir infaillible des Boers abrités derrière les grosses pierres d'un *kopje* (mamelon) rocheux qui le dominait. « Nous nous battions, dit un officier échappé presque seul au désastre, contre des flocons de fumée : puis lorsque, à bout de forces et désespérant de rompre la ligne de nos ennemis, nous eûmes hissé le drapeau blanc, nous vîmes tout à coup les pentes qui paraissaient désertes se couvrir d'hommes qui semblaient sortir de terre comme des fourmis. » Les pertes des Anglais furent de 65 tués, 37 blessés et 23 disparus. Tout le reste fut pris, avec

8 canons Maxim, 4 canons de campagne, 33 000 cartouches de fusil, 20 caisses de projectiles, 742 chevaux et des voitures de toute sorte. Les Boers, qui n'avaient eu que 4 tués et 5 blessés, se comportèrent noblement dans la victoire, donnèrent à manger aux hommes épuisés, et les dirigèrent sous escorte sur Pretoria où les précédaient, emmenés dans des chariots, leur chef et leurs officiers, qui s'attendaient à être fusillés sur-le-champ et qui furent simplement internés à la prison, en attendant leur jugement.

Comment un pareil désastre avait-il sitôt terminé cette expédition? comment ce pays qui n'a d'autre armée permanente qu'un corps de cent artilleurs avait-il pu si vite avoir assez de troupes pour écraser l'envahisseur? Je pus me rendre compte de la manière dont se faisait la mobilisation des Boers en allant le 3 janvier à Pretoria, qui n'avait pas cessé d'être en communication par voie ferrée avec Johannesburg, dont 70 kilomètres la séparent. Toute la journée les Boers ne cessèrent d'y arriver par petits groupes de trois, de cinq, de dix. Ils auraient fait piètre mine auprès des beaux cavaliers de Johannesburg. Montés sur leurs petits chevaux dont la vue me rappelait le bidet de d'Artagnan, coiffés de leur vieux chapeau de feutre, vêtus de leur pantalon et de leur veste de tous les jours, la cartouchière en écharpe, tenant d'une main le canon du fusil dont la crosse appuyait seulement sur la selle, ils ne s'appliquaient pas à se donner un air martial, mais semblaient aussi calmes que s'ils partaient en chasse. Ils avaient dû sauter en selle tels qu'ils étaient au reçu de l'ordre qui les appelait, emportant pour toute nourriture quelques lanières de bœuf desséchées, plus semblables à des morceaux de cuir qu'à de la viande, et, au trot de leurs infatigables rosses étaient venus se ranger sous les ordres des *veldcornets* transformés en capitaines. Bien que, de par la loi, ceux de 16 à 60 ans fussent seuls obligés de servir, j'ai pu voir maint patriarche plus âgé, et aussi quelques gamins d'une quinzaine d'années à peine. De temps en temps on voyait passer des groupes de trois hommes qui étaient manifestement le père, le fils et le petit-fils. D'autres fois défilaient des troupes plus considérables, comme les habitans du district de Middlebourg qui, arrivés en chemin de fer au nombre d'une centaine sur des trucks découverts, tenant leurs chevaux tout harnachés par la bride, les enfourchaient à la gare et entraient en ville, suivis d'autant de nègres menant en main un second cheval pour chacun d'eux. Tous ces gens, aussitôt leurs ordres reçus au sujet de l'endroit où ils devaient camper, allaient se promener à travers la ville, faire quelques emplettes dans les boutiques, ou voir le musée qui n'avait jamais reçu tant

de visiteurs, comme s'ils avaient été là pour un voyage de plaisir. Le 3 janvier au soir, quatre jours après la nouvelle de l'invasion de Jameson, le gouvernement boer disposait de plus de 5000 hommes, les uns à Krügersdorp, les autres à Pretoria. Le président Krüger pouvait répéter avec plus de vérité le mot qu'on prête à Pompée : « Je n'ai qu'à frapper du pied le sol pour en faire sortir des légions. »

A Johannesburg, l'insurrection s'était effondrée. Le comité de réformes n'avait osé avouer le désastre de Krügersdorp qu'à 9 heures du soir, bien qu'il le sût depuis midi et que le bruit commençât déjà à en circuler dans la ville. Il avait prétendu d'abord que le docteur Jameson s'était rendu à la proclamation du Haut Commissaire qui lui interdisait de continuer son entreprise; il fallut qu'un témoin oculaire arrivant du champ de bataille démentît cette fausse version et prouvât que les troupes de la compagnie à Charte avaient combattu tant qu'elles avaient eu de l'espoir. La foule furieuse demandait pourquoi on ne marchait pas au moins pour le délivrer. Un moment, elle sembla vouloir envahir le bâtiment où siégeait le comité. Mais tout se calma; un morne découragement succéda à l'excitation des jours précédens. Les troupes improvisées manœuvraient encore dans les environs, mais au milieu de l'indifférence universelle; les brillans cavaliers avaient disparu. C'était bien la peine, en vérité, d'avoir hué les mineurs cornouaillais qui étaient partis en masse, les wagons qu'ils occupaient couverts de l'inscription *Coward's Van*, wagon des lâches, pour ne pas se montrer plus courageux qu'eux. Cette fin lamentable excita l'indignation de toute l'Afrique du Sud. A Natal, à Capetown, des meetings furent tenus dans lesquels on décida de télégraphier au Haut Commissaire en route pour Pretoria de s'interposer en faveur de Jameson et de considérer sa mise en liberté comme plus importante qu'aucune satisfaction accordée aux uitlanders; le nom de Jameson fut acclamé tandis que celui de Johannesburg était salué de *groans*, de ces grognemens signe de réprobation habituel aux réunions anglaises.

Quand le gouverneur du Cap, sir Hercules Robinson, arriva à Pretoria, ce fut en effet tout ce qu'il put obtenir du président. Il avait vu, en traversant l'État libre d'Orange, de l'artillerie et une troupe de 2000 hommes appelés aux armes par le gouvernement pour venir au secours de la république sœur du Transvaal, et il se rendit compte que la situation de Johannesburg était désespérée. Il envoya son secrétaire pour engager les insurgés à se soumettre aux conditions du président, qui exigeait avant toute chose la reddition des armes. Un grand meeting fut tenu le 7 janvier où l'on décida d'accepter l'ultimatum du gouvernement.

La résistance était d'ailleurs impossible : 10000 à 12000 Boers au moins étaient en armes et entouraient à peu près la ville à quelques kilomètres de distance; les troupes de l'État d'Orange étaient prêtes à passer la frontière; dans la ville même, 3000 étrangers et Boers étaient enrôlés par les autorités régulières. Le 10 janvier les armes étaient rendues et tout était fini; la Bourse même, fermée depuis le 28 décembre, avait rouvert ses portes, privée il est vrai de plusieurs de ses personnages importans, membres du comité de réformes et tous en sûreté à la prison de Pretoria; la plupart furent mis en liberté sous caution; seuls les cinq signataires de la lettre d'appel au docteur Jameson furent retenus. Le chef des flibustiers lui-même, condamné à mort par une cour martiale, fut gràcié aussitôt par le président et reconduit avec ses hommes sur le territoire anglais.

IV

La suite des événemens qui se sont écoulés avant et pendant cette tentative de révolution démontre clairement qu'elle n'était pas le résultat d'un mouvement populaire, mais celui d'une agitation créée par la plupart des grandes maisons financières de Johannesburg pour mettre la main sur le gouvernement du Transvaal et établir dans le pays un protectorat anglais, objet qu'on n'osait pas avouer, de peur de s'aliéner non seulement les étrangers autres que les Anglo-Saxons, de tout temps absolument opposés au mouvement, mais encore les Américains et de nombreux Afrikanders qui craignaient de tomber entre les mains de la compagnie à Charte.

Que M. Rhodes ait connu, approuvé, contribué à préparer l'équipée du docteur Jameson, c'est ce que, malgré les démentis diplomatiques qu'il donne avec raison, le public admet généralement. Nous tenons de personnes qui se trouvaient dans le Mashonaland à cette époque que la Chartered y recrutait dès septembre dernier des volontaires qu'on réunissait à Buluwayo d'où ils furent en novembre dirigés vers Mafeking, tout près de la frontière du Transvaal, alors que rien ne justifiait l'accumulation de plusieurs centaines d'hommes en ce point parfaitement tranquille. L'intimité de M. Rhodes avec tous les chefs du mouvement rend encore plus vraisemblable sa complicité.

La seule chose qui pourrait faire douter de sa coopération, c'est la légèreté, l'insuffisante préparation avec laquelle on s'est engagé dans cette affaire. M. Rhodes est un descendant de la grande race de Cortez, de Clive, de Warren Hastings, de tous ces fondateurs d'immenses empires coloniaux. Comme eux il ne

recule pas, s'il le croit nécessaire, devant l'emploi de la force brutale; s'il n'avait eu parfois recours à elle, il n'aurait pas servi son pays aussi bien qu'il l'a fait. Mais il ne se lance dans une entreprise qu'à bon escient, après avoir mis toutes les chances de succès de son côté. Était-il mal renseigné par ses correspondans de Johannesburg, gens de finance habiles, mais piètres politiques, qui lui représentaient les Boers comme dégénérés? A-t-il cru trop lui-même à la puissance de l'argent sur eux, lui qui professe, prétend-on, que « tout homme a son prix » ? Le mouvement a-t-il éclaté plus tôt qu'il ne l'eût voulu? Il est bien difficile de répondre à toutes ces questions.

L'extrême modération des Boers a aussi contribué à déjouer tous les plans de leurs adversaires. On espérait sans doute qu'au début du mouvement, ils essayeraient d'arrêter quelques meneurs, et provoqueraient ainsi des désordres qui serviraient de prétexte à l'entrée des troupes étrangères venant protéger la tranquillité publique; que le gouvernement anglais se laisserait alors forcer la main, comme il l'a toujours fait, notamment à propos du Matabeleland, en face du fait accompli. Mais les Boers évitèrent avec soin de donner aucun prétexte de ce genre : le gouvernement, voyant qu'à Johannesburg même il serait le plus faible, ordonna à ses fonctionnaires de ne pas essayer de s'opposer par la force à ce que feraient les insurgés; il retira même sa police. Enfin, après sa victoire il gracia encore le docteur Jameson, acte de clémence qui aurait été injustifiable, s'il n'eût été hautement politique.

L'invasion du Transvaal était d'ailleurs un acte de piraterie trop patent pour que les puissances européennes pussent le regarder avec indifférence. De pareils procédés ne sont jusqu'à un certain point excusables que lorsqu'on enlève des territoires à des peuples manifestement incapables de les exploiter. En est-il ainsi des Boers? Mettent-ils réellement de sérieuses entraves à l'industrie minière? Ne peut-on obtenir d'eux qu'ils en rendent l'exercice encore plus facile? En un mot les réclamations des Uitlanders sont-elles justifiées?

Les réformes économiques qu'ils demandent portent sur trois points : les lois douanières et les lois minières, celles surtout qui ont trait au travail des noirs, et les concessions de monopoles. Le tarif douanier frappe toutes les importations de droits de « 7 1/2 pour 100 de la valeur de facture qui doit représenter la valeur courante exacte de ces marchandises sur le lieu où l'exportateur les a obtenues; dans le cas d'importations des pays d'outre-mer cette valeur est majorée de 20 pour 100 ». Sont exceptés de nombreux articles, notamment le bétail et tous les produits de

l'État d'Orange — grand producteur de blé — et de la province portugaise de Mozambique. Les machines ne paient que 1 1/2 pour 100 (ou 1, 80 pour 100 en tenant compte de la majoration de 20 pour 100). Tout ceci est fort libéral. Mais en outre certaines marchandises sont frappées de droits spécifiques venant s'ajouter aux 7 1/2 pour 100, notamment les viandes de conserve, les œufs, le beurre, le café, le thé, le sucre, les bières, vins et spiritueux. Ces tarifs sont presque toujours moins lourds que ceux de la colonie du Cap. Ce que demandent, il est vrai, les mineurs c'est non pas le libre-échange avec le monde entier, mais seulement avec l'Union douanière sud-africaine, formée du Cap, de l'État d'Orange et de la Chartered; mais ces territoires ne produisent pas les denrées que je viens de citer. Il n'y a donc rien dans les lois douanières qui justifie une révolution.

Les lois minières du Transvaal sont également très libérales: aussi longtemps que les mines ne sont pas en exploitation normale, la redevance due au gouvernement est de 5 shillings (6 fr. 25) ou 2 sh. 6 d. (3 fr. 12) par mois et par claim, suivant que les terrains exploités sont sur une propriété privée (c'est généralement le cas au Witwatersrand) ou sur des terres domaniales, et, une fois que le broyage a commencé, une livre sterling (25 fr. 22) par claim. Les droits payés pour les *mynpachts*, terrains réservés au propriétaire d'une ferme déclarée aurifère, sont encore moindres. Pour le travail des noirs, il y a plus de raisons de se plaindre. Les lois ne facilitent pas l'exécution des contrats et le recrutement des travailleurs est entravé par l'application du Plakkers Wet, loi qui interdit d'avoir plus de cinq familles indigènes sur une ferme, en dehors des locations de noirs situées toutes dans les basses terres. Il en résulte que les endroits où l'on trouve des travailleurs sont tous éloignés du Witwatersrand et qu'il faut les y payer 3 livres (75 francs) par mois plus la nourriture, au lieu de 35 shillings (44 francs) dans les districts miniers situés en pays cafre comme De Kaap ou Lydenburg. On reproche aussi, avec quelque raison, au gouvernement de ne prendre aucune mesure pour assurer la sécurité des routes suivies par les noirs, en sorte que beaucoup sont volés en retournant chez eux, ce qui décourage leurs compatriotes de venir. Enfin il serait certainement désirable que le gouvernement intervînt auprès de la compagnie néerlandaise qui exploite les chemins de fer, pour la déterminer à abaisser ses tarifs qui sont excessifs, notamment sur le charbon (20 centimes par kilomètre et par tonne), et à mieux assurer son service, très inexact aujourd'hui.

Restent les monopoles concédés par le gouvernement pour la fabrication de quantité de produits : non seulement de la

dynamite que les mines doivent ainsi payer un prix très élevé, mais aussi du ciment, des briques faites à la machine. La concession du monopole du cyanure de potassium, absolument nécessaire au traitement des *tailings*, n'a été repoussée par le Volksraad qu'à quelques voix de majorité ; et il avait été même question d'en établir d'autres tout à fait étranges, tels que celui des confitures. Ces monopoles constituent le reproche le plus sérieux que les uitlanders puissent adresser aux Boers. Cependant, il faut ajouter qu'une pensée politique n'a pas été étrangère à leur adoption. En les concédant, comme il l'avait fait pour les chemins de fer, à des capitalistes hollandais, allemands, français, le gouvernement du Transvaal a voulu éviter que toutes les entreprises du pays fussent entre les mains des Anglais, comme elles l'étaient au début : il espérait ainsi intéresser à son maintien les pays d'origine des concessionnaires. C'est un exemple de la funeste influence que des réclamations politiques injustifiées exercent sur les dispositions des Boers vis-à-vis de la population minière en général. Si on l'avait traité avec moins d'arrogance et qu'on n'eût pas affecté de vouloir le détruire, le gouvernement eût sans doute concédé la plupart des réformes économiques demandées et sans doute aussi l'établissement d'écoles bilingues que désirent fort naturellement les étrangers.

Viennent enfin les réformes politiques, demandant le droit de vote et l'éligibilité pour les uitlanders après une courte résidence. Tandis que tous les étrangers s'accordent à demander des réformes économiques, ce sont les seuls sujets britanniques, joints à quelques Américains, qui réclament des changemens politiques. Les Boers sont à nos yeux parfaitement justifiés en les refusant. Les droits des étrangers sont actuellement ceux-ci : ils peuvent dès leur arrivée, se faire inscrire sur les registres des *veld cornets;* lorsque leurs noms s'y trouvent depuis deux ans, ils peuvent réclamer la naturalisation et voter pour le second Volksraad ; deux ans plus tard, ils ont le droit d'y siéger ; douze ans après la naturalisation, ils sont électeurs et éligibles pour le premier Raad et la présidence. Nous n'hésitons pas à dire que ces lois nous paraissent très bien conçues. Les étrangers sont, après deux ans seulement de résidence, représentés dans le second Volksraad, dont le vote est nécessaire pour toutes les lois relatives aux mines et aux questions financières et économiques, excepté le budget et les douanes. Mais la plupart d'entre eux ne sont au Transvaal qu'en passant, pour s'y enrichir ; beaucoup des grands financiers de Johannesburg ont commencé leur fortune aux mines de diamant de Kimberley, d'autres en Amérique et en Australie ; presque tous courront ailleurs demain, s'ils croient

qu'ils pourront y gagner plus d'argent et plus vite. Toute cette population du Witwatersrand n'y restera qu'aussi longtemps que dureront les mines, et dans quarante ans, cinquante au plus, il ne subsistera sans doute de Johannesburg que des maisons en ruine, et des mines, que des entassemens de *tailings* et de résidus variés. Les Boers sont aujourd'hui les seuls agriculteurs, ils seront probablement alors de nouveau en grande majorité dans le pays. Les uitlanders sont des passans, qui n'ont d'autre droit que de demander à exercer tranquillement leur industrie et n'ont pas à s'immiscer dans le gouvernement. Ceux qui ont réellement l'intention de s'établir au Transvaal et d'y faire souche y resteront plus de quatorze ans et auront alors tous les droits des Boers. Quoi d'étonnant d'ailleurs à ce que ceux-ci imposent un aussi long stage en face de la prétention inouïe qu'ont les Anglais de ne pas perdre leur nationalité primitive en se faisant naturaliser au Transvaal? Peuvent-ils accepter parmi eux des concitoyens qui auraient en même temps une autre patrie? Nul peuple n'y consentirait.

Quant au cri de *no taxation without representation*, il n'est nullement justifié ici. Ceux qui paient les impôts, presque tous perçus sur les mines, ce sont les actionnaires : d'après les chiffres mêmes publiés par un journal anglais bien renseigné, le *Statist*, deux cinquièmes de ceux-ci, ou 40 pour 100, sont Français; un huitième, ou 12 et demi pour 100, Allemands; et les autres, soit 47 et demi pour 100, moins de la moitié, Anglais. Ceux qui seraient représentés seraient les habitans de Johannesburg, qui, personnellement, paient fort peu de taxes. Dira-t-on que les élus des représentans des compagnies à Johannesburg seraient en quelque sorte les représentans des actionnaires? Il ne paraît guère y avoir harmonie entre ceux-ci et les administrateurs locaux. Certes aucun des Français et des Allemands engagés dans les mines du Transvaal n'a vu d'un bon œil les récentes agitations; et sans doute beaucoup des actionnaires anglais n'en étaient guère plus satisfaits. Ils sont tous au contraire à bon droit inquiets de savoir avec quels fonds on a payé les fusils et les canons dont on a armé les insurgés. Tout ce qu'on est justifié à demander aux Boers dans ce sens, ce sont des institutions municipales plus complètes pour Johannesburg et les autres centres miniers; mais ils ne sont pas gens à accorder la moindre concession tant qu'on leur parlera avec des menaces.

Quant à une modification complète des lois électorales, les Uitlanders, ou plutôt les Anglais, qui sont seuls à la demander, ne pourront l'arracher que les armes à la main, car les Boers savent que le résultat d'un pareil changement serait la perte pour

eux du gouvernement du pays, et ils sont décidés à le conserver. Les habitans du Witwatersrand ont montré par leur peu de courage dans la dernière crise qu'ils étaient incapables de lutter seuls contre les Boers. L'Angleterre serait donc obligée d'intervenir, et le résultat de la lutte serait l'établissement d'un protectorat étroit, sinon l'annexion du Transvaal à son empire colonial. La question qui se pose est donc celle-ci : la conquête du Transvaal par l'Angleterre est-elle possible, du moins sans sacrifices absolument hors de proportion avec le bénéfice à en attendre ?

Nous n'insistons pas en ce moment sur ce qu'aurait certes d'odieux une telle agression, mais sur ses chances de succès matériels. S'il n'y avait que les Boers du Transvaal, qui peuvent mettre sur pied 12 à 15 000 hommes, tous excellens tireurs, il est vrai, l'Angleterre pourrait espérer les vaincre sans de trop énormes sacrifices. Mais il se trouve quantité de Boers dans l'Afrique du Sud en dehors des limites de la République sud-africaine. Si les recensemens des divers États ou colonies ne font pas de distinction entre les blancs suivant les langues qu'ils parlent, les statistiques religieuses permettent de se rendre compte, d'une façon très approchée, de la proportion des Boers et des Anglais, au moins dans la colonie du Cap : sur 376 987 blancs, 228 627 appartenaient à l'Église réformée de Hollande et à ses diverses ramifications; parmi ces descendans de huguenots et de Hollandais, un certain nombre, habitant les villes, était sans doute anglicisé de mœurs et de langue, mais ce n'était qu'une faible minorité. Dans l'État d'Orange, sur 77 000 blancs, 60 000 à 65 000 étaient des Boers; et dans la colonie de Natal, ils formaient un cinquième environ des 42 000 Européens.

On peut prévoir ce que serait l'attitude de cette population d'origine franco-hollandaise, en cas de conflit armé entre l'Angleterre et le Transvaal, d'après ses sentimens et ses actes pendant la dernière crise. L'État libre d'Orange n'hésita pas un instant : aussitôt que le docteur Jameson fut entré au Transvaal, le gouvernement envoya l'artillerie sur la frontière et appela un premier contingent de citoyens pour accourir au premier signal à l'aide de la République sœur. Cette attitude si nette fut une grande désillusion pour les Anglais : tout le monde m'avait dit, à mon passage à Capetown, que la colonie du Cap avait su se concilier l'État d'Orange en concluant avec lui une union douanière, en lui construisant ses chemins de fer sans qu'il eût rien à débourser. Il y avait bien un traité signé à Potchefstroom en 1890, après de patiens efforts du président Krüger, en vertu duquel chacune des deux Républiques garantissait l'indépendance et

l'intégrité du territoire de l'autre; mais tout le monde assurait avec confiance qu'il resterait lettre morte. L'événement a prouvé une fois de plus que les passions de race sont bien autrement puissantes que les liens économiques.

Les Boers des colonies anglaises étaient aussi fort excités; beaucoup de ceux de Natal passaient la frontière pour venir combattre côte à côte avec leurs frères du Transvaal; le gouvernement de la colonie dut prendre des mesures pour empêcher le mouvement de se généraliser. Ceux du Cap, plus éloignés, manifestèrent du moins hautement ce qu'ils sentaient. Tout près même de Capetown, à la petite ville de Paarl, un meeting en masse envoya ses félicitations et ses vœux au président Krüger après l'échec de Jameson. Le chef du parti boer à la Chambre des députés, le président de la puissante association hollandaise de l'Afrikander-Bond, M. Hofmeyr, ramené à force de patience et de concessions des confins du séparatisme, et qui semblait devenu aussi loyaliste qu'un Anglais, télégraphia aussi à M. Krüger et déclarait à un *interviewer* anglais qu'il ferait tous ses efforts pour maintenir la paix, mais que, si la guerre éclatait, Dieu seul savait quel parti il prendrait. C'est d'ailleurs en présence de l'agitation des Boers de la colonie du Cap que l'Angleterre, en 1881, renonça à pousser plus loin la guerre et reconnut l'indépendance du Transvaal.

Ainsi donc, en cas de guerre déclarée entre ce pays et l'Angleterre, ce ne seraient pas seulement 12000 à 15000 citoyens armés du pays qu'elle aurait à combattre; il viendrait s'y joindre autant d'hommes de l'État d'Orange, et un chiffre inconnu, plusieurs milliers certainement, du Cap et de Natal. C'est 30000 à 40000 Boers au moins, tous rudes soldats et infaillibles tireurs, qui seraient soulevés; l'Afrique du Sud entière serait en feu, du cap de Bonne-Espérance au fleuve des Crocodiles. L'Angleterre n'est nullement préparée à faire une pareille guerre, qui ne serait pas sans ressembler fort à l'expédition du Mexique avec lequel ces pays ne manquent pas d'analogie. Sans doute elle pourrait recruter quelques milliers de volontaires parmi les Afrikanders de race anglaise, mais ceux-ci habitent surtout dans les villes ou aux environs; dans l'est de la colonie du Cap seulement on les trouve en assez grand nombre dans les campagnes; ils sont moins résistans, moins exercés au tir que les Boers. Pour vaincre l'insurrection générale, pour assurer les communications, il faudrait envoyer dans l'Afrique du Sud 60000 ou 70000 hommes, peut-être davantage, de troupes européennes.

Ce ne serait pas une guerre régulière, mais une série de combats en ordre dispersé, où l'artillerie serait inutile. Le pays, sans

doute, comprend surtout de hauts plateaux dépourvus d'arbres, mais les grandes plaines ouvertes, comme celles de l'ouest de l'État d'Orange, sont rares, et, dans les grandes montagnes qui s'élèvent à l'est des hautes terres, au milieu des *kopjes* pierreux du Karrou, dans la colonie du Cap, sur les plateaux ondulés du Transvaal, dans les vallons et les buissons du Bushveld, la guerre d'embuscades et de guerillas aurait un beau terrain. Les troupes européennes souffriraient sans doute sensiblement de la chaleur et des grandes variations de température; on ne trouverait pas à vivre sur le pays, difficilement peut-être à y boire, car les points d'eau sont rares en maintes régions et il n'existe aucune carte détaillée et exacte. Il faudrait tout faire venir de la côte, en chars à bœufs sans doute, par des routes détestables, car les Boers auraient tôt fait de couper les chemins de fer, surtout cette voie ferrée de Natal, qui s'élève à 1700 mètres en 300 kilomètres, grimpant péniblement au flanc des montagnes où vivent les fermiers hollandais.

Sans doute, l'Angleterre, après d'énormes sacrifices et une longue lutte, viendrait à bout des Boers, mais à quel prix? Au point de vue de l'industrie minière une désorganisation complète, peut-être la destruction de nombreuses installations, en tout cas un chômage que la difficulté de recruter des travailleurs prolongerait pendant plusieurs années. Déjà, pendant les derniers événemens, on pouvait voir les bureaux du gouvernement constamment assiégés de centaines de noirs venant demander leurs passes de voyage pour s'en retourner chez eux, et peut-être faudra-t-il plusieurs mois pour que ces gens défians se décident à revenir et que les mines, déjà fort à court avant l'insurrection, aient leur personnel au complet. Les chefs mineurs blancs partis aussi en grand nombre, plusieurs centaines même jusqu'en Angleterre, fuiraient en masse en cas d'hostilités prolongées. Cette guerre, entreprise en vue de favoriser l'industrie aurifère, serait le pire désastre qui pût l'atteindre.

Au point de vue moral, ce serait la désunion semée pour plusieurs dizaines d'années entre les Boers et les Anglais. Dès aujourd'hui l'œuvre conciliatrice, qui avait été l'un des principaux objets des soins de M. Rhodes, est détruite. Il peut sembler étrange que l'homme qui a probablement préparé l'invasion du Transvaal soit le même qui s'appuyait sur les Boers pour gouverner la colonie du Cap et leur faisait toutes les concessions possibles. M. Rhodes veut d'abord dominer, il veut que son pays soit maître de toute l'Afrique du Sud; il a une ambition plus haute que de la voir toute teintée en rouge sur les cartes; il veut qu'elle se développe et prospère; il veut que son œuvre soit

durable. C'est pourquoi il ménage tous ceux qui sont soumis à la puissance anglaise; il traite bien les noirs du Cap, quoiqu'il ait mené avec une brutale énergie l'expédition du Matabeleland; il traite bien les Boers de la Colonie quoiqu'il ait essayé de s'emparer du pays de leurs frères du Transvaal; et ces Boers du Transvaal eux-mêmes, il les eût traités avec équité et même bienveillance une fois soumis. Mais eux préféraient leur indépendance, et veulent la défendre à tout prix! C'est ce que ne prévoyait peut-être pas M. Rhodes : les Anglais semblent toujours un peu surpris que tous les peuples du monde n'acceptent pas avec joie leur domination.

Mais le premier ministre du Cap avait vu que les Boers étaient encore malgré tout l'élément, essentiel et, comme disent les Anglais, *the back-bone*, l'épine dorsale, de la colonisation européenne de l'Afrique du Sud. La compagnie à Charte a favorisé de tout son pouvoir l'établissement de Boers dans ses territoires au nord du Transvaal. C'est que, non seulement dans les deux républiques, mais aussi au Cap et même à Natal, en dehors de la zone semi-tropicale où des planteurs anglais font cultiver le sucre ou le thé par des engagés hindous, les fermiers hollandais forment la grande majorité de la population rurale. Ce sont de médiocres agriculteurs, très nonchalans. Mais enfin sans eux les Anglais auraient trouvé tout le pays au nord du fleuve Orange dans le même état que les territoires de la compagnie à Charte, c'est-à-dire dévasté par les guerres entre des tribus sauvages; grâce à eux aussi, Johannesburg n'est pas au régime des viandes conservées comme Buluwayo et Fort-Salisbury; et la nourriture y est à des prix abordables. Ce sont d'admirables pionniers que les Boers; ils contribueront sans doute en grande partie à peupler le Matabeleland et le Mashonaland.

Déjà quelques-uns d'entre eux sont parvenus bien plus loin, jusque dans Angola et l'Afrique du sud-ouest allemande : plusieurs centaines de familles boers parties du Transvaal en 1875, sous le commandement de Louis du Plessis, après avoir perdu nombre des leurs dans les marais du Ngamiland, arrivèrent, après sept ans d'une marche qui rappelle celle des Israélites dans le désert, aux possessions portugaises de la côte ouest et s'y établirent; plusieurs passèrent plus tard dans la colonie allemande. Si l'on pouvait décider quelques-uns de ces rudes pasteurs à faire la traversée de trois jours qui sépare Delagoa-Bay de Madagascar, et les établir sur les hauts plateaux de l'île, ils formeraient une admirable race de colons acclimatés. Ils sont prolifiques, car les 27 000 blancs d'origine franco-hollandaise qui se trouvaient au Cap lorsqu'il y a quatre-vingt-dix ans les Anglais s'en emparèrent, ont aujour-

d'hui 360 000 descendans qui forment la moitié de la population blanche de l'Afrique du Sud.

Il n'est pas certain que dans quelques dizaines d'années ils ne soient pas de nouveau en notable majorité. Il n'y a pas place dans l'Afrique du Sud pour une grande immigration européenne. Tout le travail commun dans les villes, comme dans les campagnes, sera toujours fait par les noirs, qui sont quatre fois plus nombreux que les blancs dans les colonies et les républiques boers, et forment encore presque toute la population du Matabeleland et du Mashonaland. Ils arriveront même, sans doute, à exercer des métiers un peu plus élevées, mais nécessitant surtout une habileté manuelle. Dans les mines mêmes du Witwatersrand, on employait à la fin de 1894, d'après le rapport de la Chambre des mines, 42 000 noirs contre 6 500 blancs; c'est une proportion de 6 et demi à 1. L'émigration blanche dans les villes devra se borner aux travailleurs qualifiés, *skilled labourers;* c'est un débouché relativement mince. Quant aux campagnes, l'agriculture pourrait y être beaucoup développée : elle est aujourd'hui si arriérée qu'on en est réduit à importer du beurre d'Australie. Mais le pays est surtout pastoral, par suite de l'insuffisance des pluies, sauf sur une mince bande côtière ou dans les endroits irrigables; l'irrégularité des saisons et les épizooties fréquentes qui sévissent, surtout quand on s'avance vers le nord, sur les chevaux, le bétail et même les volailles, rendront toujours la petite propriété très précaire. Sous le régime, dès lors obligatoire, des grands domaines, employant le travail noir, l'immigration blanche rurale ne sera, pas plus que l'immigration urbaine, bien nombreuse.

Les Boers pourront-ils maintenir leur langue? Quoiqu'on l'enseigne dans les écoles, elle semble reculer aujourd'hui. En tous cas, elle résistera longtemps. Il est difficile de dire quel sera le parler définitif d'un groupe sans unité ethnique. Une langue que l'on croit en voie de disparition parce qu'elle n'est parlée que par les couches inférieures de la population peut reparaître et l'emporter tout à coup. Il en a été ainsi pour les Flamands de Belgique et les Tchèques de Bohême ; et il n'y en a pas de plus éclatant exemple que l'Angleterre, qui pendant plus de deux siècles parut destinée à parler français. Il faut remarquer en outre que la langue hollandaise est beaucoup plus répandue parmi les indigènes que la langue anglaise, dont les nègres des villes et des camps miniers savent seuls quelques mots. Le hollandais est même devenu la langue usuelle de la plus grande partie des gens de race mêlée, désignés sous le nom de *Cape-boys*.

En terminant cette étude, j'ajouterai un mot sur la question internationale, la position du Transvaal vis-à-vis de l'Angleterre.

La convention de Pretoria en 1881 établissait, il est vrai, une véritable suzeraineté de la Grande-Bretagne ; mais celle de Londres, qui la remplaça en 1884, ne fait plus aucune mention de cette suzeraineté. L'article qui traite des relations extérieures du Transvaal dit simplement ceci :

« Le gouvernement du Transvaal accepte de ne conclure aucun traité ou engagement avec aucune nation étrangère autre que l'État libre d'Orange, ni avec aucune tribu indigène située à l'est ou à l'ouest de la République, sans l'approbation du gouvernement de la Reine, étant entendu que cette approbation sera considérée comme accordée si, dans un délai de six mois à partir de la signature du traité, Sa Majesté Britannique n'a pas fait connaître que le dit traité était en désaccord avec les intérêts de l'Angleterre ou d'une de ses colonies de l'Afrique du Sud. »

Il résulte clairement du texte que le Transvaal négocie lui-même ses traités ; a le droit d'avoir une représentation diplomatique à l'étranger ; et que l'Angleterre n'a qu'un droit de veto. Ce n'est pas un protectorat, puisque le Royaume-Uni ne représente pas la République dans ses relations extérieures. Bien moins encore y a-t-il une comparaison à établir entre ce qu'est le Transvaal et ce que serait l'Irlande après le *home rule*, comme le prétendait récemment lord Salisbury. Le Transvaal est indépendant, la proclamation même du Haut Commissaire au sujet de l'invasion de Jameson s'exprimait ainsi : « ... Attendu que c'est mon désir de respecter l'indépendance de la République sud-africaine... » ; toute intervention de l'Angleterre dans les affaires intérieures de cet État, toute entrée de troupes britanniques sur son territoire serait une violation des traités à laquelle les puissances étrangères auraient le droit et le devoir de s'opposer. Il est probable d'ailleurs qu'aucune nouvelle tentative de ce genre ne se produira. La fermeté avec laquelle M. Chamberlain a su arrêter net le docteur Jameson et ses flibustiers montre que le gouvernement anglais se rend compte des désastreuses conséquences qu'aurait dans l'Afrique du Sud, sinon en Europe, une nouvelle agression contre le Transvaal.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

BOCCACE

III (1)

LES DRAMES DU *DÉCAMÉRON*

I

Voilà bien des siècles que les sages, les poètes et les théologiens crient aux oreilles des hommes, sur un ton de grande mélancolie : « L'amour est une passion aventureuse, douloureuse, très souvent mortelle. » Ils en décrivent ou en pleurent les amertumes, les périls, les trahisons et les sottises. Mais les amoureux n'écoutent jamais les prophètes de malheurs, et il semble toujours que l'amour soit le suprême attrait et l'enchantement exquis de la vie humaine. Le vieux lyrique de Bologne, Guido Guinicelli, vaguement platonicien, comparait l'amour au soleil dont les rayons allument, sur la terre, les feux des pierres précieuses : si le soleil s'éteignait au ciel, les diamans, les saphirs et les topazes ne seraient plus que d'obscurs et méprisables cailloux. Ainsi l'amour, dit-il, enflamme ici-bas les âmes nobles, et si l'amour venait à mourir, le monde perdrait sur l'heure toute dignité et toute grâce. L'Italie, qui rechercha si ardemment la volupté et la volupté amoureuse, et recueillit si gaiement la sensualité païenne des *clerici vagantes*, la sensualité toute bourgeoise de nos fabliaux, accepta donc toutes les tristesses, toutes les violences

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre et du 1er décembre 1895.

et tous les désespoirs d'une passion si nécessaire à la vie généreuse du cœur humain.

Antérieurement à Boccace, elle avait écouté les lamentations et vu couler les larmes de trois amans de haut vol : Guido Cavalcanti, Dante et Pétrarque. Guido, se rendant à Saint-Jacques de Compostelle, avait aimé à Toulouse une dame dont il n'a point révélé le nom et à qui il donnait rendez-vous dans les églises, mariée, sans aucun doute, et d'une beauté sans pareille. « Chants d'oiseaux, paroles d'amour, beaux navires en pleine mer, blancheur de l'air aux premières lueurs de l'aube, blanche neige tombant sans un souffle de vent, rivière limpide, prairie émaillée de fleurs, or et argent, azur en un brillant émail : tout cela n'est rien auprès de la beauté de ma dame. » A Florence, il aima Giovanna, *Monna Vanna*, et Dante a souhaité, en une gracieuse poésie, de naviguer avec son ami, Vanna et Béatrice, sur une barque toute murmurante de chants et de caresses d'amour. Aux bords de quel fleuve Guido a-t-il le plus pâti des rigueurs de la bien-aimée, sur la Garonne ou l'Arno? Nous ne savons. Mais sa souffrance remplit son œuvre presque entière, et, à travers le voile d'images subtiles dont il revêt son sentiment, nous entendons encore le cri de l'amour malheureux : « Mon âme dolente et peureuse — pleure sur les soupirs qu'elle trouve en mon cœur — et mes soupirs s'exhalent alors tout baignés de larmes. — Puis, il me semble qu'en mon esprit descende (*piova*, pleuve) la figure d'une femme pensive — qui vient contempler la mort de mon cœur. »

Les plaintes de Dante furent plus saisissantes encore. Ses amours, d'une gravité hiératique, mêlées de rêves et d'extases, illuminées ou assombries par des visions troublantes, gardèrent jusqu'à la mort de Béatrice la fraîcheur enfantine de leur premier matin. Le tourment d'amour emplissait son cœur :

Tutti li miei pensier parlan d'Amore;

un long gémissement éclate d'un bout à l'autre de la *Vita Nuova*, des *Canzones*, des *Sonnets :* il faut que le monde entier compatisse au chagrin du poète : « O vous qui par la voie d'amour passez, faites attention et voyez s'il est une douleur aussi pesante que la mienne... Pleurez, pleurez, amans, puisque Amour pleure, en apprenant pourquoi il pleure. » Et quand Béatrice est partie « pour le ciel, le royaume où les anges ont la paix », il faut que Florence et jusqu'aux pèlerins venus des contrées lointaines, pleurent avec Dante : « Que ne pleurez-vous, quand vous passez au milieu de la cité dolente? Si vous restez et prêtez l'oreille, mon cœur me dit par ses soupirs que vous pleurerez et ne partirez plus. Elle a perdu sa Béatrice! »

Plus touchant encore et plus humain fut peut-être le deuil de Pétrarque. Avignon lui fut plus cruelle que Toulouse n'avait été à Cavalcanti, et Monna Vanna donna sans doute plus de joie à Guido que Laure de Noves ne donna d'espoir à Messer Francesco. L'exaltation maladive de Dante transforma et rasséréna son inconsolable amour. Béatrice, couchée dans sa tombe de vierge, lui parut plus adorable encore : elle était toujours vivante, non seulement en son cœur, mais dans la région angélique où montaient ses songes, où il voyait passer, avec un sourire très pur, le blanc fantôme de sa maîtresse. Béatrice transfigurée, vision de lumière, n'était plus la Florentine que l'adolescent avait aimée et désirée, mais une âme charmante et sacrée à laquelle n'allaient plus les désirs du poète, mais ses sanglots et ses prières. Laure de Noves ne prodigua point à Pétrarque la volupté mystique qui berça les souffrances de Dante. C'était une jeune femme qu'il rencontrait aux églises d'Avignon, dont il souhaitait passionnément les tendresses, dont il célébra les charmes, « les beaux yeux, la belle bouche digne d'un ange, pleine de perles, de roses et de douces paroles » : ce n'étaient point là entités métaphysiques; mais la dame était mariée, et, lui, il était homme d'église ; la dame fut dédaigneuse ou prudente et, lui, timide, n'osa point être trop pressant. Il écrivit des vers sonores, supplia, offrit son cœur et ses rimes, voyagea, revint, sollicita de nouveau, fit pleurer les plus douces cordes de sa lyre, toujours vainement. Les années s'écoulaient, et cette passion irritante, désespérée, alla fiévreusement jusqu'aux jours que Pétrarque appelle l'automne de la vie, « alors que l'amour s'apaise dans la chasteté et qu'il est permis aux amans de s'asseoir l'un près de l'autre et de converser sans péril. » Il n'est même pas très sûr qu'il ait jamais goûté, déjà vieillissant, à ce charme mélancolique d'arrière-saison. Puis, Laure mourut et le poète ensevelit dans les plus beaux de ses sonnets un amour que n'avait jamais réjoui même la caresse d'un sourire.

Boccace put ajouter, à toute cette lyrique inquiétante, les confidences intimes de son ami Pétrarque. Les deux pâles amoureuses de la *Divine Comédie*, Francesca da Rimini et la Pia de' Tolomei, ont peut-être glissé plus d'une fois, toutes blanches, près de son chevet, aux heures les plus heureuses de ses nuits napolitaines. L'Italie lui criait, par la bouche de ses plus grands poètes comme par la chronique de ses familles tragiques, que l'amour est une torture, un mal divin, un accès de démence. Il était trop parfait artiste pour penser que le grand amour, celui dont les amans peuvent mourir, se rencontrât en ses contes galans relevés de libertinage gaulois et de luxure italienne ; il aimait trop sincèrement le spectacle multiple de la vie pour

détourner les yeux des scènes de désolation, de vengeance, de férocité que provoque l'amour. Il trouvait enfin, dans ses propres aventures de jeunesse, la trace encore vive d'une passion dont l'héroïne avait souffert affreusement et par laquelle il s'était laissé émouvoir durant quelques jours, comme il convenait à un poète de cour, épicurien et bucolique, curieux de placer, dans le cadre virgilien de Naples et de Baïa, un roman pathétique, la douleur d'une maîtresse perdue au fond de ses souvenirs.

C'est une histoire très simple que cette *Élégie de Mme Fiammetta, dédiée par elle-même aux dames amoureuses*. Elle ne veut pas que son livre tombe aux mains des jeunes hommes, qui ne feraient que rire de sa peine. Pour les femmes seules, qui la comprendront, elle a recueilli « les larmes de misère, les violens soupirs, les voix plaintives, les pensées tempétueuses qui lui ont enlevé le sommeil, la joie des beaux jours, l'amour de toute beauté. » Fiammetta était mariée, et fut longtemps « contente de son mari, tant qu'un amour furieux, avec un feu jusqu'alors inconnu, n'entra pas dans son jeune cœur. » Un jour, dans une église, — que le lecteur se rappelle les sages avis de Barberino sur le danger des églises trop souvent hantées, — elle aperçoit un beau jeune homme qui la regardait, tout le long de la messe, appuyé à une colonne : il avait une barbe frisée d'adolescent et semblait lui dire : « O femme, tu es notre seule béatitude ! » Elle eut quelque peine à ne point lui crier : « Et vous êtes la mienne ! » Fiammetta était foudroyée par l'amour. Elle ne pense plus qu'au jeune inconnu, le cherche dans Naples, se consume en d'ardens désirs : elle le découvre enfin et le possède. Bonheur éphémère. Une nuit, Panfilo déclare que son père le rappelle impérieusement. Et lui, fils excellent, il veut obéir à son père. D'ailleurs, l'absence sera courte, il le jure. Mais déjà la jalousie a mordu Fiammetta : si, loin d'elle, il en aimait une autre ! « alors mêlant ses larmes aux miennes et pendu à mon cou, tant son cœur était lourd de chagrin, Panfilo se lia par les plus doux et les plus saints sermens. Je l'accompagnai jusqu'à la porte de mon palais, et, voulant lui dire adieu, la parole fut ravie à mes lèvres et le ciel à mes yeux. »

Elle l'attendit, impatiente, pleurant, baisant ses gages d'amour, relisant ses lettres, « cherchant encore sur sa couche à étreindre l'ombre de Panfilo. » Mais l'amant ne revint plus. Le fourbe, dit-on un jour à Fiammetta, s'était marié. Elle éclate en sanglots, en imprécations; puis, brisée, elle se crée un fantôme d'espoir, se dit que ce mariage a peut-être été forcé, qu'elle le reverra bientôt. Et l'Italienne court à l'église, se jette aux pieds du Dieu « qui s'est livré pour le salut du monde », le supplie de mettre un terme

à son mal, de lui rendre au plus tôt son amant : « C'est toi, Seigneur, qui m'a soumise à l'éternel amour, toi qui m'a séparée de celui que j'aime plus que moi-même. Si les malheureux sont entendus de toi, prête l'oreille à ma plainte; pour le peu de bien que j'ai pu faire, reçois mon oraison, exauce mon vœu : cela ne te coûtera guère, Seigneur, et me donnera un contentement très grand. Rends-moi mon Panfilo. Tu sais bien, toi à qui rien n'est caché, que je ne puis abandonner la pensée de mon gracieux amant. J'ai voulu mourir mille fois déjà, et c'est l'espérance que j'ai en ta bonté qui m'a donné la force de vivre encore. N'est-ce pas un plus grand péché de tuer sa pauvre âme avec son corps que de reprendre son amour, comme je l'ai pris une première fois? N'aimes-tu pas mieux les pécheurs qui vivent et te connaissent encore que les morts désespérés, sans rédemption? » Et, pour confirmer cette théologie napolitaine, elle fait brûler de l'encens et des cierges et dépose de l'argent sur l'autel.

Mais Panfilo ne reparaît toujours point. Elle songe alors aux joies de la nouvelle épouse, et cette vision la tue lentement; elle perd le sommeil, la fièvre la brûle, elle néglige sa parure; on l'emmène, toute languissante, aux bords du golfe de Baïa; mais aucune fête ne distrait son chagrin; sa beauté se fane; elle s'éteint et appelle la mort. Mais elle était réservée à une torture encore plus grande. Panfilo ne s'était point marié; il avait tranquillement changé de maîtresse. Fiammetta sort d'elle-même, folle de rage, se laisse arracher par son mari l'amer secret; elle rejette les consolations de sa nourrice qui l'invite à chercher un autre amant. Elle se débat dans une démence furieuse. Elle écrit cependant jusqu'au bout sa triste histoire pour les *pietose donne*. « O mon tout petit livre, qui semble sortir du tombeau de ta maîtresse! » Il eût gagné à être plus petit encore, car Boccace l'a gonflé d'une mythologie qui lui paraissait neuve, et que nous jugeons bien vieillie. Mais ôtez de la Fiammetta Vénus et tout l'Olympe, Médée, Hécube, Phèdre, Sophonisbe, Massinissa et l'histoire romaine, il restera une peinture pathétique des passions de l'amour, où le cœur saigne, où la chair palpite. Fiammetta avait lu, comme Francesca da Rimini, nos romans de la Table Ronde; elle se souvient, à la fin du récit, de Tristan et d'Yseult, et envie leur sort; à la même heure, Yseult expirant près de Tristan, qui vient de mourir, et tous les deux terminant ensemble leurs joies et leurs peines. Peut-être, à la dernière minute de sa vie, Tristan, mortellement blessé, a-t-il pu douter d'Yseult, mais Yseult n'avait jamais douté de Tristan, et elle accourait, sur le vaisseau à la voile blanche, pour enchanter la blessure du chevalier. Ici l'amour, exaspéré par la trahison, par l'abandon sans espoir, se convertit

en haine universelle, haine contre Panfilo et sa complice, haine contre les femmes et surtout contre les hommes, « monde ingrat qui se joue des femmes simples et ne mérite point de lire cette histoire digne d'une telle pitié. » La simplicité d'âme n'est peut-être pas le trait original de Fiammetta; mais on avouera sans peine que ni Cavalcanti, ni Dante, ni Pétrarque, n'avaient connu et immortalisé un si profond désordre de la conscience, un plus désespéré naufrage de la passion.

II

Boccace comprend les passions de l'amour à la façon dont les sages de l'antiquité, enivrés de pur rationalisme, et trop épris de sérénité intellectuelle, comprirent toute passion. Pour lui, l'amour, si légitime qu'il paraisse, si respectueux qu'il se montre de la noblesse morale, est une source de souffrance. Même, quand il finit bien, il est toujours une épreuve et fait acheter la joie au prix de bien des larmes.

Federigo degli Alberighi était le plus renommé « donzel de Toscane » pour les œuvres de chevalerie et de courtoisie. Il aimait une jeune dame, Monna Giovanna, « des plus belles et des plus séduisantes de Florence »; mais il avait beau donner des joutes, des fêtes et des cadeaux, la dame, insensible, altière, ne répondait point à ses soins. Frédéric, à force de coûteuses folies, fut bientôt réduit à l'extrême misère; il ne lui resta qu'une petite ferme et un faucon, « l'un des meilleurs du monde. » Il se retira dans son champ et, résigné, oublié, se consola de la pauvreté par le plaisir de la chasse. Giovanna devint veuve; son jeune fils recueillit une grande fortune qui, selon le testament paternel, devait revenir à la mère si l'enfant mourait sans héritier. La dame alla passer l'été en une villa proche de la chaumière du cavalier. Celui-ci et le petit garçon devinrent aussitôt grands amis; l'enfant montrait, pour la chasse au faucon, un goût merveilleux. Il eut envie de posséder l'oiseau et tomba malade, tant son désir était violent : « Mère, si vous m'obtenez le faucon de Frédéric, je crois que je guérirai très vite. » Giovanna se trouva fort embarrassée. Elle savait que Frédéric l'avait longtemps aimée et n'avait jamais reçu d'elle même un regard bienveillant. « Comment oserai-je lui demander l'oiseau qui est toute sa vie, et prendre à un gentilhomme à qui n'est demeuré aucun autre plaisir le dernier de ses biens? » Mais l'enfant dépérissait. Elle lui promit de se rendre le lendemain chez Frédéric, « et l'enfant, tout joyeux, le jour même se porta mieux. » Giovanna, accompagnée d'une suivante, rencontre le jeune homme à la porte du jardin où il cultivait

ses fleurs. « Je veux, dit-elle, déjeuner aujourd'hui à votre table, afin de vous dédommager de vos chagrins. — Madame, je n'ai souffert aucune peine par vous, mais j'en ai reçu un bien infini, car, tout ce que je vaux, je le dois à votre grâce et à l'amour que je vous ai voué. » Il court à la maison pour apprêter le repas. Mais le foyer était froid, le buffet vide, et point d'argent pour acheter de quoi manger. Ses yeux tombent sur le faucon, « seule nourriture digne d'une telle dame. » Il lui tord le cou, le donne à plumer et à rôtir à sa servante. Quand la blanche nappe est mise sur la table, il revient, le visage joyeux, à Giovanna qu'il conduit au triste festin. Le déjeuner fini, avec de longs détours, elle demande à Frédéric l'oiseau qui seul peut rendre la vie à son fils. « Hélas! madame, vous l'avez mangé! Je n'avais aucun mets plus précieux à vous servir! » La veuve, touchée d'une telle preuve d'amour en une détresse si grande, s'en retourna à sa villa « toute mélancolique ». Et le petit mourut quelques jours plus tard. Giovanna dit alors à ses frères : « S'il vous plaît que je prenne un second mari, je n'en veux d'autre que Federigo degli Alberighi. — Il est trop pauvre, » disent les frères. Elle leur répond par une grave maxime qu'inventa jadis Périclès, et ils donnent leur consentement. Ce fut une heureuse union. Mais c'est vraiment dommage que la jeune femme n'ait point demandé une heure plus tôt au cavalier l'oiseau qui eût sauvé le pauvre enfant.

Voici un gentilhomme qui recherche en amour de bien curieux raffinemens. Gualtieri, marquis de Saluces, avait longtemps préféré la chasse au mariage. Ses vassaux, désireux d'avoir un *marchesino*, le priaient en vain de prendre femme. Il finit par céder à leurs vœux et choisit une pauvre bergère, très belle, fille de Giannucolo, paysan du voisinage, nommée Griselda (Grisélidis), à qui il fait promettre d'abord de lui obéir aveuglément en toutes choses et de ne se troubler pour aucun des caprices de son mari. Les noces furent magnifiques, « dignes d'une fille du roi de France. » Griselda, dont l'âme et l'esprit étaient d'une rare valeur, ne tarda pas à paraître marquise incomparable, « et si docile à son mari, que celui-ci se tenait pour l'homme le plus heureux du monde. » Elle lui donne bientôt une fille. Alors commence pour elle une série d'épreuves bien cruelles. Gualtieri lui enlève l'enfant; il annonce qu'une fille ne pouvant gouverner après lui son domaine, il doit la faire mourir. La petite, portée à Bologne, est élevée secrètement, tandis que la mère la croit véritablement morte. Griselda met au monde un fils. Même comédie féroce. Le petit-fils d'un paysan est indigne du marquisat; on l'arrache à sa mère qui ne doute point qu'il ne soit à son tour massacré. Le marquis envoie le jeune garçon rejoindre sa sœur en

Romagne. Griselda accepte ces affreuses fantaisies avec une douceur touchante. Enfin, quelques années plus tard, Gualtieri tente une dernière expérience. Il feint de répudier Griselda et lui montre de fausses bulles, expédiées de Rome, qui autorisent le divorce. Il cherchera une autre femme et renverra l'infortunée à la masure paternelle et à ses moutons. Griselda se résigne encore, retient ses larmes, rend à son époux l'anneau conjugal : « Seigneur, si vous jugez honnête que ce corps, qui vous a donné vos enfans, soit vu par tous, je m'en irai nue de votre maison : mais je vous prie, en récompense de la virginité que j'ai apportée ici, de me laisser une chemise pour m'en retourner. » Gualtieri, qui avait la plus grande envie de pleurer, lui répond, avec un visage dur : « Soit, emporte une chemise, une seule. » Tous les assistans imploraient vainement la pitié du maître. Griselda, en chemise, tête nue, pieds nus, sortit du palais, accompagnée par les gémissemens de tous les vassaux, et revint chez son père. Elle reprit sa robe de paysanne et les humbles travaux de sa jeunesse, « supportant avec une grande âme l'assaut de la fortune méchante. »

L'étrange marquis invente alors une torture nouvelle. Il publie son prochain mariage avec une fille de la noble maison de Pagano, mande Griselda, la prie de remplir quelques jours l'office de maîtresse des cérémonies et de tout disposer pour les fêtes nuptiales : après les noces, elle s'en retournera chez elle. Bien que ces paroles fussent autant de coups de couteau dans son cœur, « elle accepte la mission, met toutes choses en ordre dans le palais comme si elle n'était qu'une petite servante. » Elle invite, sur l'ordre de Gualtieri, les belles dames de la contrée et les reçoit « dans ses pauvres vêtemens, d'un visage riant, avec des manières seigneuriales. » Cependant, la fille de Griselda, qui avait alors douze ans et était « la plus belle créature qu'on eût jamais vue », et son fils, âgé de six ans, arrivaient de Bologne en grand équipage : le marquis présente à ses vassaux la jeune fille comme sa fiancée et le jeune garçon comme son futur beau-frère. Griselda sourit aux deux enfans. « Que penses-tu de notre épousée ? lui demande Gualtieri. — Seigneur, elle me paraît aussi sage que belle, et vous vivrez avec elle très heureux ; mais je vous prie de toute mon âme de ne point lui infliger les douleurs de la première épouse, car elle est trop jeune et trop délicatement élevée pour souffrir ainsi : l'autre, au moins, n'était qu'une paysanne. »

Alors éclate le coup de théâtre impatiemment attendu par le lecteur. Le mari ouvre les bras à sa très chère, très patiente et très douce compagne, lui rend ses deux enfans, et tout son cœur

et toutes ses richesses : il fait même une rente à son beau-père, le vieux Giannucolo. Il avait assurément joué gros jeu et violé quelques-unes des lois de la vieille morale classique. Il avait savouré une volupté blâmable en tourmentant la personne qu'il aimait le plus au monde ; mais, enfin, ce n'était point l'œuvre d'un médiocre virtuose que de mêler ainsi, pour la gloire éternelle d'un cœur de femme, la dureté d'un *paterfamilias* romain, la fantaisie romantique d'un baron féodal, et la perversité ironique d'un grand seigneur de la Renaissance.

III

Le marquis de Saluces était peut-être un sage, tout pénétré de ce pessimisme, à la fois néo-platonicien et chrétien, qui, au moyen âge et particulièrement en Italie, recouvrit d'une ombre funèbre la doctrine poétique de l'amour. Tous les lyriques du « doux style nouveau » ont chanté l'invincible contradiction qui, en amour, rejette la réalité à une distance infinie de l'idéal et du rêve. Plus haute est l'âme des amans, plus amères sont les désillusions de leur cœur : on souffre d'aimer et d'être aimé, parce que la misère morale de notre nature, par ses soupçons ou ses défaillances, corrompt toutes les joies de l'amour, ses espérances et ses extases et jusqu'à la mélancolie délicieuse de ses angoisses. On aime, on pâtit, on pleure et il n'est plus possible de s'arracher aux étreintes de la passion qui ne permet point, disait Dante, à qui est aimé de ne plus aimer :

Amor che a nullo amato amar perdona.

« C'est un mal et un tourment, un effroi et un martyre », avait dit Guido Cavalcanti :

Male e dolore, affanno con martire.

Il en faut mourir, et il est heureux que l'on en meure. Car la mort, en détachant les amans du limon charnel et des âpres conditions de la vie terrestre, les rend à la paix et à la pureté des choses éternelles. Elle est la grande consolatrice, qui ferme les blessures du cœur, endort et berce l'âme endolorie. La fraternité de l'amour et de la mort « déposés le même jour dans le même berceau », fut, de Cavalcanti à Leopardi, une idée chère à la poésie italienne. Et, dans la cité dolente elle-même, parmi la race perdue de ceux qui ont « laissé toute espérance », les couples d'amoureux, qu'emporte l'infernal ouragan, passent, sous les yeux de Dante, entrelacés, unis pour toujours et bercés

par la tempête, pareils « aux blanches colombes qui, les ailes grandes ouvertes, retournent au nid bien-aimé. »

Il arrive alors que le témoin de ces amours surprises et consacrées par la mort se sent ému d'une pitié et d'un respect sans mesure. Dante, après avoir entendu le récit et les sanglots de Francesca, s'évanouit et tombe « comme une personne qui meurt. » Et voici l'œuvre et le bienfait suprême de la mort: l'amour heureux, l'amour naïf, sensuel, parfois coupable, qui n'attirerait guère l'attention du poète, du romancier ou du conteur, dès qu'il finit en élégie ou en drame de sang et se couche, expirant, dans ses voiles de deuil, devient tout à coup le plus émouvant et le plus attirant des spectacles. Aussi Boccace, fidèle à la doctrine des grands lyriques de sa race, a-t-il édifié, à l'ombre des cyprès du *Décaméron*, le *Campo-Santo* des amans tragiques, région douloureuse qu'il nous faut maintenant visiter.

Je commence par les plus humbles tombes, dont l'histoire est peut-être la plus attendrissante. Simona et Pasquino, deux enfans de Florence, aussi charmans que pauvres, se sont aimés sans plus de réflexions ou de scrupules que les plus candides amans de la fable antique, Daphnis et Chloé. Simona était fileuse, Pasquino ouvrier d'un maître tisseur : le jeune garçon apportait souvent à la jeune fille de la laine à filer, et celle-ci, au doux murmure de son rouet, ne songeait plus qu'à la bonne mine et au sourire de Pasquino. Un soir, le rouet s'arrêta et la fileuse ne fila plus. Ce fut une ivresse timide, une joie inquiète de quelques beaux jours. Pasquino, afin d'entretenir librement sa maîtresse loin des regards soupçonneux du père, l'invita, en compagnie de son amie Lagina, à faire la collation dans un jardin. Simona, déjà rusée, feignit de se rendre « au pardon de la Porte San-Gallo ». Elle rejoignit son amant qui, de son côté, amenait un ami, Puccino Stramba. Les deux couples se séparèrent sous les ombrages de leur petit paradis terrestre et choisirent chacun une retraite verdoyante, pour y attendre l'heure du goûter. Pasquino et Simona s'étaient assis dans l'herbe, près d'une épaisse touffe de sauge, et, tout en devisant, le jeune homme y cueillit une feuille et la mordit. Tout à coup il pâlit, ses lèvres tremblèrent, ses yeux se fermèrent: il était mort. Lagina et Stramba accoururent aux cris de la pauvre fille. « Ah ! femme scélérate, tu l'as empoisonné ! » Les voisins, attirés par le bruit, s'empressent autour de Simona, l'entraînent, tout éplorée, au palais du podestat. Le juge interroge les témoins, et, ne comprenant rien à l'aventure, se rend au jardin afin d'y poursuivre l'enquête près du cadavre. Pasquino était toujours étendu, livide, à côté de la touffe de sauge. Simona, afin de bien montrer au juge les

détails de la triste scène, arrache une feuille, la déchire de ses dents, pâlit aussitôt et tombe morte sur le corps de son amant. « O âmes heureuses, dont le même jour vit le brûlant amour et le dernier soupir ! Plus heureuses, si vous êtes allées ensemble au même séjour ! Très heureuses, si l'on aime encore dans l'autre vie et si vous y aimez toujours comme vous fîtes ici-bas ! » Le mystère est bientôt éclairci. Un crapaud monstrueux se tenait tapi sous la sauge dont il avait empoisonné le feuillage. On brûla, sous un amas de branchages, la plante et la bête maudite, et les amis de Pasquino portèrent les deux amoureux à l'église San-Paolo, leur paroisse, où ils furent ensevelis côte à côte.

Au moins s'étaient-ils aimés sans contrainte et nulle ombre de soupçon ou de regret n'avait attristé leur bonheur. Girolamo Sighieri, fils d'un riche marchand, fut bien moins heureux que le petit artisan Pasquino. Son père était mort et sa mère et ses tuteurs l'élevaient avec une grande sollicitude. L'enfant, très jeune encore, tout en jouant dans la rue avec ses petits voisins, noua connaissance avec la fillette d'un tailleur, la Salvestra. « Quand il grandit en âge, l'amitié se changea en si violent amour que voir son amie était toute sa joie. » Il n'avait alors que quatorze ans. Sa mère découvrit cette grande passion, lui en fit des reproches et le châtia, mais vainement. Elle dit alors aux tuteurs : « Il l'épousera sans aucun doute un jour à notre insu, et désormais je serai toujours malheureuse : s'il la voit mariée à un autre, il en mourra de douleur. » Et la bonne femme ne voit d'autre remède pour le cœur de son fils que de l'envoyer à Paris afin d'y étudier le négoce et l'art de grossir sa fortune. Il refuse d'abord, se querelle violemment avec sa mère, finit par céder à ses caresses et à ses larmes, à la condition qu'il ne sera pas éloigné de Florence plus d'une année. On le maintint à Paris deux ans. Il revint plus amoureux que jamais de Salvestra : mais la jeune fille était déjà mariée à « un beau jeune homme », simple tisserand. Éperdu de douleur, il a beau passer et repasser devant le logis de la belle, Salvestra ne le reconnaît plus. Il réussit à se glisser une nuit dans la chambre conjugale, et pose sa main sur le cœur de la jeune femme couchée près de son mari. « O mon âme, dors-tu déjà ? Je suis ton Girolamo ! » A voix basse, elle le supplie de partir. « Il est passé, le temps de notre enfance, où nous pouvions être amoureux l'un de l'autre. » Qu'il ait donc pitié d'elle et ne tente rien qui lui fasse perdre l'honneur et la paix de sa vie. Loyalement elle lui refuse toute espérance. Alors il sent qu'il n'a plus qu'à mourir et demande, en guise d'adieu, une grâce singulière : qu'elle lui permette de s'étendre près d'elle, dans le lit, quelques instans seulement, car il est transi de froid,

et, une fois réchauffé, il s'en ira pour ne revenir jamais. Il se coucha donc près d'elle, avec un grand respect, et, « recueillant en sa pensée le long amour d'autrefois et la dure indifférence de l'heure présente, il étouffa son souffle, serra les poings, et, sans faire un mouvement, rendit l'âme aux côtés de sa bien-aimée. »

« — Eh! Girolamo, pourquoi ne t'en vas-tu point? » Salvestra ne tarde pas à comprendre que son amoureux ne se réveillera plus. En une situation si extraordinaire, la fille de Florence ne demeure pas longtemps embarrassée. Elle éveille son mari et lui soumet le cas de conscience, « comme s'il s'agissait de personnes étrangères? » Que fallait-il faire? Le bonhomme répond que l'on devait rapporter en secret le mort à sa maison, sans blâmer la femme, car, dit-il, je vois bien qu'elle n'a point failli. Alors Salvestra : « Voilà justement ce que nous allons faire. » Et, prenant la main de son mari, elle lui fait toucher le mort. L'autre, légèrement troublé, se relève, allume une lampe, et, sans une parole de reproche ou de méfiance, rhabille Girolamo, le charge sur ses épaules et va le déposer au seuil de la maison maternelle. Le matin venu, le cadavre fut remis aux médecins qui n'y trouvèrent aucun signe de violence, puis on le porta à l'église. « Et alors, la mère douloureuse, avec les femmes de sa famille et les voisines, vint pleurer et se lamenter sur son fils mort. » En même temps, notre tisserand invitait Salvestra à se rendre aux funérailles, afin d'écouter, parmi les femmes, les propos tenus sur le mystérieux événement, tandis que lui-même il entendrait les discours des hommes. Il plut à la jeune dame, devenue trop tard compatissante, de revoir mort celui qu'elle n'avait pas voulu consoler vivant par un seul baiser : elle se rendit à l'église. Mais à la vue du visage pâle de Girolamo, tous les souvenirs, toutes les tendresses de leur enfance se ranimèrent en elle; la tête couverte de son manteau, elle marcha à la suite des autres femmes jusqu'au lit funéraire et, poussant un cri terrible, se laissa tomber, les bras ouverts, sur le corps de son jeune ami. Quand on la releva, « on vit en même temps qu'elle était la Salvestra et que la Salvestra était morte. Et alors toutes les femmes, vaincues par une double pitié, jetèrent dans l'église une lamentation encore plus haute. » Cependant le pauvre mari, tout en larmes, contait à l'assistance l'histoire de la dernière nuit. On coucha Salvestra, ornée de la parure des mortes, aux côtés de Girolamo; les prêtres vinrent prier autour du couple infortuné, et « la même sépulture reçut pour l'éternité les deux amans que l'amour n'avait point unis sur la terre. »

Je trouve, en ces petits romans, une sorte de *morbidezza* italienne dont le charme est assez pénétrant. Langueurs, chagrins,

mélancolie ou désespérance, mourir pour le dédain de l'être aimé, ou mourir encore pour ne point lui survivre, toutes ces nuances de la passion souffrante, refoulée ou brusquement privée de son objet, nous donnent, sans secousse violente, une agréable émotion littéraire. Ce sont des idylles que Boccace a contées avec une parfaite délicatesse de langue et d'images. Mais l'idylle, dans cette Florence du XIVe siècle où, écrit Dino Compagni, à chaque crise de la vie publique, « l'on en vient au sang », était sans doute une fleur très rare. Les sombres palais guelfes aux grosses tours crénelées, les sinistres ruelles voûtées, ténébreuses, qui descendent à l'Arno, gardaient le secret d'histoires lugubres, où l'amour provoquait au crime, où le baiser tuait, où l'honneur outragé se complaisait en d'atroces vengeances. Ce sont les horreurs du *Décaméron*, que nos charmantes Florentines n'ont entendues qu'en frissonnant.

IV

Il y avait à Florence une jeune dame « belle de corps et altière d'esprit », riche et noble, nommée Hélène. Veuve, elle ne s'était point remariée; elle aimait un « gracieux jeune homme » et les deux amans « se donnaient du bon temps. » Un jeune gentilhomme toscan, Rinieri, revenait alors de Paris, où il avait étudié sous les maîtres de l'Université : il était docte et riche, et menait un train brillant. Un jour, dans une fête, il aperçoit Hélène en ses vêtemens de deuil, belle et désirable plus que femme au monde; il en devient sur-le-champ amoureux et prend la résolution de tout tenter pour être aimé d'elle. La jeune dame, « qui n'avait pas les yeux dans sa poche », voit, de son côté, l'émotion de Rinieri et se dit en riant : « Je n'aurai pas perdu ma journée; voici un jeune merle que je prends par le nez. » Et, par un jeu de regards furtifs, plein de promesses mensongères, elle active le feu de cette passion naissante. L'étudiant désormais tourne autour du logis d'Hélène, lui déclare bientôt son amour par l'entremise de la servante. Elle fait répondre qu'elle aime Rinieri de toute son âme, mais que son honneur lui impose une réserve absolue. Rinieri multiplie les billets doux et les cadeaux, n'obtient que de vagues paroles, s'obstine dans sa poursuite. La perfide créature révèle à son amant, que tous ces cadeaux inquiétaient, l'amour de l'écolier, et tous deux tendent à celui-ci un piège odieux. Hélène l'invite à pénétrer chez elle dans la nuit de Noël. La servante l'introduit dans une cour abondamment jonchée de neige, et l'y enferme. Le froid était piquant, l'amoureux grelotte, attend, s'impatiente. La dame et son page, cachés

derrière une jalousie, jouissaient de son ennui et de ses frissons. La servante reparaît à une fenêtre : « Madame est bien chagrine de ce contretemps; ce soir, un sien frère est venu souper chez elle; il n'en finit pas de bavarder. Madame vous prie de patienter encore un peu. » Et la soubrette se retire et va se coucher. Hélène rentra dans son appartement et, jusqu'à minuit, se réjouit avec son favori de l'avanie si joliment inventée pour l'autre. « Levons-nous un peu, dit-elle enfin, et voyons si le feu dont brûlait cet impertinent est éteint. » Ils retournent à la jalousie : le pauvre Rinieri dansait éperdument dans la cour pour se réchauffer; ses dents claquaient, et la neige tombait en tourbillons. La vipère murmure à l'oreille de son amant : « Eh bien! ma douce espérance, ne sais-je pas faire danser les hommes sans trompettes ni cornemuses? » Puis elle descend derrière la porte de la cour et appelle. L'infortuné la supplie d'ouvrir. Chansons! Son maudit frère est toujours là, et, après tout, pour quelques flocons de neige, Rinieri fait bien le délicat; à Paris, d'où il vient, on sait qu'il neige autrement plus fort. Elle refuse de l'accueillir à l'intérieur tant que son frère ne sera point parti. « Au moins, dit-il, préparez un bon feu, car je meurs de froid. » Elle répond : « Et ce grand amour, dont tu brûles, ne te tient-il plus au chaud? » Elle remonte à sa chambre et laisse, jusqu'au jour, Rinieri « semblable à une cigogne, tant il battait des mâchoires. » La servante délivre enfin l'amoureux transi, avec des paroles meilleures et la promesse de nuits plus heureuses. Mais, lui, il était guéri de sa passion, enragé de vengeance, aux trois quarts gelé et perclus, presque mourant. Les médecins qu'il fit venir à son chevet eurent les plus grandes peines à ne point le tuer tout à fait. Une fois « sain et frais », il songe à assouvir sa haine. D'ailleurs, la fortune lui sourit : l'amant avait trahi la belle pour une autre maîtresse; Hélène en était au désespoir. Voyant passer tous les jours Rinieri sous ses fenêtres, elle eut une idée bizarre : puisqu'il était si savant, ne pourrait-il, par opération magique, ramener entre ses bras l'ingrat qu'elle pleure? L'étudiant répond qu'en effet il peut tirer l'autre, grâce à la nécromancie, même du fond de l'Asie : mais c'est une œuvre que Dieu condamne, un rite tout diabolique, surtout quand il s'agit d'amour. Il consent néanmoins à perdre son âme pour la femme qu'il feint d'aimer toujours, malgré le souvenir de la nuit de Noël. Il faut, pour cette magie, un lieu solitaire, l'heure de minuit, un grand courage. Hélène est prête à tout. Cette Fiammetta méchante, exaspérée d'amour inassouvi, ne se méfie point de l'homme dont elle s'est fait un implacable ennemi; et puis, fille étrusque ou latine, l'étrangeté même de la cérémonie nocturne inventée par Rinieri est pour la char-

mer. Il faut, dit-il, au dernier quartier de la lune, qu'elle se baigne nue, toute seule, sept fois de suite, en un courant d'eau vive, tenant en main une image d'étain représentant l'amoureux fugitif; puis, toujours nue, grimper en haut d'un arbre ou sur le toit d'une maison, et se tourner à sept reprises, avec l'image, du côté du nord, en prononçant une incantation qu'il lui livrera écrite : à peine la formule aura-t-elle été dite que deux demoiselles « les plus belles qu'elle aura jamais vues », viendront la saluer et lui offrir leurs services surnaturels. Elle leur demandera l'amant disparu. Et la nuit d'après, vers minuit, l'enfant prodigue, tout en pleurs, frappera humblement à sa porte et ne l'abandonnera plus jamais.

Or, Hélène possède un bien dans le Val d'Arno, tout près du fleuve. Le théâtre du drame était ainsi trouvé. « Nous sommes en juillet, dit-elle, et le bain sera un plaisir délicieux. » Non loin de l'Arno est une vieille tour abandonnée, avec une échelle montant à la plate-forme du haut de laquelle les bergers veillent sur leurs chèvres errantes. Rinieri, tapi sous les saules du fleuve, voit Hélène se dépouiller de ses vêtemens qu'elle cache en un buisson; elle se plonge à sept reprises dans l'eau froide, puis elle passe lentement, dans les ténèbres, nue et blanche, l'image magique entre les mains, allant vers la tour. Un instant, le jeune homme se trouble et se sent saisi d'une grande pitié; il est sur le point de transformer singulièrement le rite du sortilège et d'embrasser le charmant fantôme. Mais le ressentiment de l'injure est plus fort, dans l'âme de l'écolier italien, que l'attrait du plaisir. Il la laisse monter au sommet de la tour, la suit dans l'ombre et retire l'échelle sans être vu. Elle a beau prononcer les paroles enchantées, les demoiselles fantastiques ne descendent point vers elle. L'aurore paraît; elle attend toujours; elle soupçonne enfin la *vendetta* de Rinieri, se félicite d'avoir souffert d'un froid moins vif que celui de la veillée de décembre, et s'apprête à rentrer chez elle. Plus d'échelle! « Alors, comme si le monde s'écroulait sous ses pieds, le cœur lui manqua et, vaincue, elle tomba sur la plate-forme de la tour. » Elle pleure de honte, de remords et de fureur, elle sent son honneur à jamais perdu; elle sera la risée de Florence. Il fait grand jour déjà, et l'étudiant s'avance gaiement au pied de la tour. « Bonjour, madame, les demoiselles ne sont-elles point encore venues? » Elle le supplie par sa loyauté de gentilhomme; elle lui promet de céder à ses désirs; elle est faible « telle qu'une colombe entre les serres d'un aigle », au nom du seigneur Dieu, qu'il ait miséricorde! L'étudiant, qui l'entendait gémir et pleurer, avait au cœur à la fois plaisir et chagrin : plaisir, pour sa vengeance si longtemps désirée; chagrin,

par la compassion qu'il avait de la malheureuse. Cette fois encore, la haine l'emporte. Il lui adresse un bien long discours, où s'étale son immense rancune, où éclatent des paroles outrageantes. « Non, tu n'es point une colombe, mais un serpent venimeux! » Le soleil d'été commence à embraser le ciel et la terre, et Rinieri continue son homélie sur la perfidie des femmes, la légèreté des amans, l'éternelle niaiserie de l'amour. Puis, il s'en va déjeuner, en une villa voisine, chez un sien ami, après avoir placé son valet en sentinelle au pied de la tour. Bientôt Hélène, dévorée par le soleil, les chairs enflammées et saignantes, harcelée par les mouches et les taons, torturée par la faim et la soif, n'entendant plus que la crécelle des cigales et le murmure de l'Arno, se résigne à mourir. Son bourreau revient vers le soir, bien reposé; il résiste encore aux cris de la victime, emporte à la maison d'Hélène les vêtemens qu'elle a déposés au bord du fleuve et les rend à la servante. Celle-ci court à la tour; un paysan était en train de replacer l'échelle; ils montent tous deux et trouvent la jeune femme haletante, défigurée, hideuse, « brûlée comme une souche. » Le bonhomme enlève la dame et la descend dans la prairie; la jeune fille tombe de l'échelle et se casse une jambe. La nuit même, on rapporte les deux femmes à Florence. L'amoureuse languit longtemps avec la fièvre « et laissa maintes fois sa peau attachée aux draps de son lit. » Elle confessa que cette mésaventure était l'effet d'une sorcellerie et que le diable en personne l'avait ainsi malmenée. Elle oublia son amant et, dorénavant, se garda d'aimer. « Et l'étudiant, dit Boccace, apprenant que la servante avait la jambe rompue, jugea sa vengeance très complète et, joyeux, s'en alla de Florence, sans avoir parlé de cette bonne histoire. »

Ce conte, d'un goût très barbare, est isolé dans le *Décaméron*. Il en est d'autres, où l'horreur est portée à son comble et dans lesquels cependant paraît une esthétique de grande valeur. Ce sont les drames farouches où la passion sauvage des maris, des pères et des frères interrompt tout à coup le duo d'amour, où la volupté est noyée dans le sang. Boccace tire des chroniques de Provence une histoire épouvantable dont s'était inspiré déjà Francesco da Barberino. Deux chevaliers, messer Gugliemo Rossiglione et messer Guardastagno, étaient unis par la plus tendre amitié. Le premier avait une femme « très belle et désirable », dont s'éprit le second. Toujours l'histoire des deux coqs et de la poule. La dame ne fit pas longue résistance, mais Rossiglione se rendit bientôt compte de son malheur. Il invita donc son ami à chevaucher, avec lui, vers la France, où était annoncé un grand tournoi chevaleresque. Il l'attendit à son pas-

sage dans une épaisse forêt, le vit venir désarmé, et, le visage masqué de la visière, « félon et méchant, la lance en arrêt, se rua sur Rossiglione en criant : Tu es mort ! » Il le transperce, et les écuyers du pauvre chevalier détalent au plus vite sans avoir reconnu l'assassin. Celui-ci arrache à la pointe de sa dague le cœur de son ami et le fait apprêter par son cuisinier, comme cœur de sanglier. Il se met à table avec sa femme, mange fort peu, en silence ; on apporte l'horrible mets, et la châtelaine, qui était en appétit, le mange tout entier. « Ma dame, comment as-tu trouvé ce plat ? — Monseigneur, sur ma foi, il est exquis. — Par Dieu ! je te crois sans peine et ne m'étonne point que, mort, ce que tu as si fort aimé te plaise encore. C'est le cœur de messer Guardastagno, que vous aimiez si tendrement, femme déloyale. » Et l'épouse adultère, se redressant alors, dans sa dignité d'amante, en face du chevalier déshonoré par une infamie : « Vous avez agi en traître et en scélérat : je lui avais librement donné mon amour, et, si je vous ai outragé en cela, ce n'était point lui, mais moi seule qu'il fallait frapper. A Dieu ne plaise que, sur une nourriture si noble, sur le cœur d'un chevalier si valeureux et si courtois, aucune autre ne tombe dorénavant ! » Elle se jette par une fenêtre très haute ; on la relève morte. Guglielmo, redoutant la justice du comte de Provence, fait seller ses chevaux et s'enfuit : les vassaux des deux seigneurs enterrent dans le même sépulcre les deux amans et, sur le marbre de leur tombe, on écrivit en vers le récit de leurs infortunes.

Tancrède, prince de Salerne, « fut un seigneur très humain et de nature bienveillante. » Sa fille unique, Ghismonda, qu'il chérissait d'une tendresse sans pareille, mariée au duc de Capoue, fut bientôt veuve et revint habiter le palais de son père. Elle était jeune, très belle, savante et *gagliarda*. Ce mot est toujours d'un sens complexe et incertain. Mettons qu'elle était audacieuse. Son père ne se souciant pas de la remarier, elle songea à se pourvoir d'un amant. Elle jeta les yeux sur un page, Guiscard, de race très humble, mais noble par l'âme et charmant. Il fut facile à séduire. Un après-midi d'été, le prince s'étant par hasard assoupi derrière les rideaux du lit de Ghismonda, surprit les amans ; le lendemain, il fit arrêter Guiscard et manda sa fille. Il lui annonce d'abord le sort qu'il réserve au page et lui demande par quelle raison elle peut défendre « sa grande folie ». Le pauvre homme parlait ainsi « la figure baissée et pleurant aussi fort qu'un enfant battu de verges. » Ghismonda, mordue par une douleur terrible, persuadée que le jeune garçon est déjà sacrifié, mais soutenue par une âme altière, la tête haute, sans larmes, répond à son père : « Oui, j'ai aimé, j'avais le droit d'aimer,

étant jeune, ardente et libre, et j'aimerai Guiscard jusqu'à la dernière minute de sa vie. Faites-le donc égorger, s'il vous plaît ainsi, et tuez-moi à mon tour; sinon, je saurai bien accompagner mon amant au tombeau. » Le prince pleure de plus belle. « Va-t'en pleurer avec les femmes et tue-nous tous les deux d'un seul coup! » — « Tancrède admira la grandeur d'âme de sa fille. » Il n'ajoute, d'ailleurs, aucune foi à ses menaces et, « afin de refroidir un amour trop brûlant », cet homme si bienveillant et si doux ordonne que, la nuit suivante, « sans aucun bruit on étrangle Guiscard et qu'on lui arrache le cœur. » Le jour venu, il dépose lui-même la sanglante relique dans une grande coupe d'or et l'envoie par un de ses officiers à la jeune femme, avec ce message : « Ton père te donne ce cœur pour te consoler de la perte de l'être le plus aimé, ce cœur à qui tu as prodigué les joies qui lui furent les plus chères. » — « Mon père a bien fait, dit-elle, il fallait une sépulture d'or à un cœur si magnanime. Au moment de mourir, je reconnais une dernière fois tout l'excès de son amour et le remercie du rare présent qu'il envoie à sa fille expirante. » Entourée de ses filles d'honneur, elle se penche sur la coupe et dit en pleurant adieu à son bien-aimé, à sa jeunesse, à son bonheur trop rapide, verse dans la coupe un poison mortel et vide sans trembler le calice funèbre. Puis, elle se couche sur son lit, dans l'attitude la plus solennelle, tenant toujours la coupe d'or serrée contre sa poitrine et attend silencieusement la mort. Tancrède accourt au chevet de l'agonisante. Elle le prie de ne point pleurer sur le mal qu'il a voulu faire, de réserver sa pitié, qu'elle repousse, de lui accorder une seule grâce, celle de rejoindre dans le sépulcre l'adolescent qu'elle aimait et qui est mort pour elle. « Et, serrant toujours contre son cœur la coupe d'or, et les yeux éteints, elle soupire : Que Dieu demeure avec vous, moi, je m'en vais pour toujours! »

De Salerne à Messine, le voyage n'est point long, sur la mer la plus riante et la plus perfide du monde : mais de l'Italie napolitaine à la Sicile, la distance morale est assez grande. Je crois bien que les Arabes ont légué à cette île leur astuce tranquille, leur patience fataliste, leur douceur dans les préludes du crime : le Sicilien est de race plus fine, plus patricienne que le *græculus* dégénéré du pays de Naples; mais il est froidement implacable, tel qu'un fils de l'Orient. Isabella vit à Messine avec ses trois frères, qui sont de riches marchands. L'origine de la famille est toscane, mais, comme on finit toujours par hurler avec les loups, l'âme des trois jeunes hommes est devenue, par contagion, froidement méchante : il n'est point de fourbes plus cruels sur ce rivage de la mer des Sirènes. Isabella a distingué, pour son malheur, l'in-

tendant de ses frères, un jeune Pisan, Lorenzo, à qui elle fait les plus aimables avances, et voilà un couple d'amans de plus heureux pour quelques jours. Mais l'aîné des frères a vu la jeune fille se rendant, de nuit, au logis de Lorenzo. C'était, assure Boccace, « un sage jeune homme », qui ne souffle d'abord mot de sa découverte, laisse aller la pauvre enfant, réfléchit longuement, informe enfin les deux autres du fâcheux accident de famille. Les trois sages jeunes gens délibèrent, se décident à se taire, à feindre de tout ignorer, afin d'éviter l'infamie pour leur sœur et pour eux-mêmes : ils attendront qu'une occasion s'offre d'effacer sans bruit ni péril la honte de leur maison. Ils continuent à s'entretenir amicalement et à rire avec Lorenzo, puis, un matin, l'emmènent avec eux hors de la ville, comme pour une promenade et, parvenus en un lieu solitaire, l'assassinent, l'enterrent et s'en retournent paisiblement à Messine. Les jours s'écoulent, Isabella s'inquiète et n'obtient de ses frères que de vagues réponses où perce un inquiétant mystère : elle pleure, s'irrite, se désespère, attend en vain le retour de l'amoureux. Une nuit, elle l'aperçoit en songe, livide, fantôme de terreur : il lui dénonce le crime, la place de sa tombe et disparaît. Dès le matin, accompagnée d'une amie, elle se rend à l'endroit désigné par le mort, écarte les feuilles desséchées, fouille la terre, découvre le cadavre; elle détache la tête à l'aide d'un couteau, la rapporte à Messine, verse toutes ses larmes sur le cher débris, l'enveloppe d'une étoffe précieuse et l'ensevelit au fond d'un vase rempli de terre où elle plante des basilics de Salerne. Chaque jour elle le baigne d'essence de roses ou de fleurs d'oranger et passe sa vie en pleurant, à côté de l'urne mortuaire. Le basilic grandit et fleurit; la jeune fille dépérit, refuse d'avouer la cause de son mal; les frères lui enlèvent le basilic, vident le vase et trouvent la tête de Lorenzo où était encore attachée la chevelure frisée. Effrayés, ils l'enfouissent de nouveau, et, craignant d'être découverts, « ils sortent avec précaution de Messine et se retirent à Naples. » Quant à Isabella, privée de son douloureux trésor, elle meurt de chagrin. Il y a sans doute, en ce conte, une réalité historique, tout au moins l'écho d'une légende populaire. Une *canzone* sicilienne, que l'on chantait au temps de Boccace, suit d'assez près le récit du *Décaméron;* mais elle se termine par cette strophe :

« Et moi, pour son amour, je mourrai de douleur, — pour l'amour de ma fleur. — Si quelqu'un voulait me la rendre, — je la rachèterais volontiers. — Cent onces d'or que j'ai à la maison, — volontiers je les lui donnerais, — et je lui donnerais encore un baiser. »

Dernière parole bien consolante. L'amoureuse de la vieille

ballade ne mourra pas comme celle du conte. Elle promet un baiser. Elle tiendra sa promesse. Elle est sauvée.

V

Sortons de cette nécropole. Aussi bien, sur les rives du détroit de Messine, où passe la route de l'Orient et celle de l'Afrique, nous touchons à la région des grandes aventures maritimes, à la piraterie héroïque du moyen âge, aux hasards et aux ensorcellemens des contrées de pure lumière où dorment en paix les civilisations éteintes et les religions mortes. Les Italiens n'avaient qu'à s'embarquer à Venise, à Gênes, à Amalfi, à Otrante, et, du château même de leur galère, ils entrevoyaient, comme en un mirage, les lointains pays fantastiques dont toute la chrétienté rêvait alors, les rois et les papes songeant au Saint-Sépulcre, les frères mendians souhaitant la conversion des païens barbares, les moines contemplatifs, préoccupés du Paradis terrestre, les doges, les tisseurs de soie, les banquiers, les armateurs de la péninsule, calculant la richesse de ces royaumes aux noms glorieux, l'Égypte, Carthage, la Syrie, la Perse, le Cathay, l'Inde, Constantinople, Trébizonde, Chypre, Athènes, Tyr, Jérusalem. Depuis Marco Polo, l'extrême Asie semblait ouverte à l'Occident européen. On connaissait les chemins menant aux épices précieuses, à la poudre d'or, à l'encens, à l'ivoire, aux bêtes rares, aux ruines colossales, aux rites étranges, aux voluptés mortelles. Le Soudan de Babylone, le Prêtre Jean, le Grand Khan des hommes à face jaune, le Vieux de la Montagne, les émirs et les khalifes, Mahomet, les Pères de la Thébaïde, les ermites du Gange, formaient là-bas comme une humanité extraordinaire vers laquelle soupiraient les poètes, les ascètes, les barons féodaux, les aventuriers, les politiques et les femmes. Et la mer étincelante qui se déroulait jusqu'à ces merveilles avait, elle aussi, comme un charme magique; les brusques coups de vent des parages de l'Archipel, la rage des petits flots brodés d'écume, les côtes rocheuses de Morée ou de Syrie, découpées en promontoires aigus ou en baies profondes, retraites azurées où les corsaires se tenaient à l'affût, la sombre menace du cap Ténare, la grâce de Zante, des Cyclades et de Smyrne, la majesté du Bosphore, n'était-ce pas l'appel irrésistible de la Méditerranée à quiconque, des Alpes à l'Etna, jugeait bien étroite l'ombre de son campanile communal, et se sentait entraîné et tourmenté par l'attrait de l'inconnu?

Beaucoup de ces poètes étaient, à la vérité, d'astucieux marchands âpres au gain et légers de conscience, tels que ce Landolfo Buffolo, bourgeois de Rovello, petite ville de la côte d'Amalfi,

« la plus délicieuse région de l'Italie, pleine de jardins et de fontaines, et d'hommes riches, ardens au négoce. » Il voulut doubler sa fortune, arma un grand navire qu'il chargea de denrées et fit voile pour Chypre. Mais toute une flottille marchande avait jeté l'ancre avant lui dans le port de l'île, il dut vendre sa cargaison à vil prix et, se trouvant presque ruiné, « il pensa soit à mourir, soit à voler pour relever ses affaires » ; il s'arrête au second parti, vend son navire, achète un bateau léger, « excellent pour la course, *sottile da corseggiare* », et se met à écumer les mers du Levant, aux dépens surtout des Turcs, mais sans négliger les chrétiens. En moins d'une année, il avait pris tant de navires, pendu tant de patrons, qu'il se vit plus riche qu'il n'était auparavant. Très joyeux et décidé à se retirer des affaires, il mit le cap sur l'Italie. Mais, en plein Archipel, le *sirocco*, l'hôte terrible de ces parages, le força à se réfugier à l'abri d'une petite île. Le malheur voulut que deux grosses galères marchandes de Gênes, qui venaient de Constantinople, durent s'arrêter au même endroit. A pirate, pirate et demi. Les Génois, pour tuer le temps, s'emparèrent du bateau et des richesses de notre homme et le hissèrent à leur bord, en simple pourpoint. On se remet en route. Une violente tempête s'élève, qui sépare les deux navires génois et brise « comme une bouteille contre un mur » celui qui portait Landolfo sur les rochers qui hérissent les abords de Céphalonie : la cargaison et l'équipage tombent à l'eau; l'avisé corsaire embrasse une planche, puis s'installe sur une caisse et vogue, à la grâce de Dieu, trempé comme une éponge. Il aborde aux rives de Corfou, ainsi que fit naguère Ulysse. Ce n'est point une fille de roi, mais une vieille femme qui, le prenant d'abord pour un monstre marin, l'accueille en le tirant à terre par la chevelure. Le voilà sur le sable et aussi la bienheureuse caisse. Il était à moitié mort de faim et de terreur. La vieille, aidée de sa fille, le porte dans une étuve, le réchauffe, le restaure. Il est remis sur pied. En l'absence de son hôtesse, il va ouvrir la caisse abandonnée, la trouve pleine de pierres précieuses, se garde bien de souffler mot de la découverte, demande un sac où il enfouit le trésor qu'il attache à son cou, passe sur une barque de pêcheur à Brindisi, puis à Trani. Là, quelques compatriotes le reconnaissent, le rhabillent et lui prêtent de quoi retourner à Rovello. Rentré chez lui, il bénit Dieu, ouvre la besace, vend les pierreries et, encore deux fois plus riche qu'avant son départ, se jure à lui-même de ne plus jamais naviguer. Le corsaire était d'ailleurs un galant homme : il envoya une grosse somme à la charitable vieille de Corfou et à ses compères de Trani.

Les aventures des femmes étaient, au moyen âge, plus éton-

nantes encore que celles des hommes. Marco Polo fit, au XIIIe siècle, à la cour de l'empereur mongol, la connaissance d'une dame de Metz que les Hongrois avaient enlevée sur les bords de la Moselle et que les Asiatiques avaient prise aux rives du Danube. Le *Décaméron* renferme de ces curieuses histoires d'héroïnes errantes, longtemps persécutées et malheureuses, dont l'innocence finit par éclater à la satisfaction du lecteur. Telle, madonna Zinevra, de Gênes, qui, calomniée horriblement par un mauvais gars, Ambrogiuolo, condamnée à mort par son mari Barnabo, épargnée par la pitié de l'émissaire de celui-ci, mais que Barnabo croit morte et mangée par les loups, se travestit en matelot et, la tête rasée, entre au service d'un gentilhomme catalan qui se promenait pour son plaisir et son négoce à travers la Méditerranée. Elle s'appelle dès lors Sicurano. Le soudan d'Égypte, à qui le Catalan avait présenté des faucons, frappé de la bonne mine du jeune mousse, le demande à son maître. Sicurano devient aussitôt le favori du prince. Il est chargé de présider au bon ordre de la foire de Saint-Jean-d'Acre; parmi les marchands venus de toutes les cités italiennes, il reconnaît le traître Ambrogiuolo, se lie adroitement avec lui, le décide à conter son odieuse machination et le ramène à Alexandrie, où il ne se fait pas prier pour divertir le Soudan par l'histoire de madonna Zinevra. Alors celle-ci mande en Égypte son mari par l'entremise d'armateurs génois; toujours travestie en page musulman, elle force son accusateur à dévoiler son crime à Barnabo, en présence du prince, puis elle dénonce son sexe, se nomme et se jette dans les bras de son époux, fort étonné d'une résurrection si inattendue. Le soudan, qui n'est pas moins surpris de la métamorphose, renvoie en Italie le couple romanesque, comblé de richesses, et fait attacher à un poteau Ambrogiuolo nu et bien enduit de miel ; les guêpes et les taons dévorent jusqu'aux os le misérable.

Mais quels accidens de la fortune sont comparables à ceux qui fondirent sur la fiancée du roi de Garbe? Le sultan de Babylone, pour récompenser l'alliance de ce prince marocain, lui envoya comme épouse sa fille, la charmante Alaciel. Le navire avait quitté l'Égypte par un beau temps, mais une fois la Sardaigne dépassée (la route suivie était déjà bien étrange), une tempête si furieuse assaillit les voyageurs qu'ils furent emportés jusqu'à Majorque et, de nuit, se brisèrent sur les récifs. La princesse et ses demoiselles demeurent seules sur les ruines de la galère, que les vagues roulent jusqu'à la plage. Un gentilhomme, Pericon da Visalgo, qui faisait ce matin-là, à cheval, sa promenade le long des grèves, découvre Alaciel, « toute timide », dans la chambre de proue. Pericon emmène à son château les naufragées, les ré-

conforte et devient sur-le-champ amoureux de la jeune fille. Elle résiste quelques jours à ses prières, mais un festin où elle a goûté à des vins trop généreux et un ballet où elle-même danse un pas fort oriental, lui font tout à coup oublier la couronne de Garbe. Ce paisible bonheur ne dure guère; le jeune frère de Péricon, Marato, « beau et frais comme une rose », s'éprend de la maîtresse païenne de son aîné; une nuit, il tue celui-ci, enlève Alaciel et l'embarque sur une felouque génoise en partance pour les ports de Romanie. Une fois en pleine mer, la princesse pardonne à son ravisseur le meurtre de son premier amant, mais les deux patrons du navire, jeunes et audacieux, la convoitent à leur tour et s'entendent pour partager fraternellement son amour. Un matin, comme le navire filait très vite, Marato, debout à la poupe, contemplait la mer; les forbans le poussent par les épaules, et le voilà dans les flots. On avait couru plus d'un mille avant que la chute du jeune seigneur ne fût connue. Grande douleur pour Alaciel; les deux capitaines s'efforcent de la consoler, et déjà elle leur sourit à travers ses larmes. Le moment était venu de la querelle classique à coups de couteau entre les deux prétendans; l'un d'eux tomba mort, l'autre grièvement blessé. Cette affaire chagrine beaucoup Alaciel, qui débarque à Clarence, en Morée, et descend à l'hôtellerie en compagnie du cher blessé. Le bruit de sa beauté parvient vite aux oreilles du prince de Morée, qui lui rend visite et l'emmène en son palais où il la traite comme il ferait une épouse. Elle se remet bientôt de ses premiers ennuis et reprend toute sa gaieté naturelle. Le jeune duc d'Athènes, informé du demi-mariage de son cousin, vient lui rendre visite, s'enflamme comme il convient, une nuit, assassine le prince, le jette par la fenêtre de sa chambre à coucher, et n'oublie point d'étrangler l'officier qui lui a traîtreusement ouvert les portes de l'appartement. Alaciel dormait du sommeil de l'innocence. Le duc, à la faveur des ombres, joue le rôle de son défunt cousin; puis, avant l'aube, met à cheval la dame éplorée et, suivi de ses spadassins, pique des deux sur le chemin d'Athènes. Comme il était marié, il cache sa conquête dans une villa voisine de la mer. La douleur d'Alaciel était extrême, mais dura peu; elle se résigna à changer son blason féodal. Cependant les sujets du primat de Morée avaient découvert le cadavre de leur seigneur. Le frère du mort, qui héritait du pouvoir, s'empressait de lever une armée pour venger l'attentat. Le duc arme de son côté et demande l'aide de son beau-père, l'empereur grec, qui lui expédie son propre fils, Constantin. Le duc, plus imprudent que le roi Candaule, montre, par vanité pure, la princesse à son beau-frère, un louveteau qui va brûler de dévorer la tendre brebis. A l'ouver-

ture des hostilités, le jeune Byzantin se trouve « mal à son aise de sa personne. » Il laisse les Athéniens et leur seigneur recommencer tout seuls la guerre du Péloponèse et va rendre un soir visite à l'aimable Alaciel. Sous prétexte de promenade à la fraîcheur des jardins, il l'entraîne du côté de la mer, la jette, éplorée, sur une barque qui se dirige à force de rames vers Égine. Il s'arrête sur la plage de l'île le temps nécessaire pour que la belle commence à sécher ses larmes, puis il l'emmène à Chio où elle achève de se consoler. Le sultan turc Osbech, qui se trouvait alors à Smyrne, eut vent de l'aventure. Il tente une descente nocturne au rivage de Chio, massacre et brûle tout ce qu'il peut et fait voile pour les côtes d'Anatolie; il emportait sur sa galère l'infortunée Alaciel et l'épousait sans retard. La voilà sultane, mais l'Orient était alors bien troublé. Osbech avait à repousser l'invasion de Basan, roi de Cappadoce; il laisse donc Alaciel à la garde d'Antioco, le plus loyal de ses officiers, et marche contre Basan. A la première bataille, il reste mort sur le terrain; cependant Antioco ne perdait point son temps. Il était le premier homme qui parlât l'idiome d'Alaciel. La malheureuse, depuis de très longs jours, était aimée par des ravisseurs au langage desquels elle n'avait rien compris. A l'approche de l'ennemi, elle s'enfuit à Rhodes avec son nouvel amant. Quelques mois après, Antioco meurt en confiant sa maîtresse aux soins d'un marchand de Chypre, son meilleur ami. En pleine mer, entre Rhodes et Chypre, la princesse et le marchand se jurent un amour éternel. Peut-être le serment eût-il été tenu si le marchand n'avait point eu affaire en Arménie. Pendant son absence, Alaciel reconnut, passant sous ses fenêtres, un gentilhomme égyptien, Antigono, attaché jadis à la cour du Soudan, son père. Elle l'appelle et lui conte la chronique lamentable de ses naufrages et de ses mariages. Antigono la rassure touchant le point délicat du roman : « Personne ne sait qui vous êtes, je vous rendrai à votre père plus chère que jamais, et, lui, il vous rendra fiancée, très pure, à votre époux le roi de Garbe. » La princesse revoit son père qui ne comprend rien à ce long silence. Pourquoi n'a-t-elle jamais écrit en Égypte? Elle répond par l'histoire concertée avec Antigono. La tempête l'a jetée dans les marais d'Aigues-Mortes. Là, des jeunes gens l'ont entraînée par les tresses de sa chevelure, vers un grand bois. Quatre chevaliers sortirent du bois et la délivrèrent; ils la conduisirent à un monastère de nonnes, où elle avait vécu très saintement. Elle avait dû feindre d'être née chrétienne et fille d'un riche Cypriote. Un jour l'abbesse l'avait confiée à de respectables pèlerins qui se rendaient au Saint-Sépulcre, en passant par Chypre. Et, au moment de débarquer en cette

île, elle avait reconnu par hasard Antigono qui se promenait le long de la mer... Le reste du conte allait tout seul. Antigono, présent au récit, y ajoute les louanges que les saintes religieuses et les bons pèlerins faisaient de la singulière pudeur d'Alaciel. Jamais père ne fut plus fier que ce soudan des vertus de sa fille. Il reprit le premier projet de mariage. Le roi de Garbe, qui attendait toujours sa fiancée, la fit, cette fois, chercher par ambassadeurs, et reçut comme vierge cette veuve de huit ou neuf maris. « Ils vécurent longtemps fort heureux », conclut Boccace. Je le crois sans nulle peine. N'était-ce point, pour ce roitelet marocain perdu au delà des colonnes d'Hercule, un présent des dieux, cette princesse que de si longs voyages avaient formée à la résignation, à l'indulgence et à la douceur? Plus fortunée que ne fut, plus tard, Mlle Cunégonde, elle se reposait enfin sur un trône des émotions de sa première jeunesse et apportait à son époux définitif le plus rare des trésors, pour des temps de grande barbarie, une connaissance approfondie de la Méditerranée, dont elle avait vu tous les aspects, tous les périls, tous les intérêts politiques et toutes les religions : la noblesse espagnole et la féodalité latine de l'Orient, le césarisme byzantin, le sultan turc, les chevaliers de Saint-Jean et les navigateurs italiens, les corsaires et le sirocco.

Ce roman, que La Fontaine a légèrement gâté, bien qu'il ait son compte de gens diversement assassinés, est plutôt une amusante bouffonnerie dans le goût oriental. On en tirerait aisément un opéra-comique, et Boccace lui-même y a souligné la scène du ballet. Mais un genre manquerait à l'ample théâtre du *Décaméron* si le conteur n'y avait placé une légende de nécromancie. Les Italiens ont eu, jusqu'à Cagliostro, le secret de ces sortes de mystères. Ils évoquaient les morts de l'autre monde, supprimaient le temps et l'espace, prophétisaient l'avenir, enfermaient, comme dans le conte souabe du Novellino, de longues années en trois minutes, transportaient, en un clin d'œil, une personne vivante à d'énormes distances, par delà les mers et les montagnes. C'est par un miracle ou une féerie de cette espèce qu'il convient de clore la longue représentation dramatique à laquelle Boccace nous avait conviés.

Au temps de Frédéric Barberousse, Saladin, soudan d'Égypte, eut la curiosité, renouvelée plus tard par Pierre le Grand, de voir de près la civilisation et l'état militaire des peuples chrétiens, afin de mieux résister à la croisade. Il visita la Lombardie, déguisé en marchand cypriote, accompagné de quelques sages conseillers. Entre Milan et Pavie, il rencontra un gentilhomme, Torello d'Istria, qui chassait au faucon et voulut faire

honneur aux étrangers. Il les emmena dans son château, sur les bords du Tessin, et les traita magnifiquement. Il leur présenta sa femme et ses deux jeunes fils, qui étaient « beaux comme des anges ». La dame, non moins courtoise que son mari, offrit au noble inconnu des fourrures, des étoffes de laine et de velours et du linge fin. Puis on se quitta enchantés les uns des autres. Quelque temps après, Torello se résout à « faire le passage », malgré la résistance et les larmes de sa femme. Il la prie, si aucune nouvelle ne lui vient de sa part, d'attendre, avant que de se remarier, un an, un mois et un jour. Elle lui passe au doigt son propre anneau nuptial, afin que, de son côté, il ne l'oublie point. Torello arrive à Saint-Jean-d'Acre, où la peste sévissait. Il est bientôt fait prisonnier et conduit à Alexandrie. Saladin le reconnaît à une grimace qu'il lui sait familière et se fait connaître lui-même en montrant au gentilhomme les présens reçus de sa femme. Le soudan, charmé de payer sa dette de gratitude, invite l'Italien à demeurer quelque temps à sa cour. Torello accepte, mais écrit une lettre à sa femme, afin d'interrompre la prescription du terme fixé à sa fidélité. Deux circonstances imprévues gâtent ses affaires conjugales. La galère portant le message se perd corps et biens sur les côtes de Barbarie, et un autre Torello de Dignes ayant péri en Syrie, le faux bruit de la mort de notre Lombard se répand sur les bords du Tessin. Torello n'est informé du naufrage et de l'imbroglio que peu de jours avant la dernière heure imposée au veuvage de sa femme et, « ne doutant point qu'elle ne fût sur le point de se remarier, il perdit l'appétit, prit le lit et se décida à mourir. » Saladin avait heureusement à son service un nécromant qui promit de transporter en une nuit Torello endormi d'Égypte à Pavie. Le soudan fit dresser une riche estrade, chargée de matelas, revêtue d'étoffes orientales, de drap d'or et de brocart. Torello s'y coucha, couvert d'une robe sarrasine brodée de perles et de pierreries, la tête coiffée d'un turban. Entouré de ses barons, le prince prit en pleurant congé de son ami : « Puissé-je vous revoir une fois encore dans ce pays-ci, avant que de mourir! » Puis il l'embrassa tendrement et lui dit adieu. On fait boire à notre homme un breuvage magique, il s'endort; l'on ajoute à son attirail un anneau orné d'une escarboucle « qui semble une torche enflammée », un sabre avec un ceinturon et une agrafe toute constellée de diamans; sur le lit, deux bassins d'or pleins de doublons et une grande couronne d'or, destinée à la femme de Torello. Le nécromant fait un signe, et voilà l'estrade qui prend son vol, traverse la Méditerranée, franchit l'Apennin, pénètre dans l'église de San-Piero de Pavie où elle s'arrête, telle qu'un tabernacle éblouissant. Le sacristain, après avoir sonné

matines, entre, au petit jour, un cierge à la main, dans l'église, et à la vue de ce monceau de choses éblouissantes, se signe épouvanté, s'enfuit et court réveiller l'abbé et les moines. La communauté étonnée de son récit, descend à son tour avec des cierges dans l'église, et demeure tout interdite à la vue du lit splendide sur lequel dort un cavalier d'aspect si peu catholique. A ce moment, Torello se frotte les yeux et pousse un grand soupir. Toute la moinerie, l'abbé en tête, se replie en arrière et crie : « Protégez-nous, Seigneur! » Mais Torello s'était mis sur son séant, avait reconnu l'abbé qui était son oncle et l'appelait par son nom. L'abbé informe son neveu des secondes noces de sa femme fixées pour ce jour même. Le faux Sarrasin se donne le plaisir d'assister, en qualité d'ambassadeur du soudan, près du roi de France, au repas nuptial. Sa barbe, sa robe, son turban et son cimeterre le rendent méconnaissable aux yeux de l'épousée. Mais il glisse dans une coupe qu'il lui fait présenter par un page l'anneau conjugal confié par elle au jour de son départ. Troublée, épouvantée, elle regarde celui qu'elle croyait mort, et tombe dans ses bras. La figure de l'autre mari s'allonge singulièrement. Le cortège nuptial se reforme pour retourner en pompe joyeuse à la maison du premier époux, et tout le monde, sur les bords du Tessin, se trouve en ce jour parfaitement heureux.

L'Italie du XIVe siècle put contempler, en Boccace, l'image de sa civilisation, le spectacle ironique de ses faiblesses de cœur, la satire de ses passions et de ses violences. Le *Décaméron* fut réellement, à la plus triste époque de l'anarchie italienne, une œuvre nationale. Mais Boccace demeure le seul maître et seigneur de ce grand domaine. Ses successeurs borneront leur ambition à cultiver, chacun de son côté, parfois avec beaucoup d'agrément et un véritable génie d'invention, quelques plates-bandes du merveilleux jardin créé par le vieux maître toscan, entre les collines et la mer, sous le ciel très doux de Florence.

ÉMILE GEBHART.

LES CHEMINS DE FER

ET LE BUDGET

III (1)

RECETTES ET ÉCONOMIES PROCURÉES A L'ÉTAT PAR LE RÉGIME DES CHEMINS DE FER

Nous avons étudié les charges que font peser, sur le Trésor public, le développement donné au réseau des chemins de fer français, et le régime établi pour leur exploitation ; nous avons reconnu que ces charges, y compris les intérêts des emprunts confondus dans la dette publique, atteignaient, pour l'année d'exploitation 1894, le chiffre énorme de 306 millions en ce qui concerne la France métropolitaine, et de 33 millions en ce qui concerne l'Algérie et les colonies. En regard des sacrifices imposés ainsi au budget, il faut placer les bénéfices qui en sont la contre-partie, et dont le chiffre, quoique moins important, constitue cependant une atténuation marquée du fardeau qui retombe sur les contribuables.

L'évaluation officielle de ces bénéfices était donnée, jusqu'ici, par un tableau figurant dans les statistiques du réseau d'intérêt général publiées par le ministre des travaux publics, tableau intitulé : *Impôts payés par les compagnies de chemins de fer et évaluation, d'après ces compagnies, des économies que l'État réalise sur cer-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1895 et du 15 janvier 1896.

tains transports. Le dernier tableau paru, relatif à l'année 1893, énumérait, sous onze rubriques, les impôts dont le total atteignait 151 millions, et sous sept rubriques, les économies évaluées à 134 millions; on arrivait ainsi à un total de 285 millions, tout en laissant de côté les chemins de fer d'intérêt local et ceux de l'Algérie et des colonies. Les bases adoptées pour la rédaction de cette statistique ont été critiquées avec beaucoup de raison; leur revision a été décidée, et une commission où étaient représentés les divers services intéressés en a arrêté de nouvelles, qui ont été adoptées pour la statistique en préparation de l'année 1894. Ce sont celles dont nous nous servirons dans notre étude.

Le principe qui domine cette étude, c'est qu'on doit porter en compte exclusivement les bénéfices que l'État tire des chemins de fer *par suite du régime légal adopté pour leur établissement et leur exploitation*, car seuls ils sont la contre-partie des charges que ce régime impose au budget. Si l'on voulait porter à l'actif des chemins de fer tous les bénéfices que leur existence procure au Trésor public, il faudrait doubler ou tripler l'évaluation rappelée ci-dessus, car il faudrait y faire entrer tous les impôts payés par des industries qui n'existent que grâce au chemin de fer, et aussi la différence entre le coût actuel de tous les transports de personnel ou de matériel effectués pour le compte de l'État et le prix qu'il paierait s'il y employait des chaises de poste, des diligences et des camions. C'est là un calcul que l'on n'a jamais eu l'idée de faire. Les chemins de fer ont largement contribué à la transformation économique que le monde civilisé a éprouvée dans ce siècle; le budget en a tiré profit, comme en ont profité les fortunes particulières, et la majeure partie de ce profit est indépendante du régime financier adopté pour l'établissement des voies ferrées.

Mais il existe des impôts qui portent spécialement sur les chemins de fer; il en est d'autres qui, tout en ayant l'apparence d'impôts de droit commun, ne grèvent les chemins de fer qu'en raison du régime légal qui leur est appliqué, et qui ne pèsent nullement dans les mêmes conditions sur les services empruntant les autres voies de communication; enfin, il est de nombreux transports effectués pour le compte de l'État, et pour lesquels le Trésor profite, non seulement de l'abaissement général des prix, conséquence de la création des chemins de fer, mais encore de réductions ou même d'exemptions de taxes qui ont été stipulées dans les cahiers des charges imposés aux concessionnaires. Ce sont bien là des avantages spéciaux, qui entrent en ligne de compte dans les arrangemens financiers conclus entre l'État et les compagnies, qui sont pris en considération par le législateur,

quand il décide l'exécution de lignes nouvelles, et qui sont payés, pour ainsi dire, par les charges budgétaires que nous avons passées en revue.

Les bénéfices de cette dernière catégorie sont les seuls que nous croyions devoir retenir. C'est pour cela que nous ne faisons pas entrer en compte les impôts payés par les chemins de fer exactement dans les mêmes conditions que par les autres services de transport, et qui figurent ensemble pour 13 à 14 millions dans les statistiques des dernières années. Nous excluons, de même, du tableau des économies celles qui résultent de traités librement débattus avec les administrations de la Guerre et des Finances, car il est naturel d'admettre que les avantages stipulés dans ces traités par les compagnies compensent les avantages qu'elles accordent à l'État.

En revanche, nous devons faire entrer en ligne les sommes que les compagnies versent au Trésor, en vertu du cahier des charges, pour couvrir les frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer, et dont le montant a atteint 4 millions et demi en 1894. Ce versement ne constitue pas un bénéfice net pour l'État, qui dépense une somme à peu près égale pour rémunérer le personnel de toute nature employé au contrôle. Mais ayant porté le coût de ce personnel dans les dépenses budgétaires, nous devons tenir compte de la recette qui le couvre.

En dehors de cette redevance spéciale, nous avons à étudier quatre groupes de bénéfices que l'État retire des chemins de fer, savoir : *produit net des lignes appartenant à l'État; impôts sur les transports; impôts sur les titres des compagnies; économies sur les transports de l'État, résultant de clauses du cahier des charges.*

Nous allons examiner l'importance de chacun de ces groupes et les causes qui l'ont fait varier dans les dix dernières années.

I. — PRODUIT NET DU RÉSEAU D'ÉTAT

Le produit net du réseau d'État, en 1894, a été de 9 330 000 francs. Il était de 4 millions seulement en 1884; il a augmenté régulièrement jusqu'à l'année 1892, où il avait dépassé 9 millions et demi. C'est surtout dans les premières années qui ont suivi les conventions, au moment où les recettes des compagnies étaient le plus atteintes par la crise, que celles du réseau d'État allaient en progressant, grâce au trafic qu'il enlevait aux réseaux voisins, à mesure que l'ouverture de nouvelles sections assurait la continuité de ses artères principales. Depuis que le réseau d'État a pris son assiette définitive, les variations de son produit net obéissent aux mêmes lois que celles du produit des grandes compagnies.

En 1893, les causes d'augmentation des dépenses que nous avons signalées, en traitant de la garantie d'intérêts, ont ramené le produit net au-dessous de 9 millions. En 1894 et 1895, la progression des recettes a repris, bien que, pour mettre les réserves de la Caisse en rapport avec les engagemens pris envers le personnel des retraites, on ait dû porter à 7 1/2 pour 100 du montant des salaires, les versemens faits par l'administration à cette caisse, qui n'étaient auparavant que de 5 pour 100.

Cette augmentation a été reconnue encore insuffisante, et en 1896, les versemens seront portés à 10 pour 100, ce qui augmentera les dépenses de 300 000 francs environ. En dehors de cette charge, on n'aperçoit rien qui doive entraver la progression du produit net dans les prochains exercices. On peut même voir des motifs spéciaux d'amélioration dans la reconstitution du vignoble des Charentes et dans le développement du nouveau port de la Palisse.

Les adversaires de l'exploitation des chemins de fer par l'État ont souvent prétendu tirer argument de la faiblesse du produit net, par rapport au capital d'établissement. Le capital à rémunérer s'élève en effet à 721 millions (1), et l'État n'en tire dès lors qu'un intérêt de 1,29 pour 100. Il est vrai que, si l'on voulait dresser un bilan spécial des recettes et des charges que ce réseau entraîne pour l'État, il faudrait ajouter au produit net de l'exploitation 3 millions d'impôts sur les transports et 4 millions d'économies procurées aux services des Postes et de la Guerre, qui porteraient le bénéfice réel du Trésor public à 2,25 pour 100 du capital. Même ainsi complété, ce revenu est évidemment très inférieur aux charges des emprunts contractés pour les lignes du réseau d'État, qui dépassent en moyenne 4 pour 100, amortissement compris. Mais cette insuffisance du revenu ne saurait être imputée à la gestion de l'administration des chemins de fer de l'État, pas plus que l'élévation du coefficient d'exploitation (2) qui atteint 77 pour 100, tandis qu'il est en moyenne de 53 pour 100 sur les réseaux des compagnies. Il est évident, en effet, que, quand l'État a racheté, non d'après leur revenu, mais d'après leur

(1) Ce capital se compose de 620 millions dépensés directement par le Trésor en subventions aux anciennes compagnies, prix de rachat, travaux neufs et complémentaires et matériel roulant, et de 101 millions dépensés par la compagnie d'Orléans sur les lignes qu'elle a cédées par voie d'échange. On ne saurait, sans double emploi, y ajouter, comme on l'a fait parfois, le capital correspondant à l'annuité que l'État paye à la compagnie d'Orléans à titre de soulte d'échange, puisque cette soulte constitue précisément, avec le produit net des lignes appartenant jadis à l'État et cédées à la compagnie, le revenu tiré par celle-ci des 101 millions qu'elle a dépensés. Mais il faut remarquer que les dépenses comptées par l'État, pour les lignes neuves, ne comprennent ni frais généraux, ni intérêts pendant la construction.

(2) Fraction des recettes brutes qui est absorbée par les dépenses d'exploitation.

prix réel d'établissement, des lignes improductives, quand il en a construit d'autres, qui ne desservaient aucun grand courant de trafic nouveau, il devait s'attendre, quel que fût le mode d'exploitation adopté, à voir les dépenses annuelles absorber la majeure partie des recettes, et ne pouvait compter sur un produit net suffisant pour couvrir les charges du capital consacré volontairement à un emploi non rémunérateur.

En fait, tous ceux qui ont suivi de près la gestion de l'administration des chemins de fer de l'État, depuis qu'elle est sortie de la période des tâtonnemens, reconnaissent qu'au point de vue des dépenses, cette gestion ne le cède en rien, comme habileté et comme économie, à celle des grandes compagnies. Au point de vue des recettes, des abaissemens notables de tarifs ont été faits, au début, avec un peu de précipitation. Il est toujours difficile d'apprécier l'influence des modifications générales des tarifs sur les variations constatées ensuite dans les recettes; la difficulté est d'autant plus grande, dans l'espèce, qu'en 1880 et 1881, quand les tarifs du réseau d'État ont été abaissés, ses lignes étaient enchevêtrées dans celles des compagnies, de telle sorte qu'il était impossible de discerner, dans les plus-values des recettes brutes, la part due à un développement réel du trafic, et celle qui venait de simples détournemens opérés au détriment des réseaux voisins. Il semble, néanmoins, qu'en ce qui concerne les voyageurs, les réformes opérées à cette époque aient été plutôt lucratives qu'onéreuses. Pour les marchandises, au contraire, si certains abaissemens ont eu d'heureux résultats, d'autres ont incontestablement entraîné des pertes de recettes que n'a pas compensées l'impulsion donnée au trafic. Du moment où la situation budgétaire ne permet pas de faire profiter les populations de toute la France de tarifs aussi réduits, on doit reconnaître qu'il est injuste que les habitans de quelques départemens profitent, au détriment des contribuables, d'une situation privilégiée au point de vue du prix des transports. On peut admettre que, si la direction du réseau d'État n'avait pas, à ses débuts, mis un peu de hâte à se concilier la faveur des habitans de la région desservie et des théoriciens qui préconisent toutes les réductions de tarifs sans distinction, ce réseau rapporterait aujourd'hui un ou deux millions de plus au Trésor. Cela ne transformerait pas les résultats financiers de son exploitation, qui tiennent à sa constitution; il serait tout à fait injuste de les imputer à une administration toujours zélée, et qui avait acquis, par une pratique déjà longue, l'expérience indispensable.

En dehors de son réseau, l'État possède quelques lignes affer-

mées. Nous avons vu que celles de la Corse, loin de lui procurer un revenu, laissent chaque année un déficit à combler. La ligne de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure donne un produit net d'une centaine de mille francs par an.

II. — IMPOTS SUR LES TRANSPORTS

Ces impôts sont au nombre de deux : l'impôt sur les transports en grande vitesse, et le droit de timbre des récépissés. Ils sont payés par les voyageurs ou par les expéditeurs de marchandises, et s'ajoutent aux tarifs établis par les compagnies ou par l'administration des chemins de fer de l'État. Pour ceux qui les paient, ils se confondent dans les taxes du chemin de fer; ils exercent donc, sur le trafic, la même influence qu'une augmentation de ces taxes, et constituent, au fond, une participation de l'État dans la recette brute totale réalisée sur le public. La perception est assurée par les compagnies, en même temps que celle du prix de transport, sans aucuns frais pour le fisc, et sans qu'aucune fraction de la matière imposable puisse échapper. Il existe, à ce point de vue, une différence complète entre les chemins de fer et les autres entreprises de transport, qui, n'étant soumises ni au même contrôle administratif, ni aux mêmes règles de fixité dans les prix, sont loin de présenter les mêmes facilités de perception, et qui, par suite, sont nécessairement placées sous un régime fiscal bien moins rigoureux.

L'impôt sur les transports en grande vitesse a donné, en 1894, une recette de 50 millions. Il porte sur les voyageurs, les bagages et les chiens ; il est fixé à 12 pour 100 des taxes perçues par les compagnies sur les lignes d'intérêt général, et à 3 pour 100 seulement sur les lignes d'intérêt local et les tramways. Les services de bateaux et de voitures paient, au lieu de ce droit proportionnel, une taxe d'abonnement sensiblement moins lourde.

Depuis les conventions de 1883, cet impôt a subi une réduction qui, jointe à une diminution équivalente apportée dans les taxes des compagnies, a constitué une transformation radicale de la tarification de la grande vitesse. Cette transformation mérite une étude spéciale, car elle offre un excellent exemple des résultats que peut produire une réduction générale des prix dont les effets propres, sur le mouvement des transports, ne sont masqués ni par des causes étrangères, ni par des détournemens de trafic, comme cela arrive trop souvent.

Avant cette réforme, l'impôt frappait non seulement les voyageurs et leurs bagages, mais encore tous les transports en grande

vitesse, denrées ou messageries. Dans les nécessités financières qui suivirent les désastres de la guerre, on l'avait porté au chiffre énorme de 23,2 pour 100, en sorte qu'il constituait une entrave sérieuse au développement du trafic. Dans les conventions de 1883, l'État obtint des compagnies l'engagement de réduire elles-mêmes sensiblement leurs tarifs, le jour où la surtaxe établie en 1871 serait supprimée.

En 1884, l'impôt sur la grande vitesse donnait un produit de 86 millions, inférieur de 3 millions à celui de 1883. La crise qui, dans les années suivantes, accentua dans une si large mesure le recul des recettes de la petite vitesse, ne fit que retarder la progression de celles de la grande vitesse. Elles reprirent bientôt leur marche ascendante et, en 1891, l'impôt donnait un produit de 96 millions. C'est alors que le dégrèvement fut résolu. Mais on ne se borna pas à supprimer la surtaxe établie après la guerre; on abolit complètement l'impôt de la grande vitesse pour les messageries, denrées et bestiaux, en sorte qu'il ne frappe plus que les voyageurs et bagages, et encore avec le taux réduit que nous avons indiqué sur les lignes d'intérêt local. De leur côté, les compagnies, ne se bornèrent pas diminuer, comme elles s'y étaient engagées en 1883, le prix des billets simples à plein tarif, de 10 pour 100 en deuxième classe et de 20 pour 100 en troisième classe. Elles firent, pour les billets d'aller et retour, des réductions représentant, par rapport au prix qu'elles percevaient avant la réforme, 4 pour 100 pour la deuxième classe et 15 pour 100 pour la troisième. Elles établirent, pour les marchandises, des tarifs généraux communs, comportant des réductions considérables surtout pour les denrées. Au total, les sacrifices consentis, appliqués au trafic de l'année 1891, représentent environ 55 millions pour la part de l'État et 45 pour celle des compagnies.

Quelle a été l'influence, sur le trafic, de cette réduction de 100 millions, représentant au total 18 pour 100 des prix que payait le public, impôt compris? Pour nous en rendre compte, il faut comparer la progression du trafic et des recettes, après la réforme, à ce qu'elle était avant. Le dégrèvement a été opéré le 1er avril 1892; l'année 1892, à cheval sur les deux régimes, ne peut donc pas fournir de résultats nets. Mais de 1891 à 1893, la réforme avait produit son entier effet, et le public avait eu le temps de s'y habituer. On peut donc utilement rapprocher la moitié de la progression réalisée par le trafic et les recettes, dans cet intervalle de deux ans, de la progression constatée en un an, avant la réforme, de 1890 à 1891.

De 1890 à 1891, le nombre de kilomètres parcourus par les voyageurs a augmenté de 343 millions; c'est, à très peu près,

la progression annuelle que nous retrouvons après la réforme, de 1893 à 1894. De 1891 à 1893, au contraire, on passe de 8286 millions à 10008 millions, avec une augmentation de 1722 millions, dépassant d'un milliard la progression normale en deux ans; ce milliard de kilomètres parcourus représente l'impulsion donnée au trafic par la réforme. Quant aux recettes des compagnies, de 1890 à 1891, elles avaient passé de 354 à 365 millions (1) progressant de 11 millions. De 1891 à 1893, la progression est de 22 millions, soit encore 11 millions par an; de 1893 à 1894, elle est très légèrement supérieure et atteint 14 millions. On voit que la période qui comprend la réforme, comparée à celles qui l'ont précédée ou suivie, ne donne ni accélération, ni ralentissement dans la progression des recettes brutes. Comme, d'autre part, il n'a pas été possible de faire face au développement des quantités transportées sans un accroissement sensible dans le nombre des trains, la réforme se traduit, pour les compagnies, par une augmentation sérieuse de dépenses, sans modifications dans les recettes. Remarquons, à cette occasion, que si les conventions de 1883 ne les avaient pas autorisées à porter au compte d'établissement garanti les dépenses complémentaires résultant des agrandissemens des gares et des augmentations de matériel nécessitées par l'accroissement du trafic, jamais les compagnies n'auraient prêté leur concours à l'abaissement des tarifs; il n'aurait pu, en effet, se traduire pour elles que par des prélèvemens sur le dividende, par suite de la nécessité où il les aurait mises de contracter des emprunts restant en dehors de la garantie.

Pour les accessoires de la grande vitesse, bagages, animaux, messageries, denrées, la statistique ne donne pas les quantités transportées. La recette, qui était de 86 millions en 1890, donne une progression de 6 millions de 1890 à 1891, juste égale à celle que nous retrouvons, une fois la réforme effectuée, de 1893 à 1894. De 1891 à 1893, l'augmentation est de 15 millions, dépassant de 3 millions la progression normale pour deux années. C'est là l'augmentation due au dégrèvement. Mais il faut remarquer que des transports de denrées assez importans, sur Paris, se font sous le régime de tarifs qui, avant la réforme, étaient appelés tarifs de petite vitesse accélérée, qui aujourd'hui rentrent dans le barème général de la grande vitesse, sans que ni les prix ni les délais aient été sensiblement modifiés. Une recette d'environ 3 millions

(1) Ces chiffres diffèrent un peu de ceux des statistiques. Celles-ci, avant 1892, comprenaient dans les accessoires de la grande vitesse les recettes supplémentaires résultant de perceptions faites en cours de route sur les voyageurs, recettes qui, depuis 1892, figurent dans celles du trafic voyageurs; nous avons dû faire la correction pour les exercices antérieurs à 1892, afin de rendre les chiffres comparables.

a été ainsi transportée simplement, dans les écritures, de la petite vitesse à la grande, sans aucune modification effective. Déduction faite de cet élément, on trouve, pour les messageries comme pour les voyageurs, que la réforme n'a pas exercé d'influence appréciable sur les recettes des compagnies.

Son résultat financier est donc donné très exactement par la diminution du produit de l'impôt. Ce produit était de 96 millions en 1891 (lignes d'intérêt local comprises) et progressait d'environ trois millions par an. Il aurait donc dépassé 100 millions dès 1893; or il en a donné 50 seulement en 1894. Ainsi, compensation faite des plus-values dues à l'augmentation du trafic, la perte aujourd'hui dépasse 50 millions.

Au total, si l'on prend l'ensemble des sommes encaissés par l'État et les compagnies, on voit que le coup de fouet donné au trafic par un dégrèvement atteignant 18 pour 100 des prix moyens, a permis de rattraper la moitié environ des recettes abandonnées. Les effets du dégrèvement ont bien répondu à l'intention du législateur, qui a été de réduire les charges du public, en faisant participer les compagnies à l'opération, de telle sorte que le dégrèvement d'impôt ne se traduise pas pour elles par un bénéfice; il leur est même plutôt onéreux, par l'accroissement des dépenses. Il n'y a donc eu, dans l'opération, aucun mécompte. Mais il importe d'en rappeler les résultats, pour ne pas laisser citer, ainsi qu'on le fait souvent, la réforme de la grande vitesse comme un exemple à l'appui des doctrines qui représentent les abaissemens généraux de tarifs comme un moyen assuré d'accroître les recettes. Le public a profité largement de cette réforme, puisqu'il a pu voyager davantage avec une dépense moindre; mais si elle n'a pas pesé lourdement sur les finances des compagnies, c'est que l'État a pris à son compte la perte, en supprimant la surtaxe véritablement abusive dont il avait chargé les transports, dans un moment de nécessité.

Le timbre des récépissés rapportait 28 millions en 1884; il en rapporte 33 en 1894. En principe, cet impôt frappe les transports de toute nature, et atteint la lettre de voiture d'un entrepreneur de camionnage comme le récépissé du chemin de fer; mais en fait, il est perçu, sur les chemins de fer, dans des conditions qui en transforment complètement le caractère. En général, les citoyens sont libres de passer entre eux les contrats d'intérêt privé verbalement ou par écrit, et ce n'est que quand ils invoquent, devant l'autorité publique, un contrat écrit, que l'administration est en droit de vérifier s'il a été dressé sur papier timbré.

Les compagnies de chemins de fer, au contraire, sont tenues, en vertu de la loi de finances du 13 mai 1863, de délivrer à l'expéditeur un récépissé sur timbre, même s'il ne le demande pas. Il y a donc là une taxe spéciale sur tous les transports par chemin de fer, qui vient s'ajouter aux frais d'enregistrement perçus par les compagnies, et qui leur est très supérieure.

Le tarif est, en effet, de 0 fr. 70 pour chaque expédition en petite vitesse, de 0 fr. 35 pour la grande vitesse, de 0 fr. 10 pour les colis postaux et aussi pour les expéditions de toute nature faites par les tramways. Ce tarif, surtout en petite vitesse, est absolument exorbitant pour les petites expéditions, qui sont extrêmement nombreuses, puisque les envois payant moins de 2 francs comme prix de transport représentent 43 pour 100 des expéditions par chemin de fer, colis postaux non compris. Depuis longtemps, on étudie la substitution, au tarif unique, d'un tarif gradué d'après l'importance de la taxe payée au chemin de fer. Plusieurs projets insuffisamment étudiés ont été votés, puis abandonnés. Le gouvernement en a présenté un nouveau, cette année, qui établit, pour la grande comme pour la petite vitesse, un tarif gradué, depuis 0 fr. 25 sur les transports d'un prix inférieur à 2 francs, jusqu'à 1 fr. 25 sur ceux dont le prix dépasse 50 francs. Ce tarif, qui donnerait un produit total presque égal à celui de l'impôt actuel, ferait disparaître un véritable abus. On pourrait l'améliorer et l'abaisser encore, sans perte pour le Trésor, si l'on étendait l'obligation du timbre aux bulletins de bagages; on réaliserait ainsi une réforme utile et équitable, en déchargeant les transports commerciaux, sauf à grever un peu les bagages, que notre tarification traite avec une extrême faveur, puisque le voyageur qui n'en a pas paye le même prix que celui qui en fait transporter trente kilogrammes.

Les deux impôts que nous venons d'examiner ayant produit, en 1894, 83 millions, entrent ainsi pour un peu plus de 6 pour 100 dans le total des sommes payées par le public pour les transports par chemins de fer; en 1884, cette proportion atteignait près de 10 pour 100. On voit que la part du fisc, dans le produit des transports, est loin d'être négligeable. A moins que de nouveaux dégrèvemens ne soient votés par les pouvoirs publics, cette recette suivra, dans l'avenir, la même progression que le trafic.

L'impôt sur la grande vitesse n'existe pas en Algérie. Le timbre des récépissés y a produit 425 000 francs, en 1894.

III. — IMPOTS SUR LES TITRES

Les impôts qui pèsent sur les titres émis par les compagnies n'ont nullement le caractère d'une charge spéciale aux chemins de fer, et sont identiques à ceux qui frappent toutes les valeurs mobilières. Ils n'en constituent pas moins une recette budgétaire due au régime que la France a adopté pour réaliser la majeure partie du capital d'établissement de ses lignes, savoir : l'émission de titres par des sociétés anonymes. Si, comme en Allemagne, tous les chemins de fer étaient exploités par l'État, et si le capital avait été fourni par l'émission de rentes exemptes de tout impôt, cette recette n'apparaîtrait pas au budget. Si, comme pour les voies navigables et les routes, l'État avait assumé les dépenses d'établissement de la voie, en ne laissant à l'industrie que le soin de fournir le matériel roulant, le capital réalisé en actions et obligations eût été d'environ 2 milliards, au lieu de monter à près de 14 milliards, et les impôts donneraient un produit sept fois moindre. Il y a donc bien là une recette qui doit entrer en compte, dans l'étude des résultats financiers du régime des chemins de fer français.

La question de savoir à qui incombe définitivement la charge correspondante à chacune de ces taxes est assez complexe, comme toutes les questions d'incidence de l'impôt. Celui du timbre est dû par la société anonyme, en tant que personne morale, et figure dans ses dépenses annuelles, soit parmi les charges des capitaux, soit parmi les frais généraux de l'exploitation. Les autres impôts sur les titres sont dus par les porteurs, et la compagnie n'intervient que comme collecteur, pour le compte du fisc. Pour tous les titres émis depuis que ces impôts sont en vigueur, ceux-ci ont eu pour effet de déprimer le cours d'émission, car le particulier qui fait un placement ne paye le titre qu'en raison du revenu net qu'il en tirera ; les retenues faites sur les coupons, en raison de l'impôt, ont donc pour effet, en abaissant le cours, d'augmenter le nombre des titres à émettre pour réaliser un même capital, et accroissent d'autant les charges des emprunts. Pour les titres émis avant la création d'un impôt, cet impôt, le jour où il a été établi, a été une cause de dépréciation, par rapport aux capitaux mobiliers ou immobiliers dont le revenu n'était pas grevé simultanément d'une surcharge identique ; la valeur de chaque titre a diminué d'une somme correspondant à la réduction du revenu. De même, les relèvemens successifs du taux de l'impôt ont eu pour conséquence une réduction du capital possédé par

ceux qui détenaient les titres, au moment où ces prélèvemens nouveaux ont été institués.

Nous avons vu que, dans un grand nombre de cas, et notamment pour toutes les concessions faites en 1883, les subventions données par l'État, pour la construction des lignes neuves peu productives, sont réalisées par les compagnies, au moyen d'émissions d'obligations, dont les charges annuelles, intérêt, amortissement et frais accessoires, leur sont remboursées par l'État. Dans ce cas, le Trésor se paye à lui-même l'impôt, puisque, d'une part, il rembourse aux compagnies le droit de timbre, et que, d'autre part, il supporte les charges d'intérêt dont le taux résulte des cours d'émission déprimés par les retenues qui seront faites sur le coupon payé au porteur. Il y a là une compensation partielle, qui atténue d'autant les charges apparentes des annuités.

C'est même un point qu'il importe de ne pas oublier, quand on compare les charges des emprunts réalisés directement par l'État, et de ceux qu'il effectue par l'intermédiaire des compagnies. Ce qu'il faut comparer, c'est la charge effective, déduction faite des impôts que l'État paie d'une main et reçoit de l'autre. Le calcul nécessaire est fort compliqué ; il est même impossible à faire rigoureusement, car l'un des impôts, le droit de transmission, doit donner un rendement différent d'année en année, selon le cours des titres, sur lequel on ne peut faire que des hypothèses, et aussi selon la proportion des titres au porteur et des titres nominatifs, qui est encore plus difficile à prévoir. Néanmoins, les calculs faits, par des méthodes diverses, montrent tous qu'avant 1870, le crédit de l'État empruntant directement était nettement supérieur à celui des grandes compagnies. A la suite de la guerre, la situation a été un moment renversée. Après quelques oscillations, on est arrivé depuis plusieurs années à l'équilibre, et il n'existe plus aujourd'hui, dans un sens ou dans l'autre, de différence appréciable, entre le revenu de la rente 3 pour 100, et celui que donnent, net d'impôt, les obligations de chemin de fer, en tenant compte de la prime d'amortissement. Au contraire, les compagnies secondaires ont un crédit inférieur à celui de l'État. Quand l'État emprunte par leur intermédiaire, en leur allouant des garanties qui couvriront, jusqu'en fin de concession, la majeure partie du service des titres, il s'impose des charges effectives sensiblement plus élevées que s'il empruntait directement.

Le premier des impôts sur les titres est le timbre des actions et des obligations. Il incombe aux compagnies, qui le paient sous la forme d'un abonnement annuel de 0 fr. 06 par 100 francs de

valeur nominale du titre. Il a produit, en 1894, 10 millions pour les compagnies françaises, et 400 000 francs pour les compagnies algériennes et coloniales.

Le second des impôts est le droit de transmission entre vifs. Il a été institué par la loi du 23 juin 1857, qui en avait fixé le taux à 0 fr. 20 par 100 francs sur la valeur négociée pour tout transfert de titres nominatifs ; les titres au porteur payaient un abonnement annuel de 0 fr. 12 par 100 francs, calculé d'après le cours moyen de l'année précédente. La loi du 29 juin 1872 a porté ces tarifs respectivement à 0 fr. 50 et 0 fr. 20, ce qui doublait l'impôt en moyenne. Le produit réalisé, en 1894, a été de 18 millions pour la France, et de 800 000 francs pour l'Algérie et les colonies. Les titres anciens et nouveaux paient en raison de leur valeur actuelle; sur le montant total de cette valeur, un tiers environ est constitué par des titres émis avant l'établissement de l'impôt, et un tiers par des titres émis entre son établissement et l'époque où il a été doublé. On peut donc admettre que, sur le rendement actuel de l'impôt, un tiers plus un demi-tiers, soit la moitié, a frappé uniquement les porteurs des titres en circulation en 1857 ou en 1872, tandis que l'autre moitié a eu pour seule conséquence une aggravation des charges des emprunts contractés, depuis lors, en vue de l'extension du réseau.

Enfin nous arrivons à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et sur les primes de remboursement des titres, qui a été établi par la loi du 29 juin 1872 ; son taux était alors de 3 pour 100 ; il a été porté à 4 pour 100 par la loi du 26 décembre 1890. Il a produit, en 1894, 27 millions pour les compagnies françaises et 1 million pour les compagnies algériennes et coloniales. Dans cette somme entre, pour 17 millions, la part qui frappe les titres émis avant l'institution de l'impôt, pour 2 millions la surtaxe de 1 pour 100 établie sur les titres émis entre 1872 et 1890. Ainsi dans le produit total, 19 millions représentent un prélèvement sur le revenu de titres déjà en circulation, et 8 millions une charge qui a pesé sur des émissions nouvelles.

Dans l'ensemble, les titres de toutes les compagnies de chemins de fer représentent, au cours actuel, une valeur d'environ 20 milliards; en 1894, le service des intérêts a absorbé 677 millions, et l'amortissement 107 millions, en y comprenant la prime de remboursement. Ces titres ont payé au fisc 57 millions d'impôts; en 1884, la recette correspondante n'était que de 42 millions. Cette augmentation considérable est due : 1° au relèvement du taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, édicté en

1890; 2° à la hausse générale des cours, conséquence de la baisse du taux de l'intérêt; 3° à l'accroissement du nombre des titres en circulation. On doit se demander dans quelle mesure les mêmes causes pourront agir dans l'avenir.

Il est peu probable que l'on relève l'impôt spécial sur le revenu des valeurs mobilières, dont le taux est déjà fort élevé pour un impôt de superposition, qui ne dispense les sociétés anonymes du paiement d'aucun des impôts directs ou indirects de droit commun. Si, dans l'avenir, une nouvelle taxe devait grever ces titres, ce serait sans doute sous la forme d'un impôt global sur les revenus de toute nature, y compris la rente, qui ne produirait nullement les mêmes effets, qui n'aurait aucun lien avec le régime de concession adopté pour nos chemins de fer, et ne devrait pas figurer dans les recettes dues à ce régime.

La hausse des cours, corrélative de la baisse du taux de l'intérêt, se continuera-t-elle? Il semble qu'on doive le prévoir pour quelque temps au moins, sans toutefois pouvoir l'affirmer. En tout cas, la hausse des obligations est limitée par le taux de remboursement de 500 francs.

Le nombre des titres en circulation continuera à augmenter pendant quelques années; mais cette augmentation doit aller en se ralentissant. D'une part, les émissions diminuent à mesure que le réseau se complète, et que les travaux neufs diminuent d'activité; d'autre part, à mesure qu'on se rapproche de la fin de la concession, l'amortissement prend de plus en plus d'importance. En 1894, les compagnies ont émis environ 420 000 titres, et en ont remboursé à peu près moitié autant; dans vingt ans, le nombre des titres remboursés chaque année aura plus que doublé; les émissions auront sensiblement diminué, à moins que quelque nouvelle invention n'oblige à transformer l'outillage de nos voies ferrées. Ainsi, il y a tout lieu de penser que le nombre des titres en circulation atteindra bientôt son maximum, pour commencer ensuite à décroître.

On peut donc attendre encore une légère augmentation du produit des impôts que nous venons d'examiner; mais il n'y a pas lieu de leur attribuer, comme aux impôts sur les transports, une faculté de plus-values dont on n'aperçoive pas la limite.

IV. — ÉCONOMIES SUR LES TRANSPORTS DE L'ÉTAT

C'est sous cette rubrique que figurent, dans les statistiques, les évaluations tout à fait exagérées qu'on a critiquées à si bon droit. Leur exagération était devenue surtout manifeste, après la

réforme des tarifs de grande vitesse, qui a atténué l'écart entre les prix payés par le public et les prix spéciaux dont jouissent certains services de l'État, en vertu du cahier des charges. Les bases nouvelles d'évaluation, arrêtées par une commission composée de représentans des ministères intéressés, en tenant compte de ces réductions, sont au contraire très modérées. Bien que les compagnies aient protesté contre certaines diminutions, qu'elles jugent excessives, nous les adoptons dans notre travail, convaincu que nous donnerons ainsi une juste appréciation des faits.

La plus importante des économies en question est celle qui est réalisée par le service des postes. Les compagnies sont tenues de transporter gratuitement, dans chaque train, un bureau ambulant, si l'administration des postes le requiert; quand ce bureau n'est pas nécessaire, un ou deux compartimens de 2e classe sont mis, toujours gratuitement, à la disposition du service postal. On évaluait, jusqu'ici, le transport du bureau ambulant à 1 franc par kilomètre, prix payé pour les wagons-salons des particuliers, et l'occupation d'un compartiment de 2e classe à 0 fr. 50, prix voisin de 7 places à plein tarif. Dans les statistiques futures, ces chiffres seront réduits de moitié. Dans ces conditions, les économies réalisées par le service postal, en 1894, doivent être évaluées à 38 millions. Il faut remarquer qu'on ne fait pas entrer en compte la faculté, qui appartient à l'administration des postes, de fixer l'horaire d'un train de chaque sens sur chaque ligne; il est impossible, en effet, de chiffrer la gêne qui en résulte pour les compagnies. Mais il n'est pas douteux que, sur les lignes secondaires, les compagnies sont ainsi astreintes à mettre parfois des trains en marche, à des heures où la recette qu'ils font est à peu près nulle, et même à organiser des services de nuit qui, sans cela, ne seraient pas nécessaires. Il y a là une sujétion et un surcroît de charges, dont il faut tenir un certain compte; c'est une raison pour ne pas réduire outre mesure les prix unitaires qui servent de base à notre calcul, et qui sont déjà faibles.

Le service télégraphique a droit à des facilités, notamment pour l'installation de ses bureaux dans les gares, que les compagnies évaluaient entre 6 et 7 millions par an. Établissant une compensation entre les économies que se procurent réciproquement, dans les services communs, l'administration des télégraphes et les compagnies, l'administration n'admet plus, comme une charge réelle pour celles-ci, que les réductions de prix dont profitent les transports du matériel et du personnel télégraphique; ces réductions représentent près de 4 millions par an.

Les cartes de libre circulation, dont profitent les agens des

douanes et des contributions indirectes, représentent une économie d'un peu plus d'un million.

Les militaires et marins sont transportés, en vertu du cahier des charges, moyennant le quart du tarif maximum dont la perception est autorisée par l'acte de concession. Autrefois, les prix payés effectivement par le public étaient rarement inférieurs à ce maximum; on pouvait admettre que l'économie réalisée représentait trois fois le prix payé pour les transports à quart de place, et c'était sur cette base que les statistiques étaient dressées. Mais le développement des billets d'aller et retour et des réductions de toute nature, puis surtout la réforme de 1892, ont singulièrement abaissé le prix moyen. En 1894, la taxe moyenne, pour les voyageurs civils, a été de 4 c.09 par kilomètre; pour les voyageurs militaires, elle est de 1 c.59. La comparaison de ces deux bases fait ressortir l'économie réelle à deux centimes et demi, en moyenne, par kilomètre parcouru. C'est d'après ce chiffre que l'on évalue à 26 millions le bénéfice réel procuré à l'État par les stipulations du cahier des charges.

Le traité passé entre le ministère de la guerre et les compagnies, pour les transports de matériel, ferait, d'après la commission spéciale, ressortir une économie de 20 pour 100 sur les prix du commerce, qui se chiffrerait par 2 à 3 millions par an. Mais comme il s'agit d'un arrangement amiable, nous devons admettre que les compagnies trouvent une compensation dans les avantages stipulés à leur profit, et ne pas faire état de cet élément. Nous excluons, par la même raison, les économies provenant du traité relatif aux transports de l'administration des finances. Quant aux réductions inscrites dans le cahier des charges, pour le transport des prisonniers, elles n'ont pas paru assez marquées pour entrer en compte.

Au total, une évaluation extrêmement modérée nous conduit à chiffrer par 69 millions, en 1894, les économies que l'État retire des stipulations insérées dans les cahiers des charges, en vertu de remises qui constituent une compensation partielle aux sacrifices budgétaires faits pour les chemins de fer, et qui sont aussi l'une des causes de l'appel fait par les compagnies à la garantie d'intérêts. La statistique de 1884 donnait, pour le chiffre correspondant, 103 millions; en substituant aux bases de cette statistique les bases nouvelles, nous trouverions 51 millions seulement. L'augmentation qui s'est produite dans les transports de l'État, au cours de cette période, paraît devoir se continuer, en raison notamment de la progression continue des services postaux.

Les statistiques ne donnent pas les résultats analogues pour

l'Algérie. Les stipulations des cahiers des charges y sont moins rigoureuses pour les compagnies. Le transport des dépêches est gratuit, comme en France, mais l'administration des postes ne peut utiliser, sans payer, que les trains circulant aux heures ordinaires de l'exploitation. Les militaires et marins ne jouissent que d'une réduction de moitié sur le tarif légal. D'après la statistique de la marche des trains et des transports militaires, ces avantages paraissent pouvoir être évalués, le premier à un million, le second à un demi-million, pour 1894.

Résumons l'étude que nous venons de faire des bénéfices que l'État tire du régime des chemins de fer, comme nous l'avons fait pour ses charges, par un tableau donnant la comparaison des chiffres afférens aux années 1884 et 1894, en millions de francs. Nous rappelons, à côté du total, les chiffres trouvés antérieurement, pour les dépenses assumées par l'État dans la constitution de notre réseau.

	France métropolitaine.		Algérie et Colonies.	
	1884	1894	1884	1894
Remboursement des frais de contrôle.	3	4	0,2	0,3
Produit net du réseau d'État. . . .	4	9	»	»
Impôts sur les transports.	114	83	0,3	0,4
Impôts sur les titres	41	55	1,4	2,1
Économies des services publics . . .	51	69	1	1,5
Totaux.	213	220	2,9	4,3
Dépenses.	277	306	25,7	33,3

On voit que, depuis dix ans, les bénéfices tirés par l'État du régime des chemins de fer ont fort peu augmenté, tandis que la dépense annuelle augmentait de 29 millions pour la France, de 8 millions pour l'Algérie et les colonies. Mais il ne faut pas oublier que, dans l'intervalle, le public a profité de plus de 50 millions de dégrèvement d'impôts sur les transports, sans parler de la réduction égale faite par les compagnies, qui a été compensée par l'impulsion donnée au trafic. L'augmentation de 1 pour 100 que la loi de 1890 a apportée à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, et qui entre pour 7 millions dans les produits de l'année 1894, n'a pu qu'atténuer légèrement les effets de ce dégrèvement. Si de nouvelles modifications législatives ne viennent pas transformer le régime fiscal des chemins de fer, les bénéfices que l'État en tire continueront sans doute à progresser, avec le trafic, dans une mesure qu'il est difficile d'évaluer à moins de 3 millions par an.

V. — CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le dépouillement minutieux auquel nous avons procédé montre que, pour l'année d'exploitation 1894, les dépenses retombant à la charge de l'État, par l'effet du régime financier de nos chemins de fer, excèdent les recettes et bénéfices dus à ce régime, de 86 millions pour la France métropolitaine, de 29 millions pour l'Algérie et les colonies. Comme nous l'avons déjà dit, ces deux chiffres ne nous paraissent pas devoir être totalisés, non seulement parce que les réseaux auxquels ils se rapportent n'ont aucun lien entre eux, mais surtout parce que les motifs qui conduisent les pouvoirs publics à assumer ces charges sont absolument différens. La mise en valeur des pays neufs est une opération légalement et économiquement indépendante des facilités de circulation nécessaires à la France.

Il est regrettable de ne pas pouvoir établir un compte à part pour les dépenses faites dans un intérêt militaire, qui, par leur nature même, seraient des dépenses d'État sous quelque régime que ce fût. Sans doute, les services que les chemins de fer, construits en vue des besoins généraux du pays, rendent aux transports militaires, rentrent dans l'ensemble des avantages qui découlent de leur création, et ne justifieraient pas l'établissement d'un compte spécial; à l'inverse, les installations ou les engins destinés exclusivement au service militaire, et qui ne peuvent pas être utilisés dans le service commercial, sont payés sur le budget du ministère de la guerre, et sont, par suite, restés en dehors des comptes que nous avons établis. Mais, entre ces deux cas bien tranchés, il en existe de très nombreux, où des travaux qui rentrent dans les types ordinaires des chemins de fer d'intérêt commercial, et sont rattachés aux comptes des travaux publics, sont faits exclusivement ou presque exclusivement dans un but militaire. Ainsi, parmi les annuités inscrites au budget, figurent pour plus de 5 millions des dépenses afférentes à la pose de la double voie sur des lignes où ce doublement a été réalisé uniquement en vue des besoins de la mobilisation de l'armée. La plupart des lignes faites dans l'Est, dans les Alpes, depuis vingt ans, offrent surtout un intérêt stratégique; dans l'Est notamment, ce sont des considérations militaires qui ont fait construire des lignes à double voie et à profil excellent, coûtant cinq ou six cent mille francs par kilomètre, dans beaucoup de régions où une ligne secondaire, coûtant quatre fois moins, aurait largement suffi à

desservir les besoins civils. Il est impossible de chiffrer la fraction des dépenses incombant à l'État, du chef des chemins de fer, qui doit être considérée comme faite exclusivement dans l'intérêt de la défense nationale. Mais il n'est pas douteux que, dans les charges annuelles que nous avons énumérées, 20 ou 30 millions au moins rentrent dans cet objet, sans parler, bien entendu, des lignes prétendues stratégiques, auxquelles ce titre n'a été donné que parce qu'il était impossible de motiver autrement les dépenses qu'elles entraînaient.

Parmi les lignes établies dans l'intérêt du public, ce sont les lignes secondaires, surtout celles qui traversent des pays difficiles, qui seules donnent des déficits. Il est tout à fait inexact de dire, comme on le fait trop souvent, que les pays pauvres, où le service est moins complet, les tarifs parfois moins abaissés que sur les grandes lignes, sont injustement traités, parce qu'ils supportent les charges générales du réseau comme les pays riches, pour être moins bien desservis : la vérité, c'est que ce sont les pays riches qui paient pour les pauvres. Prenons pour exemple la ligne de Paris à Marseille. L'État a contribué à son établissement pour une somme de 150 millions, dont l'intérêt est couvert deux fois au moins par les impôts et les bénéfices qu'elle lui procure. La compagnie, de son côté, en tire 102 millions de produit net, tandis que les charges des capitaux qu'elle y a dépensés n'atteignent que 34 millions ; admettons, comme cela est juste, que les 27 millions distribués aux actionnaires, en sus de l'intérêt de leurs versemens au taux légal, soient prélevés uniquement sur le produit de cette ligne ; il n'en reste pas moins 41 millions qu'elle déverse sur le reste du réseau, en atténuation de la garantie. On trouverait, pour chaque compagnie, des exemples, sinon aussi topiques, du moins analogues. Les 6 000 kilomètres qui constituent les grandes artères donnent des excédens de recettes considérables ; les autres lignes concédées avant 1859 n'ont que des déficits modérés ; ce sont les concessions faites aux grandes compagnies depuis l'institution de la garantie, en 1863, en 1868, en 1873, en 1875, en 1883, et les lignes rachetées ou concédées aux compagnies secondaires, qui causent les charges du Trésor. Sans doute, si ces affluens n'existaient pas, les grandes artères n'auraient jamais atteint leur trafic actuel ; il n'en est pas moins vrai que les régions desservies par ces dernières, loin d'être favorisées aux frais des contribuables, paient des taxes très supérieures au prix de revient des transports qui s'y effectuent, amortissement du capital compris, et cela pour subvenir en partie aux déficits des lignes secondaires.

Il faut remarquer aussi que les sacrifices de l'État n'ont pas seulement pour effet, comme la plupart des dépenses budgétaires, de subvenir aux besoins et aux charges de l'année. Ils constituent, dans une certaine mesure, un placement pour l'avenir et un amortissement des dettes du passé.

Ce caractère de placement se rencontre dans les travaux neufs, qui entrent pour 11 millions dans la dépense totale de 1894. Il ne saurait être contesté à la partie de cette somme qui est absorbée par les travaux complémentaires du réseau d'État, puisque ces travaux sont motivés par le développement du trafic et des recettes. La question est plus douteuse, pour la partie consacrée à la construction de lignes neuves, qui ne rémunéreront pas leur capital d'établissement. Cependant, il est certain que ces lignes constitueront un legs utile de la génération présente aux générations futures. S'il est contestable qu'on enrichisse ces générations, en les grevant de l'intérêt d'emprunts contractés pour des travaux non rémunérateurs, il est certain qu'on travaille pour elles, quand on prélève sur les ressources du présent de quoi améliorer l'outillage national, même si l'amélioration n'offre pas une utilité répondant entièrement à la dépense qu'elle entraîne. Les travaux faits sur le budget ordinaire constitueraient donc bien un placement, si ce budget était réellement alimenté par les ressources normales de l'exercice.

Ce qui est un placement incontestable, c'est la partie des annuités et des garanties d'intérêts affectée à l'amortissement du capital des chemins de fer. Grâce à cet amortissement, entre 1950 et 1960, tous les grands réseaux feront successivement retour à l'État, sans que celui-ci ait d'autre dépense à faire que de payer le matériel roulant de celles des compagnies dont il ne serait pas créancier pour une valeur au moins égale, en raison des avances de garantie. On peut donc dire que, par l'effet du régime légal de nos chemins de fer, toutes les sommes affectées, chaque année, au remboursement des titres émis pour leur construction, sont consacrées à acquérir, peu à peu, à l'État, ce magnifique domaine.

En 1894, les compagnies, grandes et petites, ont consacré 105 millions au remboursement de leurs titres; le Trésor public, d'autre part, a consacré 25 millions au remboursement de la dette 3 pour 100 amortissable, dont la moitié environ a été émise pour faire face aux rachats et travaux de chemins de fer effectués par l'État. Cela fait 120 millions affectés à l'extinction du capital des chemins de fer. Cette somme n'a pas intégralement le caractère d'un amortissement; elle comprend, en effet, la prime de remboursement, qui a plutôt le caractère d'un supplément d'intérêts,

et dont l'importance relative varie avec le prix d'émission des obligations. Un calcul approché permet d'évaluer au tiers des sommes absorbées par le remboursement de la dette, la part afférente à la prime; le surplus représente, sans aucun doute, un amortissement réel.

Non seulement on amortit progressivement le capital qui a servi à créer le réseau de nos chemins de fer, mais encore on retranche immédiatement de ce capital, en les faisant rembourser par le compte de l'entretien, toutes les dépenses faites pour du matériel qui cesse d'être utilisé, pour des installations que l'on supprime, en les remplaçant par d'autres, etc. C'est là une des causes qui ont grevé lourdement le compte d'exploitation, dans les derniers exercices, au cours desquels on a dû transformer les gares de Paris, remplacer les anciens viaducs de la Seine, etc. Les compagnies ont souvent demandé l'autorisation d'alléger leurs charges immédiates, en laissant figurer au compte d'établissement les dépenses qui y ont été régulièrement inscrites dans le passé, même quand les travaux faits sont détruits; le gouvernement, de son côté a été parfois tenté d'accepter ce moyen pour soulager les garanties, en considérant comme excessifs, eu égard à la situation financière, les sacrifices faits pour l'amortissement des capitaux dépensés pour les chemins de fer.

C'est avec grande raison qu'on a résisté à cette tentation. Loin de considérer l'amortissement actuel comme excessif, nous inclinerions à trouver bien long le délai à courir d'ici à ce qu'il soit terminé. Dans un siècle de découvertes industrielles comme le nôtre, les progrès de la science peuvent, à chaque instant, amener des inventions qui obligent à des transformations radicales et très onéreuses de nos voies actuelles; on ne saurait donc les amortir trop rapidement. Sans doute, quand le délai restant à courir sur les concessions sera tellement réduit que l'amortissement entrerait pour moitié dans les charges des emprunts nouveaux, il faudra bien adopter une nouvelle échéance, pour ne pas rendre tout travail neuf impossible; le fait se produirait, pour des emprunts contractés aux environs de 3 pour 100, vingt ou vingt-cinq ans avant la fin de la concession. D'ici là, il est sage de ne rien faire qui ralentisse l'amortissement. Mais tout en reconnaissant le caractère aléatoire de la valeur que présentera notre réseau dans plus d'un demi-siècle, on ne peut contester que son retour gratuit à l'État, obtenu grâce à l'amortissement automatique du capital, constitue une compensation des sacrifices budgétaires actuels, dont il importe de tenir compte.

Même en tenant compte de toutes ces considérations, il faut reconnaître que les sacrifices que notre réseau impose à l'État sont singulièrement lourds. Ils deviendraient tout à fait excessifs, s'ils devaient se grossir sans compensation : 1° des 40 millions qui viendront s'ajouter, en quinze ou dix-huit ans, aux annuités déjà dues pour la construction des lignes concédées en 1883; 2° de quelques centaines de mille francs, chaque année, pour les lignes d'intérêt local; 3° de quelques millions, pour l'achèvement des réseaux secondaires, pour les pénétrations nouvelles en Algérie, etc. Heureusement, la réduction de la garantie des grands réseaux peut atténuer singulièrement ces charges. Si nous comparons l'année d'exploitation 1894 à celles qui l'ont précédée et suivie, nous voyons que, malgré l'augmentation automatique d'environ 3 millions par an due aux causes que nous venons d'énumérer, les charges totales de l'État ont diminué de 17 millions de 1893 à 1894, et de 15 millions de 1894 à 1895. Cela fait, en deux ans, 32 millions de réduction dans les charges que les chemins de fer métropolitains imposent au budget. En même temps, les recettes et bénéfices augmentaient de 4 millions par an, et les charges des lignes algériennes diminuaient de 2 millions.

Sans compter sur une amélioration aussi grande chaque année, on peut espérer que le progrès se continuera. Il peut s'accélérer singulièrement, si la baisse du taux de l'intérêt se poursuit pendant quelques années encore, par la conversion de la dette de l'État ou de celle des compagnies.

Dans les 306 millions de charges afférentes à l'année 1894, nous avons compté pour 130 millions les charges des emprunts directement contractés par l'État pour le rachat ou la construction de chemins de fer. Ces 130 millions comprennent 60 millions de rente 3 pour 100 perpétuelle. Une conversion réduisant de un quart pour 100 seulement l'intérêt de cette dette diminuerait donc de 5 millions celles des charges de l'État qui proviennent des chemins de fer.

La conversion de la dette des grandes compagnies serait encore plus profitable au Trésor public. La question de savoir si cette conversion est légalement possible a été discutée; elle est actuellement pendante devant la Cour de cassation, pour un emprunt ancien de la compagnie de l'Est, contracté en titres rapportant 25 francs d'intérêt et remboursables à 650 francs. Nous croyons pouvoir espérer que la Cour suprême ne confirmera pas les décisions déjà rendues, qui tendent à déclarer inapplicables à tous les emprunts amortissables par annuités, même avec prime de remboursement, la disposition du code civil en vertu de

laquelle le terme est présumé stipulé en faveur du débiteur. Mais, quelle que soit l'issue du procès en cours, la faculté de conversion, rappelée sur le titre même, ne peut pas être contestée pour la dette des compagnies de Lyon et d'Orléans.

Cette conversion, sous le régime des conventions anciennes, eût profité exclusivement aux actionnaires; en effet, l'intérêt garanti ou le revenu réservé était calculé d'après un taux forfaitaire, et l'écart, en plus ou en moins, entre la garantie établie d'après ce taux et les charges réelles des emprunts, ne faisait que diminuer ou accroître le dividende, sans réagir sur les charges de l'État. Les conventions de 1883 ont fixé le dividende garanti *ne varietur*, et aujourd'hui les avances de l'État, comme les annuités de toute nature, se calculent d'après les charges réelles des emprunts; si donc une conversion vient réduire ces charges, c'est autant de gagné pour le budget. L'attention ne s'était pas portée sur ce point dans les négociations, car en 1883 on ne songeait guère à une conversion des obligations; le seul but poursuivi, dans la nouvelle rédaction, était un but de simplification. Il y a là une de ces conséquences imprévues qu'entraîne tout contrat à longue échéance; celle-là peut être fort avantageuse à l'État. Mais le texte est précis; elle ne saurait être contestée.

L'État est même plus intéressé que les compagnies dans les conversions, car celles-ci réduiraient beaucoup plus les charges des prochains exercices, que celles des dernières années de la concession; en effet, dans l'annuité fixe qui constitue les charges de chaque emprunt, la part afférente à l'intérêt, qui est seule réductible par voie de conversion, va en décroissant d'année en année, tandis que l'amortissement, qui est irréductible, va en augmentant. C'est donc dans les années prochaines, celles où la garantie aura encore le plus d'importance, que la conversion aurait l'effet le plus considérable.

Les obligations du type ordinaire ne donnent pas aux porteurs un revenu net montant à 3 pour 100 du capital nominal; il en faut déduire l'impôt sur le revenu, et le droit de transmission, qui ne peut pas être calculé exactement, puisqu'il ne frappe pas également les titres au porteur et les titres nominatifs, mais qui donne un rendement égal aux trois cinquièmes de l'impôt sur le revenu. Les obligations de chemins de fer peuvent, par suite, être assimilées à de la rente 2,80 pour 100. Cette assimilation donnerait le cours de 467 francs, quand la rente 3 pour 100 est au pair, ce qui répond en effet assez bien à la cote de la Bourse.

La conversion des obligations ne serait donc réalisable qu'avec une baisse du taux de l'intérêt un peu plus accentuée que celle

qui rendrait possible la conversion de la rente 3 pour 100 ; elle ne serait réellement fructueuse que le jour où une rente d'État du type deux et demi pour 100 approcherait du pair. Il est très possible que cette situation se présente avant longtemps. La compagnie d'Orléans vient de mettre en circulation un nouveau type d'obligations deux et demi pour 100, qui, bien que grevées de l'impôt sur le revenu et du droit de transmission, sont déjà cotées 440 francs, alors que le cours donnant la parité avec celui des obligations 3 pour 100 serait 420 francs. Ce fait montre dans quelles conditions favorables pourrait déjà s'opérer l'échange des titres en circulation contre des types plus éloignés du pair. Il permet d'entrevoir la possibilité de conversions facultatives, pour les obligations qui seraient jugées non remboursables d'office par anticipation. La possibilité du remboursement à chaque tirage devant toujours empêcher ces titres de dépasser notablement le pair, il serait sans doute possible, quand ils y arriveront, de les échanger avantageusement contre des titres offrant l'attrait d'une possibilité de hausse et d'une prime de remboursement. Une mesure analogue pourra être étudiée pour la rente 3 p. 100 amortissable, qui n'est pas convertissable d'office, d'après les indications données dans l'exposé des motifs de la loi qui l'a créée, et dont les intérêts figurent pour 59 millions dans les charges des emprunts contractés directement par l'État pour les chemins de fer.

Une réduction d'un quart de point seulement, dans les intérêts des obligations, réduirait de près de 3 millions les annuités dues par l'État, pour les emprunts émis par les compagnies de Lyon et d'Orléans en représentation de ses subventions ; la Compagnie de Lyon entrerait dans la période de remboursement, et celle d'Orléans cesserait presque de faire appel à la garantie. Si la même opération, ou une conversion facultative équivalente, était réalisable pour les trois autres compagnies, il en résulterait une réduction égale pour les annuités, une réduction de 13 millions dans les avances de garantie. Même en tenant compte de l'augmentation des versemens à faire pour les caisses de retraites, et de la réduction du produit de l'impôt sur le revenu, l'opération totale se traduirait pour l'État par une trentaine de millions de bénéfices. Une seconde réduction d'un quart de point doublerait ce chiffre.

On voit combien l'État est intéressé à ce que le crédit des compagnies reste un crédit de premier ordre. Même si l'éventualité des grandes conversions ne devait pas se réaliser, cet intérêt serait considérable, puisque chaque année, les compagnies empruntent

60 ou 80 millions qui viennent s'ajouter au capital garanti, puisque, en outre, elles ont encore à emprunter, pour le compte de l'État, un milliard dont les intérêts viendront grossir le compte des annuités. Tout ce qui tend à réduire le taux auquel seront contractés ces emprunts est un avantage direct pour l'État; tout ce qui tend à l'élever lui est onéreux.

Ces observations montrent combien sont peu conformes à l'intérêt réel du Trésor les attaques de nature à ébranler le crédit des compagnies. A la suite du procès entre l'État et les compagnies d'Orléans et du Midi sur la durée des garanties, on a beaucoup parlé d'intenter une action en nullité des conventions. En supposant que cette nullité pût être prononcée, il est fort douteux qu'elle fût avantageuse à l'État, puisqu'elle lui ferait perdre tous les bénéfices du concours apporté par les compagnies à l'extension du réseau. Ce qui est certain, c'est que la liquidation serait fort longue, et presque inextricable; rechercher ce que serait la situation, si les conventions n'avaient pas eu lieu, c'est se poser un problème à peu près insoluble, car tout ce qui s'est fait depuis dix ans, en matière de construction et d'exploitation, eût été fait dans un esprit tout différent. Les lignes construites eussent été autrement tracées, la répartition du trafic entre elles ne serait pas la même, les tarifs auraient été moins réduits, les acquisitions de matériel nécessitées par la réforme de la grande vitesse eussent été inutiles, les travaux complémentaires moins étendus. Rechercher les conséquences pécuniaires de l'annulation des contrats qui ont substitué l'état de choses existant à un état de choses tout hypothétique, serait une tâche sans issue; mais tandis que l'on s'y livrerait, l'ébranlement qui en résulterait dans le crédit des compagnies se traduirait par un surcroît de charges qui n'aurait rien d'hypothétique, et ferait perdre les chances heureuses que peut ouvrir la conversion de leurs emprunts.

Si l'État est intéressé à conserver le crédit des compagnies, il ne l'est pas moins à développer leurs recettes. Il peut exercer, à cet égard, une influence considérable, puisque l'homologation du ministre est nécessaire pour toute modification dans les tarifs. Qu'il faille, en exerçant ce pouvoir dans l'intérêt public, tenir compte des deux aspects également respectables que présente cet intérêt, selon que l'on envisage le public comme client des chemins de fer ou comme contribuable, cela n'est pas contesté. Nous ne saurions, sans nous étendre outre mesure, entrer dans les détails d'une étude sur la manière de concilier ces deux points de vue. Mais il est une question qui s'y rattache, et sur laquelle nous

croyons nécessaire de nous arrêter un moment, c'est la question de la concurrence entre les diverses entreprises de transport.

La question de la concurrence entre voies ferrées est aujourd'hui jugée, et tous les hommes compétens reconnaissent qu'elle constitue le plus onéreux et le moins efficace, parmi tous les procédés qui tendent à procurer au public un bon service à bon marché. Les lignes secondaires, que l'on établit aujourd'hui, ont généralement pour but de relier, aux grandes lignes, les centres de population éloignés du chemin de fer, et ont surtout le caractère d'affluens. Mais quand elles pénètrent jusque dans les grands centres, en doublant les sections les plus productives des artères principales, ou quand elles aboutissent, par leurs deux extrémités, à des villes déjà reliées entre elles par une autre voie, il en peut résulter des concurrences d'autant plus dangereuses, que les petits réseaux peuvent subordonner tous leurs prix aux intérêts de cette concurrence, et ne sont pas obligés, comme les grandes compagnies, de tenir compte de l'influence qu'un abaissement local peut exercer sur les prix payés par d'autres transports. La crainte des pertes qui peuvent en résulter ne doit pas empêcher d'établir les lignes nécessaires pour desservir les localités qui ne sont pas desservies actuellement; mais il est bon de prendre quelques précautions, au moment où l'on accorde la concession de ces lignes. A ce moment, les demandeurs déclarent toujours qu'ils n'ont aucune vue de concurrence; il est bon de prendre acte de ces engagemens, pour ne pas voir renaître les tentatives de lutte qui ont amené autrefois la ruine de tant de petites compagnies, non sans entraîner, pour les grandes, des pertes assez sérieuses. Ces dernières peuvent d'ailleurs aider beaucoup à l'efficacité de ces précautions, en prêtant aux compagnies secondaires un concours, en échange duquel celles-ci consentent volontiers à donner des garanties contre toute tentative de guerre. Il est bon que le gouvernement encourage ces accords, aussi favorables à l'amélioration des services qu'aux intérêts du Trésor.

Mais la véritable concurrence à craindre, c'est celle des voies navigables. Le développement de la navigation intérieure est peut-être la plus importante, parmi les causes qui entravent la progression des recettes des réseaux garantis. Ce développement a commencé à se produire, après une longue stagnation, au moment de la grande prospérité des chemins de fer; mais la crise qui faisait reperdre à ceux-ci tout ce qu'ils avaient gagné ralentissait à peine les progrès de l'industrie rivale. C'est en 1881 que le ministère des travaux publics a commencé à tenir les statistiques dans les formes actuelles; depuis cette année jusqu'à 1894, le nombre de

tonnes transportées par eau à 1 kilomètre a augmenté de 1 738 millions, ou de 80 pour 100 du tonnage initial, tandis que, sur les chemins de fer, l'augmentation était de 1 729 millions de tonnes kilométriques, sensiblement égale en valeur absolue, mais représentant seulement 16 p. 100 du tonnage primitif.

Ainsi le trafic des voies ferrées est loin d'augmenter aussi rapidement que celui des voies de transport avec lesquelles elles sont en concurrence; et cela est tout naturel, puisque ces dernières sont construites et entretenues par l'État, sans que les usagers paient aucune partie de l'intérêt du capital, ni des frais annuels d'administration et d'entretien. Si ce régime pouvait être appliqué à toutes les voies qui desservent les transports à grande distance, comme il l'est à celles qui desservent les relations locales, il aurait certainement de grands avantages. On a, depuis longtemps, reconnu l'utilité de ranger, parmi les charges générales des contribuables, l'amélioration et l'entretien de l'immense réseau de routes et de chemins qui couvre tout le territoire, et de le livrer gratuitement aux usagers. Ce régime sera sans doute celui des chemins de fer, quand leur capital sera amorti. Mais personne ne peut songer à remplacer, actuellement, par des impôts, les 543 millions de produit net qui rémunèrent la majeure partie de ce capital; et l'on a tort de s'étonner que ce produit net croisse moins vite que les charges du capital, quand, par une faveur exceptionnelle faite à certaines régions, on y double d'une voie navigable où les transports sont exemptés de tout péage, le réseau ferré à péages, que les populations de la plus grande partie du territoire peuvent seul employer pour les transports similaires.

C'est un lieu commun généralement admis, de dire que la navigation intérieure et le chemin de fer se complètent l'un l'autre. A l'une, dit-on, appartiennent les marchandises pondéreuses, à l'autre, les produits de plus de valeur; si on les juxtapose, le trafic se partagera de lui-même dans ces conditions, et le bas prix des gros transports assurera à l'industrie et à l'agriculture une prospérité, dont le chemin de fer même ressentira les heureux effets.

Cela serait fort bien, si la navigation ne faisait, en fait, concurrence au chemin de fer que pour les marchandises pondéreuses, houilles, pierres, minerais, amendemens, etc. Pour ces marchandises à bas prix, le coût des transports joue un rôle capital dans les conditions de vente. Comme elles sont l'instrument nécessaire de tout progrès industriel et agricole, on conçoit que l'État s'impose des sacrifices pour étendre leur champ d'expansion; on doit se demander, seulement, si la création de voies navigables est

bien le moyen le plus économique et le plus rationnel d'y arriver. On peut discuter longuement la question de savoir lequel, de la navigation ou du chemin de fer, donne le prix de revient le plus bas; ce qui n'est pas douteux, c'est que, pour des transports comparables, faits par bateaux ou par trains complets, sur des voies à très bon profil, avec des délais assez longs, le coût du transport proprement dit, par les deux voies, ne diffère guère; l'écart des prix tient presque exclusivement à l'élément péage, ou rémunération du capital d'établissement, qui entre dans les tarifs de chemins de fer, et qui n'existe pas sur les voies navigables. Si, donc, les pouvoirs publics reconnaissent l'utilité d'abaisser exceptionnellement, sur une direction privilégiée, le coût du transport des houilles, par exemple, il coûterait moins cher de s'entendre avec les chemins de fer, pour exempter ce transport de tout péage, que de doubler la voie existante d'une voie nouvelle.

Mais, en fait, quand on crée de nouvelles voies navigables, c'est plus encore le trafic des marchandises de valeur moyenne, que celui des marchandises pondéreuses, qui en est atteint, et cela se conçoit facilement. Dans les tarifs du chemin de fer, l'élément péage ne constitue qu'une fraction minime pour les marchandises lourdes, rangées dans les dernières séries de la classification générale; il représente moitié ou deux tiers du prix total, pour les marchandises de valeur moyenne, blés, vins, fils, etc.; il en représente les quatre cinquièmes, pour les marchandises de grande valeur. L'avantage offert par sa suppression, sur la voie navigable, est donc d'autant plus grand, qu'il s'agit d'une marchandise rangée dans une classe plus élevée. Si cet avantage ne suffit pas à détourner les produits très chers, pour lesquels le prix de transport n'importe guère, et qui prennent toujours la voie la plus rapide, il n'en est pas de même des marchandises intermédiaires, qui empruntent la voie navigable, dès qu'elle peut offrir des conditions de transport suffisamment régulières.

Ce fait ne se produit guère sur les canaux du Nord, trop encombrés pour laisser place à des services réguliers très accélérés. Mais la Seine, le Rhône, dont les conditions de navigabilité ont été transformées à grands frais, transportent bien plus de vins, de blés, de fils, de papiers, de sucres, que de houille ou de pierres. La statistique de la navigation met en relief l'action que cette situation a dû exercer sur la garantie d'intérêts. Dans les dix groupes entre lesquels elle répartit les marchandises, on peut former deux grandes catégories : d'un côté, les houilles, bois, minéraux, matériaux de construction; de l'autre, les produits métallurgiques, industriels, agricoles et alimentaires. De

1881 à 1894, les transports de la première catégorie ont augmenté de 70 p. 100, ceux de la seconde, de 107 p. 100. Mais, tandis que, sur les voies navigables de la région du Nord, l'augmentation était, pour les marchandises pondéreuses, de 612 millions de tonnes kilométriques, et pour les autres marchandises de 179 millions seulement, sur les voies navigables du surplus du territoire, elle était de 458 millions de tonnes kilométriques seulement pour la première catégorie, et de 488 millions pour la seconde. On voit dans quelle large mesure le trafic des réseaux garantis est atteint, en dehors des transports que la navigation revendique comme son bien propre.

Il l'est d'autant plus que le contrôle administratif, sous la pression de l'opinion publique, s'exerce généralement pour empêcher les chemins de fer de retenir, au moyen de réductions de tarifs, le trafic concurrencé. Par le fait même que la France importe surtout des marchandises de valeur moyenne, et exporte des produits de très grande valeur sous un petit poids, qui appartiennent toujours aux chemins de fer, les voies navigables sont très souvent des voies d'importation. On a dépensé 74 millions pour obtenir sur la Seine, entre Paris et Rouen, une augmentation de mouillage dont le premier et le principal effet a été d'abaisser sensiblement le prix du transport des vins d'Espagne et d'Italie sur Bercy, et des blés d'Amérique sur Corbeil. Lorsque les compagnies ont présenté des prix réduits, pour retenir ce trafic, on les a accusées d'établir des tarifs de pénétration. Lors même que des enquêtes répétées avaient montré que les prix fermes du chemin de fer restaient supérieurs à ceux de la voie concurrente, dans une mesure suffisante pour compenser largement ses avantages de rapidité et de régularité, on demandait instamment la suppression de ces prix. La dénonciation des tarifs internationaux destinés à retenir les transports attirés par la Seine, a fait perdre à nos compagnies d'Orléans et du Midi tout le trafic des vins d'Espagne, qui s'est concentré sur Rouen ; elle a amené, à titre de réciprocité, la dénonciation des tarifs grâce auxquels nous exportions en Espagne des houilles qui y ont été remplacées par des houilles anglaises. C'est ainsi que les charges, considérables par elles-mêmes, assumées par l'État pour l'amélioration de la Seine, ont contribué à aggraver les garanties, non seulement de la compagnie de l'Ouest, mais de celles d'Orléans et du Midi.

Même quand la question de protection n'est pas en jeu, toutes les fois que le chemin de fer cherche, par une diminution de tarifs, à retenir un trafic concurrencé, les entrepreneurs de transports par eau traitent de faveurs arbitraires les réductions con-

senties sur les lignes parallèles aux voies navigables. Trop souvent, alors, l'administration les repousse, ou en subordonne l'homologation à l'application de réductions identiques sur les autres lignes non concurrencées. Elle interdit, ainsi, aux compagnies, de modeler leurs tarifs sur la situation créée par les pouvoirs publics, qui ont volontairement réduit le prix des transports dans certaines directions, en y créant des voies dont toutes les charges sont supportées par les contribuables, mais qui n'ont jamais eu l'intention de généraliser l'application de ce régime, incompatible avec la situation actuelle des finances publiques.

Les voies navigables nuisent donc aux recettes des chemins de fer : 1° parce qu'elles constituent une concurrence dotée par le législateur d'avantages tout exceptionnels, exploitée par des entreprises entièrement maîtresses de leurs actions, libres de faire varier leurs prix selon les saisons, la situation particulière des lieux d'embarquement ou de débarquement, etc. ; 2° parce que le chemin de fer est entravé, dans les tentatives qu'il fait pour retenir le trafic disputé en établissant, là où cela est nécessaire, des prix qui, bien que trop bas pour pouvoir être généralisés par des entreprises obligées de rémunérer leur capital, laisseraient encore un petit bénéfice susceptible d'atténuer la garantie. Il semble que ce dernier inconvénient pourrait être facilement corrigé, puisque l'homologation des tarifs est entre les mains du gouvernement, qui considère à si juste titre la diminution des garanties comme un intérêt de premier ordre. Malheureusement, dans chaque affaire particulière, l'intérêt du Trésor se trouve en conflit avec des intérêts privés, qui parlent plus haut que lui, et avec des préjugés que l'on n'ose guère combattre. Il appartient au Comité consultatif, auquel ces affaires sont soumises, de savoir résister aux uns et aux autres.

Au point de vue de l'étendue des voies navigables, les difficultés budgétaires, plutôt qu'une sage prudence, ont arrêté les progrès de la concurrence ; il se peut donc que cet arrêt ne soit que momentané. Dans l'Est, deux canaux sont en construction depuis dix ans, sans que l'on ait ni les moyens de les terminer, ni le courage de les abandonner ; leur achèvement coûterait à l'État 50 millions en capital, et probablement plusieurs millions d'augmentation annuelle de la garantie. Un projet de loi est soumis aux Chambres, pour construire un canal de Marseille au Rhône. On dit, il est vrai, que la majeure partie de la dépense sera couverte par des péages ; mais on s'est bien gardé de faire porter ce péage, comme cela serait juste, sur les services de navigation intérieure à qui on ouvrira l'accès de Marseille. On le fait

porter sur toute la clientèle du port, en sorte que les marchandises transportées par le chemin de fer entre ce port et Lyon ou Paris, qui paient déjà l'intérêt d'abord de tous les capitaux dépensés sur ce chemin de fer, puis d'une bonne partie de ceux qu'ont absorbés les lignes affluentes, devraient encore, sous forme de droits de port, contribuer à la dépense du canal, autant que celles qui utiliseraient ce canal. Devrait-on s'étonner, ensuite, de voir une concurrence si favorisée entamer fortement le trafic du chemin de fer, au grand préjudice de l'État?

D'un autre côté, le bail d'affermage, en vertu duquel la compagnie du chemin de fer du Midi a aujourd'hui le droit de maintenir les péages sur le canal du Midi, expire le 30 juin 1898. Il sera bien difficile, pour l'État, de ne pas procéder, à ce moment, au rachat du canal et à la suppression des péages qui y sont aujourd'hui perçus, car si peu rationnelle que soit l'exemption, du moment où elle est le droit commun des canaux en France, la région du Midi est assez fondée à en réclamer le bénéfice. Il en résultera, pour la garantie, une augmentation que le Comité consultatif des chemins de fer a évaluée à 3 ou 4 millions.

Il y a là des menaces sérieuses pour l'avenir financier. Si elles venaient à se réaliser, sans que les effets en fussent atténués par un développement rapide des affaires et de la prospérité publique, il serait difficile d'échapper à la nécessité de rétablir l'égalité entre les deux réseaux qui desservent les communications à grande distance, par l'institution de péages sur les voies navigables. Ces péages ne devraient pas atteindre les houilles, les minéraux, les amendemens, qu'il serait désirable de voir transporter au prix de revient, même sur les chemins de fer; mais ils devraient frapper les produits d'une valeur plus élevée de taxes, sinon égales, du moins comparables à la part que représente le péage dans les tarifs de chemin de fer. On rétablirait ainsi l'égalité entre les parties du territoire qui sont dépourvues de voies navigables, et celles qui en sont largement dotées. On ramènerait sur les chemins de fer le trafic qui, d'après les défenseurs les plus autorisés de la navigation, devrait toujours lui appartenir, celui des marchandises d'une valeur moyenne ou élevée, auxquelles il n'est pas juste d'offrir gratuitement des voies payées par les contribuables.

Une pareille modification de régime serait évidemment inacceptable, quelles que fussent les nécessités financières, si elle devait, dans une mesure quelconque, profiter aux actionnaires des compagnies. Le seul fait qu'en apparence elle serait prise au profit des concessionnaires la rendrait irréalisable. Si donc on y

était jamais acculé, nous sommes convaincu qu'elle devrait être précédée du rachat général des concessions.

Avant de nous arrêter à cette hypothèse du rachat, nous devons insister un peu sur la manière dont s'exerce l'action administrative, au point de vue des dépenses des compagnies, comme nous venons de le faire, au point de vue des recettes. Nous avons déjà montré, en étudiant les variations de ces dépenses depuis 1884, comment les pouvoirs de police qui appartiennent à l'administration, le droit de fixer la marche des trains, de réglementer le service dans l'intérêt de la sécurité, peuvent devenir une cause d'augmentation effrayante dans les frais d'exploitation, si le contrôle ne recherche pas soigneusement, de concert avec les compagnies, tous les procédés qui permettent d'assurer convenablement le service public sans frais excessifs.

Il y a une école, assez en faveur, qui croit que le véritable moyen de réduire les dépenses et les garanties, c'est d'intervenir activement dans l'administration intérieure des compagnies, en multipliant les contrôles et les vérifications. Certes, il importe que des comptes aussi importans pour le budget que ceux des compagnies soient dûment vérifiés. Cette vérification est organisée depuis longtemps; son efficacité est mieux assurée par un petit nombre de fonctionnaires capables d'apprécier si tous les comptes sont bien dressés conformément aux clauses souvent très délicates des conventions, que par une armée d'agens dont chacun ne peut voir que quelques détails; ce qui est à craindre, en effet, ce n'est pas que les compagnies falsifient systématiquement les pièces élémentaires de dépenses, à l'établissement desquelles participe un personnel très nombreux; c'est que, dans leurs écritures centrales, elles adoptent des imputations désavantageuses à l'État. En superposant les contrôles sans nécessité, on oblige les compagnies, toutes les fois que l'État crée un nouvel agent, à créer deux ou trois agens pour fournir au premier les renseignemens qu'il demande : le Trésor paye le premier directement, les autres indirectement par l'augmentation de la garantie; et c'est souvent le résultat le plus clair que l'on obtienne.

Au point de vue de l'organisation des services, le contrôle peut bien réprimer les abus crians qui se produiraient; quant à compter sur lui, pour réaliser des modifications d'organisation économiques, c'est une grave illusion. Très bien placé pour imposer des dépenses aux compagnies, il l'est fort mal pour leur imposer des économies, car il est infiniment difficile à l'administration de substituer sa responsabilité à celle de l'exploitant,

quand celui-ci se déclare hors d'état d'assurer le service dans certaines conditions, ou quand il reconnaît le bien fondé des demandes du public ou du personnel. La véritable source d'économies, dans l'exploitation des chemins de fer, c'est l'intérêt qu'ont les compagnies à réduire leurs dépenses. Il n'est pas de contrôle extérieur qui puisse exercer une action comparable à celle des chefs préposés à l'organisation des services, au choix et à l'avancement de tout le personnel, lorsque ces chefs sont dévoués à leur tâche et capables de la remplir; il n'en est pas qui puisse suppléer à cette action, le jour où elle cesserait de s'exercer.

Ce jour-là est-il venu? On le dit quelquefois, et ce qui est singulier, c'est que ce sont les mêmes adversaires qui tantôt reprochent aux compagnies de s'endormir sur l'oreiller de la garantie, tantôt critiquent leur âpreté au gain et leurs exigences vis-à-vis de leur clientèle ou de leur personnel. En pratique, le contact quotidien des chefs de service des compagnies ne permet pas de douter de ce fait, que la préoccupation de réduire leurs dépenses est chez eux générale. L'administration n'a que rarement à les y pousser; tout ce qu'il faut, c'est qu'elle ne les en empêche que dans les cas où un intérêt public l'exige. A cet égard, l'orientation donnée aux services de contrôle est fort importante. Trop souvent, elle a tendu uniquement à rechercher quelles améliorations on pourrait imposer aux compagnies, sans grand souci de la dépense. Aujourd'hui, on doit envisager toute dépense des concessionnaires de nos grands réseaux comme une dépense budgétaire, et n'inciter, par suite, les compagnies à faire, pour le public comme pour leurs agens, que ce que l'on proposerait de faire, s'il s'agissait d'un service alimenté directement par les deniers de l'État. Que les pouvoirs publics ne poussent pas à la dépense; on peut compter sur l'intérêt des compagnies pour pousser à l'économie.

Notre organisation offre d'ailleurs, à ce point de vue, ce grand avantage, que la plupart des chefs de service des compagnies sont recrutés dans des corps de fonctionnaires habitués, par leur origine et leur éducation, à ne point considérer l'intérêt de l'État et du budget comme un intérêt étranger. Cela seul peut expliquer que, si souvent, on les voie lutter avec énergie pour prévenir le gaspillage des deniers publics, dans des cas où, par le mécanisme des conventions, le Trésor public est infiniment plus intéressé que leur compagnie à éviter une dépense inutile.

Il n'en est pas moins vrai que le véritable danger, avec notre régime de garantie, serait d'arriver à une situation telle qu'une

compagnie, certaine de ne pas voir son dividende tomber au-dessous du chiffre garanti, certaine aussi de ne jamais arriver à l'extinction de sa dette, qui seule lui permettrait d'accroître le revenu de ses actionnaires, n'en vienne à se désintéresser des résultats de son exploitation. Nous n'en sommes pas là ; il ne faut pas se dissimuler qu'on pourrait facilement y arriver.

La situation des compagnies leur permet à toutes d'espérer qu'elles pourront un jour cesser de faire appel à la garantie. Pour s'en rendre compte, il faut rapprocher, du produit net actuel, le déficit total de chaque compagnie, c'est-à-dire le total des avances demandées à la garantie, et des insuffisances capitalisées au compte d'exploitation partielle. Le résultat des comptes de 1894 et des comptes approximatifs de 1895 montre que l'importance relative des déficits est la suivante :

P.-L.-M.	9	pour 100	du revenu net en 1894 et	3	pour cent en 1895.
Orléans.	22	—	—	18	—
Midi. . .	27	—	—	22	—
Est. . .	29	—	—	25	—
Ouest. .	33	—	—	autant en 1895 (1)	

Pour que l'appel à la garantie prenne fin, il faut que les plus-values du produit net de l'exploitation de chaque réseau suffisent à couvrir, outre le déficit actuel, les intérêts des capitaux qui seront dépensés pour les travaux complémentaires et pour l'achèvement des lignes neuves. Mais avec une gestion raisonnable, les intérêts des travaux complémentaires doivent tout au plus absorber le cinquième des plus-values annuelles. Quant aux travaux neufs, ils représentent maintenant peu de chose, sauf pour les compagnies de l'Est et surtout de l'Ouest, qui n'ont pas terminé le remboursement de leur dette ; même pour cette dernière, l'intérêt des capitaux à dépenser de ce chef n'atteindra pas 4 millions, et n'augmentera pas d'un cinquième les déficits à combler.

Quand on constate l'amélioration obtenue de 1894 à 1895, inférieure cependant à celle qui avait été réalisée de 1893 à 1894, quand on songe qu'elle s'est produite dans une situation économique n'ayant rien d'exceptionnellement favorable, on doit reconnaître que le progrès à réaliser, pour que l'appel à la garantie cesse, n'est pas excessif ; même les deux dernières compagnies peuvent y arriver bien avant les vingt dernières années de leurs concessions, pendant lesquelles elles exploiteront à leurs risques et périls, la garantie devant incontestablement prendre fin auparavant.

(1) Cet exercice a été exceptionnellement grevé par divers accidens.

Mais le remboursement de la dette est tout autre chose. Déjà cette dette atteint, en principal et non compris les intérêts, de 120 à 140 millions selon les compagnies. Quand l'appel à la garantie cessera, elle atteindra au moins 150 à 200 millions pour les compagnies les moins endettées, le double pour les autres. Rien que pour payer l'intérêt annuel au taux de 4 pour 100, inscrit dans les conventions, et pour cesser de voir grossir leur dette, il faudrait que les compagnies pussent verser chaque année, au Trésor, des excédens atteignant 6 à 8 millions pour les unes, 12 à 15 millions pour les autres. Ce n'est que quand ce chiffre sera dépassé, que l'excédent viendra en déduction, d'abord des intérêts arriérés, et ensuite seulement du capital. Dans de pareilles conditions, le remboursement intégral de la dette peut être considéré comme probable pour la compagnie de Lyon, comme très possible pour celle d'Orléans; il est d'ores et déjà peu vraisemblable pour les trois autres. Il pourrait être considéré comme impossible, si l'on ne tenait pas compte de l'éventualité des conversions obligatoires ou facultatives, et des disponibilités que laissera, dans les dernières années des concessions, l'amortissement complet de certaines séries d'obligations, disponibilités qui montent à 155 millions pour l'Est et le Midi, et à 313 millions pour l'Ouest.

Un intérêt public de premier ordre s'attache à ce que le remboursement, déjà fort douteux, ne devienne pas impossible, car la situation d'une compagnie dont tous les bénéfices seraient affectés à atténuer sa dette envers l'État, sans aucun espoir de l'acquitter, serait singulièrement défavorable. Si l'on veut que les compagnies travaillent avec zèle pour le Trésor, il faut qu'elles travaillent en même temps pour elles-mêmes, dans une certaine mesure. S'il venait à être démontré qu'avec les contrats actuels, l'insolvabilité des compagnies est inévitable, la revision de ces contrats s'imposerait.

Cette revision est fort difficile, parce qu'aujourd'hui les actions des compagnies se classent comme des valeurs à revenu fixe, et les actionnaires attachent bien plus de prix à ne rien compromettre de leur dividende actuel qu'à obtenir l'espoir de l'augmenter. Il nous semblerait néanmoins possible, quand une compagnie entrevoit le moment où elle cessera d'avoir recours aux avances de l'État, d'obtenir qu'elle renonce, jusque-là, à la faculté de recourir à ces avances pour une fraction des déficits annuels, à la condition que, quand il y aura des excédens, une fraction égale lui appartiendra, le surplus étant seul affecté au remboursement de l'État. Pour les grandes comme pour les petites compagnies, la revision des contrats ne pourra jamais atténuer direc-

tement, dans une très large mesure, les sacrifices du Trésor, parce qu'une fois les dépenses faites et les titres émis et classés en raison du revenu qui leur est garanti, il est impossible de leur retirer les avantages résultant de contrats approuvés par les Chambres ; si l'on a eu tort de secourir les grandes compagnies aux frais des contribuables en 1859, comme de racheter les petites à un prix excessif en 1878, c'est aujourd'hui un fait accompli. Mais on peut associer davantage les compagnies existantes à l'aléa de l'exploitation, en gain ou en perte. Les compagnies ne se prêtent pas volontiers à des modifications de cette nature, parce qu'elles apprécient avant tout la stabilité du revenu. Cependant, en saisissant les occasions, l'État peut faire aboutir des conventions conçues dans cet ordre d'idées, pourvu qu'il soit décidé à faire des concessions équivalentes à celles qu'il veut obtenir. Ces concessions ne constitueront un sacrifice qu'en apparence, si elles préviennent ce qu'il y aurait de plus onéreux pour l'État, la transformation des compagnies en régies désintéressées, exploitant uniquement pour le compte du Trésor public.

Même sans modifier les contrats actuels, cette déplorable situation paraît encore pouvoir être évitée, si les pouvoirs publics et l'administration sont bien pénétrés de l'intérêt capital qui s'attache à ce que les compagnies ne deviennent pas insolvables, si les représentans de l'État ont le courage d'orienter résolument leur action dans ce sens. Nous l'avons dit au début de ces études, nous le répétons en les terminant : la véritable difficulté de la situation se trouve dans ce fait, que l'impopularité encourue naturellement par quiconque se voue à la défense des intérêts budgétaires, est doublée quand ces intérêts sont liés à ceux des compagnies. Si, dans ces conditions, les représentans de l'État, oublieux de leur devoir, se laissaient aller à trahir ses intérêts, faute d'oser les défendre, dans tous les cas où la loi les a associés à ceux de sociétés privées, le rachat général resterait la seule solution de la question des chemins de fer.

Ce rachat serait sans doute une mesure d'une grande gravité. Nous croyons cependant qu'il serait préférable au régime de l'exploitation par des compagnies garanties, si l'état d'hostilité sourde des pouvoirs publics contre celles-ci devait se prolonger et s'accentuer, et s'il devait, en ébranlant le crédit de ces compagnies, en entravant le développement de leurs recettes, en augmentant leurs dépenses, les amener à la situation d'insolvabilité vis-à-vis du Trésor public.

Le rachat ne serait pas sans entraîner de grosses difficultés contentieuses. Nous n'avons pas à les discuter ici. Mais nous con-

sidérons comme à peu près certain que, pour quatre compagnies, l'État arriverait à reprendre possession des réseaux, en assurant simplement, jusqu'en fin de concession, le service des titres dans les conditions résultant de la garantie actuelle. Pour le Lyon et surtout pour le Nord, il faudrait ajouter un certain sacrifice, qui, croyons-nous, ne serait pas bien considérable. Au total, l'État pourrait, par une négociation bien conduite, rentrer en possession des chemins de fer, sans ajouter à ses charges actuelles une somme relativement importante.

Nous ne croyons pas non plus qu'il soit *a priori* impropre à diriger une bonne exploitation. Compagnies ou réseau d'État sont, au fond, administrés par des agens salariés, et le sentiment du devoir, le dévouement à leur service, n'est certes pas moindre chez les fonctionnaires que chez les employés de l'industrie. Ce qu'on peut se demander, c'est si la direction d'un réseau d'État présenterait toujours la continuité et la suite sans lesquelles il n'y a pas de bonne gestion; il est permis d'en douter. D'autre part, en supprimant les compagnies, on supprimerait un point d'appui précieux, pour résister aux demandes non justifiées de réductions de tarifs, ou de dépenses nouvelles dans l'organisation des services ou du personnel, pour éviter l'ingérence d'influences extérieures dans le recrutement et l'avancement des agens. Il n'est pas un ancien ministre des travaux publics qui ne sache combien de fois il a été heureux de laisser une compagnie prendre la responsabilité de refus aussi impopulaires qu'indispensables aux finances publiques. Mais si ce qui était un point d'appui devient une cause de faiblesse, s'il suffit que l'intérêt de l'État soit d'accord avec celui des compagnies pour que personne n'ose plus le défendre, mieux vaut cent fois le rachat.

Nous n'hésitons donc pas à dire, en concluant, que les charges assumées par l'État, pour le service des chemins de fer, loin d'être soumises à une loi de progression incessante, présentent de sérieuses chances de réduction. Mais pour obtenir cette réduction, une gestion infiniment prudente et économe est indispensable, et elle ne peut être obtenue que de deux manières : ou bien en traitant franchement les compagnies comme les associés et les collaborateurs de l'État, ou bien en reprenant possession de tout le réseau, sans reculer devant le coût et les responsabilités d'une opération incontestablement moins onéreuse qu'un régime où l'État traiterait en ennemies les entreprises chargées de gérer ses intérêts

C. Colson.

L'ŒUVRE DE COROT

ET LE PAYSAGE MODERNE

On pourrait de deux mots barbares (et dans un raccourci sans doute un peu forcé) résumer l'œuvre de Corot et marquer sa place dans l'histoire de la peinture française, en disant que sorti de « l'académisme » il ouvrit les voies à « l'impressionnisme ». Comment, sous quelles influences et dans quelle mesure s'accomplit cette évolution qui fut celle de la peinture moderne elle-même ? C'est ce que l'examen de quelques-unes de ses œuvres caractéristiques, étudiées à leur date et dans leur milieu, permettrait peut-être d'indiquer.

I

Il est inutile de revenir, après tant d'autres, sur sa biographie, d'ailleurs sans aventure ; il suffira d'en retenir deux faits : la date de sa naissance, 1796 ; et l'impérieuse vocation qui, en dépit de la résistance de parens respectés et obéis, fit d'un commis en draperie un des maîtres de la peinture. Quand, à force de doux entêtement, il obtint la permission de quitter le comptoir pour l'atelier, il avait passé le temps de l'apprentissage ; il avait 26 ans ; on était en 1822.

A cette date, l'école moderne de paysage n'existait pas encore, mais « le genre du paysage », ses lois et ses variétés, avaient fait, depuis la fin du siècle précédent, chez les esthéticiens, les amateurs et les artistes, l'objet de discussions et de recherches dont il n'est pas indifférent d'essayer de marquer nettement le « moment » et les tendances, d'ailleurs contradictoires.

Il peut paraître étrange que la « découverte » de la nature, célébrée comme une des grandes conquêtes littéraires et sentimentales du XVIIIe siècle, ait été si lente à faire sentir ses effets sur la peinture. Jean-Jacques Rousseau, depuis longtemps, avait ouvert les yeux de ses contemporains sur « l'or des genêts et la pourpre des bruyères, la majesté des arbres, l'étonnante variété des herbes et des fleurs » que dans ses promenades solitaires il foulait sous ses pas. Bernardin de Saint-Pierre, après lui, s'étonnant de la pauvreté pittoresque de la langue, avait demandé qu'on inventât des termes et comme des tours nouveaux, pour « l'art nouveau de rendre la nature » ; il avait en quelque sorte frayé la voie aux peintres en analysant curieusement les variétés et combinaisons de formes que peuvent affecter les sommets ou les flancs des montagnes, la gamme infiniment nuancée de subtiles couleurs et de changeans reflets qu'un souffle d'air déplace et fait jouer à la surface des nuages ou des eaux... Les peintres, absorbés par d'autres contemplations, semblaient n'avoir pas compris. L'étude des plâtres antiques, le culte de la ligne sévère, étaient, pour eux, depuis David, la grande affaire et l'unique pédagogie. « Je ne vous dis rien du paysage, — écrivait dédaigneusement, en 1796, un esthéticien de la nouvelle école, l'auteur des *Lettres critiques et philosophiques sur le Salon; — c'est un genre qui ne devrait pas exister.* »

Pourtant, à y regarder de plus près, on pourrait suivre, dès le dernier tiers du XVIIIe siècle chez quelques peintres, du second ou du troisième ordre il est vrai, tous plus ou moins élèves de Joseph Vernet, les premiers effets du sentiment nouveau. Pour établir la part exacte de chacun, il faudrait retrouver, grouper et comparer leurs œuvres aujourd'hui éparses, et se donner beaucoup de mal sans pouvoir espérer d'être payé de ses peines. Que valaient ces *Vues de la forêt de Fontainebleau* ou *de Montmorency*, ces *Intérieurs de ferme*, ces *Granges ruinées que le soleil éclaire à travers plusieurs solives*, ces *Effets de soleil couchant*, tous ces paysages « agrestes » que l'on voit se multiplier aux Salons de 1789, 1791, 1793, signés des noms de Didier-Boguet, Gillion, Cazin, Bruandet, etc.? Avant eux, quelle place faudrait-il décidément accorder à ce mauvais sujet de Lantara, mort à l'hôpital en 1778, quelques semaines après Jean-Jacques Rousseau? Les *Couchers de soleil*, les *Effets du soir* et *du matin* qu'il allait paresseusement contempler dans la banlieue de Paris et dont il rapportait d'inégales études, témoignent, par la limpidité et l'harmonie de leurs perspectives aériennes, d'une finesse d'œil dont on retrouverait encore, sous la maigreur de la facture, la vertu efficace. Les *Vues*,

un peu trop panoramiques, mais d'impression très juste, d'exécution attentive et souvent spirituelle que Louis Moreau aimait à peindre à Meudon, à Saint-Germain et à Saint-Cloud, les *Grandes routes* de Louis de Marne avec leur jolie lumière blonde, et ses cours de ferme ou d'auberge, avec leurs bandes d'oies aussi majestueuses que si elles venaient de sauver le Capitole, les *Moulins de Montmartre* de Georges Michel, qui à force de nettoyer des Ruysdaël, des Cuyp, des Van Goyen (déjà recherchés par quelques collectionneurs originaux) s'était « grisé de demi-teintes, de beaux tons, de lumière et d'harmonie », et, à leur école, avait appris à peindre, — un grand nombre d'*études* enfin de cette même époque qu'on s'étonne de voir passer dans des ventes obscures ou de découvrir dans les cabinets de quelques vieux amateurs, pourraient témoigner que par un mouvement discret, silencieux mais ininterrompu, la peinture tendait à se rapprocher de la nature et que plus d'une tentative, modeste assurément mais significative, avait devancé la venue et préparé peut-être le triomphe des grands lyriques du paysage... Quand, en 1826, Boutard, critique de goût très classique, mais de très libre esprit, imaginait dans son *Dictionnaire des Beaux-Arts* cette définition : « Le paysage a pour objet l'imitation des effets de la lumière dans les espaces de l'air et sur la face de la terre et des eaux », ne donnait-il pas innocemment la « formule » même de la future école du « plein air » et de l'impressionnisme ?

II

Ces premiers tâtonnemens du paysage naturaliste furent rejetés dans l'ombre par la conception de l'art que l'esthétique de Winckelmann et de Raphaël Mengs, l'autorité de David, firent, pour un temps, triompher dans la pédagogie. L'esprit de système qui régnait en maître absolu sur la peinture d'histoire admettait malaisément la légitimité des genres secondaires. « L'art de peindre est un et ne devrait à la rigueur comporter qu'un seul genre, qui est la peinture d'histoire » écrivait un paysagiste, Valenciennes lui-même. Le paysage n'aurait pas dû exister. Du moins s'efforçait-on de le relever en dignité. Ceux qui s'y étaient exercés autrefois, Ruysdaël et ses compatriotes, « n'avaient travaillé que pour des hommes dont l'esprit et l'âme étaient engourdis... L'idéal leur était absolument inconnu. » Il fallait donc que l'idéal vînt au secours du genre méprisé :

Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ !

C'est à quoi Valenciennes employa sa plume et ses pinceaux. L'an VIII de la République, paraissaient en un vénérable in-4° les *Élémens de perspective pratique à l'usage des artistes, suivis de réflexions et conseils sur le genre du paysage*. Si l'on veut comprendre les ravages que la raison raisonnante peut exercer sur un honnête esprit, il faut lire ces *conseils*. Les principes y sont déduits avec une sorte de fureur. Claude Lorrain lui-même ne trouve pas grâce aux yeux de Valenciennes; il a « trop sacrifié au genre ». Sans doute, il « a rendu avec la plus exacte vérité et même avec intérêt le lever tranquille ou le brûlant déclin de l'astre du jour; il a peint admirablement l'air atmosphérique; personne n'a mieux fait sentir que lui cette belle vapeur, ce vague et cette indécision qui fait le charme de la nature et qu'il est si difficile de rendre. » Mais il n'a pas su « affecter l'imagination; vous chercheriez en vain dans ses paysages un seul arbre où elle puisse soupçonner une hamadryade, une fontaine d'où elle voie sortir une naïade: « les dieux, les demi-dieux, les nymphes, les satyres, sont trop étrangers à ses beaux sites...

Le devoir du peintre de paysage n'est pas de nous donner « le froid portrait de la nature insignifiante et inanimée », mais de la faire parler à l'âme « par une action sentimentale ». Il doit lire, comparer, « s'enthousiasmer à la lecture des poètes qui ont décrit et chanté la nature ; la voir à travers Sapho ou Théocrite — descendre « au Tartare avec Ixion ou Sisyphe », — gravir les rochers avec Ossian... On se demande parfois, quand on parcourt la liste des concours du paysage historique ou les livrets des salons de la première moitié du siècle, dans quels recueils innomés, dans quels dictionnaires de la fable les peintres du temps puisèrent leurs sujets: c'est Valenciennes qui est responsable de ces débauches d'érudition. En « établissant » qu'aux quatre parties du jour correspondait « un choix de sujets propres à embellir le paysage », il a fait sortir de tous les manuels toutes les variétés de demi-dieux, nymphes, dryades, hamadryades, ægipans, satyres et sylvains; — il a réveillé au fond de l'histoire romaine des héros justement oubliés. Au matin, « moment où la riante Aurore sortant des bras de son vieil époux répand des herbes et des fleurs sur la surface de la terre », le paysagiste ne perdra pas son temps à représenter « les habitans de la campagne se dirigeant à leurs travaux rustiques, pendant que leurs fidèles et innocentes compagnes s'occupent de la troupe intéressante des volatiles qui les suit battant de l'aile et demandant, par des sons variés et perçans, la graine préparée pour son premier repas. » Il se plaira plutôt à évoquer les *Fêtes de Delphes*,

les *Heures attelant au char du soleil quatre coursiers fougueux*. Pour le *Soir*, il pourra aller chercher jusque chez les « modernes »; *Tarsis et Zélie dans la vallée de Tempé*, pour la *Nuit*, *Phrosine et Mélidor* seront des sujets convenables. Quant à l'histoire romaine, elle peut être mise en tableaux, aussi bien qu'en sonnets; elle offre au paysagiste des ressources infinies. Victor Bertin, élève et continuateur de Valenciennes, ne trouvera-t-il pas un sujet de paysage dans l'épisode de : *Tanaquil prédisant à Lucumon sa future élévation au moment où un aigle lui enlève sa coiffure?*

C'est à l'école de Valenciennes, il ne faut pas l'oublier, que se formèrent tous les paysagistes qui, pendant la première moitié du siècle, devaient diriger les ateliers, régenter l'école, composer les jurys, proscrire des salons les hérétiques dangereux, fonder et distribuer le prix de paysage historique, créé en 1816 comme une consécration solennelle de la bonne doctrine et un moyen de résistance aux velléités de naturalisme çà et là persistantes. C'est aux plus fidèles élèves de Valenciennes que Camille Corot allait innocemment demander des leçons.

III

Son premier maître avait été un jeune homme de son âge, que des succès précoces avaient mis en évidence dès 1812, et que, en 1817, le prix de paysage historique obtenu au premier concours avait presque illustré : Achille Etna Michallon. A voir la *Mort de Roland* du musée du Louvre, on aurait peine à comprendre les espérances que ses maîtres et ses contemporains avaient fondées sur lui. Mais on connaît d'autres tableaux plus intimes et plus clairs, surtout des études franches et lumineuses qui font pressentir un paysagiste de race. M. Émile Michel veut bien m'en signaler une chez M. Eugène Thirion, peinte à Tivoli, à l'endroit même où Corot devait venir un peu plus tard planter son chevalet. « Le dessin en est très fin et scrupuleux, l'exécution très habile, la tonalité charmante; un effet de plein soleil par un temps très doux avec des nuages légers, flottant dans un ciel pâle. Les valeurs sont très exactement rendues : les colorations de détail respectées, mais bien dans la masse. L'étude poussée à fond dans les parties faites n'est même pas couverte au bas de la toile... » On voyait à Lyon, dans l'atelier d'un vieux professeur de dessin, plusieurs autres études de Michallon, frappantes par les mêmes qualités. Il serait intéressant de les retrouver; on y lirait clairement quelle influence le jeune professeur put exercer sur son

élève. Que savait celui-ci et de quoi était-il capable quand il franchit pour la première fois le seuil de son maître ? que valaient ces études faites au *Bois-Guillaume* près de Rouen (où il avait été boursier au lycée impérial), plus tard sur la berge de la Seine, au bout de la rue du Bac, tout près du magasin de modes de sa mère, sous les yeux des jeunes ouvrières curieuses de voir peindre « monsieur Camille » ? Nous ne saurions le dire. On peut présumer en tous cas que ce qu'allait chercher ce jeune homme dans ses premiers tête-à-tête avec la nature, ce n'étaient pas des paysages historiques ; « l'innocente clarté du jour » avait ravi ses yeux; un instinct mystérieux l'attirait vers ce qui « devait faire à jamais le charme de sa vie. »

Michallon, dès ses premiers essais, le jugea capable d'aller sur le terrain et lui donna pour tout viatique le conseil « de bien regarder la nature et de la reproduire naïvement avec le plus grand scrupule. » Corot avait conservé le plus reconnaissant souvenir de ce maître qui fut pour lui un camarade et un ami : avec sa nature enthousiaste et simple, prompte à la confiance et à l'abandon, son empressement à écouter et à provoquer les conseils, il profita beaucoup en peu de temps. Parmi les plus anciennes esquisses retrouvées dans son atelier, je remarque à côté d'*Études de toits et cheminées à Montmartre*, des *Vues des Alpes au soleil* (1) « copiées d'après Michallon » et de nombreuses *Études de plantes* et d'*architecture* également « copiées d'après Michallon. » Il devait malheureusement être bientôt privé de ce guide excellent; à la fin de l'année 1822, Michallon mourut subitement, à peine âgé de 26 ans ; — et Corot se mit en quête d'un autre professeur.

Il alla chez Victor Bertin. C'était un des chefs reconnus de l'école ; il régnait sur le paysage classique ; l'histoire romaine et la Fable n'avaient pas de secrets pour lui. Le temps était loin où un critique l'auteur des *Lettres d'un Danois sur la situation des*

(1) Michallon avait fait en Suisse de fréquentes excursions. L'année de sa mort, il envoyait au Salon une *Vue du Wetterhorn et de la Grande Scheideck*. Il semble que dans leur admiration pour J.-J. Rousseau — et aussi pour Gessner, dont Corot fut un lecteur assidu et fervent, — plusieurs jeunes peintres prirent, à la fin du XVIIIe siècle, la route jusqu'alors peu frayée de la Suisse et des Alpes. Corot y fit à son tour au moins deux voyages et en rapporta de charmantes études. Valenciennes lui-même, dans l'itinéraire qu'il trace au peintre paysagiste, l'autorise à rentrer dans son pays par la Suisse, mais seulement après avoir fait le tour du monde antique, de l'Égypte à l'Italie. J'ai relevé, dans un carton des Archives nationales, la note suivante de Vien au comte d'Angivilliers (1784) : « D'après vos intentions, j'ai vu ce matin Taunay, peintre paysagiste, et je lui ai renouvelé les avis que je lui avais donnés, il y a six semaines, que je préférais, pour son avancement, le voyage d'Italie à celui de Suisse qu'il avait envie de faire. » Le conseil fut suivi; en 1791, Taunay exposait une *Vue du lac de Némi*.

Beaux-Arts en France, 1801 pouvait lui reprocher « de ne connaître que les environs du pays qui l'a vu naître, de s'être engagé trop tôt dans l'hymen, pour acquérir le titre honorable de père » et de n'avoir pas visité l'Italie ! Les paysages italiens servaient de fond à tous ses tableaux, où de Numa Pompilius à Cicéron défila tout le *De Viris*.

Corot fut pendant trois ans l'élève respectueux de Bertin ; il se pénétra de toutes les lois du paysage historique ; il apprit à disposer noblement dans le rectangle d'une toile les architectures, les mouvemens de terrain, les masses de feuillage ; et s'il put lui arriver par la suite de dire ou de laisser entendre qu'il ne retira pas de cet enseignement tout le profit qu'il eût voulu, du moins ne prit-il jamais vis-à-vis de son ancien maître l'attitude d'un révolté. C'est de lui vraisemblablement qu'il reçut le sujet de son premier tableau d'exposition. Dans ses voyages en Italie, Bertin s'était plus d'une fois arrêté à Narni, où les ruines d'un pont romain sur la Nera lui fournissaient un *motif* selon son esthétique. En 1810 et 1827, il avait exposé des *Vues des environs de Narni;* c'est par le *Pont de Narni* qu'au Salon de 1827 Corot fit ses débuts.

Regardons le tableau : entre deux rives encaissées au premier plan, un cours d'eau se dirige vers la plaine, qui s'élargit à l'horizon et fuit dans la lumière ; un pont en ruine dresse sur le ciel ses arches démantelées ; un chemin sablonneux court à gauche, animé d'un troupeau de chèvres blanches et va se perdre sous de grands arbres qui arrondissent noblement le dôme un peu métallique de leurs sombres frondaisons. Des paysans en costumes de *lazzaroni* sont assis en avant. L'aspect général est d'une netteté rigide, la facture sèche ; l'arrangement un peu mécanique des premiers plans fait penser aux « paysages ajustés » de Watelet ; mais le grand ciel lumineux, — qui emplit tout le fond du tableau, se dore à la ligne d'horizon, bleuit au zénith et se reflète aux eaux basses de la Nera, — sollicite plus doucement l'œil. Jusqu'au bord du cadre, la marche décroissante de la lumière et son action sur les choses ont été suivies et indiquées avec une application et une timidité également sensibles ; sur les piles et les morceaux de tablier encore debout du pont romain, sur la masse des feuillages, sur les blanches toisons des chèvres, sur le sable du chemin et les accidens du terrain, enfin sur les vêtemens des paysans, des rappels de tons de lumière ont été posés après coup, par petites touches, « comme on met de la nonpareille sur un gâteau bien cuit », aurait pu dire Delacroix.

IV

Si l'on pouvait disposer dans une même galerie, d'un côté les « compositions » officielles que Corot peignit en ses premières années d'active production, d'après les préceptes et pour être soumis, aux Salons, au jugement de ses maîtres et du public, — de l'autre, les petites études qu'il exécutait seul, sans aucune préoccupation d'exposition, de jury, de règles à appliquer ou de critiques à éviter, *sub Jove crudo*, dans la présence réelle de la nature, — on serait frappé de contradictions singulières. Autant il paraît embarrassé et contraint dans les unes, autant il est spontané, original et charmant dans les autres. Qu'on se rappelle le *Château Saint-Ange* du musée de Lille, le *Forum romain* (mars 1826) et le *Colisée* qu'il légua au Louvre (montrant par là le prix qu'il attachait à ces premiers essais de sa jeunesse, à ces premiers éveils de son génie), la *Terrasse du palais Doria*, l'*Ile de San Bartolomeo*, toute la suite de ces petits tableaux que l'on a pu revoir en 1889 ou dans quelques expositions particulières, et qui datent tous de la fin de 1825 à 1827... Ils restent, par l'extrême simplicité de l'exécution et l'inexprimable finesse de la tonalité, parmi ses plus rares morceaux. Jamais il n'eut du monde extérieur, des formes dans l'air et la lumière une vision plus vive, plus nette à la fois et plus délicate, on voudrait pouvoir dire plus mélodieuse. C'est un don vraiment divin de retenir de toutes les apparences naturelles ce qu'elles ont d'exquis, d'en saisir et d'en fixer comme sans effort, dans une image fidèle et spiritualisée, la grâce intime et la douceur. Dans ces heures fécondes, sous l'aménité du ciel printanier d'Italie, Corot reçut de la nature la révélation des plus charmans secrets et des suprêmes lois de la peinture; il comprit, il sentit, il vit que ce n'est pas seulement avec des lignes, mais encore et surtout par les *valeurs*, par le dosage et la distribution des quantités et des qualités de lumière que se construit et « s'établit » un tableau; et quand, beaucoup plus tard, à la fin de sa vie, sollicité de résumer en quelques mots les règles essentielles de son art, il se bornait à écrire : « Dans la carrière d'artiste, il faut conscience, confiance et persévérance; ainsi armé, deux choses, à mes yeux de la dernière importance, sont : *l'étude sévère du dessin et des valeurs,* » il livrait à la fois toute son expérience et toute son esthétique.

A vouloir analyser l'un après l'autre ces délicieux petits tableaux, on fatiguerait le lecteur. Quand on pourrait dire comment, dans le *Pont-Saint-Ange* par exemple, les blonds rosés des fa-

briques et les verts éteints de la berge, l'azur léger du ciel où se fondent des effluves d'argent et les tons d'ambre fin des dômes et du pont fraternisent tendrement; comment, dans le *Forum romain*, les modulations infiniment délicates des tons de brique ou de pierre saumonés, orangés, ardoisés, çà et là soutenus d'impondérables demi-teintes discrètement nuancées de verts et de lilas, chantent harmonieusement dans la transparence et la splendeur calme de l'air... aurait-on donné, avec des mots, la sensation de ce que les mots n'ont pas, après tout, mission de rendre sensible? L'accord de deux tons associés, le contraste de deux complémentaires, le blond rosé d'un campanile montant dans la limpidité d'un ciel d'azur qui verdit par endroits, suffisent à combler l'œil d'intime volupté. La littérature, à tenter de transcrire ou de « transposer » ces relations subtiles, se perdrait en d'inutiles et confuses bouillies de mots et d'adjectifs. C'est ici le domaine propre de « la peinture ». Et, sans doute, la métaphysique a le droit de la dédaigner; mais enfin, c'est la peinture. Delacroix se plaignait qu'on oubliât trop communément que pour bien juger de ces choses, il faut « de l'œil », comme pour la musique « de l'oreille ». Corot fut un grand peintre, parce qu'il reçut de la Providence l'œil le mieux organisé, le plus merveilleusement sensible et le plus « juste » dont elle ait jamais fait don à un mortel.

V

Comment expliquer alors qu'il ait pu, dans le même temps, du même œil et de la même main, voir et peindre la nature de façons si différentes? Comment le peintre du *Pont Saint-Ange* ou de l'île *San Bartolomeo* est-il aussi l'auteur de ces paysages compassés, dont les rochers aux « cassures savantes », les arbres redressés comme par un appareil orthopédique, les premiers plans aux ombres lourdes se retrouvent encore, en 1841, dans le *Démocrite et les Abdéritains* du musée de Nantes? Était-ce timidité? Avait-il foi vraiment, dans la candeur de son âme, à l'efficacité des règles et des formules qu'il voyait professer par les maîtres les plus élevés en dignités? et s'efforçait-il de s'en inspirer dans celles de ses œuvres qui devaient donner de lui-même, aux jurys et au public, l'opinion la plus « haute », dans celles où il mettait le meilleur de son application, sinon de son cœur?

Il lui fallut longtemps pour acquérir cette *confiance* dont, à la fin de sa vie il faisait, — il savait bien pourquoi, — l'une des vertus cardinales de l'artiste, pour oser mettre d'accord les sollici-

tations intimes de son génie, les appels doucement impérieux de ses visions et de son rêve avec ce que la pédagogie lui avait inculqué. A suivre, de 1822 à 1845, les salons de Corot, on pourrait faire l'histoire de son « affranchissement », dire comment le souvenir et l'influence de ses libres *études* se fait de plus en plus sentir dans les constructions laborieuses et les « ajustemens » de ses « grands » tableaux. En 1833, il avait fait, à Fontainebleau, une étude de chênes qui est aujourd'hui entre les mains assurément les plus dignes d'un pareil dépôt, chez M. Français. A ceux qui ne connaissent de Corot que les fameux « brouillards argentés » dont les littérateurs, les contrefacteurs, les marchands et Corot lui-même, peut-être, à la fin de sa vie, ont fait un grand abus, il faudrait montrer ce morceau. Il est enlevé d'autorité, d'une facture directe et décidée, corsé de ton, délicat autant que ferme. Deux ans après, Corot « utilisait » cette étude et la plaçait au second plan et à gauche, près du rocher au-dessus duquel descend un ange, dans son tableau d'*Agar au désert* (Salon de 1835). Le critique qui l'accusait alors « de sécheresse » et « d'un coloris sale et terreux » pourrait à peine être taxé d'excessive sévérité. De l'*étude* au *tableau*, d'autres préoccupations étaient intervenues : la vision s'était refroidie, la main alourdie, le charme envolé. On trouverait le même « écart » entre les admirables *Études* de moines données à son ami Alfred Robaut et le *Saint Jérôme* du Salon de 1837.

Cinq ans plus tard, un précieux tableau du musée de Metz : le *Pâtre*, nous montre déjà Corot plus d'accord avec lui-même. Nous ne saurions mieux faire que d'en emprunter la description à M. Émile Michel (1) : « C'est vers la fin du jour ; le soleil vient de disparaître d'un ciel clair et pur ; la pâle silhouette des montagnes lointaines se détache à peine sur l'or du couchant. Les profondeurs des grands arbres sont pleines de mystère et déjà une ombre bleuâtre envahit les vallées. Un ruisseau rapide court au premier plan parmi les gazons qu'il anime. Des chèvres folâtrent et broutent çà et là, pendant qu'adossé au tronc élevé d'un jeune arbre, un pâtre jette dans le silence du soir sa rustique chanson. Il semble que le souffle d'un air plus pur vous anime et en même temps qu'une impression de calme et de recueillement, je ne sais quel parfum d'antiquité et de nature vous pénètre peu à peu... » Corot, paraît-il, avait gardé pour ce tableau une prédilection particulière, comme s'il eût eu le sentiment qu'il avait marqué pour lui le commencement de l'émancipation.

(1) *Étude historique et critique sur le musée de peinture de la ville de Metz*; 1868.

Aucune de ses œuvres peut-être n'est, à ce point de vue, plus instructive que l'*Homère et les Bergers* du Salon de 1845, conservé au musée de Saint-Lo; aucune ne montrerait avec la même persuasive évidence la juxtaposition des souvenirs de l'école et du sentiment personnel. C'est de l'école que procèdent les premiers plans et le groupe d'Homère et des bergers, mais tout pénétrés déjà des caresses de la lumière enveloppante; et la mer bleue qui sourit au fond sous un pan de ciel vermeil, surtout, à droite, entre des bouquets d'arbres, l'apparition de blondes architectures dans la lumière jeune, annoncent la présence du véritable Corot. Ce qu'il avait rêvé dans ses premières études d'Italie, on le retrouve là. L'heure de l'affranchissement a sonné... On conviendra qu'il était temps, si l'on veut bien se souvenir qu'en 1845, le bon Corot touchait à la cinquantaine.

A mesure que, sans rupture violente ni scandale, il s'était éloigné de Victor Bertin et de Xavier Bidault, il s'était rapproché d'un maître, naïf comme lui, plus digne de le conseiller et de le soutenir : Claude le Lorrain. Le même rêve au fond habitait leurs deux âmes; de leur habituelle contemplation de la nature, une impression se dégageait dominante : la gloire du ciel profond, infini, dans son dialogue éternel avec la terre et les eaux. De l'un à l'autre, assurément, la différence des milieux et des temps se fait sentir : chez Corot, la sensibilité est plus agile; la rétine, plus tendre, semble emmagasiner plus de vibrations; il entre plus de consonances, des jeux plus compliqués d'harmoniques et de complémentaires dans la constitution de ses grands accords; à analyser ses ciels admirables, qui sont moins de la couleur que de la lumière et dont les sonorités sont tour à tour si légères et si riches, on y noterait la palpitation de plus d'atomes, et partout en même temps des sens plus aiguisés et plus exigeans, un métier moins simple, une main moins patiente. Mais chez l'un comme chez l'autre, les données essentielles se ramènent toujours à l'opposition de la fluidité lumineuse des fonds avec les constructions plus denses des premiers plans. Du *Bain de Diane* à *Biblis*, son dernier chef-d'œuvre, Corot, dans ce qu'on pourrait appeler sa grande manière classique, revient sans cesse au même motif : entre deux masses inégales de verdures ou de rochers s'appuyant de chaque côté aux deux montans du cadre, une grande trouée d'horizon fuyant, de ciel et d'eau est ménagée. Le moment choisi de préférence est aux heures indécises, surtout celles du crépuscule où les formes terrestres se silhouettent par grandes masses sur le firmament qui retient encore, dans un grave recueillement, une solennité tendre, la suprême splendeur du jour qui va mourir. Les

figures qu'il se plaît à évoquer, dans ce décor auguste, n'y sont jamais qu'un accident pittoresque; elles animent de l'arabesque de leurs lignes ou des notes toujours savamment nuancées de leurs draperies flottantes, la grande symphonie orchestrale qui les enveloppe de sa puissance et de sa douceur.

Quel que soit le sujet, les véritables acteurs sont moins ces figures elles-mêmes que le chœur des choses inanimées, des harmonies aériennes, où vient se condenser et se manifester, dans un état général de nature bien mieux que dans un souvenir historique ou mythique, cette « action sentimentale » que Valenciennes exigeait dans tout paysage (1). D'autres fois, c'est aux fêtes du matin, à l'arrivée joyeuse du jour dans les clairières humides ou sur les eaux frissonnantes, que sa fantaisie nous convie; des bandes de nymphes dansantes accourent; elles forment des rondes ou bien enroulent des guirlandes au tronc de quelque hêtre ou à la gaîne d'un dieu Terme rieur. Mais c'est là-haut, dans l'ivresse légère et le lyrisme des jeunes rayons, dans l'échange des reflets qui, de la terre heureuse au ciel bienveillant, montent et redescendent, dans les échos des notes gaies, rapides et chantantes qui, de toutes parts, à tous les coins de l'horizon s'éveillent, s'appellent et se répondent, que se célèbre la véritable fête. Il faut avoir analysé patiemment le détail technique de ces symphonies pastorales; elles sont merveilleusement orchestrées. Corot, qui était passionné de musique, n'aurait pas désavoué cette assimilation de son art à un art voisin.

VI

Nous avons parlé un peu légèrement des figures qu'il mêla à ses paysages « classiques ». Gardons-nous d'oublier que lorsqu'il a abordé l'étude de la forme vivante dans ses rapports avec le milieu atmosphérique où elle baigne, Corot s'est montré l'égal des plus grands maîtres. Son incomparable finesse d'œil, là encore, l'a admirablement servi. Il n'avait jamais négligé la figure. Dès son premier voyage en Italie, il avait copié plusieurs fragmens des fresques du Campo-Santo; Andrea del Sarto, surtout, le grand Andrea de l'*Annunziata*, l'avait ensuite enthou-

(1) Cette « action sentimentale », Corot a voulu quelquefois la porter jusqu'au drame, et dans la *Destruction de Sodome* (1844), surtout dans l'*Incendie de Sodome* (1857), avec les violets sulfureux et les jaunes brûlés de ses fonds; dans le *Dante et Virgile* (1859) et le *Christ au Jardin des Oliviers*, avec des rouges vineux sur des verts nocturnes, on pourrait aisément relever quelque préoccupation ou influence d'Eug. Delacroix, que Corot admirait beaucoup... Mais ce ne sont là que des incidens dans l'ensemble de son œuvre.

siasmé, et il en avait fait de respectueuses copies. Pour son *Agar au désert* (1835) et son *Saint Jérôme*, il avait beaucoup travaillé d'après le modèle vivant ; pour la décoration de la chapelle des fonts baptismaux, à Saint-Nicolas du Chardonnet (où il peignit un *Baptême du Christ*, aujourd'hui à peu près invisible grâce à la construction d'un mur, aggravée par la pose de vitraux aussi médiocres de dessin que faux de ton et vulgaires de couleur), il avait abordé la « grande nature ». Il avait ambitionné alors de plus importans travaux de décoration murale, et des tableaux comme l'*Eurydice blessée* ou la *Toilette* montrent ce qu'il eût pu faire en ce genre. Si le détail anatomique de ses figures nues n'est pas toujours impeccable, les relations des carnations (admirablement *dans l'air*) avec l'enveloppe atmosphérique sont d'une justesse et d'une qualité si rares que l'œil en reste comme comblé de plaisir. Enfin, il ne cessa jamais, pour son intime satisfaction et l'assouvissement de ses plus secrètes inclinations de « peintre », de brosser, sans aucune pensée d'exposition ni de vente, diverses études de *Liseuses*, *Jeunes filles à la mandoline*, *Intérieur d'atelier*, etc., qui sont, dans la seconde partie de son œuvre, et dans une note très différente, ce que les *études* d'Italie furent dans la première. Dans ces morceaux, faits sous un jour d'atelier, il est plus franchement « coloriste » que dans ses paysages ; il y laisse au ton local toute sa plénitude, recherche des harmonies plus étoffées et des sonorités plus soutenues, sans jamais compromettre d'ailleurs cette impression totale et cette rigoureuse discipline des détails qui résultent de l'observation constante et de la présence de l'air ambiant. On pourrait citer de cette série quelques pièces dignes des plus grands maîtres ; sans les imiter directement, avec une palette et des procédés différens, elles évoquent la ressemblance, tantôt de Van der Meer de Delft, tantôt de Velasquez, tandis que quelques *Intérieurs de cuisine* n'auraient pas déplu à Pieter de Hooch... Et, sans doute, on peut demander autre chose encore à un tableau et les esthéticiens transcendans doivent être respectés ; mais croyons-en Chardin, c'est bien bon de bonne peinture !

VII

Pendant que Corot, sans renier ses origines classiques, se libérait de sa manière froide et officielle pour atteindre à la libre et large expression de son véritable génie, une bataille mémorable se livrait dans l'école française. Un groupe de paysagistes, plus jeunes que lui d'une quinzaine d'années, avait levé contre les

ateliers académiques l'étendard de la révolte. Encouragés par des exemples venus d'Angleterre et par les vieux maîtres hollandais, par Bonington, qui exposait pour la dernière fois en 1827, et dont Corot n'ignorait pas les aquarelles, par Constable, — ils osèrent négliger l'Italie et opposer aux paysages ajustés et aux nobles mythologies de fidèles et ardens portraits de la terre natale. C'étaient, disait-on dans le camp ennemi, « des sites arides et sans charme, dont les lignes sont pauvres et la végétation desséchée et rabougrie. » Delécluze, un peu effaré mais s'efforçant de résumer le débat avec impartialité, écrivait : « On devait bien s'attendre à trouver dans les paysagistes la même anarchie de goût que chez les peintres d'histoire et de genre. Ce sont encore les homéristes et les shakspeariens qui, sous la forme de Tityres et de pêcheurs de morues, se disputent la gloire de plaire. Les uns s'appellent ennuyeux, les autres dégoûtans! » Corot restait en dehors de ces querelles. Il ne prit jamais ouvertement parti contre ses anciens maîtres; et s'il ne se fit pas faute, plus tard, avec quelque affectation peut-être, de proclamer son admiration pour Théodore Rousseau, qu'il comparait tantôt à un aigle et tantôt à un lion, lui, Corot, n'étant qu'une alouette! par son âge pas plus que par ses origines, il n'appartint au groupe des révolutionnaires.

Mais comment n'eût-il pas été frappé de tant de paysages intimes que la jeune école produisait d'année en année avec un succès croissant? Comment toutes ces interprétations exactes et passionnées de la nature maternelle n'auraient-elles pas touché son cœur? Pourquoi n'eût-il pas dit lui aussi l'amour qu'il avait pour elle, et fait, comme les autres, des « tableaux » avec les études qu'il rapportait de ses promenades dans les provinces? Au Salon de 1848, profitant de la liberté alors accordée pour la première fois aux exposans, il en envoyait une demi-douzaine, et désormais, de plus en plus nombreuses, à côté de ses paysages où les nymphes et les ægipans venaient encore errer, il montra des vues de pays, où, sans qu'on puisse dire que les préoccupations ethnographiques aient été jamais dominantes ni que les « géographes » aient le droit de le revendiquer pour l'un des leurs, il sut exprimer le charme propre de chaque région. Ses études de *Suisse* et de *Hollande* sont à ce point de vue aussi intéressantes que généralement peu connues. Dans ses fréquens séjours aux environs d'Arras et de Douai, en Artois, en Picardie, dans ses villégiatures à Ville-d'Avray, à Compiègne, à Fontainebleau, dans ses visites en Saintonge, en Poitou, en Limousin, il renouvela le fonds déjà si riche de son œuvre. A

Marcoussis comme à Castel-Gandolfo, à Ville-d'Avray comme au lac de Garde, au pont de Mantes comme au pont Saint-Ange, à la Rochelle comme à Civitta Vecchia, dans les saulaies de l'Artois comme dans les bois de chênes-liège de la campagne romaine, dans les rues des villages de Picardie ou de l'Ile-de-France comme sur les voies sacrées de la Rome antique, ce qu'il trouvait d'ailleurs, ce qu'il aimait, c'était encore et toujours la nature, et, dans cette nature, ce qui de plus en plus charmait ses yeux, c'étaient les accords délicats des choses dans l'air mélodieux. On a vu quel peintre d'architecture il avait été et quel parti il avait tiré de ces « fabriques » éclairées par les rayons obliques, dont la tradition lui était venue de l'école, et dont il avait fait, par la grâce de son génie, en les égrenant comme des notes de lumière, un des élémens de l'harmonie de ses tableaux. Il fit servir, dans les horizons plus voilés de la France septentrionale, les plus humbles chaumières, tapies dans la verdure ou étagées sur les coteaux modérés, à une même œuvre d'enchantement. Sans qu'on y sente jamais la « composition », la mise en place systématique, tout se dispose naturellement pour le plus heureux effet; les plus humbles motifs s'ordonnent dans un doux rayonnement pour la plus reposante satisfaction des yeux.

On a parlé de sa monotonie. On n'a donc voulu voir dans cette œuvre si variée que les seuls « brouillards argentés », le tableau type que le public adopta, que les marchands demandèrent, et qu'il fut entraîné à produire en ses dernières années, trop souvent et trop vite... Mais regardez! Voici de claires matinées et de fins crépuscules, dont la mélancolie légère semble avoir retenu le meilleur et le plus apaisant de la lumière du jour ; voici des bords paisibles de rivière peints à côté de son cher Daubigny, dont les graves verdures s'enlèvent largement sur le ciel moite et humide ; voici des chemins creux qui se perdent sous bois et gagnent sans se presser le village prochain, s'arrêtant devant une maison de garde, avec çà et là la surprise d'un rayon, l'aménité d'une note de lumière ménagée à quelque tournant, comme une invitation au repos et un appel ami ; voici des villages éparpillés dans la verdure et s'éveillant ou s'endormant comme au son d'une musique invisible : voici le *Pont de Mantes*, — hélas ! parti pour l'Amérique d'où les chefs-d'œuvre ne reviennent plus, — aussi noble en sa lumière virginale que les viaducs de Rome et combien plus charmant que le pont de Narni ! — voici la Rochelle, le blond chef-d'œuvre, la perle précieuse, claire et discrète, transparente et profonde, si française et si belle sous les caresses du ciel natal ! Voici, enfin, des intérieurs de bois, des clairières au crépuscule

ou au clair de lune qui prennent dans le mystère de la nuit des airs de forêts enchantées ; — voici, près d'Avon, à Fontainebleau de grands horizons de verdures moutonnantes, dont les larges ondulations se déroulent majestueusement, pareilles à un sombre océan apparu soudain du haut d'un monticule, entre deux troncs d'arbres élancés comme les colonnes d'un temple debout sur quelque promontoire... De l'intimité la plus humble, il s'élève sans effort au style le plus émouvant — et ce « style » alors n'est plus l'étroite et impersonnelle application d'une recette, l'art de disposer sur une toile des fragmens d'études, c'est l'expression libre et large, persuasive et animée d'un profond sentiment de nature.

VIII

Dès qu'il eut pris clairement conscience de lui-même, qu'il osa davantage obéir jusqu'au bout à son démon familier et qu'il s'habitua à lire plus librement à la fois dans la nature et dans son propre cœur, Corot en vint à créer, pour son usage, un système de notations sommaires et rapides, dont il faut dire quelques mots. Ce vif sentiment, cette intuition si sûre et si subtile de la vie de l'atmosphère et de ses relations avec tout ce qu'elle enveloppe et fait vivre, cette attention portée sur les choses moins pour en surprendre l'intime structure et la physionomie individuelle que pour saisir et noter leurs rapports avec ce qui les environne, cette observation délicate des phénomènes les plus éphémères et des plus mobiles apparences qu'un souffle de brise, l'angle changeant d'un rayon défont et modifient sans cesse, devaient le conduire graduellement à ce qu'on a appelé « l'impressionnisme ».

Il pouvait s'abandonner impunément à son charme dangereux, parce qu'avant de se permettre les synthèses sommaires, il avait patiemment accumulé de minutieuses analyses ; il avait, en ses jeunes années et jusqu'à sa pleine maturité, rempli ses cartons de dessins attentifs, étudié comment les plans des terrains s'établissent, comment les arbres robustes s'attachent à la terre maternelle ; il savait comment se comporte la vivante charpente d'où partent les menues branches et les feuilles qui tremblent au moindre vent, il avait observé comment elles sont adaptées sur leur tige, quelle est leur forme et leur profil...

Peu à peu, à ses consciencieuses enquêtes, on voit, dans la collection de ses dessins et de ses carnets, se substituer une autre méthode d'indications rapides. Il s'était permis de dire que

Victor Bertin ne lui avait pas assez appris « l'importance du dessin d'ensemble et par masses »; et de bonne heure, dans la rue, au théâtre, il s'était exercé à croquer des silhouettes de passans ou de danseuses. Il voulut de même, sur le terrain, noter instantanément non seulement la silhouette générale et la distribution des grandes masses, mais aussi les relations d'ombre et de lumière des diverses parties. A cet effet, il avait imaginé un ensemble de signes conventionnels, une sténographie dont lui seul pouvait tirer parti. Pour la pleine lumière, un rond; pour les plans d'ombre, un rectangle ou un carré; pour les zones intermédiaires (par exemple un nuage que le soleil éclaire par derrière) un rond inscrit dans un carré lui servaient à dresser comme un état des lieux, un procès-verbal instantané. Au moyen de chiffres, allant de 1 à 5, il marquait les relations variables et les intervalles de clarté... Et comme il avait par devers lui de longues contemplations, une mémoire pittoresque prodigieuse, une imagination prompte à s'émouvoir à l'appel de cette mémoire, et que d'ailleurs il savait, à l'occasion, et jusqu'à la fin, reprendre ses *études* et « se ramener sur le terrain », il se trouve que ces impressions chiffrées lui furent d'un réel secours. Il reste toutefois certain qu'il se laissa entraîner, quand eut sonné l'heure du succès qui vint tardivement récompenser cette vie exemplaire, à des improvisations vraiment trop superficielles. Les adulateurs et les parasites, les marchands surtout et les amateurs, trop souvent marchands à peine déguisés, qui composent leurs galeries comme leur portefeuille et spéculent à la hausse, lui demandèrent à satiété ce qui dans son œuvre était le moins digne de lui. De là, dans cette œuvre si riche, des parties destinées à disparaître et qui ont déjà payé la rançon des engouemens naïfs ou intéressés d'autrefois. Mais le meilleur et l'essentiel est inaltérable, et restera, dans l'histoire de la peinture française au XIXe siècle, comme un des chapitres les plus charmans et les plus décisifs.

Corot enfin eut le privilège d'unir à une sensibilité frémissante et exquise une âme admirablement équilibrée; la volonté était chez lui avisée et tenace; il conserva un sentiment parfait des ressources et des possibilités de son art. Plus qu'aucun autre, il enrichit, il assouplit jusqu'aux limites extrêmes la langue pittoresque, il y fit passer des « frissons nouveaux »; mais il ne la faussa, ni ne la corrompit. Il ne fut pas esclave de la sensation; il ne s'y abandonna pas, éperdu et haletant jusqu'au stérile paroxysme; il ne fatigua ni la peinture, ni notre sensibilité, que d'autres, après lui, ont lassée, violentée, si bien qu'elle a demandé grâce. Il savait

qu'il importe surtout, quel que soit l'outil ou l'instrument dont on dispose pour traduire son rêve, d'éveiller dans l'âme des spectateurs des impressions équivalentes, où le souvenir de la réalité revienne fidèle et épuré dans une sereine contemplation. Il fut un idéaliste : avec la vision du monde, il fit passer en nous le lyrisme charmant dont ce spectacle avait ravi son cœur.

Aussi son œuvre continue-t-elle de s'offrir comme un abri délicieux, un rendez-vous de repos et de fraîcheur dans l'aridité de la route. Toutes les plus caressantes mélodies de la nature y ont été captées pour notre usage par un génie bienfaisant et fraternel. Rien de forcé, rien de faux surtout ni de violent. Il semble n'avoir connu de la vie que les heures sereines, ou du moins, quelle qu'ait pu être l'amertume des temps difficiles, n'en avoir emporté que des souvenirs apaisés. Peut-être, s'il est vrai que rien ne nous rende si grand qu'une grande douleur, serait-on tenté de dire parfois que cette consécration suprême lui fit trop défaut. Ne nous en plaignons pas ! Il était bon pour notre temps, où l'art a été le confident de tant de tristes secrets, qu'un homme se trouvât et qu'une œuvre parût en qui tout fût lumière, sérénité, harmonie. Corot a travaillé la chanson aux lèvres ; ses sens comme spiritualisés, son âme divinement légère et naïve, auront reflété, pour la consolation de la pauvre humanité, un monde où tout semble proclamer que la création fut un acte d'amour, et où rien ne pèse plus de la colère du Créateur ni du repentir de la faute.

André Michel.

POÉSIE

LES VITRAUX DE LA CATHÉDRALE

LE CONSENTEMENT D'APIA

I

Comme, nimbé d'or, sous des suites de portiques,
Saint Hilaire, menant des clercs en dalmatiques,
Au long de son jardin marchait silencieux,
Des jeunes gens, des fleurs aux doigts, l'amour aux yeux,
Saluèrent sa fille Apia. Saint Hilaire,
Qui les vit, ne les put regarder sans colère,
Si courtois, et charmans, et blonds comme le blé;
Et les rires de ces galans ayant troublé
Son cœur, il dit à ceux pour qui sa patience
N'avait jamais assez de foi, ni de science :
« Reprenez, sans tarder, chacun votre chemin. »

Et tous, en le quittant, lui baisèrent la main.
Et leur groupe décrut derrière les balustres.

Alors il descendit vers Apia, qu'illustres,
Avec des mots très doux, hélas! et désastreux
Priaient les jouvenceaux de prononcer entre eux.
Mais elle, qui prenait plaisir à leur querelle,
Et qu'amusait ce jeu, combien nouveau pour elle,

Quand tout d'une parole aurait été fini,
Sans plus s'en expliquer, disait non et nenni.
Eût-il même très haut vanté son héritage,
Un fils de roi n'eût rien obtenu davantage.
Seulement ses regards allaient plus volontiers
Vers un enlumineur tout jeune de psautiers,
Le plus timide, fier pourtant comme une épée.
Et certe elle en était dans son âme occupée,
Et sa mère, près d'elle assise, en y songeant,
Dit : Soit! et l'approuvait d'un sourire indulgent,
Si bien que, le bonheur de vivre étant sur elles,
S'abattit à leurs pieds un vol de tourterelles.

Mais vivre c'est aller au tombeau pas à pas,
Aveuglément! La joie est d'en haut. Ce n'est pas
Sur la terre, parmi ses peuples misérables,
Dans l'épreuve, que sont les voluptés durables :
Le ver au cœur du fruit pend de l'arbre séché.
Illusion, mensonge et mort, toute au péché
Donnée et du péché pour jamais coutumière,
Elle ignore la paix heureuse et la lumière.
Honte et douleur à qui s'en est émerveillé!
Elle est fange : le pied qui la foule est souillé ;
Ténèbres : le marcheur le plus ferme y trébuche;
Avarice : le dol y cache son embûche ;
Fureur : le meurtre y guette et brandit son couteau.
Qu'on aborne le bois, la plaine ou le coteau,
C'est un abîme ouvert que la règle mesure,
Et ce qu'appelle Amour son désir est Luxure.
O chair des vierges! chair des vierges! pureté!
Gracilité des cols! bras fouettés de clarté!
Splendeurs! refusez-vous! Laissez aux pécheresses
Les alanguissemens et l'horreur des caresses.
Vous, fuyez-les. Pas de baisers! La passion
Est souillure, l'étreinte est profanation.
Vous êtes la blancheur souveraine et le temple
Où, renfermée, attend, prie, espère et contemple
Une âme! Et sur ce temple, entre tous précieux,
Vous laisseriez errer des mains, errer des yeux,
Et, s'affolant dans sa victoire inassouvie,
Une bouche qui vous dirait : Je suis la Vie!
Mais cette bouche, mais ces mains, ces yeux, la Mort
Est en eux déjà qui les corrompt et les mord

Sur ce lit même où votre fatigue retombe,
Et vous ne mariez que la tombe à la tombe.

Les jeunes gens étaient partis. Le Saint parlait.

II

Et voici qu'il reprit : « Hors des siècles, il est,
Dans le jour d'où sans fin le méchant se recule
Et qui n'a pas d'aurore et pas de crépuscule,
D'autres noces de vie ardente et de clarté,
Dont la douceur et dont l'amour sont chasteté,
Et qui n'ont que l'azur du ciel pour draperie.
La terre? fuis la terre, ô ma fille! Aime et prie.
Fuis la terre odieuse et vile, où constamment
Tout nous éprouve, tout nous déçoit, tout nous ment.
Car c'est l'Esprit du mal, pour que tu te perdisses,
Qui t'égarait avec ses perfides blandices
En ces enchantemens dont je te délivrai,
Et je ne t'ai pas dit un mot qui ne fût vrai!
Fuis la terre, ô ma fille aimée, et sois bénie.
Ses fleurs ont nom péché, manquement, félonie.
Ses fruits sont de poussière et de cendre. Mais vois!
Au milieu des concerts d'instrumens et de voix
Et salué par les harpes et les cantiques,
Il vient vers toi, l'Époux, dans les parvis mystiques
D'où montent les filets d'azur des encensoirs.
Admiré du soleil et des astres des soirs,
Il vient vers toi Celui qui rendit témoignage
De son père, le fils d'ineffable lignage,
Sur qui rien ne prévaut, dont le règne est sans fin,
Que servent, inclinés, l'ange et le séraphin,
Et dont le sang versé ruisselle en nos calices!
O noces de victoire et de gloire! ô délices!
Qu'il te donne l'anneau de sa foi! que, liés
Par lui-même à ton col, s'épandent ses colliers!
Voici ton manteau d'or tramé. Blanche épousée,
Qu'il ait ton amour tout entier et ta pensée
Tout entière de qui le mal fut écarté,
Et ton âme, ô ma fille, et ta virginité!
Parce que c'est l'Époux, celui-là, qui, ravie
En son cœur, te peut seul dire : Je suis la Vie,
Et près de qui le roi le plus grand est petit. »

Et regardant sa mère, Apia consentit.

Le Saint alors se mit en prière près d'elle,
Et pour qu'à son amour elle restât fidèle,
Car le démon veillait. Quand il se releva,
Très calme, il lui toucha l'épaule et lui dit : Va!
Au même instant, miroirs d'or où se réverbèrent
Les cieux profonds, les yeux de l'enfant se fermèrent.
Elle pencha sa tête et joignit ses deux mains.

Plus de veilles pour elle et plus de lendemains!
Vierge, son père à son Époux l'avait donnée.
Mais, sa mère pleurant d'en être abandonnée,
Les anges devant elle accoururent parmi
Les fleurs, et, soutenant ce doux corps endormi
Qu'ils emportaient dans un envolement de toiles,
Frères aînés, ils la couronnèrent d'étoiles.

ROBERT DE LA VILLEHERVÉ.

REVUE LITTÉRAIRE

DEUX MORALISTES « FIN DE SIÈCLE »

CHAMFORT ET RIVAROL

Les noms de Chamfort et de Rivarol n'ont pas cessé de s'appeler l'un l'autre. Ces ennemis intimes, après avoir passé leur vie à se haïr, ou, ce qui est plus grave, à se jalouser, sont unis dans la mort, devant la postérité et devant la Sorbonne. C'est sous la forme de thèses pour le doctorat que nous arrivent, à quelques mois de distance, les études consacrées par M. Maurice Pellisson à Chamfort, et par M. André Le Breton à Rivarol (1). Ce sont deux panégyriques, de valeur inégale, mais d'égale chaleur. M. Pellisson prend en main, avec conviction, la cause de Chamfort calomnié par les pamphlétaires royalistes, et il la dessert avec application. Il s'attache à mettre surtout en lumière le rôle politique de l'ami de Mirabeau; et il ne se rend pas compte que Chamfort peut bien avoir été un révolutionnaire de la première heure et mériter le titre de vieux républicain, s'il a une place dans l'histoire c'est dans l'histoire des lettres et non dans l'autre. M. Pellisson se montre très soucieux d'obtenir notre estime pour le caractère de son client, dont il admire, pour sa part, la probité, la dignité, l'indépendance. Il le lave surtout du reproche d'avoir été un misanthrope et un pessimiste. Il nous fait un Chamfort « à l'eau rose ». Et il ne s'aperçoit pas qu'il détruit ainsi l'originalité elle-même du moraliste. — Dans un livre écrit avec esprit, avec élégance et même avec coquetterie, et qui témoigne d'ailleurs de recherches très consciencieuses, M. Le Breton parle de Rivarol d'une façon qui eût réjoui Rivarol et chatouillé délicieusement sa fatuité. M. le comte eût respiré avec volupté cet encens qui s'adresse

(1) Maurice Pellisson, *Chamfort*, 1 vol. in-8° (Lecène et Oudin). — André Le Breton, *Rivarol*, 1 vol. in-8° (Hachette).

d'abord à ses perfections physiques. « Quel homme a été plus visiblement que celui-là l'enfant gâté de la nature? Elle lui a donné mission de plaire. Avec quels soins, quelle tendresse, elle a modelé son corps!... Ceux qui le chicanent sur sa noblesse enragent qu'il n'ait qu'à paraître pour leur infliger un démenti : sa noblesse, il la prouve en marchant... Quant à sa tête un peu grosse, comme celle de Chénier, pour les épaules qui la portent, elle est d'une harmonie de dessin qui enchante les yeux... Quelque chose de plus beau que sa tête, c'est son cerveau... Et quelque chose de plus ravissant que le sourire de Rivarol, c'est sa parole... » Tel est le ton. Le portraitiste a été séduit par le charme de son modèle; il s'y abandonne et ne discute pas. Au surplus, il en a flatté plutôt que faussé l'image. Il fournit à Rivarol une occasion nouvelle de faire la roue devant nous; mais il ne surfait pas son mérite. « Jouir de la société, la défendre dès qu'elle est en péril, la regretter quand elle se dissout et mourir de sa mort, voilà toute l'histoire de Rivarol. » On ne saurait mieux dire.

Ce qui fait qu'il y a lieu de réunir Chamfort et Rivarol, ce n'est pas seulement le rapprochement des dates et certaines affinités de nature, mais c'est qu'ils ont eu, en dépit des apparences et tout en prenant position à des points contraires et extrêmes, une destinée analogue. Ils ont souffert d'une même misère et d'une malechance pareille. Ils représentent deux variétés d'un même type, celui du littérateur venu sur le déclin d'une littérature et d'une société. Il en est parmi les « écrivains de transition » chez qui on discerne déjà les germes de l'avenir. Incapables de réaliser l'idéal nouveau, ils l'ont du moins entrevu et annoncé : ils sont des précurseurs. D'autres ferment une époque. Leur fortune est liée au sort de quelque chose qui s'achève et qui meurt. Chamfort et Rivarol sont de ceux-là. Préparés par leurs qualités mêmes à briller au milieu d'un état social qui en était venu à l'épuisement, ils ont été prisonniers de leur succès. Ils sont les enfans gâtés et les victimes d'une société qui finit.

Cette société de la fin du XVIIIe siècle, on a coutume de se la représenter d'après le mot fameux de Talleyrand; on continue de lui prêter toutes les élégances auxquelles elle a d'elle-même depuis longtemps renoncé; on prolonge pour le projeter sur son agonie l'éclat qu'ont jeté quelques salons désormais défunts. Ce n'est plus le temps des Geoffrin, des Du Deffand et des Lespinasse. Au lieu de trois ou quatre salons qui donnaient le ton, il y a maintenant une multitude de salons de moindre importance et de tenue médiocre, où se mêlent tous les tons et tous les mondes. Des mœurs importées de l'étranger ont entamé et altéré la politesse française. Déjà l'anglomanie est une fureur, et ce n'est pas du XIXe siècle que date chez nous l'américanisme. La France n'est plus le salon de l'Europe, elle en est le café. Le goût de l'élégance a été remplacé par celui du luxe, et d'un luxe de mauvais aloi qui n'est souvent que l'éta-

lage de la dépense. L'esprit s'est alourdi, épaissi. Ce sont des nuances difficiles à définir avec précision, mais qu'on sent avec vivacité. « En parcourant les mémoires et monumens du siècle de Louis XIV, écrit Chamfort, on trouve même dans la mauvaise compagnie de ce temps-là quelque chose qui manque à la bonne d'aujourd'hui.» Par suite les moyens de plaire et de recueillir l'applaudissement ont changé. « Au ton qui règne depuis dix ans dans la littérature, la célébrité littéraire me paraît une espèce de diffamation qui n'a pas encore tout à fait autant de mauvais effets que le carcan; mais cela viendra. » Le cynisme est à la mode; le débraillé du langage accompagne celui des mœurs et s'accorde avec celui du costume. « On ne s'effarouche plus de rien, ni des soupers de Grimod de la Reynière, ni des exploits de Lauzun, ni des mots de Sophie Arnoul; Rohan est cardinal et Mme de Genlis professeur de décence; faire scandale serait un tour de force. Les liaisons irrégulières s'affichent, les propos les plus scabreux se répètent à voix haute. Sous couleur de s'initier à la philosophie, les belles marquises dissertent avec Diderot et d'Alembert sur les organes de la génération; la pudeur s'en est allée avec les autres superstitions d'antan, et la femme n'est plus, — ainsi le prince de Ligne baptise Mme de Coigny, — qu'un « joli garçon » quelque peu mauvais sujet » (1). Tout est permis pourvu qu'il s'offre avec l'attrait de la jouissance. Les sociétés vieillies sont en proie au tourment de l'ennui; pour y échapper elles essaient de se donner l'illusion de l'activité; sous la menace du temps qui les presse, elles veulent vivre vite et beaucoup, tout ensemble avec hâte et avec intensité. « Si on pouvait mettre ensemble les plaisirs, les sentimens ou les idées de la vie entière et les réunir en l'espace de vingt-quatre heures, on vous ferait avaler cette pilule et on vous dirait : Allez-vous-en. » Cette fièvre est signe de maladie et de décrépitude. Elle se déclare dans un organisme usé. C'est qu'en effet la vie de société à cette époque n'a plus d'objet. Elle a servi jadis à créer quelque chose : la politesse des usages, de la conversation et du style. Elle a servi aux écrivains pour les initier à certaines délicatesses du sentiment et leur enseigner le respect de leur plume. Elle a servi aux gens du monde chez qui elle a répandu d'abord le goût des choses de l'esprit et fait pénétrer ensuite le mouvement d'idées venu de la philosophie. Elle ne sert plus désormais à aucune fin distincte d'elle-même. Elle est à elle-même son propre objet. Elle ne tend qu'au plaisir. Elle est inutile et partant dangereuse.

Cette vie toute frivole et factice, qui sonne creux et sonne faux, a conservé encore assez de prestige pour attirer presque tous les écrivains du temps, façonner leur esprit, accaparer les ressources de leur talent. Rivarol n'est attentif qu'aux épisodes de sa royauté de salon et ne compte

(1) Le Breton, *Rivarol*, p. 20.

dans la journée que les heures où il peut éblouir un cercle d'auditeurs, ou trôner à la table d'un souper. Il n'existe que pour ces succès que d'ailleurs il a soin de concerter et de ménager savamment; il travaille le matin son esprit du soir : comme tous les improvisateurs il prépare de longue main ses effets. Il reste au lit, absorbé dans une paresse laborieuse, occupé à noter gravement les traits ingénieux qui traversent son esprit, à limer une anecdote, polir un bon mot, aiguiser une épigramme, mettre une plaisanterie au point ou un paradoxe en forme. Il inscrit ces belles choses sur des cartes fixées à sa glace devant sa cheminée. Il les apprend par cœur en se mirant. Il est mort sans s'être douté qu'il y eût quelque puérilité à ce métier d'histrion mondain et que ces gentillesses de poupée à la mode fussent indignes d'un homme. Écoutez Chamfort. Il vous semblera au premier moment que cette vie lui est insupportable; en fait, elle lui est nécessaire et elle lui est douce. Car ce n'est pas, je pense, par obligation de naissance et devoir de caste qu'il a été amené à fréquenter la société riche, élégante et titrée. Bien au contraire. Pour y arriver il a dû surmonter toute sorte d'obstacles. Mais il était attiré vers elle par un goût irrésistible; il y a été retenu par le succès. Il se peut qu'il ait affiché pour elle un profond dégoût, qu'il n'ait cessé de la railler, qu'il ne l'ait décrite que pour en dévoiler les dessous et en étaler les hontes. Le fait est qu'il n'a voulu connaître dans l'humanité qu'elle seule. Il ne s'est pas lassé d'en recommencer l'étude, d'en fouiller la psychologie compliquée et l'étrange morale, de collectionner les observations et les anecdotes dont elle est l'invariable sujet. Gens de noblesse, gens de finance, gens de plaisir, gens de lettres, les princes et leurs maîtresses, les grands seigneurs et les danseuses, le duc de la Vallière et la petite Lacour de l'Opéra, Mme de Pompadour et Mme Du Barry, Lauzun et sa femme, Fontenelle, Voltaire, l'abbé Maury, les désœuvrés corrompus, les affairés cyniques, tel est le personnel qui défile dans ces anecdotes de Chamfort et telle l'humanité sur laquelle il a étudié le cœur humain. Son regard est limité à cet horizon. Or la société ne s'inquiète pas si on parle d'elle en bien ou en mal; mais elle veut qu'on s'occupe d'elle et d'elle seule. Cela nous fait comprendre que la gloire mondaine de Chamfort ait été si éclatante, et qu'elle soit restée si durable. On cite encore dans les salons d'aujourd'hui les mots de Chamfort : on préfère parfois les démarquer. Ils portent toujours. C'est un répertoire où les causeurs peuvent s'approvisionner à coup sûr. L'esprit de Chamfort avec son ragoût de médisance et son assaisonnement de libertinage ne risque pas de cesser de plaire. Lui-même personnifie une espèce de moralistes, dont je doute que ce soit une espèce disparue : c'est le moraliste mondain, flagellant les vices d'un monde dont il aime l'élégance et peut-être la perversité, à la fois détracteur et dévot d'une société pour laquelle il pousse le mépris jusqu'à la haine et le respect jusqu'au snobisme.

Par où s'explique cette amertume de Chamfort, cette colère contre la société de son temps et contre la société en général? N'y voir que la haine désintéressée des abus et qu'une noble révolte contre les inégalités sociales serait l'effet d'une belle candeur. Sans doute il faut supposer une première disposition native. Il y a une âpreté d'accent, une violence de ton, une qualité d'ironie préméditée et condensée, à laquelle on n'arrive pas sans un don de nature. Comparez un mot de Chamfort avec un mot de Rivarol, par exemple; vous saisirez aussitôt toute la différence. Voici le mot de Chamfort sur La Harpe : « C'est un homme qui se sert de ses défauts pour cacher ses vices. » Mettez en regard le mot de Rivarol sur Chamfort lui-même : « C'est une branche de muguet entée sur des pavots. » Celui-ci est d'un bel esprit qui se contente d'égratigner l'adversaire. Celui-là est d'un esprit méchant qui veut faire plaie et faire saigner la plaie. On a remarqué que très peu de personnes sont capables d'aimer au sens vrai du mot; il y a de même une puissance de haïr qui n'est départie qu'à quelques-uns. C'est là, chez Chamfort, le fond du caractère, le trait essentiel autour duquel vont cristalliser les impressions venues de la vie. Or, comme Rousseau, Chamfort est plébéien. Et il a pu s'apercevoir qu'aux yeux des gens de condition ni l'esprit, ni le talent, ni même l'argent ne supplée au désavantage de n'être pas né. De plus, il est enfant naturel. Et l'exemple de d'Alembert suffirait à prouver que sur ce point la société aristocratique avait peut-être moins de préjugés que n'en a montré par la suite la pruderie bourgeoise. Mais Chamfort est vaniteux: quand on demande beaucoup à l'opinion du monde, c'est une nécessité qu'on souffre doublement de ses dédains. Malheur à ceux qui ne savent pas hausser les épaules devant certaines humiliations que la sottise croit leur infliger! Il est pauvre et en contact journalier avec la richesse. L'inégale répartition des richesses l'a choqué d'autant plus qu'il est du côté non des privilégiés, mais des autres. Les questions d'argent et les chiffres reviennent fréquemment sous sa plume. A-t-il tenu le propos qu'on lui prête? « Ces gens-là doivent me procurer vingt mille livres de rente. Je ne vaux pas moins que cela. » Ce qui rend ce mot vraisemblable, c'est qu'il est en accord avec les préoccupations dont témoignent fréquemment la correspondance ou les réflexions de Chamfort. « J'ai toujours été choqué, écrit-il, de la ridicule et insolente opinion répandue presque partout, qu'un homme de lettres qui a quatre ou cinq mille livres de rente, est à l'apogée de la fortune. » Et ailleurs: « On se fâche souvent contre les gens de lettres qui se retirent du monde: on veut qu'ils prennent intérêt à la société dont ils ne tirent presque pas d'avantage; on veut les forcer d'assister éternellement aux tirages d'une loterie où ils n'ont pas de billet. » C'est le langage lui-même de l'envie. Si encore il trouvait dans une renommée solide une suffisante compensation! Mais il estime à son prix l'applaudisse-

ment frivole des salons. Il désespère de jamais faire œuvre sérieuse; et, faute d'être venu à son heure, il ne l'essaie même pas. « Pour être un grand homme dans les lettres ou du moins opérer une révolution sensible il faut, comme dans l'ordre politique, trouver tout préparé et naître à propos. » Il a le sentiment d'avoir manqué sa vie.

Chamfort connut-il des déceptions d'un autre genre? Certaines de ses confidences le donnent à entendre. Homme à bonnes fortunes, il n'aurait pas eu naturellement de goût pour ces tristes aubaines. Il serait devenu sceptique après avoir été sentimental, et roué pour n'avoir pu faire autrement. « M... débitait souvent des maximes de roué en fait d'amour; mais dans le fond il était sensible et fait pour les passions... M... me disait : C'est faute de pouvoir placer un sentiment vrai que j'ai pris le parti de traiter l'amour comme tout le monde... » Il semble bien en effet qu'il eût le tour d'esprit romanesque; et il vint dans un temps où, suivant la définition que lui-même en a donnée, l'amour n'était que l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes. C'était, une fois de plus, avoir mal choisi son époque. Un tel malentendu est douloureux entre tous. Ceux qui, ayant espéré de l'amour une exaltation de tout leur être, se réduisent à ne plus lui demander que le plaisir des sens, reçoivent de ce heurt avec la réalité une commotion qui se prolonge à l'infini. Comme ils avaient engagé leur âme dans l'affaire, elle se trouve en effet compromise. C'est là fissure unique et subtile par où s'écoule ce qu'il y avait de meilleur en nous. « L'amour est un commerce orageux qui finit toujours par une banqueroute. » Cette banqueroute de l'amour entraîne après elle toutes les autres. On la retrouve ou on la devine à l'origine de plus d'une profession de foi désespérée... Il est possible d'ailleurs que Chamfort se soit vanté. On peut douter des causes de son libertinage, non de ce libertinage lui-même où il laissa le peu de santé qu'il avait. Les libertins ont le cœur sec... Peut-être n'en fallait-il pas tant pour expliquer la misanthropie de Chamfort et qu'il ait eu l'âme quasiment pétrie de haine.

C'est ce qui donne à la vie de Chamfort son unité. Que celui dont la figure s'encadrait si bien dans l'ancienne société ait applaudi si bruyamment à la révolution qui brisait les anciens cadres, cela au premier abord semble contradictoire. Celui qui avait reçu pension de Louis XVI se hâte d'employer le style du jour et d'appeler le roi déchu du nom de Louis Capet. Celui qui avait, après la représentation de *Mustapha et Zéangir*, reçu de la reine de tels complimens qu'il déclarait ne pouvoir ni les répéter ni les oublier, se hâte de devenir républicain; car, dit-il, « il n'y a que cela qui prenne ». Le secrétaire des commandemens de Condé et celui de Madame Élisabeth devient le plus ardent des patriotes. L'ami de Vaudreuil devient celui de Mirabeau. Mais c'est le propre de la haine qu'elle s'irrite des bienfaits reçus. Chamfort n'était pas seulement membre de l'Académie française, il avait

fait sa carrière par les succès d'académie. Il avait été couronné en 1764 pour une *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, en 1769, pour un *Éloge de Molière*. Il allait chercher des académies jusqu'en province, et obtenait de celle de Marseille un prix pour son *Éloge de La Fontaine* en 1774. Il avait abusé des prix d'académie. Après quoi c'est lui qui rédige pour Mirabeau ce *Discours sur la suppression des Académies* que le tribun devait lire à l'Assemblée et qu'on retrouva dans ses papiers. L'ordinaire banalité des plaisanteries qu'on a de tout temps dirigées contre l'institution académique, s'y assaisonne d'aigreur et s'y relève de passion sincère. Chamfort est le témoin et le narrateur nullement scandalisé de quelques-unes des pires journées révolutionnaires. Il se contente de dire : « On ne nettoie pas les étables d'Augias avec un plumeau. » Et en effet comment ne se fût-il pas réjoui de la tournure que prenaient les événemens, donnant satisfaction à sa vanité blessée ? Comment n'eût il pas applaudi à des catastrophes publiques qui le payaient en un jour de tant de rancunes lentement accumulées ?

De là aussi, vient l'originalité de son œuvre. Certes on est en droit de souhaiter qu'un peintre de mœurs ait la largeur du coup d'œil, l'impartialité et le désintéressement dans l'observation. En fait cela est très rare. La plupart du temps nous n'apercevons de la réalité qu'un aspect, celui-là même que nous découvrent nos sympathies ou nos colères. La haine est, dit-on, clairvoyante. Chamfort a très clairement aperçu ce retour à l'animalité primitive qui est le dernier terme où aboutissent les sociétés d'extrême civilisation. Sous le raffinement des manières, c'est la brutalité et c'est la férocité qui de nouveau font explosion. L'instinct réclame ses droits. « Je n'ai vu dans le monde, disait M..., que des dîners sans digestion, des soupers sans plaisir, des conversations sans confiance, des liaisons sans amitié et des coucheries sans amour. » « Qu'est-ce que la société quand la raison n'en forme pas les nœuds ? Une foire, un tripot, une auberge, un bois, un mauvais lieu et des petites maisons. » C'est la forêt de Bondy et c'est un asile d'aliénés. Les contemporains de Chamfort lui apparaissent ainsi comme autant de maniaques. Il note leurs excentricités, tient registre de leurs folies, et les narre avec une sorte de gaieté mélancolique et de sombre humour.

Pour peu qu'un écrivain ait de vigueur dans l'esprit et qu'il soit capable de donner à sa pensée un tour philosophique, il ne se borne pas aux constatations de son expérience, mais il s'en sert pour en tirer des conclusions générales. C'est le cas de Chamfort. Il n'est pas de ceux qui se consolent du spectacle de l'iniquité triomphante par le rêve d'on ne sait quel état de nature. Il ne se prête pas à la chimère d'une humanité naturellement bonne. Le mal lui apparaît à tous les degrés de l'échelle et dans toutes les manifestations de la vie. « Les fléaux physiques et les calamités de la nature humaine ont rendu la société

nécessaire. La société a ajouté aux malheurs de la nature. Les inconvéniens de la société ont amené la nécessité du gouvernement et le gouvernement ajoute aux malheurs de la société. Voilà l'histoire de la nature humaine. » C'est la vie elle-même qui est corruptrice et déprimante. Il n'y a qu'à voir ce qu'elle fait de ceux qui en ont subi plus longtemps l'influence. On sait ce qu'est un vieux courtisan, un vieux prêtre, un vieux juge. Les raisonneurs de l'école tirent de la loi morale une preuve en faveur de l'existence d'un Dieu prévoyant et bon. On verrait bien plutôt dans le train du monde moral l'argument le plus fort contre l'hypothèse d'une Providence, car il paraît être « le produit des caprices d'un diable devenu fou. » Le règne de la souffrance est universel : on n'y échappe que par l'oubli ou par la fuite. « C'est une belle allégorie dans la Bible que cet arbre de la science du bien et du mal qui produit la mort. Cet emblème ne veut-il pas dire que, lorsqu'on a pénétré le fond des choses, la perte des illusions amène la mort de l'âme, c'est-à-dire un désintéressement complet sur tout ce qui touche et occupe les autres hommes?... » « Vivre est une maladie dont le sommeil vous soulage toutes les seize heures; c'est un palliatif : la mort est le remède. » Telle est cette aspiration au néant où aboutit l'hypocondrie de Chamfort. C'est son honneur d'avoir trouvé quelques-unes de ces formules où s'est inscrite l'éternelle plainte humaine. Cela lui assigne une place parmi les grands détracteurs de l'humanité et contempteurs de la vie, entre Swift et Schopenhauer.

On ne s'attend à trouver chez Rivarol rien de semblable. Chez lui ni amertume dans l'accent, ni aucune profondeur de sentiment. Méridional, ayant même du sang italien dans les veines, il a une de ces natures heureuses sur lesquelles tout glisse et rien ne laisse de trace. Il est toute légèreté et frivolité. Il vit au jour le jour sans bien savoir lui-même de quoi il vit, ni comment; il mène une existence décousue qui est souvent un problème et dont l'imprévu l'amuse; il prend la fortune comme elle vient. S'étant aperçu un beau jour qu'il s'était marié, il rit tout le premier de son étourderie et la répare en oubliant aussi complètement que possible Mme de Rivarol, dont il avait d'ailleurs un fils. La vraie compagne de sa vie, c'est cette Manette qu'il emmena jusque dans l'exil, aimable fille dont on avait au surplus négligé l'éducation et qui se piquait aussi peu de littérature que de fidélité. C'était aux yeux de Rivarol le charme de Manette.

Ah! conservez-moi bien tous les jolis zéros,
Dont votre tête se compose!
Si jamais quelqu'un vous instruit,
Tout mon bonheur sera détruit
Sans que vous y gagniez grand'chose.
Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
Et de l'esprit comme une rose.

On voit assez quelle vulgarité de sentiment se cache ou se trahit dans ces vers pimpans. Au moins n'est-ce pas à Rivarol qu'on reprochera de poursuivre en amour un idéal impossible. Les biographes du moraliste lui savent ordinairement bon gré de cette liaison et ne manquent guère à faire en passant leur compliment à cette jolie fille : ils trouvent qu'il y a du piquant dans le goût qu'un homme raffiné, lettré, intellectuel à l'excès, eut pour un être resté tout instinct. Il n'y a pas lieu de faire tant de phrases. Manette n'est que la sœur aînée de la Lisette de Béranger. L'immoralité facile de Rivarol, son insouciance, ses goûts d'épicurien font qu'il se trouve en complet accord de sentimens avec la société de son temps. Il s'y trouve tout de suite à l'aise, quoiqu'il soit de noblesse médiocre et guère plus riche que Chamfort. Il en a les manières et le ton, la désinvolture et l'impertinence. Cela même caractérise ceux de ses mots qu'on nous cite comme lui faisant le plus d'honneur :

Je dormais; l'évêque dit à cette dame : « Laissons-le dormir, ne parlons plus. » — Je lui répondis : « Si vous ne parlez plus, je ne dormirai pas. »

Les hommes ne sont pas si méchans que vous le dites. Vous avez mis vingt ans à faire un mauvais livre et il ne leur a fallu qu'un moment pour l'oublier.

Vous parliez beaucoup avec des gens bien ennuyeux. — Je parlais de peur d'écouter.

Je sue horriblement. — C'est que vous vous écoutez trop.

L'abbé Sieyès, qui s'exprime avec disgrâce, me disait un jour : « Il faut que je vous dise ma façon de penser. — Épargnez-moi la façon, lui répondis-je, et dites-moi tout simplement votre pensée. »

« Je vous écrirai demain sans faute. — Ne vous gênez pas, lui répondis-je, écrivez-moi comme à votre ordinaire. »

Quelqu'un m'ayant demandé une épigraphe pour son ouvrage : « Je ne puis, lui dis-je, vous offrir qu'une épitaphe. »

Ces répliques sont-elles d'un homme d'esprit? En tout cas celui qui se les permettrait aujourd'hui passerait pour un personnage très mal élevé. L'élégance est affaire de mode.

Rivarol devait tenir à la conservation d'une société dont il retrouvait en lui tous les travers. Cela explique l'attitude qu'il prend au moment de la Révolution. Rédacteur du *Journal politique national* et des *Actes des apôtres*, nous le retrouverons dans les rangs des émigrés. C'était pour lui le seul moyen d'échapper à des rancunes qui ne pardonnent pas : les rancunes littéraires. Il avait jadis publié un *Petit Almanach de nos grands hommes pour l'année 1788*, où il raillait doucement quelques-uns des ratés de son temps. Plusieurs, en dépit

de noms pompeux, sont restés d'illustres inconnus : tels Audebez de Montgaubet, Groubert de Groubenthal, D'Ysambert de la Fossarderie, Fenouillot de Falbaire de Quingey, Thomas Minau de la Mistringue. D'autres se sont fait une célébrité en dehors de la littérature. « Si la Révolution s'était faite sous Louis XIV, disait Rivarol, Cotin eût fait guillotiner Boileau, et Pradon n'eût pas manqué Racine. En émigrant j'ai échappé à quelques jacobins de mon *Almanach des grands hommes.* » C'était une vue juste. On a eu plus d'une occasion de remarquer que l'état-major des révolutions se recrute dans la bohème des lettres. Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois, par n'en pas citer d'autres, en seraient la preuve. Et tout près de nous on a pu noter les influences littéraires qui se sont fait jour dans la Commune. Entre les bas-fonds de la littérature et ceux de la politique il y a communication. Au surplus ce ne sont pas les idées justes qui manquent, ni dans les conseils que Rivarol adressait à Louis XVI, ni dans les reproches qu'il adressait aux émigrés : ce qui lui manqua, ce fut le moyen de se faire entendre.

Il semble bien qu'il y eût chez Rivarol un fond de sérieux et que son esprit valût mieux que son œuvre. Il étudie les langues, traduit l'*Enfer* de Dante, écrit un *Discours sur l'universalité de la langue française,* réfléchit sur les principes de nos connaissances, adresse deux lettres à Necker à propos de son livre sur *l'Importance des opinions religieuses.* Certains tableaux qu'il a tracés de la Révolution et de la Terreur sont un commencement de Joseph de Maistre. Certaines de ses réflexions sur la religion sont un commencement de Chateaubriand. Il y a ainsi dans Rivarol beaucoup de commencemens qui n'aboutissent jamais. C'est qu'on n'a pas impunément pris la discipline de son esprit dans le badinage des salons. On n'a pas débuté dans les lettres par un *Dialogue du chou et du navet,* continué par des parodies du *Songe d'Athalie* et du *Récit de Théramène,* sans avoir contracté de fâcheuses habitudes dont on n'est plus libre de se débarrasser. On n'est pas à la fois « le philosophe et le loustic » de la Révolution. C'est par là que la destinée de Rivarol se rejoint avec celle de Chamfort. Quelles qu'aient pu être les ressources d'esprit de ces deux hommes merveilleusement doués, ils n'en ont pas profité. « Je ne peux résister au plaisir de frotter la tête la plus électrique que j'aie jamais connue », écrit Mirabeau à Chamfort. De toute cette électricité, rien n'est sorti qu'une gerbe d'étincelles. De sa connaissance du monde et de ses rancunes, Chamfort n'a tiré que des boutades au lieu d'une philosophie. Il a fourni le titre d'une brochure à Sieyès et fabriqué des mots pour la Révolution pendant que Rivarol en fabriquait contre elle. C'est des deux côtés la même stérilité.

Ils n'ont tout à fait réussi que dans un genre, celui des « maximes », né dans les salons au temps de La Rochefoucauld et destiné à périr avec

eux. Encore ce genre, où ils se sont confinés, entrait-il en pleine décadence. Elle se manifeste par bien des signes. C'est d'abord l'étroitesse du point de vue. Toute la société tient dans le vaste tableau qu'en trace La Bruyère. Le cadre va sans cesse se rétrécissant de Montesquieu à Duclos. Ce qu'on y fait tenir maintenant, ce n'est plus que la peinture d'un petit coin de société. C'est ensuite l'outrance des jugemens. La misanthropie est ici d'un merveilleux secours au moraliste en quête de nouveauté. Et peut-être ce qui contribue surtout à diminuer la portée du pessimisme de Chamfort c'est qu'on y sent trop la recherche de l'effet littéraire. Enfin l'originalité qu'on ne trouve pas dans la pensée elle-même, on en est quitte pour la demander à l'expression, à la bizarrerie du style, au tortillement de la phrase, à l'imprévu de la métaphore. Chamfort écrira : « Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'un homme de mérite se soutient dans le monde sans l'appui d'un nom, d'une fortune ; l'homme qui a ces avantages est au contraire soutenu comme malgré lui-même. Il y a entre ces deux hommes la différence qu'il y a du *scaphandre au nageur*. » Ou encore : « M... disait que de courir après la fortune avec de l'ennui, des soins, des assiduités auprès des grands, en négligeant la culture de son esprit et de son âme, c'est *pêcher au goujon avec un hameçon d'or*. » Ailleurs, c'est l'image qui crée l'idée ou qui en tient lieu. Chênedollé nous rapporte avec admiration quelques-uns de ces tours d'adresse et de passe-passe que Rivarol exécuta devant lui. L'habileté consiste à mettre en regard des mots que ne relie aucune affinité de sens, et à combler ensuite l'intervalle. C'est le jeu des bouts-rimés appliqué à la morale. Si encore, à force d'être précieux, on évitait d'être banal ! Mais combien y en a-t-il parmi ces pensées dont on se souvient qu'elles avaient été déjà dites et mieux dites ! Et combien parmi ces traits d'esprit, qui semblent obtenus par des procédés presque mécaniques, dont l'effet est trop sûrement escompté et le retour nous lasse par sa trop fatigante monotonie !

Cette impuissance dont leur pensée se trouva comme frappée, on peut trouver que ce fut pour ces héros de salon une dure rançon de leurs succès. Il y a plus. En vérité cette société les avait accaparés et confisqués. Non seulement elle les avait façonnés à son gré, mais c'était son esprit qui vivait en eux. Sa disparition fut pour eux une épreuve qu'ils ne purent supporter et les frappa d'une blessure inguérissable. Pendant les quelques années qu'ils survivent à sa déchéance on les voit errer inquiets, désorientés, incapables de s'accommoder à un milieu nouveau. Chamfort vient d'être nommé à la Bibliothèque nationale par Roland, qui se porte garant de ses talens littéraires et de son civisme éprouvé. Mais déjà commence le régime de la Terreur. Il court contre elle des mots dont l'empreinte est aisément reconnaissable. « La Révolution est comme un chien perdu que personne n'ose arrêter...

Sois mon frère ou je te tue... La fraternité de ces gens-là est celle de Caïn et d'Abel. » Chamfort est dénoncé, incarcéré aux Madelonnettes, remis en liberté. Mais il s'est juré à lui-même de ne pas retourner en prison : il tente de se suicider, se manque, ne songe plus qu'à recommencer, et meurt bientôt de ses blessures. Rivarol, depuis qu'il a quitté la France, erre de Bruxelles à Londres, de Londres à Hambourg, de Hambourg à Berlin. Partout où il est, il tâche de reconstituer autour de lui cette vie de société dont l'atmosphère lui est seule respirable. Il peut se faire illusion lors des premiers temps. Dans la brillante émigration de Bruxelles, il retrouve son auditoire presque au complet. A Londres, il a la première sensation de l'exil. Que devenir dans ces brouillards, parmi des Anglais flegmatiques qui boivent au lieu de causer et des Anglaises qui « ont deux bras gauche ? » Il fuit, emmenant Manette. Il reprend la mer, fait deux fois naufrage, aborde enfin à Hambourg. Il y fait sombre, il y fait froid. Les naturels du pays sont des lourdauds. « Tout est ici commerçant ou spéculateur... Quant aux femmes, ce sont des espèces de momies imparlantes dont la robuste enveloppe interdit jusqu'au désir. » Veut-on qu'il « s'extravase » pour ces gens-là? Les émigrés dont il y a à Hambourg un continuel va-et-vient sont bien changés de ce qu'ils étaient à Bruxelles. La misère est venue. Les papillons sont devenus chenilles. Elle est bien finie la fête de l'ancien régime. Ce qui jadis donnait du prix à la vie n'est plus qu'un souvenir. Désormais à quoi bon vivre? On voit Rivarol s'alourdir, s'abandonner de plus en plus à des siestes prolongées. Il meurt enfin d'un mal auquel les médecins ne sont pas embarrassés de trouver quelque dénomination baroque et qui s'appelle de son vrai nom : l'impossibilité de vivre... C'est ce phénomène de la mort lente qu'on observe chez beaucoup d'êtres incapables de survivre à la perte de ce qu'ils ont trop aimé... Chamfort et Rivarol disparaissent avec une société dont ils ont été les plus brillans et les plus fidèles représentans. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils disparaissent tout entiers. Il reste d'eux quelques aphorismes, des mots à défaut d'une œuvre, à tout le moins un nom et un exemple. Ils témoignent du sort qui est réservé à la littérature, du jour où elle consent à n'être qu'un amusement pour égayer les dernières heures d'une société qui succombe à la dissipation et à la frivolité. C'est pour une littérature la condition elle-même de son existence, que de se détourner du spectacle des organismes en décomposition dont les convulsions suprêmes n'ont plus d'intérêt que pour la médecine et la pathologie.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

La Chambre a beaucoup parlé depuis quinze jours; mais on a parlé surtout du Sénat. Les rôles entre les deux assemblées sont complètement intervertis : c'est le Sénat qui est dans le mouvement. Quant à la Chambre, elle a vécu dans le passé, et s'est amusée à des débats purement académiques sur les conventions de 1883. Elle a discuté ces conventions comme s'il s'agissait de les voter aujourd'hui. Il s'agissait, en réalité, de savoir s'il y avait lieu de mettre en accusation M. Raynal qui les avait faites. Ou plutôt, il ne s'agissait même pas de cela : tout le monde savait d'avance que M. Raynal ne serait pas mis en accusation. Mais les radicaux socialistes, profitant de la présence au pouvoir d'un cabinet qui a toutes leurs complaisances, et comptant en retour sur les siennes, ont jugé le moment propice pour rouvrir un grand débat sur des conventions qu'ils ont peut-être fini par croire scélérates, à force d'avoir répété qu'elles l'étaient. Mal leur en a pris. M. Raynal s'est vaillamment défendu contre ce qu'il a appelé les « aboyeurs de la démagogie. » Il a prouvé, ce qui n'était pas difficile, que les conventions de 1883 avaient été, dans les circonstances où elles ont été conclues, une œuvre excellente et qu'elles ont, par leurs conséquences, très heureusement allégé notre situation financière. Peut-être était-il bon que cette démonstration fût faite; mais elle a été bien longue, et la Chambre aurait pu faire un meilleur usage de son temps.

Le Sénat a mieux employé le sien. Il a donné l'impression que la résistance aux entreprises dangereuses du gouvernement actuel était au Luxembourg plus qu'au Palais-Bourbon, et aussitôt les regards du pays se sont tournés de son côté. A la Chambre, le mécontentement est général; il est déjà parmi les radicaux aussi bien que parmi les modérés; la mauvaise humeur règne sur tous les bancs. La lune de miel du cabinet Bourgeois est arrivée à son dernier quartier. Ses amis n'ont plus confiance en lui; il n'a plus confiance en lui-même. Mais on aime mieux le laisser mourir de sa mort naturelle que de l'y aider en lui donnant la secousse finale, tant on craint de paraître avoir voulu écourter une expérience aussi intéressante. Il est pourtant douteux que le pays s'y intéresse, et certainement la Chambre en est déjà fatiguée; mais on vit encore sur de vieux préjugés. Toutes les

fois qu'un député du centre annonce l'intention, ou la velléité de faire quelque chose, ses amis effarés l'entourent pour l'en dissuader. Un jour c'est M. Léon Say qui veut interpeller le gouvernement sur sa politique financière. Quelle faute! lui crie-t-on de tous côtés. Quelle imprudence! Vous allez refaire la majorité du gouvernement! Mais M. Léon Say ne se laisse pas troubler et maintient son interpellation. Une autre fois, c'est M. Barthou qui parle d'interroger le garde des sceaux sur la situation irrégulière d'un juge d'instruction. Quelle faute! Quelle imprudence! lui répète-t-on avec ensemble; et il cède. Les groupes sont devenus des espèces de marécages où on embourbe, sous prétexte de les y essayer, les questions ou interpellations qu'un orateur plus hardi que les autres, mais pourtant prêt à tous les renoncemens, pourrait adresser au ministère. Celui-ci tombera quand même un jour prochain; on le dit et nous le croyons. Il glissera sur on ne sait quoi; une tuile lui tombera sur la tête, venant on ne sait d'où; un bolide éclatera dans le ciel, comme à Madrid. Soit! et le plus tôt sera le mieux. Mais dans toutes ces combinaisons qui sentent l'intrigue, on oublie le pays. Le gouvernement parlementaire est le pire de tous s'il ne sert pas à éclairer, à former, à grouper, à diriger l'opinion, car c'est sur l'opinion qu'il repose, et il ne repose sur rien lorsque l'opinion, faute de lumière ou d'impulsion première, n'arrive pas à la conscience de soi. On s'est beaucoup moqué des saints indous qui s'absorbent et s'abêtissent dans la contemplation d'eux-mêmes, ou d'une partie d'eux-mêmes. Les assemblées parlementaires, qui se croient tout et sont peu de chose, sont très sujettes à ce genre de maladie mentale. Elles rétrécissent leur horizon aux limites d'une salle de conférence. On n'imaginerait pas quelle importance des riens, dont le public ne se doute pas et n'entendra jamais parler, prennent dans ce milieu spécial à l'atmosphère étouffée. C'est là que naissent et que meurent les ministères, très discrètement, sans que personne sache exactement pourquoi ils sont nés et de quoi ils sont morts. Sur trente-six millions de Français, y en a-t-il cinq cents qui pourraient dire tout de suite, sans une étude rétrospective, quelle a été la cause occasionnelle de la chute du dernier cabinet, chute qui date de trois mois? Le pays ne voit que des ombres. On joue avec lui à cache-cache; on lui interdit d'assister aux conciliabules de couloirs; on ne lui débite que des phrases d'apparat à la tribune. Comment ne se lasserait-il pas d'un pareil gouvernement, puisque ceux mêmes qui en jouent entre eux la comédie, et qui en ont le secret, commencent à s'en dégoûter? On cherche à arriver au ministère par surprise, par hasard, en se donnant modestement comme un pis-aller, sans avoir pris la peine de provoquer dans le pays un grand mouvement d'opinion, ni d'avoir, dans les Chambres formé une majorité autour d'un programme. De là le caractère empirique et nécessairement provisoire

de toutes les combinaisons que nous voyons paraître et disparaître sans parvenir à nous y intéresser. Où en sommes-nous? Où allons-nous? Où voulons-nous aller? Le ministère radical a balbutié à ce sujet quelque chose que personne n'a bien compris, mais où on a cru distinguer qu'il s'allégeait des trois quarts de son programme. Quant au parti modéré, il imite de Conrart le silence cette fois imprudent. Un parti qui ne parle pas est un parti qui n'existe pas. Rien de plus dangereux en politique que de faire le mort; on est tout de suite pris pour tel. La Chambre se tait, le Sénat a parlé. « Monsieur, a dit le garde des sceaux à M. Bérenger, qui venait de faire passer une motion, vous avez tué le Sénat. » Ce mot lapidaire a fait rire, mais non pas aux dépens de la Chambre haute. Les morts que tue M. Ricard se portent assez bien.

La motion de M. Bérenger se rapportait à un projet de loi sur les accidens et sur les risques professionnels. Il faudrait, pour en rendre compte, une étude de détail qui n'entre pas dans le cadre d'une chronique. Le projet qui avait les préférences du gouvernement et que M. Ricard avait défendu avec toute son éloquence, était contestable dans son principe et mal combiné dans ses dispositions principales : M. Bérenger y a opposé un contre-projet, dont il a obtenu le renvoi à la commission. C'est un retard sans doute, mais ne vaut-il pas mieux retarder le vote d'une loi que d'en voter une mauvaise? Cette première escarmouche entre le gouvernement et le Sénat indiquait déjà les dispositions de celui-ci : elles se sont bientôt manifestées d'une manière plus expressive encore.

Dans son discours de Lyon, M. Bourgeois avait annoncé le retrait du projet Trarieux et la presse radicale socialiste avait poussé des cris d'enthousiasme. Le projet déposé par M. Trarieux sous l'ancien cabinet, alors qu'il était ministre de la justice, avait pour objet d'interdire l'exercice du droit de coalition et de grève aux ouvriers des chemins de fer. Les ouvriers des chemins de fer ne sont pas assimilables aux autres. Les services auxquels ils sont attachés sont, à beaucoup d'égards, des services publics, et, s'ils venaient à être interrompus, les conséquences les plus graves pourraient en résulter en temps de paix et surtout en temps de guerre. On a beau dire qu'en temps de guerre le patriotisme des ouvriers les empêcherait de recourir à un pareil moyen de pression, — et nous le croyons; — on a beau faire remarquer qu'ils seraient alors sous la main du ministre de la guerre, et que leur liberté d'action se trouverait tout naturellement suspendue, — et cela est vrai; — le danger n'en subsiste pas moins. Une fois que le travail est abandonné, il faut un certain temps pour s'y remettre. Il y a là une mobilisation d'un nouveau genre qui, à un moment donné, devrait s'ajouter, en la compliquant, à la mobilisation militaire. Tous les ministres de la guerre en avaient jugé

ainsi jusqu'à ce jour; M. Godefroy Cavaignac en a jugé autrement. Il se croit suffisamment armé par la législation préexistante. Peut-être a-t-il raison d'une manière générale; mais il suffit que le risque auquel M. Trarieux a voulu pourvoir puisse se présenter une seule fois pour qu'on prenne contre lui des précautions étroites, puisque l'enjeu de la moindre négligence pourrait être l'existence même de la patrie. Quoi qu'il en soit, le ministère Bourgeois a retiré purement et simplement le projet de son prédécesseur. Avait-il oublié que le projet Trarieux était un amendement à un projet antérieur, dû à l'initiative du Sénat, et qui était bien autrement rigoureux et sévère? L'interdiction que M. Trarieux impose aux ouvriers des chemins de fer, M. Demôle avait voulu avant lui l'étendre à tous les ouvriers employés par l'État. Il avait déposé dans ce sens une proposition de loi revêtue d'un très grand nombre de signatures républicaines. En retirant le projet Trarieux, le gouvernement laissait donc le Sénat en présence de la proposition Demôle. Il espérait sans doute que devant une manifestation aussi nette de sa volonté, le Sénat battrait en retraite; mais il n'en a pas été ainsi. Soit que le Sénat tînt particulièrement à ses idées sur la matière, soit qu'il eût été un peu froissé du sans-façon avec lequel le gouvernement en usait avec lui, soit plutôt que l'ensemble de la politique lui inspirât des inquiétudes générales qu'il jugeait opportun d'exprimer plus spécialement sur ce point particulier, la haute assemblée a répondu au retrait de la loi Trarieux en mettant à l'ordre du jour la proposition Demôle, et elle a tout de suite abordé le débat. M. Trarieux a pris la parole: rien n'a pu ensuite effacer l'impression profonde produite par son discours. Les affirmations optimistes de M. le ministre de la guerre n'ont pas ébranlé la majorité. En vain M. Bourgeois s'est-il efforcé de la mettre en garde contre le danger de créer des catégories entre les citoyens, et d'interdire aux uns l'exercice d'un droit qu'on reconnaît aux autres. Les ouvriers des chemins de fer ont-ils mérité, a-t-il dit, de devenir l'objet d'une suspicion exceptionnelle et n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'ils ne s'en offensent? Son discours a été qualifié de « conférence doucereuse » par un sénateur irrespectueux, et M. Bourgeois s'est montré fort choqué de l'expression. Il a affirmé que s'il n'avait pas parlé haut et ferme, c'était par ménagement pour l'assemblée. Les objurgations pressantes de M. le président du conseil n'ont pas été mieux accueillies que ses insinuations conciliantes. Une majorité considérable a voté le renvoi à la commission de la proposition Demôle. Il est vrai qu'au dernier moment, et contrairement aux allégations de M. le ministre de la guerre, M. Bourgeois avait laissé entendre qu'il y avait là une question à étudier. Dans ce cas, il ne fallait pas se borner à retirer le projet Trarieux, il fallait en présenter un autre, et, faute d'autre, le Sénat était bien obligé de ren-

voyer à la commission celui de M. Demôle. Nous n'hésitons d'ailleurs pas à reconnaître que ce projet dépasse la mesure. S'il plaît à l'État de se faire industriel, marchand d'allumettes ou de tabac par exemple, il n'y a pas de motif pour qu'il échappe à la loi commune, ni pour qu'il en enlève le bénéfice à ses ouvriers. Les exceptions proposées par M. Trarieux, les seules qui se justifient, sont tirées de la nature des services et non pas du caractère particulier de celui qui en a l'entreprise. On a toujours le droit de dire à l'État, lorsqu'il agit comme un particulier : *Patere legem quam ipse fecisti.* Prenons donc le vote de la Chambre haute pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une manifestation.

Il est probable qu'en tout état de cause ce vote aurait été le même, mais il est certain qu'une circonstance, survenue le jour où il s'est produit, a contribué à le rendre plus ferme encore et plus résolu. Le gouvernement avait montré une fois de plus avec quelle docilité il obéissait, sans hésiter, sans sourciller, aux injonctions des groupes socialistes. Carmaux venait d'attirer de nouveau l'attention. M. Rességuier avait renvoyé trois ou quatre ouvriers, et naturellement les socialistes l'expliquaient en disant que ces ouvriers s'étaient affiliés à un syndicat. Est-ce vrai? est-ce faux? nous l'ignorons; mais à ce fait, s'il existe, doivent certainement s'en être joints quelques autres pour amener M. Rességuier à la détermination qu'il a prise. Il y a toujours un député en permanence à Carmaux, lorsqu'il n'y en a pas deux. Au moment en question, c'est M. Baudin qui était de semaine : il représentait les électeurs du Cher, non pas à la Chambre, mais auprès des ouvriers carmausins. M. Baudin s'est empressé d'envoyer à M. Jaurès un télégramme qui se terminait par ces mots : « Convoquez les groupes socialistes et faites les démarches utiles. » Après s'être adjoint MM. Viviani et Gérault-Richard, M. Jaurès s'est transporté à la hâte chez M. le président du conseil, et a eu avec lui une conversation dont on n'a pas tardé à constater les effets. Certes, sa démarche a été « utile ». Au reste, quelques verriers de Carmaux s'étaient réunis en même temps, et avaient adressé aux chambres syndicales et aux groupes corporatifs de France un manifeste où ils disaient : « Si le gouvernement ne fait pas son devoir, les prolétaires n'accepteront pas ce nouveau défi sans protestation. La loi de 1884 doit être complétée par une sanction pénale qui contraindra les exploiteurs à la respecter. » Aussitôt dit, aussitôt fait. Dès le lendemain, à l'ouverture de la séance de la Chambre, M. le ministre du commerce a déposé un projet de loi ainsi conçu : « Ceux qui seront convaincus d'avoir entravé ou tenté d'entraver le libre exercice des droits résultant de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels seront punis d'un emprisonnement de six jours à un mois, et d'une amende de seize à deux cents francs, ou de l'une de ces deux peines seulement. » L'idée de donner une sanction pénale à la loi sur les syndicats professionnels n'est pas nouvelle.

Un député, M. Bovier-Lapierre, a attaché son nom à une proposition qui a précisément cet objet, et qui, votée à la Chambre, est toujours venue échouer au Sénat. C'est que, devant la tyrannie tous les jours grandissante des syndicats à l'égard non seulement des patrons, mais des ouvriers eux-mêmes, il a paru souverainement imprudent de mettre à leur disposition une arme répressive. M. Bovier-Lapierre, rendons-lui cette justice, a pourtant fait quelques efforts, d'ailleurs infructueux, pour donner à sa loi un caractère juridique. Il a énuméré quelques-uns des faits qui donneraient lieu à l'application d'une peine. Il n'a pas voulu rester dans le domaine du pur arbitraire. Le gouvernement a jugé que tant de précision pouvait être une gêne, et on a vu qu'il n'en a mis aucune dans son propre projet. « Ceux qui seront convaincus d'avoir entravé ou tenté d'entraver le libre exercice des droits résultant de la loi de 1884 »... qu'est-ce que cela signifie? Qu'entend-on par « entraver ou tenter d'entraver? » Le gouvernement s'est bien gardé de le dire. On pourrait croire que son texte se ressent de la rapidité d'une improvisation bâclée en une nuit; mais on se tromperait. C'est exprès, de propos délibéré, qu'il est resté dans le vague, et il a pris soin de le dire avec une sim plicité dont il faut lui savoir gré. « Nous nous abstenons à dessein a-t-il dit dans son exposé des motifs, de spécifier les atteintes qui peuvent être portées au libre exercice des droits résultant de la loi du 21 mars 1884, afin de permettre aux tribunaux d'apprécier, avec une pleine indépendance, ces atteintes si multiples, si variées, si ingénieuses, et qu'il serait téméraire de prétendre prévoir toutes. » C'est pourquoi il a préféré n'en prévoir aucune. Les juges condamneront quand bon leur semblera. On se fie à la jurisprudence du soin de faire la loi de toutes pièces. Cette loi, le principal organe du parti socialiste l'a fort bien qualifiée en l'appelant une « loi de sûreté générale ». L'indétermination calculée des termes permet de l'étendre à tout ce qu'on voudra. Quand elle a été déposée, avant même qu'elle eût été lue, M. Jaurès, qui la connaissait et qui avait de bons motifs pour cela, s'est écrié joyeusement : « Voilà une loi à l'adresse de M. Rességuier! » Nous dirons à notre tour : Voilà où nous en sommes! On fait une loi pour une personne! Cette loi de sûreté générale ne vise qu'un individu! Elle est bien digne du cabinet actuel et de ses inspirateurs!

On comprend que cette condescendance du ministère à l'égard des socialistes ait produit au Luxembourg la plus mauvaise impression. Quoi! Le Sénat a toujours repoussé la loi Bovier-Lapierre comme incertaine dans son principe et dangereuse dans son application, et à cette loi, qui est comparativement un chef-d'œuvre d'esprit juridique, on substitue le texte rudimentaire au point d'en être grossier que nous avons reproduit plus haut. Compterait-on par hasard sur le Sénat pour le voter? On aurait tort, sans doute, de compter même

sur la Chambre. Ce n'est pas au moment où le projet Bovier-Lapierre a tant de peine à aboutir qu'il convient d'en présenter une caricature aggravée. Mais il y a peut-être quelque chose de pire encore que les lois de circonstance, ce sont les juges auxquels on peut appliquer la même épithète. Si la sauvegarde du justiciable n'est plus dans la loi elle-même, il faudrait au moins qu'elle fût dans ceux qui l'appliquent, et cela est plus nécessaire que jamais en un temps où la manie du soupçon et de la dénonciation étant partout, nul n'est sûr de n'avoir pas demain affaire à la justice. On voit commencer tous les jours de nouveaux procès, on n'en voit finir aucun. Il semble que le ministère recherche le scandale pour lui-même, comme s'il y trouvait un moyen de gouvernement. Il paraît s'y complaire. Ce système ne serait tolérable que si une indépendance absolue était laissée à la magistrature, et on a pu croire dans ces derniers temps qu'il n'en était pas ainsi. Une affaire importante, celle des Chemins de fer du Sud de la France, était entre les mains d'un juge d'instruction, M. Rempler; le bruit s'est répandu tout d'un coup qu'il s'en était, ou qu'il en avait été dessaisi. Le dossier était sorti de ses mains pour passer dans celles d'un autre magistrat, M. Le Poittevin, chargé des fonctions de juge d'instruction. M. Le Poittevin pouvait-il être investi de ces fonctions? On a invoqué à ce sujet l'article 58 du Code d'instruction criminelle, bien à tort comme on va le voir : « Dans les villes, dit cet article, où il n'y a qu'un seul juge d'instruction, s'il est malade, absent ou autrement empêché, le tribunal de première instance désignera l'un des juges de ce tribunal pour le remplacer. » On assure que la désignation de M. Le Poittevin n'a pas été faite sous la forme ordinaire par le tribunal de la Seine, mais c'est là le plus petit côté de la question. Peu importe la manière dont la délégation a été faite. L'article 58 du Code d'instruction criminelle ne pouvait pas s'appliquer à Paris, puisque, bien loin qu'il n'y ait dans cette ville qu'un juge d'instruction, il y en a vingt-neuf. On n'avait entre eux que l'embarras du choix. De plus, M. Rempler n'était ni malade, ni absent. Était-il « autrement empêché »? Les journaux ministériels n'ont pas caché qu'il n'était pas d'accord avec M. le garde des sceaux sur la marche de l'instruction. Et cela a suffi. On a fait comprendre à M. Rempler qu'il devait se dessaisir d'une affaire qu'il ne conduisait pas au gré de M. Ricard; il a eu la faiblesse d'y consentir, et il a été remplacé, non pas par un autre juge d'instruction, mais par un juge ordinaire dont la situation était si visiblement incorrecte qu'il a fallu la régulariser plus tard au moyen d'un décret. Mais, pendant huit jours, M. Le Poittevin a largement usé de tous les droits d'un juge d'instruction bien que, au fond, il n'en eût aucun, et cela a duré jusqu'au moment où un député a refusé de comparaître devant lui en prétextant de l'irrégularité de son mandat. Un pareil précédent est très grave. Si nous sommes en un temps relative-

ment calme et normal, quoique moralement fort troublé, nul ne sait, après tout, ce que sera demain. Qu'adviendra-t-il dans des périodes plus troublées encore si, dès aujourd'hui, il suffit qu'un juge d'instruction « aiguille » — c'est l'expression dont on s'est servi — dans un sens qui déplaît à M. le garde des sceaux, pour qu'il soit remplacé, et remplacé par un magistrat qui n'a aucun titre pour cela. Lorsqu'on songe aux pouvoirs exorbitans que possède chez nous un juge d'instruction et qui le rendent maître du secret des affaires, de la liberté, souvent de la fortune des citoyens, on est effrayé à la pensée que ces pouvoirs peuvent se trouver dévolus à un magistrat arbitrairement désigné, en dehors des conditions et des formes qui sont les seules garanties du justiciable. Y a-t-il eu, dans cette affaire, simple légèreté de conduite, ou intention manifeste, de la part du garde des sceaux, de diriger lui-même, peut-être dans un sens politique, une instruction ouverte sur une affaire délicate où un certain nombre de parlementaires se trouvent mêlés? Chacun est libre de résoudre la question comme il voudra, mais le fait qui lui a donné naissance n'en reste pas moins inquiétant.

L'inquiétude est d'ailleurs le sentiment qui domine dans la situation présente. Ce que l'on sait déjà du budget déposé par le gouvernement n'est pas propre à la faire cesser. La grande innovation de ce projet est l'impôt progressif sur l'ensemble du revenu. C'est bien, cette fois, la formule radicale dans toute sa rigueur. Tout le monde s'attend à ce qu'un pareil projet ne soit pas voté ; il est conçu dans des termes qui en rendront pour le gouvernement la discussion très difficile; mais, en attendant, celui-ci poursuit dans toute l'administration un travail de désorganisation qui s'est d'abord attaqué aux personnes, et qui s'apprête à toucher maintenant aux choses elles-mêmes. Sous prétexte de faire des économies sur un point, non pas pour que le contribuable en soit allégé d'autant, mais pour faire des dépenses sur un point différent, et substituer, comme on l'a dit, un budget républicain à un budget monarchique, on s'apprête à compromettre la marche régulière des services publics, à faire violence aux habitudes des populations, à provoquer parmi elles un mécontentement qui retombera sur la République. Jamais le péril n'a été plus grand qu'aujourd'hui, et il tient uniquement aux hommes qui nous gouvernent. Ce sont leurs projets imprudemment annoncés, ce sont ceux qu'ils cherchent à dissimuler encore mais que tout le monde devine, qui entretiennent dans les esprits l'incertitude et la crainte du lendemain. Le mal une fois fait sera difficilement réparable, et le pays s'apercevra enfin de ce que lui coûte, quelque brève qu'elle aura été, cette expérience radicale à laquelle on s'est laissé entraîner avec une coupable insouciance. Tout le monde a le sentiment du danger, mais tout le monde n'ose pas l'avouer et prendre courageusement son parti. C'est le

caractère du Sénat de paraître un peu endormi en temps ordinaire, et de se réveiller pour faire face à l'ennemi dans les jours de crise. On le croit presque inutile lorsqu'on n'a pas besoin de lui; mais il est des momens où on se demande ce que, sans lui, on deviendrait. C'est le Sénat qui a interpellé M. Ricard sur l'affaire Rempler-Le Poittevin, et qui a infligé au gouvernement un blâme sévère. On dit qu'il ne renverse pas les ministères : soit! il se contente de les tuer et il les envoie se faire enterrer ailleurs. Le cabinet ne se relèvera pas des coups qu'il vient de recevoir. Il s'en relèverait si le Sénat avait mal choisi son terrain de combat, mais il ne pouvait pas en choisir un meilleur. En tout cas, il faut le féliciter de remplir presque seul en ce moment la tâche qui, dans un gouvernement parlementaire, est la plus haute de toutes, à savoir de parler au pays, de l'avertir et de l'éclairer.

Le seul événement intéressant au dehors est la conversion à la religion orthodoxe du jeune prince de Bulgarie. Le prince Boris a deux ans; sa conversion ne s'est donc pas faite *proprio motu*. Au surplus, nous n'entrerons pas dans des détails qui sont connus de tout le monde. On sait qu'au moment même de l'assassinat de M. Stambouloff, le gouvernement bulgare inaugurait déjà une politique de rapprochement avec la Russie. Une mission avait été envoyée à Saint-Pétersbourg, où elle avait été reçue par l'empereur, par le prince Lobanof et par M. Pobédonostzeff, procureur général du saint-synode. Nous avons raconté alors les principaux incidens de ce pèlerinage moitié politique et moitié religieux dont on attendait à Sofia de grands effets. La mission bulgare reçut partout l'accueil le plus sympathique, mais, dès ce moment, il devint évident qu'une réconciliation réelle et durable ne pourrait avoir lieu entre la Russie et la Bulgarie que si la dynastie bulgare adoptait la religion orthodoxe. Or le prince Ferdinand avait précisément modifié la constitution en vue d'assurer à lui et à ses héritiers la liberté de leur conscience religieuse.

Cette liberté, qui est de droit commun pour les particuliers et qui leur appartient aujourd'hui dans tous les pays civilisés, n'est pas faite pour les princes et pour les rois. Le prince Ferdinand s'en est aperçu. Il a montré, depuis qu'il est monté sur le demi-trône de Bulgarie, beaucoup plus de qualités qu'on ne lui en supposait auparavant, et, à travers mille difficultés qu'il a habilement vaincues, il est arrivé à donner à sa dynastie une consistance au moins apparente. Il s'est marié. Il a épousé une princesse de Parme, petite-nièce du comte de Chambord, catholique ardente, et on assure que le mariage n'a eu lieu qu'à la condition que les enfans qui en naîtraient seraient élevés dans la religion de leurs parens. Quand le prince a fait cette promesse, il était sans aucun doute résolu à la tenir. Un combat plein d'angoisses s'est livré

dans son âme le jour où il s'est trouvé placé entre la presque-certitude de perdre sa couronne ou l'obligation de consentir à ce que son fils fût élevé dans la religion orthodoxe! Henri IV, autrefois, a jugé que Paris valait bien une messe, et l'histoire a fait plus que l'en absoudre, elle l'en a glorifié. Mais la bonne grâce résolue et l'espèce de désinvolture qu'il a mises dans sa conversion permettent de croire que, pour un motif ou pour un autre, il n'a pas eu à faire de sacrifice de conscience bien douloureux. Il n'en a pas été ainsi du prince Ferdinand. Et peut-être y a-t-il quelque chose de plus pénible encore et de plus délicat à prendre un engagement de ce genre pour un enfant irresponsable et sans défense que pour soi-même. Mais ce sont là des choses qui ne regardent que le prince Ferdinand. Il a fait un acte politique, et il s'y est certainement déterminé par des motifs d'un grand poids; car enfin il devait beaucoup à la Bulgarie; il avait aussi charge d'âme envers elle; on n'accepte pas de gouverner un peuple sans contracter avec lui une alliance qui va jusqu'à la fusion de tous les sentimens. Si le prince Ferdinand s'était converti lui-même, on n'aurait pas cru à sa bonne foi, contre laquelle tout son passé aurait protesté. Il a donné son fils tout entier à sa patrie d'adoption, et les hésitations mêmes qu'il a éprouvées, montrent à la fois l'étendue et la sincérité de son sacrifice. Le trouble de son esprit l'a même amené à faire une démarche qu'il est permis de trouver surprenante. Aller à Rome demander au pape l'autorisation de faire élever son fils dans une religion schismatique est certainement, quelle que soit la forme que le prince ait donnée à ses suggestions, une des choses les plus singulières d'une époque où on en voit pourtant beaucoup. Ce n'est pas à la papauté que le prince Ferdinand devait s'adresser, mais à cette autre souveraine des consciences royales qu'on appelle la raison d'État. Et c'est seulement à ce point de vue qu'il nous est permis de nous placer nous-mêmes pour juger l'acte qu'il a accompli.

Il y a mis une très grande solennité, comme on a pu le voir par sa proclamation au peuple bulgare. Un cri plus humain lui a échappé lorsque, recevant le bureau et le président du Sobranié, il a dit en termes toujours un peu trop emphatiques : « L'Occident a jeté son anathème sur moi; l'aurore de l'Orient enveloppe de ses rayons ma dynastie et notre avenir. » On ne voit pas très bien ce que le prince veut dire lorsqu'il parle de l'Occident qui lui aurait jeté un anathème : quant à l'Orient dont l'aurore rayonne sur lui, il comprend sans doute la Russie et la Porte. L'envoyé du tsar et celui du sultan sont arrivés à la fois à Sofia pour assister au nom de leurs souverains au baptême du petit prince Boris, et peut-être faut-il voir dans cette rencontre une manifestation de l'entente plus intime qui existe depuis quelque temps entre Constantinople et Saint-Pétersbourg. On a d'abord annoncé cette entente, puis on l'a contestée. On en avait

certainement exagéré le caractère lorsqu'on a voulu y voir une reprise et une résurrection du vieux traité d'Unkiar-Skelessi; il n'est pas vraisemblable que la chose ait jamais pris une forme aussi concrète et aussi précise; mais il semble, d'après certains indices, qu'on ne se trompe pas moins en assurant qu'il n'y a rien de changé et que les rapports de la Porte et de la Russie n'ont pas été affectés par les récens événemens.

Au reste, tout réussit à nos alliés russes depuis quelque temps : leur politique habile et prudente commence à porter ses fruits. Le prince Lobanof est arrivé aux affaires dans un moment opportun, et il a su profiter des circonstances. La Russie est bien aujourd'hui avec tout le monde, avec la France, cela va sans dire, mais aussi avec l'Allemagne et avec l'Autriche. Elle a manœuvré avec la France dans les affaires d'Arménie, et son attitude, qu'elle a d'ailleurs ménagée avec beaucoup de dextérité, ne l'a pas mise, on le voit, en mauvais termes avec la Porte. Sa politique dans les Balkans, bien qu'elle soit toujours très réservée, est moins abandonnée, moins découragée qu'elle ne l'avait été pendant les années antérieures; elle devient plus agissante, et il ne semble pas que l'Autriche en prenne ombrage. Au moment même où le prince Boris est baptisé dans la religion orthodoxe, on annonce le prochain mariage du jeune roi de Serbie avec une fille du prince de Monténégro, de ce prince qu'Alexandre III, avant les manifestations de Cronstadt, avait proclamé son seul ami, et qui a toujours témoigné, en effet, à la Russie et au tsar un dévouement sans bornes. Ce ne sont là que des symptômes; il ne faut pas en exagérer l'importance; pourtant ils en ont une qu'il ne faut pas non plus méconnaître. Le monde européen a singulièrement évolué en peu de temps, et il s'en faut de beaucoup qu'il présente encore à l'observateur des traits aussi simples et aussi fixes qu'au temps où sa physionomie se résumait dans celle de la triple alliance, autour de laquelle on ne voyait rien. Il n'est presque aucune des grandes puissances dont la politique ne se soit à quelques égards modifiée, parce qu'il a fallu pour chacune d'elles, même les plus puissantes, tenir compte, dans leurs relations avec les autres, d'élémens qui avaient paru jusqu'ici plus négligeables. Le monde mue. Un avenir se prépare dont le secret échappe encore, et ce sera tant mieux pour ceux qui auront su le deviner à temps et s'y accommoder. Il y aura peut-être bientôt, comme dans certains momens du passé, d'heureuses fortunes politiques à faire; mais il faut pour cela s'en montrer dignes, c'est-à-dire avoir des vues profondes, une volonté forte, de la constance, de la stabilité. Nous ne savons pas si les premières de ces qualités appartiennent à notre gouvernement : quant à la dernière, et ce n'est pas la moindre de toutes, comment ne pas avouer qu'il en est totalement dépourvu?

P. S. — On nous demande une rectification que nous faisons d'autant plus volontiers qu'il s'agit de rendre justice à nos marins. Nous disions il y a quinze jours, en rappelant les circonstances dans lesquelles, en juillet 1893, la passe du Ménam avait été forcée, que nos navires avaient agi sans ordres, et nous avaient mis dans une situation assez différente de celle que nous poursuivions alors. Notre escadre était commandée par l'amiral Humann, un de nos officiers les plus distingués et les plus incapables de faire un coup de tête : aussi ne l'en avions-nous pas soupçonné, et avions-nous pris soin de dire que les circonstances avaient été peut-être plus fortes que les volontés. Lorsqu'on tire sur des navires de guerre, ils doivent évidemment riposter; et c'est ce qui est arrivé aux nôtres à leur entrée dans le Ménam. Le traité les autorisait à remonter le fleuve jusqu'à un certain point, et c'est par une flagrante violation du droit des gens que les Siamois ont ouvert le feu. Nos marins ont pu croire qu'ils étaient tombés dans un guet-apens. Mais pourquoi étaient-ils entrés dans le Ménam? Il est peut-être inutile de le rechercher aujourd'hui; nous reconnaissons seulement nous être trompés quand nous avons dit qu'ils l'avaient fait sans ordres, car nous avons vu ces ordres qui sont formels, et qui ont été donnés avec insistance, à deux reprises différentes, le 5 et le 7 juillet. Les seconds avaient été provoqués par des observations très sages de l'amiral Humann, qui n'avaient pas changé les résolutions premières du gouvernement. Si ces résolutions se sont modifiées par la suite et ont donné lieu à des instructions un peu différentes, lesquelles ont eu le tort d'arriver trop tard, c'est une autre question : elle est actuellement sans intérêt. Il semble bien que notre gouvernement a été un peu surpris des conséquences si rapidement produites par l'exécution de ses ordres; mais ces ordres, il les avait donnés et même réitérés, et il n'y a de ce chef aucun reproche à faire à nos marins : ils se sont strictement conformés à leurs instructions. Une fois attaqués, personne ne leur reprochera d'avoir répondu à des coups de canon par des coups de canon. C'est ainsi qu'ils sont allés jusqu'à Bangkok, et si le fait a causé sur le moment quelques embarras à notre gouvernement, il n'en était pas moins correct autant que glorieux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-TROISIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIe ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1896

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 32324.

3
1
3
9
5
6
8
0
2
21
50
39
15
59
76
13
31
35
47